Antoine Frédéric Ozanam, un laïque au service de l'oeuvre de la Propagation de la Foi (1838-1849)

Bernard Lapalu

Mémoire de maîtrise, Lyon 3 - Université Jean Moulin, 1986

Antoine-Frédéric OZANAM

à l'age de 39 ans

d'après un dessin de Louis JANMOT

UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3
I. H. C.

Reproduction faite par mon père -

(Colin Ozanam - 1981.)

REMERCIEMENTS

Nous voudrions exprimer toute notre reconnaissance à Monsieur le Professeur Jacques GADILLE qui nous a proposé ce sujet d'étude si passionnant, et qui, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu prendre en charge la direction de notre travail.

Nous tenons également à remercier le service de documentation des Oeuvres Pontificales Missionnaires, et plus spécialement la responsable, Madame DUPUY-ROUDEL, qui nous a ouvert la porte pendant les grandes vacances, alors que les services étaient fermés au public.

Nous devons dire aussi tout ce que ce travail doit aux personnes qui, par leur intervention, ont oeuvré à son approfondissement. Nous pensons ici aux :

Père Georges NAIDENOFF de la Compagnie de Jésus, directeur de la revue MISSI, qui nous a autorisé à accéder aux archives de la Propagation de la Foi de Lyon, 12 rue Sala; notamment aux procès-verbaux du Conseil, chaque fois que le nom d'OZANAM était mentionné.

Pères ACHARD et BABOLA de l'Institut des Chartreux de LYON, qui nous ont donné leur assentiment et leur gentillesse pour emprunter les numéros du Correspondant et de l'Université Catholique.

Nous remercions surtout ma tante Maly CLEMENT pour la peine qu'elle a pris, et le soin qu'elle a mis à la frappe du mémoire, ainsi que Monsieur GERFANION pour l'impression, sans qui le travail n'aurait pas vu le jour.

Enfin, nous disons un grand merci à nos parents, mère et père, qui ont recopié les brouillons sans compter les heures et sans prendre une indigestion du personnage étudié.

SOMMAIRE

PAGES

Remerciements I
Table des Matières II
Sources et Bibliographie VII
Préambule IX

INTRODUCTION

Contexte Historique X

Ière. PARTIE

ANTOINE-FREDERIC OZANAM, laïque engagé à servir et à défendre l'ŒUVRE de la PROPAGATION de la FOI ____

CHAPITRE I : Frédéric OZANAM, coopérateur à la rédaction des ANNALES (1838 – 1840) :

A : Une fonction de plus qui s'ajoute aux occupations précédentes 1
B : OZANAM, le rédacteur des ANNALES aux Cinq articles annuels 2

CHAPITRE II : Frédéric OZANAM, serviteur et défenseur de l'ŒUVRE de la PROPAGATION de la FOI, par l'intermédiaire d'amis hauts placés (1840-1849) :

INTRODUCTION : 4

A : L'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE, ou la nécessité d'un médiateur : OZANAM entre les deux Conseils de la

PROPAGATION de la FOI (Janvier - Juin 1841)..... 5

B: l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE, objet de discension entre les deux Conseils de la Propagation de la Foi... 5

C: Quelle est la mission d'OZANAM, représentant du Conseil de LYON à PARIS, vis à vis de l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE..... 6

D: Les précieux renseignements d'OZANAM à MEYNIS, sur l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE..... 6

E: Une année noire pour l'Oeuvre de la Propagation de la Foi en ESPAGNE ou l'affaire O'LOMBELL..... 9

1: Contexte historique..... 9

2: Frédéric OZANAM s'associe à la demande de trois hautes personnalités : MONTALEMBERT, SAINT-CHERON et CORNUDET..... 9

3: l'objectif est atteint :..... 12

F: Frédéric OZANAM est plus que jamais au service de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi (1842 - 1843)..... 13

1: Le Comité de Terre-Sainte : une oeuvre similaire à celle du Catholicisme en EUROPE et redoutée comme elle par la PROPAGATION de la FOI :..... 13

2: L'offrande des médailles de la Propagation de la Foi ou la nécessité de placer l'Oeuvre sous la protection, au moins officieuse du gouvernement français (Juin 1842-Janvier 1843)..... 15

G: Frédéric OZANAM, le représentant appointé à PARIS du Conseil Central lyonnais de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi : (1844 - 1849)..... 22

1: Les espoirs d'OZANAM pour le rétablissement de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi en ESPAGNE (Juillet 1845-Novembre 1845)..... 22

2: OZANAM témoin d'une nouvelle brèche dans l'unité missionnaire: l'Oeuvre de la Sainte-Enfance..... 24

3: Les bonnes dispositions de MARMIER pour favoriser l'implantion de la Propagation de la Foi en HONGRIE (Octobre-Novembre 1846)..... 25

4: La démarche de Frédéric OZANAM auprès du Comte de FALLOUX (Août 1849)..... 27

- Conclusion à la première partie..... 29

IIème-PARTIE

Les rapports de Frédéric OZANAM avec l'OEUVRE de la PROPAGATION de la FOI

CHAPITRE I: Les désirs de Frédéric OZANAM pour l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et son périodique -

A: Les souhaits d'OZANAM pour l'Oeuvre de la Propagation de la Foi - 32

INTRODUCTION -

1: Une oeuvre adressée à tous les catholiques, mais en premier lieu aux "petits", aux "pauvres"..... 32

2: Préserver l'unité et l'universalité de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi..... 34

B: Les Annales de la Propagation de la Foi: un périodique à la mesure de la cause missionnaire qu'il sert..... 35

1: Maintenir l'optique internationale de la revue..... 35

2: Relever l'intérêt des Annales, la rendre solide en aug-

mentant le niveau scientifique de la publication..... 36

C: Faire connaitre davantage les Annales, en diffusant certaines de ses nouvelles dans des journaux parisiens à grands tirages..... 39

CHAPITRE II : Frédéric OZANAM face à l'esprit autoritaire et tracassier du comité de rédaction des ANNALES.....

INTRODUCTION –

A: L'interminable article sur le Bouddhisme : 40

1: Un travail de longue haleine demandé à un spécialiste.... 40

2: De rectification en recorrection, le document est enfin prêt..... 42

3: L'Université catholique, un périodique refuge pour un article mal compris ou refusé de l'être..... 42

B: Le compte-rendu amputé de 1844 44

1: Les documents matériaux indispensables à tout article..... 45

2: OZANAM n'est pas écouté 46

3: Un préambule solide sur le plan théologique pour conforter le lecteur des Annales dans sa croyance et sa générosité. 47

4: Une notice de sept pages au lieu de quinze :..... 48

– Conclusion à la deuxième partie 50

IIIème PARTIE

L'impact de l'engagement de Frédéric OZANAM dans l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, sur sa propre pensée :

CHAPITRE I : Un catholique soucieux de conformer les réalisations charitables aux exigences de sa foi :

A: Un premier exemple : la Société de Saint Vincent de PAUL... 51

1: Le modèle lyonnais 51

2: Les conférences de charité et l'esprit d'OZANAM 52

B: L'Oeuvre de la Propagation de la Foi : une mutuelle correspondance de charité 55

1: Il n'y a pas deux charités : celle du pauvre de la rue et celle de l'indigène. 55

2: Un soutien matériel pour les uns, un soutien spirituel pour les autres : 56

C: L'originalité de la pensée d'OZANAM, au service d'un quotidien : L'ÈRE NOUVELLE (avril 1848 - janvier 1849) 57

1: L'engagement réaliste de Frédéric OZANAM en 1848 58

2: La contribution de Frédéric OZANAM à l'Ère Nouvelle et à la démocratie chrétienne 61

3: Les catholiques et la Seconde République : 67

CHAPITRE II : La place de la mission extérieure, comme contact du Christianisme avec d'anciennes civilisations.

A: Toute société humaine a reçu la même révélation divine ....

1: Un Dieu en 3 personnes ou "les vestiges de la Sainte Trinité" chez les religions traditionnelles 69

2: Les souvenirs confus du péché originel et le jugement des âmes 71

3: Le paganisme : le démon qui prend la place de Dieu 72

B: Une méthode missionnaire fondée sur l'adaptation : 74

1: L'apport supplémentaire du Christianisme sur les religions traditionnelles 74

2: Une ouverture d'esprit mettant en contact l'Evangile et les religions 74

- Conclusion à la troisième partie 78

- CONCLUSION GÉNÉRALE 79

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

I - BIBLIOGRAPHIE :

A - Oeuvres d'OZANAM, sur OZANAM, sur la Société de Saint-Vincent de Paul :

- GALOPIN (Eugène) Essai de bibliographie chronologique sur Antoine-Frédéric OZANAM (1813-1853)Paris 1933,168 pages.

- OZANAM (Frédéric), Oeuvres complètes, Paris 1855-1865,11 volumes

  Les Germains avant le christianisme,Paris 1847-428 p.

  La civilisation chrétienne chez les Francs,Paris 1849, 560 pages.

  La civilisation au V° siècle, T.I, Paris 1856,359 p.

  Mélanges : religion, philosophie, politique, jurisprudence, discours, voyages (2° édition, 1859).

- Lettres de Frédéric OZANAM, édition critique :

* Lettres de jeunesse 1819-1840, par L.CELIER, J.B.DUROSELLE; D.OZANAM, Paris, Bloud et Gay, 1961, 461 p. (désormais cité : notre T.I)

** Premières années à la Sorbonne 1841-1844, par J.CARON, Paris, Celse 1971, 655pages (désormais cité : notre T.II).

*** L'engagement 1845-1849, par D.OZANAM, B.BARBICHE, R.P. Etienne DIEBOLD, Ch. FRANCONNET, M.LAPORTE, Paris, Celse 1978,640 pages.

- OZANAM, Livre du centenaire, par G.GOYAU, L.de LANZAC de LABORIE, H.COCHIN, E.JORDAN, E.DUTHOIT, A. BAUDRILLART, Paris, Beauchesne, 1913,480p.

- OZANAM, un savant chez les pauvres, par M.DES RIVIERES, Paris, Cerf 1984 161 p.

B - Sur l'Oeuvre de la Propagation de la foi :

- BAUMONT (J-C) Une association de laïques catholiques : la congrégation de Lyon 1817-1840 in Mélanges LATREILLE, Lyon, 1972 p.511-532

- BAUMONT (J-C) La renaissance de l'idée missionnaire en France au début du XIX° siècle in Réveils missionnaires en France, actes du colloque de Lyon, Beauchesne, 1980, 400 p.

./..

C - Ouvrages relatifs aux missions outre-mer et aux méthodes d'apostolat :

- Les Jésuites : spiritualité et activités, jalons d'une histoire, sous la direction de Joseph MASSON, Beauchesne, bibliothèque de spiritualité, Paris 1974, 205 P.

- BERNARD-MAITRE (H) Saint François-Xavier et la rencontre des religions Bloud et Gay, 1960, 139 p.

D - A propos de la révolution de 1848 :

- MOREL (Ch.) Un journal démocrate-chrétien en 1848-1849 : L'Ere Nouvelle, Revue d'histoire de l'Eglise de France, janvier-Juin 1977.

- PIERRARD (P.) 1848... Les pauvres, l'Evangile et la révolution, Desclée 1977, 253 p.

E - Divers :

- Histoire générale de la période étudiée : Cours d'histoire : MALET et ISAAC, programme de 1938; Révolution, Empire, Première moitié du XIX° siècle, classe de Première, 650 p.

- Histoire des relations internationales sous la direction de P.RENOUVIN : Le XIX° siècle, T.1, 420p.

- Histoire religieuse de la France contemporaine 1800-1880, T.1 par G.CHOLUY et Y.M. HILAIRE, Toulouse Privat, 1985, 329 p.

F - Instruments de travail couramment utilisés !

- Dictionnaire encyclopédique LAROUSSE en 2 volumes, édition 1951

- Dictionnaire de Théologie catholique, Paris 1903-1972, 16 tomes en 18 volumes.
- Dictionnaire de biographie française, Paris 1933, 13 volumes.

- Les lyonnais dans l'Histoire, sous la direction de J.P.GUTTON, Toulouse Privat, 1985, 506 pages.

II - SOURCES :

1) Sources imprimées :

Périodiques : Les Annales de la Propagation de la foi,

Le Correspondant de 1843,

L'Ere Nouvelle

L'Université catholique,

2) Sources manuscrites :

Archives de la Propagation de la foi de Lyon : Procès-verbaux 1840-1842 et 1849.

PREAMBULE :

Un sujet grâce aux nouvelles éditions des Lettres d'Antoine-Frédéric OZANAM.

Pour célébrer le centenaire de la mort de Frédéric OZANAM, Léonce CELIER, inspecteur général des Archives et membre du Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, entreprend une nouvelle édition des lettres d'OZANAM. Il y en avait déjà eu plusieurs, préparées par la famille LAPORTE (1) en 1912. Mais d'une part, celle-ci avait publié dans le goût de l'époque, abrégeant de nombreuses lettres, en omettant d'autres, de caractère privé. D'autre part, la "moisson" était incomplète. Léonce CELIER profite de ses voyages d'inspection, de sa parfaite maîtrise en matière d'archives nationales et départementales, de la connaissance qu'ont les conservateurs des archives, des fonds privés de leurs régions. Il en résulte en 1961, un premier volume des Lettres de Frédéric OZANAM intitulé : Lettres de Jeunesse (1819-1840). Léonce CELIER espère poursuivre le travail commencé et envisage une édition complète des lettres. Malheureusement sa mort prématurée, peu après sa retraite, l'empêche d'y contribuer lui-même. Le 17 avril 1967, Jeanne CARON soutient avec succès, sa thèse complémentaire sur la correspondance de 1840 à 1842. Pour la publication d'un second volume couvrant les années 1840 à 1844, c'est-à-dire celles où OZANAM quitte la chaire de droit commercial à Lyon pour prendre à la Sorbonne la suppléance de FAURIEL, à la chaire de littérature comparée, elle consacre quatre années de recherches supplémentaires sous la direction de DUROSELLE. En 1971, le tome II : Premières années à la Sorbonne 1841-1844 parait. En 1978, un troisième volume intitulé : L'Engagement 1845-1849, est publié. Un quatrième tome est en préparation et portera sur la fin de la vie d'OZANAM, de 1850 à 1853.

Précédées d'une brève notice d'introduction, les lettres sont classées dans leur ordre chronologique et numérotées en chiffres arabes, en commençant au numéro 1 pour le premier volume, et finir au numéro 953 pour le tome III. Chaque fois qu'il apparait nécessaire aux auteurs de déterminer des dates, d'identifier des personnages, expliquer des allusions, des notes figurent au bas des pages et nous permettent de progresser dans la connaissance d'un homme, d'un milieu, d'une époque.

Que nous apporte en plus la nouvelle édition des Lettres ?

Par rapport aux vieilles éditions, on admire la masse des inédits venant surtout des archives familiales, de celles de la Société de Saint-Vincent de Paul, et des archives de la Propagation de la foi. Toute la correspondance d'OZANAM avec Dominique MEYNIS, secrétaire général du Conseil central de LYON de la Propagation de la foi, se trouve dans les volumes II et III.

Dans cet échange épistolaire, nous retrouvons le fil conducteur de chacune des deux premières parties du mémoire. La partie I, biographique et évènementielle, présente les engagements successifs d'OZANAM au profit de l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Une partie II nous fait découvrir les différentes intentions que Frédéric suggère à son ami MEYNIS, pour l'Oeuvre et son périodique, les Annales.

1) Marie LAPORTE (1845-1912) est la fille de Frédéric et d'Amélie OZANAM.

CONTEXTE HISTORIQUE

Frédéric OZANAM appartient à une génération qui naît au moment où se produit dans l'Eglise de France un renouveau spirituel. Il a deux ans, lorsque Napoléon 1er quitte Paris pour l'exil à Sainte-Hélène. Toute son enfance est marquée par la renaissance du catholicisme français, qui sort en 1815 matériellement et spirituellement éprouvé de vingt cinq années de crises et de bouleversements. Si les missions catholiques connaissent un déclin de la fin du XVIII° siècle,jusqu'en 1815, l'idée missionnaire, par contre, n'a pas disparu .Elle survit sous des formes nouvelles, avec la participation de plus en plus massive de laïques tels Pauline JARICOT ou Frédéric OZANAM, dans la création d'Oeuvres charitables comme la Société de Saint-Vincent de Paul, la Propagation de la foi (1).

Comme l'écrit Gérard CHOLVY, dans l'Histoire religieuse de la France Contemporaine, T 1, p.208 : *"Avoir imaginé que, dans le catholicisme, leur rôle (celui des laïcs) est une innovation des 50 dernières années (depuis 1930) relève d'une étonnante amnésie collective "*.

Or, Pauline, comme Frédéric sont lyonnais. Ce n'est pas étonnant car Lyon a joué un rôle de premier ordre dans le renouveau spirituel de l'Eglise de France. Que ce soit dans la naissance de congrégations religieuses, telle le Sacré-Coeur de Jésus, fondé par Claudine THEVENET en 1816, la Société de Marie (en 1832), sans oublier la personnalité même du Cardinal Maurice de BONALD, archevêque de Lyon de 1840 à 1870.

Paradoxalement, ce renouveau spirituel prend racine dans les milieux dirigeants de la "fabrique" et du négoce lyonnais, qui traditionnellement allient ferveur religieuse et sens des affaires. Les cofondateurs de la Propagation de la foi, sauf Pauline, appartiennent à cette bourgeoisie du commerce. Benoit COSTE (2) est agent de change, André TERRET est fabricant d'étoffes, Alphonse OZANAM est fils de médecin, mais lié par sa mère au négoce lyonnais.

---

1) Fondée en 1822 par Pauline JARICOT et les Messieurs de Lyon, l'Oeuvre de la Propagation de la foi a jusqu'en 1830 un siège central unique, celui de Lyon, au 6 rue Pérat. A partir de 1831, deux conseils sont créés : le conseil de Lyon et le conseil de Paris.

2) Benoit COSTE (1781-1845) fut trésorier du conseil central de la Propagation de la foi de Lyon de 1822 à 1840.

I ère PARTIE

Antoine Frédéric OZANAM, laïque engagé à servir et à défendre l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

CHAPITRE I

Frédéric OZANAM coopérateur à la rédaction des ANNALES (1838-1840).

A - Une fonction de plus qui s'ajoute aux occupations précédentes.

Membre de la Propagation de la foi depuis 1836, Frédéric OZANAM est désigné par le Conseil Central de LYON en Août 1838, principal collaborateur des ANNALES. En échange de cette charge, il perçoit une indemnité annuelle de 1200 francs or.

Voici une fonction de plus qui s'ajoute aux occupations qu'il exerçait déjà. Cependant, la décision du Conseil de la Propagation de la foi n'est pas innocente. En effet, OZANAM est connu essentiellement pour deux raisons. D'abord à cause de ses talents intellectuels, lorsque OZANAM rédige ses premiers articles pour les ANNALES, il est diplômé des doctorats de droit (1836), de lettres, depuis le 7 janvier 1839, tout en collaborant également et régulièrement à l'UNIVERS d'Emmanuel BAILLY. Ses talents littéraires sont donc bien connus à PARIS comme à LYON. Songeons qu'à l'âge de 16 ans, OZANAM montre déjà une puissance de réflexion et de synthèse dans l'ABEILLE, périodique fondé par l'Abbé NOIROT, son professeur de Philosophie au Collège royal de LYON (1).

Ensuite, pour avoir passé toute son enfance à LYON, tout près du siège de l'Oeuvre, OZANAM est considéré par les Membres de la Propagation de la foi comme faisant en quelque sorte "partie de la famille".

(1) actuellement le lycée AMPERE

D'ailleurs son frère Alphonse OZANAM a été reçu en tant que membre de la Propagation de la foi le 5 Mai 1822, au moment de sa fondation officielle.

B - OZANAM - le rédacteur des ANNALES aux Cinq articles annuels :

Fidèle à ses engagements, Frédéric OZANAM écrit entre 1838 et 1840 neuf articles pour les ANNALES, soit presque cinq articles par an. C'est considérable ! Quel sorte d'article rédige-t-il ?

Tout dépend de la décision du Comité de rédaction. En premier lieu, il s'occupe toujours du préambule,des comptes-rendus annuels : Tel le compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1838 (1), publié dans les ANNALES en Mai 1839.- Tel, le compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1839 (2), publié en 1840.

Ces comptes-rendus sont habituellement pour OZANAM, l'occasion d'exprimer sa propre opinion sur la participation active de tous les catholiques pauvres et riches, dans le soutien matériel aux missions extérieures. Nous verrons dans la troisième partie, quel est l'impact de l'engagement de Frédéric OZANAM dans l'Oeuvre de la Propagation de la foi sur sa propre pensée. En second lieu, OZANAM se tient à la disposition des membres du Conseil de LYON. En janvier 1839, le Comité de rédaction, monopole du siège lyonnais de la Propagation de la foi, lui demande un petit résumé sur un évènement religieux qui vient de se produire à LYON. Il s'agit de la translation solenelle des reliques de Saint Exupère, martyr. C'est le premier article d'OZANAM pour les ANNALES. Comme l'explique à juste titre Ph.BOUTRY dans les mélanges de l'Ecole Française de Rome, Temps Modernes, tome 91, 1373 p.875 à 930, Monsignor SAGRISTA, évêque de Porphyre, a le pouvoir d'accorder de la part du souverain Pontife, le présent d'un corps saint. GREGOIRE XVI, particulièrement se plait à honorer de cette manière ses visiteurs de marque. Ainsi, par l'intermédiaire de l'évêque de PORPHYRE, la congrégation DE PROPAGANDA FIDE (3), adresse le corps de saint Exupère à l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

Après le compte-rendu pour l'année 1838 qu'il envoie au comité de rédaction en Mai 1839, Frédéric OZANAM commence à écrire ses premiers articles sur les missions extérieures. En juillet 1839 les ANNALES présentent une publication sur les Missions d'Amérique, (dans le diocèse de Vincennes, en l'Etat d'INDIANNA (cf.cart.).- Le choix des"Missions d'Amërique" comme premier sujet, n'est pas du tout surprenant. Comme l'affirme Charles LEMARIE dans son article intitulé : Notessur les missionnaires français aux ETATS-UNIS depuis la GUERRE d'INDEPENDANCE jusque vers 1850, page 227 du livre : LES REVEILS MISSIONNAIRES, colloque 1980

(1) Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi de 1838 - (ANNALES de Mai 1839 t -XI - pages 283-287)-

(2)Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi en 1839- (ANNALES de Mai 1840 t - XII - pages 211-217°

(3) C'est en 1822 qu'est créée à Rome la "Sacrée Congrégation de Propaganda Fide" c'est-à-dire de la Propagation de la foi, dont le but est de promouvoir l'action missionnaire de l'Eglise.

"On ne doit pas oublier que l'Oeuvre de la Propagation de la foi, fut fondée d'abord principalement pour aider les "Missions d'Amérique" et que dans sa création intervinrent spécialement deux évêques des ETATS-UNIS : Mgr.DUBOURG, évêque de la Nouvelle-Orléans et Mgr.RESE, évêque de DETROIT".

En Septembre 1839, Frédéric OZANAM envoie au Comité de rédaction des ANNALES, qui siège au Conseil de la Propagation de la foi de LYON, l'article demandé sur le diocèse d'ISPAHAN en Perse, et la situation des Communautés Chrétiennes d'Asie Mineure.

En Novembre 1839, OZANAM rédige son premier article sur les Missions d'Asie. Il s'agit d'une notice présentant la péninsule indienne à travers sa position géographique, sa civilisation et sa langue: le sanscrit. Frédéric OZANAM le connait quelque peu, car dans sa jeunesse il s'y était initié; de même qu'il prenait plaisir à parler latin avec son Père. A dix-sept ans, il parlait l'allemand, l'italien, l'hébreu, l'anglais. Ce n'est pas la première fois qu'OZANAM écrit des articles sur l'Asie du Sud-Est. Déjà en mars 1833 au cours d'une soirée (salon) organisée chez MONTALEMBERT, Frédéric avait préparé une conférence sur l'histoire abrégée des idées religieuses dans l'antiquité, et *" déjà disait-il la CHINE et l'INDE m'ont passé par les mains"* (lettre du 1833 adressée à son cousin FALCONNET H p.96)

Une seconde fois OZANAM publie un article dans la Revue Européenne (Galopin N° 60) et en décembre 1833, janvier 1834 - Les Doctrines religieuses de l'Inde à l'époque des Lois de MANOU (Galopin N° 66).

L'année 1840 commence plutôt bien sur le plan de la carrière professionnelle de Frédéric OZANAM, car dans quelques jours (15 janvier) il donnera son premier cours de Droit Commercial dans l'ancien hôtel VILLEROY, devenu en février 1839, par décision du Conseil Municipal de LYON, pour OZANAM - école de Commerce (aujourd'hui Musée des Tissus).

Cette fonction n'empêche pas Frédéric de remplir sa tâche auprès de l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Et, dès le 2 janvier 1840, ilenvoie au siège Lyonnais 6, rue Pérat, dans le deuxième arrondissement, un second article sur les "Missions d'Amérique"- Cette fois OZANAM analyse les Etablissements des Lazaristes aux ETATS-UNIS , plus spécialement au TEXAS région cédée par les Indiens en 1836. Au mois de Mars, il adresse au comité de rédaction, un préambule sur la péninsule indochinoise. Le titre GEOGRAPHIE SACREE de l'INDOCHINE, résume à lui seul les propos d'OZANAM : présenter aux lecteurs des ANNALES la civilisation indochinoise dans sa situation géographique, sans omettre les différentes étapes historiques de l'implantation missionnaire dans cette contrée.

En Mai 1840 les ANNALES de la Propagation de la foi publient le compte-rendu pour l'année 1839. Le préambule est de Frédéric OZANAM. Dans une lettre qu'il adresse à François LALLIER (1) le dimanche 21 JUIN 1840, OZANAM annonce que le numéro de juillet prochain des ANNALES

(1) François LALLIER (1814- 1886)ami intime de OZANAM et compagnon de droit, l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul à Paris en 1833.

constituera un document hors pair.Laissons l'auteur de l'article et de la lettre donner une appréciation sur son travail : *"c'est un long travail détestable par la forme, mais important au fond, que j'ai dû faire établir autant qu'il était possible, d'après des renseignements sûrs, une statistique générale des Missions (1). Je vous le signale comme document.*
(lettre du 21 Juin 1840 à François LALLIER- Lettres de OZANAM T.I p.409)-

Depuis le début de 1840, les ANNALES de la Propagation de la foi avaient un rédacteur ordinaire. Les occupations de Frédéric OZANAM ne lui permettent plus de remplir cette charge qu'il a assumée durant l'année 1839. Aussi,le 27 Novembre 1840 (4), il fut convenu qu'il fournirait aux ANNALES de la Propagation de la foi, à titre de "rédacteurextraordinaire", deux articles notables par an, et qu'il entretiendrait une correspondance assez suivie pour informer le Conseil Central de Lyon de ce qui pourrait intéresser l'Oeuvre dans ses rapports avec les savants de la capitale. On lui paierait 600 francs par an pour le total des services rendus (articles et correspondances) soit un salaire diminué demoitié par rapport au montant précédent qui était de 1200 francs par an. (Il s'agit à chaque fois de francs-or).

Le 18 décembre 1840 commence une phase nouvelle de la vie de Frédéric OZANAM. Il revient s'installer à Partis après quatre ans d'absence. Mais ce n'est plus à titre d'étudiant cette fois. Agé de vingt sept ans, agrégé des facultés depuis quelques semaines (septembre), il achève de préparer les premiers cours qu'il va faire à la SORBONNE comme suppléant de Claude FAURIEL, pour le cours de littérature comparée.

CHAPITRE II

Frédéric OZANAM, serviteur et défenseur de l'Oeuvre de la Propagation de la foi,par l'intermédiaire d'amis hauts placés : (1840-1849).

INTRODUCTION

Au XIX° siècle, la vie religieuse et la vie politique sont à ce point imbriquées, en EUROPE du moins, qu'on ne fait pas davantage progresser les intérêts de l'Eglise que les siens, sans recourir à de hauts patronages.Pour les oeuvres qu'il sert et surtout pour la Propagation de la foi, OZANAM recherche fréquemment, outre l'appui de CORNUDET (2) celui de SAINT-CHERON l'ami de François GUIZOT, et plus encore celui de Charles de MONTALEMBERT (3). Par ces hauts personnages et à propos des

./...

(1) dans les ANNALES de la Propagation de la foi, tome XII juillet 1840, p.305 à 365.
(2) Cf. Mémoire p.9
(3) Cf.Mémoire p.12
(4) Cf.Annexe I page II.

problèmes que pose la Propagation de la foi, il se trouve dès son retour à PARIS au coeur de l'actualité parlementaire et diplomatique.

A - l'OEUVRE du Catholicisme en EUROPE ou la nécéssité d'un médiateur, OZANAM entre les deux Conseils de la Propagation de la foi (Janvier - Juin 1841).

Présentation de l'oeuvre en question.

Fondée (1) à PARIS en 1839, à l'instigation de l'évèque d'EDIMBOURG, Mgr.GILLIS, pour venir en aide aux catholiques des pays protestants d'EUROPE, elle a pour président-fondateur Ferdinand de BERTIER de SAVIGNY (ancien président du Conseil central du Nord de la Propagation de la foi), font partie du Conseil de l'Oeuvre : le comte de BRISSAC, VATIMESNIL, HAMELIN. Quarante évèques l'ont approuvée. Pour l'année 1840 elle a reçu 40000 francs. Mais ses activités inquiètent le Conseil central de LYON de la Propagation de la foi qui, pour lui ôter le champ d'action de la Suède, s'efforce d'intéresser le Conseil Central de PARIS de la Propagation de la foi à la cause de Mgr.STUDACH, vicaire apostolique de Suède.

B - L'Oeuvre du Catholicisme en Europe, objet de discension entre les deux Conseils de la propagation de la foi.

Le 27 Février 1841, Frédéric OZANAM écrit à MEYNIS pour l'informer de l'envoi des deux derniers numéros des ANNALES du Catholicisme en EUROPE (2) et lui annoncer la décision du Conseil de Paris, de collaborer aux missions européennes. Une telle attitude ne peut que favoriser le "Catholicisme en EUROPE". Telle est la conclusion d'OZANAM-(Cf.Lettres P 83-84 T.II)-

A la Propagation de la foi de LYON, on considère que l'Oeuvre du "Catholicisme en Europe" divise les efforts missionnaires des catholiques Si la propagation de la foi prend en charge les missions européennes, l'oeuvre concurrente n'aura plus raison d'être. C'est du moins l'opinion du Conseil central du lyonnais, ou conseil central du Midi, mais non celle du Conseil de Paris, où l'on redoute qu'une protection accorddée par l'Oeuvre aux églises catholiques établies dans les pays protestants d'Europe, ne mette la Propagation de la foi en conflit avec les gouvernements de ces pays. Cette divergence a été perçue quand il s'est agi de la conduite à tenir à l'égard de Mgr.STUDACH et de la mission de Suède. Le vicaire apostolique de Suède avait obtenu en 1840, 5000 francs de l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Bien que cette oeuvre réservât ses secours aux pays dits "d'outre-mer". Il ~~en a~~ remercié, dans une lettre du 26 Février 1841, le vice-président du Conseil central de LYON A.TERRET.

(1) Sur les origines de l'Oeuvre du Catholicisme en Europe, cf: L'UNIVERS du 12 Février 1841, et le chapitre XVI p.536 et s.de la thèse présentée par Guillaume BERTIER de SAUVIGNY sur le Comte Ferdinand de BERTIER. Paris 1948.

(2) Comme la Prppagation de la foi, l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE a ses ANNALES. D'autre part, il s'agit sans doute des numéros de décembre 1840 (le 5émé) et de janvier 1841 (le 6ème).

Finalement les 2 Conseils en ont appelé au jugement de la Propagande de Rome.

Dans une lettre du 4 mars 1841, le cardinal FRANSONI, préfet de la Propagande, adressée au conseil de LYON, désapprouve l'Oeuvre du Catholicisme. (Archives de la Propagation de la foi de Paris, carton A 1 a), le 12 mars 1841, le conseil central de Lyon, transmet à celui de Paris une copie de cette lettre, accompagnée de sa traduction en français (J.CARON T.II p.110)-

C - Quelle fut la mission d'OZANAM, représentant du Conseil de LYON à PARIS, vis à vis de l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE.

Ecoutons OZANAM dans la lettre qu'il adresse à MEYNIS le 15 Février 1841. *"... l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE se relève depuis quelques temps. Vendredi, le Père HUMPHRY a prêché (1) pour elle et a formellement annoncé qu'après quelques hésitations, la Cour de Rome l'approuvait." (T.II p.74)- Cependant, je n'en parle que par ouï-dire."*

- Est-ce que l'Oeuvre du Catholicisme en Europe a obtenu ou non, l'assentiment pontifical ? Tel est le point sur lequel convergent dès lors les inquiétudes de la Propagation de la foi, et plus spécialement du Conseil de Lyon. C'est pourquoi Fredric OZANAM dans sa lettre du 16 Février 1841 destinée à MEYNIS, annonce qu'il fera de son mieux pour se renseigner sur l'approbation (2) du Pape GREGOIRE XVI. Mais les instructions du secrétaire de l'Oeuvre de la Propagation de la foi sont strictes. Tout doit se dérouler dans le plus grand secret et OZANAM le sait. *"Quand à la discrétion; elle sera absolue ". lettre du 16 février T.II p.77 "-*

D - Les précieux renseignements d'OZANAM à MEYNIS, sur l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE.

Le 8 Mars 1841, OZANAM continue à communiquer au Conseil central de LYON de la Propagation de la foi, qui lui en fait la demande, les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE par l'intermédiaire d'Emmanuel BAILLY.

L'amitié d'OZANAM pour BAILLY est suffisamment connue pour ne pas ~~en~~ rappeler ~~les propos ici~~. Cependant, concernant directement notre propos, il faut savoir qu'en 1841 Frédéric, lors de son retour à PARIS, loge et prend pension chez les BAILLY. Ils se sont fixés dans la capitale en 1825.

Dans la correspondance du 8 Mars 1841, Frédéric OZANAM rapporte à MEYNIS l'opinion du rédacteur de l'UNIVERS sur l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE.

"Mr. BAILLY, assez bien informé d'ordinaire croit que l' oeuvre du Catholicisme est l'affaire de quelques légitimistes religieux qui regrettent d'avoir, depuis dix ans, laissé échapper de leurs mains toutes les associations charitables, et qui, en particulier, font leurs efforts pour accaparer la Société de Saint Vincent de Paul. Quoi qu'il en soit ils ont réussi à se

(1) Eglise St-THOMAS d'AQUIN à PARIS

(2) "Je ne connais qu'un membre de la Société de Saint Vincent de Paul qui s'occupe activement de l'Oeuvre du Catholicisme en Europe, et il y met trop d'obstination, quoique avec pitié et bonne foi, pour que je puisse rien obtenir."

faire approuver par Mgr. l'archevèque de PARIS (1), et le vénérable Mr. DESGENETTES (2) fondateur de l'Archiconfrérie, ne manque pas une occasion de les recommander, conjointement avec la Propagation de la foi." - lettre du 8 mars 1841 Tome II, page 36."

L'interprétation qui vient d'être donnée par BAILLY mérite des remarques. S'il attribue une étiquette légitimiste à cette oeuvre, cen'est pas sans préjugé. En effet, la présence du Comte Ferdinand de BERTIER de SAUVIGNY (3) comme président-fondateur de l'Oeuvre justifie en partie son point de vue. Quant à l'accaparement de la Société Saint Vincent de Paul, Jeanne CARON affirme dans le Tome II des Lettres page 36, notice 3 : *" Nous n'avons pu retrouver la trace d'un effort de noyautage de la Société de Saint Vincent de Paul par les Membres de l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE".*

Par contre l'affirmation du rédacteur de l'Univers sur le soutien de Mgr. AFFRE pour cette oeuvre, non seulement se confirme dans la correspondance suivante d'OZANAM (celle du 17 Mars 1841), mais montre l'~~innocence~~ de l'archevèque de PARIS. Mgr. AFFRE, pense OZANAM, ignore que l'oeuvre du Catholicisme en Europe n'a pas l'approbation de Rome. D'autre part, Frédéric assure à MEYNIS que toutes les conditions sont réunies pour mettre fin à l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE. Sa certitude repose sur la possibilité de faire changer d'avis l'archevêque, par l'intermédiaire de BAILLY *"qui est en rapport d'intimité avec Monseigneur"(OZANAM)*

Frédéric OZANAM à la fin de sa correspondance (lettre du 17 mars 1841) "demande à MEYNIS l'autorisation de communiquer la copie de la lettre du Cardinal FRANSONI" préfet de la propagande, pour qu'il l'utilise dans une conversation avec Mgr. AFFRE. Il (BAILLY) en userait avec discrétion et ne la publierait en aucune manière. J'attends à cet égard votre prompte réponse. Quant à OZANAM lui-même, il ne cache pas (Lettres T.II p.110 lettre du 17 mars 1841) et "il en a la preuve ~~dit-il~~ que l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE est une oeuvre essentiellement politique qui veut rétablir la monarchie légitime. Ecoutons-le : *"J'ai plus que jamais la preuve que la résistance sera longue et dangereuse, l'affaire du Catholicisme étant accaparée par une faction légitimiste qui, par tous les moyens imaginables, cherche à se glisser partout. On a eu toutes les peines du monde à se sauver de ses envahissements, l'UNIVERS et la Société Saint-Vincent de Paul. Quand nous nous verrons, c'est-à-dire bientôt "j'entrerais avec vous dans de longs et curieux détails". (Lettres T.I p.110 - lettre du 17 Mars 1841) dernier paragraphe.*

(1) Mgr. AFFRE fut archevêque de PARIS de 1840 à 1848. Il mourut de façon tragique aux journées de Juin 1848.

(2) Alors Curé de Notre-Dame des Victoires à PARIS, légitimiste (il était allé émigrer en 1830) il avait fondé en 1836, l'Archiconfrérie du Très Saint et immaculé Coeur de Marie, que le Pape GREGOIRE XVI avait étendue au monde entier en 1838. Sa personnalité était entourée d'un grand respect, d'où l'importance de sa recommandation.

(3) Le Comte Ferdinand de BERTIER (1782-1864) Catholique légitimiste, fut président du Conseil central de Paris, de l'Oeuvre de la Propagation de la foi de 1826 à 1831, avant de créer en 1839 l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE.

Mgr.de BONALD, archevèque de LYON qui arrive à PARIS la 20 Mars 1841 pour son élévation au Cardinalat a reçu trois jours plus tard,Frédéric OZANAM.

OZANAM sort de cette entrevue très satisfait,car il a appris que le Primat des Gaules venait de faire le nécessaire pour mettre fin à l'oeuvre du Catholicisme en EUROPE. OZANAM s'empresse de communiquer cette nouvelle à Dominique MEYNIS, le soir même de son entrevue avec BONALD.

Mon Cher Ami,

"Monseigneur l'Archevèque a bien voulu me recevoir et je sors de chez lui. Ma mission m'était douce, mais elle était inutile. Le Cardinal avait déjà comblé vos désirs. Pourvu d'une copie de la lettre de la Propagande (1), il avait eu une conférence de deux heures avec Mr.CAUCHY (2) l'un des principaux membres de l'Oeuvre du Catholicisme; il en avait longuement parlé à Mrg.l'Archevèque de PARIS , et il espérait de bons résultats de ces démarches. Il me les a racontées avec toute l'énergie d'une conviction profonde et d'une volonté ferme. Je l'ai mis au courant des tendances politiques dont l'oeuvre en question pouvait n'être pas exempte et il y a vu un motif de plus pour achever d'ébranler Mgr.AFFRE. Vous pouvez être sûr que le séjour de son Emminence à PARIS ne sera pas perdu pour nous.

Vos intérêts sont servis tout autrement que je ne pouvais faire, et en conscience, je crois que c'est à lui que vous devriez compter les 50 francs d'honoraires du présent mois."
(lettre du 23 mars 1841 T.I p.113) -

Le 9 Juin 1841, Frédéric OZANAM annonce au Secrétaire Général de l'oeuvre de la Propagation de la foi que " l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE tend à se dissoudre". OZANAM a rempli sa tâche avec humilité, mais efficacité.

Une seconde mission l'attend dès le mois de Juillet de la même année. Cependant, entre temps, il ne manque pas à ses obligations de rédacteur des ANNALES.

Comme chaque année, depuis trois ans, Frédéric envoie le compte-rendu des activités de la Propagation de la foi pour l'année 1840 à Dominique MEYNIS, mais avec quelques semaines de retard. D'ailleurs un billet accompagne l'expédition du compte-rendu, OZANAM avoue avec simplicité que 1841 est une année très chargée pour lui. Il fait notamment allusion à son mariage (3) avec Amélie SOULACROIX, fille du recteur de LYON. Ecoutons-le :

"J'ai honte d'être si peu digne de la confiance de l'Oeuvre, et de tomber vers la fin du troisième mois de 1841, sans avoir fait pour elle mieux que ce misérable compte-rendu. Mais cette année est vraiment exceptionnelle pour moi, et si l'avenir est ce que je veux, j'espère pouvoir être de quelque utilité. Adieu je ne puis aller plus loin.
Votre Ami A.F. OZANAM "
(lettre du 10 mars 1841 T.II p.99).

(1) Cf: lettre du 17 mars à MEYNIS
(2) Baron Augustin CAUCHY (1789-1857) célèbre en tant que mathématicien pour avoir fait progresser l'étude des fonctions légitimistes. ??

(3) le mariage est prévu pour le 23 Juin 1841 en l'Eglise St-NIZIER de Lyon, paroisse d'OZANAM.

Notons enfin que le Pape GREGOIRE XVI, ~~soutenéur~~ infatigable de la Propagation de la foi, n'hésite pas à condamner l'Oeuvre du Catholicisme en EUROPE en 1841 (Cf : R.SHALONEY Missions Directives of POPE GREGOIRE XVI, ROME 1959 cité par J.C.BAUMONT des Réveils Missionnaires p.213)

E - Une année noire pour l''Oeuvre de la Propagation de la foi en Espagne - ou l'affaire O'LOMBELL.

1 - Contexte Historique :

- La Propagation de la foi a été introduite en Espagne en 1839 par O'LOMBELL (un Français établi à Cadix). Ce dernier qui souhaite obtenir pour l'oeuvre une autorisation officielle du gouvernement Espagnol, est contraint de la demander par une lettre au Conseil central de Paris (30 décembre 1839), affirmant que la Propagation de la foi n'a fait de démarche analogue dans aucun autre pays. O'LOMBELL a fait des recrues en Espagne, dont XIMENA à Madrid. D'autre part, il a l'appui de l'archevêque de Séville et de l'évêque de Cadix.

- La crise dynastique ouverte en Espagne en 1833 (à la mort de Ferdinand VII) vient de se résoudre en 1839 par la défaite des Carlistes (1). Le parti de la Régente, (les Cristinos) (2), vainqueur est dominé par son aile gauche (Esparte ro le chef du gouvernement). Ce dernier favorise la pénétration anglaise en facilitant aux ressortissants de l'Angleterre, l'achat des biens confisqués aux communautés religieuses. Par le décret du 18 avril 1841, l'oeuvre de la Propagation de la foi en Espagne est interdite, accusée, comme l'explique OZANAM dans sa lettre à MONTALEMBERT " de faire passer par des mains françaises les deniers de la bienfaisance espagnole". (extrait de la lettre du 25 Juillet 1841; T.II p.189)-

Quelques jours plus tard O'LOMBELL et XIMENA sont mis en état d'arrestation l'un à Cadix, l'autre à Madrid. Mais le premier sujet étant français, le Consul de France (DE MONARD) réussit à obtenir sa libération. Malheureusement elle est de courte durée. Le secrétaire MEYNIS, et le président de la Propagation de la foi, DE JESSE, comptent sur les amis parisiens d'OZANAM, pour faire pression sur le ministère des affaires étrangères et l'obliger à intervenir auprès de l'Ambassade de France à Madrid.

2 - Frédéric OZANAM s'associe à la demande de 3 hautes personalités: MONTALEMBERT, SAINT-CHERON, et CORNUDET.

a) Charles de MONTALEMBERT : un ami en qui OZANAM peut avoir confiance

Charles de Montalembert, alors âgé de 31 ans (1841), joue déjà un rôle de premier plan, bien qu'officieux, dans les relations de l'Eglise et du pouvoir civil en France. Il avait négocié auprès de THIERS en 1840, la nomination de Mgr.AFFRE au siège Archiépiscopal de Paris.

(1)Nom désignant les Partisans de Don Carlos (frère de Ferdinand) qui revendiquent en 1833, le pouvoir.

(2) Du nom de Marie-Christine régente, qui réclame le trône au nom de sa fille Isabelle.

En décembre de la même année, il était rentré depuis deux mois d'un voyage en Orient (juillet-octobre), interrompu à Constantinople, la crise d'Orient qui opposait l'Egypte à la Turquie et la France à l'Angleterre, l'ayant empêché de poursuivre sa route jusqu'à Jérusalem,selon son projet primitif. Le voyage s'était doublé d'une mission diplomatique d'information pour le compte de THIERS, mission dont il exposa les résultats après la chute de ce ministère, le 17 Novembre 1840, à l'occasion de la discussion de l'Adresse. OZANAM a eu des rapports personnels avec Montalembert, de trois ans son ainé, peut-être depuis novembre 1831 (cf: lettres, Tome I p.59), mais certainement depuis janvier 1833 (Cf: lettre, Tome I, pages 90,97,356, 361, 406).

C'est donc à cette forte personnalité qu'OZANAM expose les motifs de sa recommandation :

" MOnsieur le Comte, *Lyon le 25 juillet 1841*

La note et les lettres ci-jointes (1) font connaitre les persécutions incessantes et la nouvelle capacité dont O'LOMBELL est victime. Il en résulte que l'ambassade (2) seule, peut désormais lui porter un secours efficace, et par d'actives démarches, mettre un terme à sa détention. Dans cette situation, il a paru au Conseil de l'Oeuvre à LYON qu'une recommandation du ministère des Affaires Etrangères (3) à l'ambassadeur serait le moyen le plus décisif et aussi le plus facile. L'honneur national est assez engagé pour appeler l'attention de M.le Ministre, et l'on a espéré que l'intérêt religieux était assez pressant pour motiver l'emploi de votre haute influence. Quelques lignes de vous contribueraient peut-être à ouvrir la prison d'un compatriote qui est aussi un compagnon d'armes dans la défense de la cause divine."

(extrait de la lettre du 25 juillet 1841 T.II p.189)

Frédéric OZANAM ne se limite pas à la recommandation d'une seule personnalité. Il profite de ses rapports amicaux avec le journal l'UNIVERS afin que l'affaire O'LOMBELL ait une chance supplémentaire d'être résolue. OZANAM envoie deux lettres (4) au directeur de ce journal Alexandre de SAINT-CHERON.

b) SAINT-CHERON : un grand ami d'OZANAM et de GUIZOT :

SAINT-CHERON et OZANAM se connaissent depuis 1836, et s'échangent de mutuels services (5). Si OZANAM fait appel à lui, ce n'est pas uniquement par

1) Il s'agit sans doute d'une copie des pièces transmises la veille, par MEYNIS à CHOISELAT (Trésorier du conseil central de Paris) et publiées avec un commentaire dans l'UNIVERS des 31 juillet et 8 Août 1841.(Remarque de Jeanne CARON p.189,tome II des lettres d'OZANAM.)
2) le poste d'ambassadeur à Madrid était vacant.Le premier secrétaire d'ambassade PAGEOT.
3) GUIZOT
4) "Nous ne possédons pas ces deux lettres d'OZANAM, relatives à l'affaire O'LOMBELL, contemporaines sans doute de la lettre de Montalembert, du 25 juillet 1841" affirme Jeanne CARON P.196, T.II des LETTRES.d'OZANAM.
5) Cf. Tome I des Lettres p.237, 246, 372,411, 434, 435.

connaissance, c'est surtout pour les bons rapports que SAINT-CHERON entretient avec GUIZOT. En effet, avant de devenir directeur de l'UNIVERS, se chargeant spécialement de la partie politique du journal, SAINT-CHERON a collaboré au Journal Général de France (feuille doctrinaire) avec François GUIZOT.

Le 11 Aout 1841, Frédéric OZANAM envoie à Antoine de JESSE, le compte-rendu des interventions de l'Univers en faveur de O'LOMBELL. Dans cette lettre, OZANAM insiste bien sur le caractère "confidentiel" des renseignements donnés par SAINT-CHERON. C'est pourquoi il demande à de JESSE la plus grande discrétion sur ce sujet.

"Monsieur le Président, Allevard, le 11 Aout 1841

Dans l'inaction à laquelle les ordres sévères de la Médecine m'ont condamné depuis quelque temps, je m'empresse donc de vous adresser sous ce pli la réponse de Monsieur de SAINT-CHERON aux deux lettres que j'avais dû lui écrire, au sujet de l'affaire de M. O'LOMBELL. Vous y trouverez l'assurance d'une active intervention qui, soutenue par les démarches de MM. de MONTALEMBERT et CORNUDET, ne saurait manquer d'être efficace. Mais cette pièce contient des choses trop affectueuses à mon égard pour que je ne tienne pas à la ravoir après communication. Il n'est pas besoin d'ajouter que les renseignements confidentiels qu'elle donne , réclament le secret le plus absolu. Enfin, les relations de bienveillance existant entre M. GUIZOT et M. de SAINT-CHERON, n'ont rien de commun avec la direction de l'Univers, qui est plus préoccupée de forcer la main au Gouvernement que de subir ses impulsions."

(extrait de la lettre du 11 Août 1841 T. II p. 196)

Ecoutons maintenant le passage suivant de la lettre de SAINT-CHERON du 6 Août 1841. Elle éclaire les allusions du premier paragraphe de la lettre d'OZANAM que nous venons de lire et montre comment a procédé SAINT-CHERON par la voie de l'Univers.

" Paris, le 6 Août 1841. A Frédéric OZANAM

Vous avez dû voir par l'Univers (1) que j'ai reçu des documents que vous m'avez envoyés sur l'affaire de M. O'LOMBELL. J'ai pensé que ce qu'il y avait de mieux à faire dans l'intérêt de notre compatriote, c'était de livrer à la publicité le scandale de ces persécutions contre un catholique et un français. Tant que les choses restent dans le secret, les ministres ne se pressent pas et ne font aucune attention aux faits les plus importants, mais la publicité engage leur honneur et leur responsabilité. Voilà pourquoi, cher Monsieur et ami, j'ai pensé qu'il valait mieux commence par publier ces lettres avant de parler à M. GUIZOT. J'ai vu ce dernier, et il a été frappé des détails publiés par l'Univers. Je lui ai dit tout ce que le gouvernement me paraissait devoir en cette circonstance, à le Propagation de la foi et à un concitoyen indignement persécuté. Il

1) Cf l'Univers du 31 juillet 1841

m'a bien promis d'écrire à notre chargé d'affaires à Madrid et d'intervenir auprès du Gouvernement Espagnol. J'aurai soin de m'assurer de la suite donnée à ces démarches et je vous instruirai de tout ce qui aura été fait

A. de SAINT-CHERON "

Le 25 Août 1841, OZANAM adresse à de JESSE, le résultat des démarches de CORNUDET.

C - Léon CORNUDET, l'ami commun d'OZANAM et de MONTALEMBERT :

Ami de MONTALEMBERT, c'est par lui qu'OZANAM fait sa connaissance. Nous sommes en 1836, Léon CORNUDET est chef de cabinet du ministre des Cultes (1) MARTIN DU NORD et membre du conseil d'état. OZANAM vient de réussir son doctorat en droit (30 Août 1836). Il cherche un emploi durable. Dans sa lettre du 17 Juin 1838 (2),OZANAM lui demande d'intervenir pour sa nomination à la chaire de droit commercial à LYON. Le 16 décembre 1839 la place lui est définitivement attribuée. Depuis, OZANAM a toujours eu une grande reconnaissance pour CORNUDET. Leur amitié s'est renforcée avec la Société Saint-Vincent de Paul. Membre du conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, CORNUDET en devient le vice-président en 1884.

3- L'Objectif est atteint :

Le 1er Septembre 1841, OZANAM rend compte à DE JESSE des succès des démarches en faveur de O'LOMBELL. L'objectif poursuivi par les trois interventions auxquelles a été associé OZANAM est atteint : GUIZOT intervient auprès de l'Ambassade de France à Madrid pour libérer O'LOMBELL. D'autre part OZANAM réussit à faire reconnaitre au gouvernement cité le caractère apolitique de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Le 4 Août 1841, le premier secrétaire de l'ambassade, PAGEOT, reçoit de son ministère cette note, consignée (Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, correspondance politique,Espagne, volume 804, feuillet 124) (in J.CARON p.208, T.II)

"... vous voudrez bien, Monsieur, réclamer d'une manière formelle et pressante la mise en liberté de M.O'LOMBELL. On ne saurait voir dans la persécution à laquelle, lui et quelques autres personnes sont en butte, qu'un triste effet des préventions et des calomnies dont l'oeuvre à laquelle il est associé est dans ce moment l'objet en Espagne....

Est-il besoin en effet de rappeler ici ce que tout le monde sait en Europe sur la nature et la destination de l'oeuvre dite "de la Propagation de la foi". Est-il nécessaire de dire que cette association créée dans un intérêt de religion, de civilisation et d'humanité n'a d'autre but que celui d'aider par ses aumônes les missionnaires catholiques chargés de prêcher l'Evangile das les pays d'Outre-Mer...

Il n'y a certes dans tout cela ni caractère, ni but politique, ni combinaison, ni intrigue de parti, mais une oeuvre toute évangélique, une entreprise éminemment chrétienne et digne d'intérêt à tous les égards, c'est à ce titre que le gouvernement du Roi la tolère en France ".

1) Le ministère des cultes fait partie du ministère de l'Instruction Publique.
2) Lettres T.I p.315

A la fin de l'année 1841,Frédéric et Amélie OZANAM effectuent par terre et par mer, un voyage en Italie, du 19 Septembre au 17 Novembre. L'itinéraire les conduit à Marseille et à Gênes, puis successivement à Naples, à Messine et à Palerme en Sicile, et finalement à Rome et à Florence.
A Rome, sans doute à cause des précieux services qu'OZANAM rend à la Propagation de la foi, le jeune couple est reçu par Grégoire XVI en audience particulière.

Frédéric et Amélie rentrent à Paris le 11 décembre et, aux premiers jours de janvier 1842, emménagent au 10 rue de Grenelle.

F - Frédéric OZANAM est plus que jamais au service de l'Oeuvre de la Propagation de la foi (1842-1843)

Au début de l'année 1842, l'Oeuvre de la Propagation de la foi se trouve confrontée a une oeuvre analogue à celle du "Catholicisme en Europe": le Comité de Terre-Sainte.

1) Le Comité de Terre-Sainte : une oeuvre similaire à c elle du "Catholicisme en Europe" et redoutée comme elle par la Propagation de la foi :

Avant d'étudier la démarche d'OZANAM auprès de ses amis parisiens, il est indispensable de présenter le contexte historique de cette affaire.

a) Le Comité de TErre-Sainte ou le sort des Catholiques au Proche-Orient.

La signature de la Convention des Détroits (1) (13 juillet 1841) conclue entre les cinq grandes puissances (Angleterre, France, Prusse, Autriche Russie), et la Turquie met provisoirement un terme à la crise d'Orient mais ne résoud pas le sort des populations catholiques de Syrie. Rendue au Sultan, comme l'Arabie et la Crète, la Syrie pose la question du statut qu'il faut donner à ces populations. Ne comptant pour améliorer la situation des Catholiques au Proche-Orient, que sur une entente négociée entre METTERNICH, ministre des Affaires étrangères autrichien et lui, GUIZOT, président du conseil et ministre des Affaires étrangères, redoute les ingérences de groupements catholiques à visées politiques, comme il s'en créé sur le modèle du comité de Terre-Sainte.

Dès lors, en quoi consiste l'action d'OZANAM en ce domaine?

b) OZANAM met en garde les dirigeants de la propagation de la foi contre le zèle indiscret de tels groupements légitimistes :

Le 1er Janvier 1842, Frédéric OZANAM ne cache pas à Dominique MEYNIS son inquiétude vis à vis des Comités de Terre-Sainte.

"A Dominique MEYNIS *Paris le 1er Janvier 1842*

Mon Cher Ami,

..... Quant à la circulaire du Comité de Terre-Sainte, il est douteux qu'il y en ait une; on n'a qu'un manifeste publié dans les journaux et que

1) La convention de Londres le 13 juillet 1841, stipule : "Le passage des détroits du Bosphore et des Dardanelles doit toujours être fermé aux bâtiments de guerre étrangers, tant que la Porte se trouve en paix." (Histoire des Relations Internationales Pierre Rouvin. Le XIXème siècle T.I p.125)

je pourrai peut-être vous procurer; mais on pense que l'oeuvre est dominée par un esprit politique et dirigée par des hommes de compromis...(1) "

A.F;OZANAM (Lettres T.II p.243-244)

Dans la même lettre Frédéric OZANAM confirme au Secrétaire de la Propagation de la foi qu'il a remis à Messieurs de MONTALEMBERT et de SAINT-CHERON les médailles (2) de la Propagation de la foi pour les remercier de leur intervention en faveur de O'LOMBELL. A SAINT-CHERON, une nouvelle démarche auprès de GUIZOT lui a été demandée de la part de l'Oeuvre sur l'affaire du Comité de Terre-Sainte.

Le 26 Janvier 1842, OZANAM transmet à MEYNIS les premiers résultats de son enquête sur les Comités de Terre-Sainte.

"A Dominique MEYNIS, Paris le 26 janvier 1842

Mon cher Ami,

Selon les désirs du Conseil je me suis rendu chez m.de SAINT-CHERON, et je n'ai pu le trouver qu'aujourd'hui. Il me charge de vous exprimer combien il est ému du témoignage d'estime qu'il a reçu du Conseil et de la confiance qu'on veut bien lui accorder encore. La communication désirée sera faite cette semaine à M.le Ministre des Affaires étrangères, avant la fin de la semaine. Au reste, M.le Ministre parait en général comprendre parfaitement les intentions de l'Oeuvre et ne la confondra en aucune manière avec les partis politiques(...)

Après d'inutiles recherches, je crois être sur la voie pour le Comité de Terre-Sainte (3). J'ai l'adresse de son agent principal et l'espérance de me procurer toutes les publications. Si je réussis, elles ne tarderont pas à vous parvenir. Je crains seulement d'être éventé."

A.F. OZANAM (Lettres T.II p.257-258)

Le 9 Février 1842, Frédéric OZANAM fait part à **MEYNIS** de la réponse du Minsitère des Affaires étrangères à la démarche de SAINT CHERON relativement à l'oeuvre du Comité de Terre-Sainte. Ecoutons-le :

"Mon cher Ami Paris le 9 février 1842

(Lettres Tome II p.264-265)

Par suite des communications dont le Conseil m'avait chargé pOUR M.de SAINT-CHERON, il a vu le Ministre des Affaires étrangères et il

1) "Le comité de Terre-Sainte a peut-être une parenté avec l'oeuvre du Mont-Liban, à la tête de laquelle nous retrouvons Ferdinand de BERTIER de SAUVIGNY", remarque Jeanne CARON au bas de la page 243.

2)Pour le vingtième anniversaire de sa fondation, la Propagation de la foi a frappé une médaille commémorative.

3)la question d'un éventuel soutien accordé par le conseil central de Paris au comité de Terre-Sainte inquiète le conseil central de LYON. Le 22 juin 1842,on note dans le registre des lettres reçues par le conseil central de Lyon:"CHOISELAT à MEYNIS-Lyon ayant demandé de s'abstenir d'aider le Comité de Terre-Sainte et ayant demandé à Paris quelle était sa position,CHOISELAT répond que PARIS ne s'est pas prononcé"(Archives Propagation de la foi).

est venu ces jours derniers me rapporter sa réponse : Elle est consignée dans la note (2) que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse, et dont l'exactitude pourra éclairer les délibérations du Conseil. "Il est bien consolant de voir se perpétuer ainsi, malgré les hommes et les circonstances, le role chrétien de notre Patrie.

Adieu mon cher Ami, n'ayant d'ailleurs aucune nouvelle à vous donner, j'attends avec impatience d'en recevoir des vôtres, et je vous prie de vouloir bien présenter à ces Messieurs, l'assurance de mon respectueux dévouement."

Priez pour moi.

A.F. OZANAM

Pour la première fois depuis qu'il coopère à la rédaction des ANNALES 'Août 1838), Frédéric OZANAM ne rédige pas le compte-rendu annuel de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi pour l'année 1841.

Cette décision a été prise par le comité de rédaction qui siège à LYON. Après avoir pris note de cette décision, OZANAM répond à Dominique MEYNIS en des termes qui résument toute sa devise à l'égard de la composition des ANNALES : faire de ce périodique une revue de qualité au niveau du style et de l'information donnée (3).

"Mon cher Ami *Paris le 18 Mai 1842*

(lettres Tome II p.289)

Votre lettre reçue il y a peu de jours m'a beaucoup touché. Il est impossible d'être plus aimable et plus fraternel. Vous avez très bien fait de confier cette année-ci, la rédaction du compte-rendu à une autre plume pour varier un peu, et d'ailleurs ce travail est excellent."

Ainsi en cette année 1842, Frédéric OZANAM sert davantage la Propagation de la foi par ses relations que par sa culture. Après l'affaire du Comité de Terre-Sainte, il se voit confier une mission délicate.

2) L'offrande des médailles de la Propagation de la foi ou la nécessité de placer l'Oeuvre sous la protection, au moins officieuse du gouvernement français. (Juin1842- Janvier 1843)

a) Une médaille souvenir.

Pour le vingtième anniversaire de la maison de l'Oeuvre de la Propagation de la foi (1822-1842), le Conseil central de LYON décide à la fin de 1841, de faire frapper une médaille commémorative. Lors de la séance du 14 décembre 1841, les membres du Conseil sont informés des résultats de la nouvelle entreprise d'OZANAM. Voici le compte-rendu de la séance du 14 décembre 1841.

2) Il s'agit de la suite de la démarche faite par SAINT-CHERON auprès de GUIZOT, à la demande d'OZANAM, dans l'intérêt de l'Oeuvre de la Propagation de la foi.(Cf.lettre du 26 janvier 1842 à MEYNIS.

Jeanne CARON observe au bas de la page 264 du Tome II des lettres que le texte de la "note" annoncée par OZANAM n'a pas été retrouvé, mais il est possible d'en reconstituer la teneur : il faut empêcher GUIZOT de confondre les "Comités de Terre Sainte" dont les visées politiques l'inquiètent, avec la Propagation de la foi (Cf.Régistre de la correspondance reçue au Conseil central de Lyon, 12 février 1842).

3) CF. (deuxième partie)

Elle s'ouvre par les prière d'usage; sont présents MM.de JESSE, président,DARTIGUES, DESGEORGES, TERRET,BONNET, SANDIER. Le conseil prend lecture de la lettre suivante : PARIS le 11 décembre 1841 : OZANAM rend compte de ses premières démarches (1) pour la mission dont il a été chargé et pense qu'il conviendrait de lui envoyer une lettre pour la Reine(2) qui sera priée de remettre au Roi les médailles de la Propagation. On enverra la lettre demandée." (3)

(Archives de la Propagation de la foi de LYON, procès verbaux du 3 janvier 1840 au 30 décembre 1842,page 117).

Après la lecture des délibérations du siège lyonnais de la Propagation de la foi, une question se pose :
"Qu'attend l'Oeuvre de la part de LOUIS-PHILIPPE et du chef du gouvernement François GUIZOT ?

b)La délicate mission d'OZANAM auprès du Roi et de son Ministre.

La prudence d'OZANAM et de ses amis s'explique par la situation juridique de la Propagation de la foi. La loi de février 1834 qui renforce l'article 291 du code pénal, interdit les association. En fait, les associations religieuses subsistent par un accord tacite. Elles sont autorisées à condition de ne pas gêner le régime en place. La Propagation de la foi s'est toujours refusée à solliciter à titre exceptionnel une autorisation légale. La démarche demandée à OZANAM vise à obtenir pour l"Oeuvre, la garantie de la protection du Roi sans qu'il y ait pour autant une reconnaissance officielle.

La Propagation de la foi ne demande pas au gouvernement de LOUIS-PHILIPPE une existence juridique, mais une protection, au moins officieuse de l'Oeuvre.

Dans la lettre qu'il adresse à Dominique MEYNIS, le 21 Mai 1842, OZANAM confirme qu'il a bien reçu, hier 20 Mai, les médailles de la Propagation de la foi, ainsi que la lettre qu'il avait demandée (Cf.séance du 14 décembre 1841,Annexe I, page III).

Dans la lettre du 8 juin, le secrétaire de la Propagation de la foi apprend que Frédéric OZANAM, conseillé par MONTALEMBERT, a juste commencé les démarches pour obenir une audience du Roi en faveur de l'Oeuvre. Quinze jours plus tard (le 22 juin), la première démarche est sans résultat. Ecoutons-le :

A Dominique MEYNIS *Paris le 22 Juin 1842*

Mon cher Ami

"je viens encore une fois vous entretenir de l'affaire dont on a bien voulu me charger et qui souffre bien des retards. Conformément aux avis de Monsieur le Comte de Montalembert, j'ai fait il y a quinze jours une première démarche, restée sans résultat. Dans d'autres circonstances il n'y

1) Conseillé par Charles de Montalembert, OZANAM a commencé les démarches pour obtenir une audience du Roi en faveur de la Propagation de la foi.
2) La Reine Marie-Amélie.
3) Frédéric OZANAM demande au Conseil de Lyon qu'une demande officielle de protection accompagne le présent.

aurait pas lieu d'en prendre de l'ombrage ? Mais ceux qui fréquentent la Cour assurent que depuis les actes des Archevèques de Toulouse(1) de Paris (2),de LYON(3), le Roi est mal disposé pour les affaires de l'Eglise. On citait naguère chez M.SAUZET(4),deux écclésiastiques éminents, proposés par M.le Ministre des Cultes (5) pour les évéchés, et refusés par S.M.,uniquement à cause de leur talent et de leur énergie (6).En ces conjonctures, il se pourrait que la mesure adoptée par le Conseil de l'Oeuvre, ne produisit pas tout le bien désirable. L'Association n'ayant pas un caractère légal, on pourrait trouver irrégulier que le présent (7) passât par ses mains, au lieu de suivre la voie ordinaire de l'Internonciature apostolique. Cependant, il y a un avantage incontestable à intéresser personnellement le Roi dans l'Oeuvre de France et à prévenir ainsi les vexations ultérieurement possibles".

OZANAM poursuit son exposé en suggérant au Conseil de LYON d'attendre d'une part que les élections législatives soient passées, pour poursuivre les demandes en vue d'obtenir une audience royale. D'autre part, toujours selon l'avis de son ami Montalembert, il serait préférable d'agir à l'avenir en collaboration avec GUIZOT.

"C'est donc peut-être une raison,non pas de renoncer, mais d'attendre. Tel est du moins l'avis de M.de Montalembert que j'ai vu hier encore; il croit qu'il faudrait laisser faire les élections (8) et un peu après s'adresser à M.le Ministre des Affaires étrangères qui, s'étant plus d'une fois prêté aux bons désirs du Conseil, voudrait probablement bien demander pour moi l'audience, et se charger de prévenir favorablement S.M.; M.GUIZOT serait probablement flatté de cette confiance et se trouverait ainsi d'autant plus engagé pour l'avenir. Veuillez soumettre au Conseil cette proposition et me faire savoir si elle est agréée?(9)Quelle que soit sa décision, veuillez lui renouveler l'assurance de mon exactitude et de mon dévouement."

Lettres T.II p.308 - 309

1)Mgr.D'ASTROS. Son mandement de carême de 1842 vise directement le professeur Gatien-ARNOULT de la faculté de Lettres de Toulouse (Cf.depuis le 6 mars la polémique entre l'Univers et le Journal des débats.

2) Mgr.AFFRE. Le 30 avril,en réception officielle aux Tuileries, il a mécontenté le Roi en soulevant la question du repos hebdomadaire et du monopole de l'enseignement.

3)Mgr.de BONALD. Nous n'avons pas trouvé à quel fait précis il fait allusion ici.

4) Paul SAUZET (1800-1876) fut président de la Chambre des députés de 1839 à 1848. D'origine lyonnaise, avocat, député de 1839, il avait été Ministre de la Justice dans le cabinet THIERS de 1836 à 1837,OZANAM avait fait entre autre une démarche auprès de lui pour obtenir la chaire de Droit commercial de LYON en 1837.

5) MARTIN du NORD.

6) Le Chanoine DONEY (Besançon) et l'Abbé de SALINIS (alors à JUILLY) viennent d'être écartés par le Roi lui-même, à cause de leur ancienne sympathie pour LAMENNAIS. (Cf : lettre de l'internonce GARIBALDI à Mgr.MATHIEU, 12 juillet 1842, citée par Paul POUPARD dans Correspondance inédite entre Mgr.Antonio GARIBALDI internonce et Mgr.Césaire MATHIEU archevêque de BESANÇON, PARIS, de BOCCARD, I96I p.358.)

7)L'une des médailles commémoratives du vingtième anniversaire.

8) La chambre des députés ayant été dissoute en Juin 1842, les élections concitaires sont prévues pour le 9 juillet.

9) La lettre d'OZANAM est communiquée au Conseil de LYON au cours de sa séance du 1er Juillet On décide de laisser OZANAM libre d'agir selon son jugement, tout en lui demandant de donner préalablement avis de ses démarches.(Procès-verbaux du Conseil central du Lyonnais Tome II 1840-1842. Archives de la Propagation de la foi de LYON.

La malchance poursuit OZANAM. Le 13 juillet 1842 le Duc d'Orléans fils aîné de Louis Philippe, perd la vie dans un accident de calèche.Cette mort retarde la demande d'audience qu'il se proposait d'adresser au Roi. Dans la lettre qu'il envoie à MEYNIS le 26 juillet(1)Frédéric OZANAM annonce qu'il sera de passage à LYON milieu d'Août, pour la fête de l'Assomption. Il y restera six semaines(2).Le 9 Août 1842, OZANAM rend compte au président de la Propagation de la foi,Antoine de JESSE, de ses démarches pour obtenir une audience du Roi. Conseillé par ses amis, Louis de CARNE(3), Charles de Montalembert et l'Abbé GUILLON aumônier de la maison de la Reine, OZANAM conclue à la nécessité d'agir avec prudence.Compte-tenu des circonstances politiques, il est plus sage d'attendre.

Pour OZANAM, étant donné la position délicate (4) de l'Oeuvre de la Propagation de la foi en tant qu'association religieuse non reconnue par l'Etat, il propose au Conseil de la Propagation de la foi, par l'intermédiaire de son Président, de JESSE, de s'adresser plutôt à la Reine Marie-Amélie, qu'à Louis-Philippe.

Frédéric achève sa lettre en disant :" *Ce moyen(5) doit être soumis à la prudence du Conseil et il sera mieux de s'entendre avec lui de vive voix, que par une correspondance où l'on ne peut pas tout dire. Tels sont, Monsieur le Président, les avis qui m'ont été donnés, ils m'ont paru assez considérables pour m'y arrêter provisoirement. Je pars bientôt pour Lyon, je serai à la délibération du vendredi I9 Août. Si le Conseil veut bien m'entendre, j'aurai l'honneur de lui développer les indications sommaires auxquelles je dois me réduire ici. Mes devoirs(6) me rappellent à Paris du 15 septembre au 1er Octobre, cette absence que je ne me serai pas permise s'il eut été possible d'agir maintenant pour les intérêts de l'Oeuvre, ne retardera pas la conduite de l'affaire, et me donnera au contraire, l'heureuse occasion de m'éclairer de vos pensées et de me pénétrer de vos désirs.*

Je suis avec respect, Monsieur le Président,
Votre très humble et dévoué serviteur

A.F.OZANAM

Veuillez présenter à Messieurs les Membres du Conseil l'expression de mon respectueux attachement."

(extrait de la lettre du 9 Août I842 p.348-349, tome II)

Le 19 Août I842,Frédéric, en tant que membre et collaborateur actif de l'Oeuvre de la Propagation de la foi, assiste à la séance du Conseil central de Lyon. Là, il apprend d'abord que le Conseil, lors de la délibération du 22 juillet a chargé OZANAM absent, de préparer un petit historique sur la fondation de l'Oeuvre. Ce récit paraitra dans le compte-rendu des ANNALES de I843 (CF.Séance du 22 juillet I842.Annexe I page V)

1)Lettre du 26 Juillet I842 p.328 (Tome II)

2)Le 31 Mai I842 Amélie OZANAM, épouse de Frédéric, fait une fausse-couche.Après un mois de convalescence dans un pavillon parisien appartenant au Père BAILLY, Amélie se rend, fin juillet dans sa famille à Oullins, près de LYON.Frédéric la rejoint le 13 Août.

3) Le Comte Louis-Joseph de CARNE-MARCEIN(I804-I876), député de I839 à I848 était un ami de Montalembert et d'OZANAM et un publiciste très apprécié dans les milieux catholiques et libéraux.

4) Cf.page 16

5) La démarche auprès de la Reine.

6) Il s'agit de ses obligations à la Sorbonne.

Ecoutons maintenant la suite de cette séance.

Mr.OZANAM expose ensuite les motifs qui l'ont empêché de s'acquitter de la mission dont il avait été chargé à PARIS. Le Roi n' pas de réception privée : pour être admis, il fallait demander une audience publique et alors il pouvait en résulter plusieursinconvénients(1) .Les personnes qu'il a consultées ne commettent pas de démarche publique. Il demande au Conseil l'autorisation de procéder d'une autre manière et de s'adresser à la Reine, pour qu'elle ait la bonté de présenter elle-même les médailles au Roi. La Reine y mettra tout le zèle et la prudence nécessaires, on parviendra ainsi au but que l'on se propose, en évitant tout inconvénient. Le Conseil approuve cette idée et s'y arrête. On commandera un écrin à PARIS, que l'on offrira à la Reine, avec une médaille en argent et une médaille en bronze. Mr.OZANAM offrira aussi une médaille en bronze à Mr.de CARNE et à Mr.MARQUEL, Chanoine de St-DENIS, qui lui ont prêté le secours de leurs conseils.

Séance du 19 Août 1842) Archives de la Propagation de la foi
Procès-verbaux Tome II 1840-1842 p.182

En attendant d'obtenir une audience auprès de la Reine, Frédéric OZANAM entame des démarches parallèles (auprès du Ministre des Affaires étrangères), en vue de se voir accorder pour l'Oeuvre la franchise postale pour les ANNALES dans les Eglises d'Orient, conformément aux désirs du Conseil de la Propagation de la foi de LYON. Par la correspondance du 10 Octobre 1842, Dominique MEYNIS est informé pour OZANAM que CINTRAT sous-directeur à la direction politique des Affaires étrangères (Cf.Almanach Royal de 1842) se charge de remettre et de recommander lui-même cette démarche au Ministre GUIZOT dont on a déjà vu les dispositions favorables à l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Mais CINTRAT sollicite de la part du Conseil de l'oeuvre que le président rédige une pétition signée indiquant "le nombre, le poids et la destination des paquets". Sans quoi la recommandation ne peut être valable.

Le 30 Novembre 1842, Frédéric OZANAM annonce au secrétaire de la Propagation de la foi, la réussite de l'affaire de la franchise postale et le bon état des démarches pour l'audience de la Reine Marie-Amélie. A ce propos, OZANAM a rencontré Madame la Marquise de DOLOMIEU (2). Il espère que par son intermédiaire "l'audience la plus favorable sera possible. J'attends sa réponse".
(lettre du 30 NOVEMBRE 1842 p.399 t.II) à Dominique MEYNIS

Le 31 janvier 1843 OZANAM est heureux de présenter dans sa correspondance régulière avec MEYNIS, l'audience que vient de lui accorder l'épouse de Louis-Philippe, et au cours de laquelle il lui a présenté l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Conseillé par Louis de CARNE, il a jugé préférable de ne pas s'adresser directement au Roi. La Cour est bien disposée pour l'Oeuvre. Il prépare le compte-rendu annuel qui lui a été demandé.

1) OZANAM revient sur le problème délicat de l'existence officieuse de la Propagation de la foi.
2) Dame d'honneur de la Reine Marie-Amélie.

" A Dominique MEYNIS, *Paris le 31 janvier 1843*

Monsieur le Président,

Je viens d'avoir l'honneur d'être reçu par la Reine et de lui remettre la lettre et les médailles dont le Conseil m'avait chargé. Sa Majesté a reçu avec beaucoup d'affabilité cet hommage et m'a témoigné son attachement à l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Elle en connait les bienfaits, elle en lit les Annales, elle est profondément touchée, m'a-t-elle dit, du récit de ces souffrances, de ces travaux et de ces périls par lesquels les pauvres missionnaires vont chercher leur salut éternel, tandis que nous ne songeons qu'à faire le nôtre le plus commodément possible. Comme je lui exposais que le Conseil regrettait de n'avoir pu mettre une médaille d'or dans son écrin "Il vaut mieux m'a-t-elle répondu, qu'il garde un peu d'or de plus pour les missions". Elle m'a questionné avec un vif intérêt sur les moyens et l'organisationde l'oeuvre, et m'a demandé quelles espérances pouvaient donner à la Religion, l'ouverture des ports de la Chine (1). Enfin, après s'être informé du but de notre démarche auprès du Roi, elle m'a offert de présenter elle-même à Sa Majesté l'écrin et la lettre du Conseil. J'ai cru qu'il fallait accepter cette offre avec reconnaissance, et comme j'avais pris ces objets sur moi, selon l'avis de M. de CARNE, la Reine a bien voulu s'en charger à l'instant, m'assurant d'ailleurs que l'offrande serait agréée et que la bienveillante sollicitude du Roi était acquise à l'Oeuvre, comme à tout ce qui intéressait les missions catholiques.

Ainsi, j'ai essayé de m'acquitter de l'honorable commission que vous aviez bien voulu me confier. Je regrette les retards qui étaient inévitables. Il aurait peut-être été plus flatteur d'arriver au Roi sans détour et sans intermédiaire. Mais pour le bien de la chose, rien ne pouvait être plus heureux que l'entremise de la Reine, toujours empressée, comme on le sait, à servir les affaires de la religion auprès du Prince et toujours assurée d'un accueil favorable. Sa démarche n'aura pas moins de succès, elle aura moins d'éclat et nous évitera les inconvénients d'une indiscrète publicité. D'ailleurs, le premier pas étant fait, si le Conseil a plus tard d'autres désirs à exprimer, il me sera toujours facile de les faire parvenir à S.M. la Reine par les bons offices de Mr. de CARNE et de Mme de DOLOMIEU. Je serais infiniment consolé si de nouvelles occasions se présentaient, de me rendre utile aux pieux desseins du Directeur de la Propagation de la foi.

Il me reste à répondre à une communication de Mr. le secrétaire qui me demande pour le 15 février un travail destiné au N° de Mai (2). Comptant que ce travail ne devait être livré à l'imprimeur que le 1er Mars au plutôt, je ne m'en étais pas encore occupé d'une manière active. Maintenant je puis promettre que la rédaction en sera finie le 22, il arrivera donc en temps utile, et pour les corrections, je m'en remets absolument à la sagesse du Conseil.

J'ai l'honneur d'être avec le respect et le plus profond dévouement pour l'oeuvre dont la divine providence a mis les destinées dans vos mains,

Monsieur le Président,

Votre très humble et obéissant serviteur, A. F. OZANAM"

(tome III des lettres d'OZANAM p. 414 415)

1) Par le traité de NANKIN qui met fin à la guerre de l'opium(29 Aout 1842)les Anglais ont effecti- obtenu que 5 ports chinois soient ouverts à leur commerce (CHANGHAI, ANOY, CANTON, FOU-TCHEOU, NING-PO) La France a entrepris des démarches pour obtenir de la Chine des conditions analogues (Cf. P. Renouvin Hist. des Relations internationales au XIX° siècle, tome I p.226)

2) Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1842, publié des Annales en mars 1843, tome XV p.169 à 179.

Comme promis, le comité de rédaction(1) des Annales, siégeant au 6 rue Pérat à LYON, reçoit le 22 février 1843, l'article de Frédéric OZANAM, pour le compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi de l'année 1842.(Cf. Annales de la Propagation de la foi de 1843,tome XV, p.169-179).L'article retrace l'histoire des missions catholiques depuis le XVI° siècle jusqu'à la fondation de l'Oeuvre de la Propagation de la foi, le 3 mars 1822 par Pauline JARICOT (2).

En 1844 Frédéric OZANAM retrouve au sein de l'Oeuvre, sa fonction première de coopérateur à la rédaction des Annales. En dehors du compte-rendu (3) annuel qui sort dans le numéro de mai, il rédige un article de "taille" sur la mission aux Iles NICOBAR (4) (archipel indien situé au Nord du golfe du Bengale).En ce qui concerne ses activités professionnelles, OZANAM doit, durant quelques mois, mener un rude combat pour obtenir la succession immédiate à la chaire de Claude FAURIEL, décédé le 15 juillet 1844. Le combat est d'autant plus difficile qu'il se déroule au plus fort des troubles nés dans l'Université, à l'occasion de la querelle du Monopole. Encore faut-il ajouter à cette difficulté, l'ombrage que des rivaux prennent de la candidature posée par le recteur SOULACROIX, son beau-Père, à la direction d'une division au ministère de l'Instruction publique. Enfin, le 23 novembre, Frédéric est nommé définitivement professeur de littérature étrangère, succédant ainsi à son maitre, après les présentations unanimes de la Faculté et du Conseil académique. L'année 1844 s'achève par deux heureux évènements.

Premièrement OZANAM voit l'avenir de sa carrière assuré.

Ensuite, Amélie, son épouse, attend de nouveau un enfant, une petite Marie nait le 24 juillet 1845.

1) Cf. Mémoire page 8 II partie

2) Le débat demeure sur le rôle exact, dans la genèse de l'Oeuvre de Pauline-Marie JARICOT et des Messieurs de la Congrégation de Lyon. A ce sujet, se rapporter d'une part à l'article de J.C. BAUMONT : Une Association de Laïques Catholiques : la congrégation de Lyon, in Mélanges LATREILLE Lyon 1972,p.511 à 552; et surtout la première mise au point récente sur le sujet, par G.NAIDENOFF Pauline JARICOT, éditions Paulines 1986 109 pages. Cet ouvrage est l'abrégé avant-coureur d'une biographie actuellement en préparation.

3) Cf. Compte-rendu de 1843, Annales tome XVI p.177 - 198

4) Annales, tome XVI mars 1844, p.117 -118
Cf. IIème Partie du mémoire, chapitre II.

G - Frédéric OZANAM, le représentant appointé à Paris du Conseil Central Lyonnais de l'Oeuvre de la Propagation de la foi : (1844-1849)

Au moins jusqu'à son départ pour Rome, Frédric OZANAM poursuit sans répit son service actif comme délégué à Paris, du Conseil Central de la Propagation de la foi de Lyon. Par contre, ses talents de rédacteur sont moins mis à contribution au cours de cette période, pour ne pas dire presque plus. Il ne rédige que deux articles pour les Annales ; le compte-rendu de 1844, paru en Mai 1845 (1) et la notice sur la mission du Japon, qu'il envoie au comité de rédaction le 18 mars 1845. Ce document n'est publié que quatre ans plus tard, en juillet 1849 (2).

I - Les espoirs d'OZANAM pour le rétablissement de l'Oeuvre de la Propagation de la foi en Espagne: (juillet 1845- novembre 1845)

a) Rappel de la situation politique espagnole :

Nous avons vu dans le B du chapitre II concernant l'affaire O'LOMBELL, que par décret royal du 18 avril 1841, l'Oeuvre de la Propagation de la foi en Ibérique était interdite sous peine d'emprisonnement (Cf.p.8) Quatre ans après les évènements, Frédéric OZANAM relate à MEYNIS, dans sa lettre du 12 juillet 1845, le séjour à Paris de l'Abbé BALMES.

L'Abbé Jaime BALMES (1810-1848) prêtre catalan, est déjà connu par des publications religieuses et politiques lorsqu'il fonde à Madrid un hebdomadaire, El pensamiento de la nacion (1844), et un quotidien, El conciliador (1845). Partisan d'une réconciliation entre les deux camps rivaux (les CRISTINOS, du nom de Marie-Christine, régente, qui réclame le pouvoir au nom de sa fille ISABELLE) et les CARLISTES, (partisans de Don CARLOS frère du roi défunt Ferdinand en 1833).Cf. p.4;du Mémoire) Pour cela, il préconise un mariage entre la jeune Reine ISABELLE et son cousin, le Comte de MONTEMOLIN, fils ainé de Don Carlos. Au début de Mai 1845, BALMES est de séjour à Paris, pour y travailler à la FILOSOFIA fondamental, et sans doute pour prendre aussi contact avec des réfugiés carlistes, et négocier avec eux.
(Cf. A.de BLANCHE-RAFFIN, Jacques BALMES, Paris 1849; et (I.CASANOVAS, BALMES, BARCELONE, 1932, 3 vol.) cité par Jeanne CARON, lettres T.III p.99 -)

b)L'Abbé BALMES, l'homme providentiel pour le rétablissement de l'Oeuvre de la Propagation de la foi en ESPAGNE.

Frédéric OZANAM apprenant que ce prêtre espagnol est à PARIS, décide de lui rendre visite "..j'ai eu l'occasion de le voir, d'admirer son talent, son zèle et sa sagesse " écrit-il à MEYNIS (lettre du 12 juillet 1845) (lettres tome III p.99) "Je l'ai beaucoup engagé, poursuit-il à compléter son voyage de France en passant par LYON", mais il ne parait pas décidé à changer son itinéraire.

Si donc le Conseil jugeait convenable de lier des relations avec lui, je m'en chargerais volontiers. Le mérite de M.BALMES lui a fait beaucoup d'amis, même dans les rangs les plus élevés de la société espagnole. Ses opinions qui avaient été pour le mariage d'ISABELLE et du fils de Don CARLOS, lui avaient concilié la bienveillance des personnes

1)Compte-rendu de 1844 in Annales, T.XVII mai 1845 pages 161 à 167
2) Notice sur la mission du Japon, in Annales T.XXI juillet 1849 pages 217 à 235.

les plus sages des deux parties. Peut-être en se servant de lui, en profitant d'un moment où les affaires religieuses du Royaume catholique (1) semblent à peu près arrangées, on assurerait à l'Oeuvre des protections puissantes, une propagation rapide, on la rendrait inattaquable, car nous vivons dans un siècle qui n'est pas brave et qui n'attaque guère ce qu'il croit fort.

(extrait de la lettre du 12 juillet 1845 envoyée à MEYNIS, tome III p.99-100 2ème paragraphe).

c) Les démarches progressives et fructueuses d'OZANAM auprès de Jacques BALMES.

Après avoir reçu l'autorisation officielle du Conseil central de Lyon (Cf. lettre du 23 juillet 1845 de MEYNIS à OZANAM archives LAPORTE) Frédéric OZANAM entreprend ses premières démarches pour rencontrer l'Abbé BALMES. Aussitôt il en fait part à son correspondant et ami, Dominique MEYNIS dans la lettre du 5 Août 1845. *"J'ai cherché à savoir de quel côté il était allé et j'ai fini par trouver à Saint-Roch un prêtre espagnol(2), intimement lié avec lui, qui m'a appris son retour. M. BALMES, après une course en Belgique , est arrivé depuis deux jours et se propose de passer ici au moins un mois. Il m'a été impossible de le voir aujourd'hui, mais j'aurai le loisir de lui communiquer les propositions du Conseil (3). J'ai cependant voulu vous rendre compte de mes premières démarches, de crainte de paraître négliger une affaire qui me tient au contraire, fort à coeur, puisque j'y vois l'espérance de rattacher un grand pays comme l'Espagne à l'Oeuvre catholique de la Propagation de la foi."*

(Extrait de la lettre du 5 Août 1845, lettres, tome III, p.115, 2ème paragraphe.)

Dans la lettre du 25 Août 1845, OZANAM résume l'entretien qu'il a eu avec BALMES au sujet des perspectives de rétablissement de l'Oeuvre de la Propagation de la foi en Espagne. *"J'ai enfin vu M. l'Abbé BALMES et il m'a fait l'honneur de m'accorder un long entretien. Les communications du Conseil l'ont beaucoup touché (...)Il est très pénétré de l'avantage d'une oeuvre universelle comme la nôtre et croit que si l'Espagne y entre une fois, elle y portera bientôt un zèle égal aux nations les plus généreuses.*

Les persécussions que nos correspondants (O'LOMBELL à CADIX et XIMENA à MADRID) ont éprouvées, lui sont connues (...) Pour lui, il s'estimerait heureux d'y travailler, et sans vouloir entendre parler des offres d'indemnité que j'étais chargé de lui faire, il est disposé, à moins que ses affaires ne l'en empêchent absolument, à visiter LYON, afin de recevoir les instructions du Conseil et de lui présenter ses services (...) En attendant je lui ai lu la notice que vous m'aviez adressée et que je n'ai pas eu besoin de lui remettre (4). Mais je lui ai prêté les derniers cahiers des

1) OZANAM fait allusion à l'Espagne et non à la France.

2) L'Abbé Joseph LLORD, né en 1807 à REUS, en Catalogne, se trouve exilé en France depuis 1840 et est attaché à la paroisse St-Roch, à Paris, comme prêtre choriste, fonction qu'il occupe jusqu'en 1852. Il habite 8, rue Neuve Saint-Roch et a retenu un logement pour son compatriote BALMES au 10 de la même rue. (Archives historiques du diocèse de Paris et I. CASANOVAS, BALMES, T. I p.254 et T. III p.192, cité par J.CARON p.115 T.IV des lettres).

3) Dans la lettre du 23 juillet, MZYNIS insiste pour que l'Abbé BALMES vienne à LYON, au besoin aux frais du Conseil qui aurait voulu le nommer correspondant de la Propagation de la foi en Espagne.

4) Il s'agit d'une "note" retraçant l'histoire de l'Oeuvre en Espagne, les difficultés où elle se trouve et les perspectives qu'on peut envisager dans la situation éactuelle.(Arch. Prop.foi de Lyon, copie lettre 1845/2 p.69-70). Ce document était joint à la lettre de MEYNIS à Frédéric OZANAM du 23 juillet avec instruction de le lire à BALMES, sans lui remettre (J.CARON Remarque p.121)-

ANNALES, particulièrement celui de Mai (1) qu'il a pris avec curiosité. Il connait le prêtre qui publie la traduction des ANNALES à Sarragosse (2) et le considère comme un écclésiastique capable et zélé. J'aurai lieu de le revoir avant son départ et je m'efforcerai de l'entretenir dans ses favorables dispositions. Voilà mon cher Ami, les renseignements que je suis heureux de communiquer au Conseil.
(lettre du 25 Août 1845 à MEYNIS T.III p.121-122)

Le 12 Novembre 1845, MEYNIS apprend à OZANAM que BALMES est rentré précipitemment en Espagne, quittant brusquement PARIS, sans avoir pu passer par LYON, mais Frédéric a pu obtenir l'adresse du prêtre espagnol, grâce à un confrère qui l'a remplacé dans la demeure parisienne. Il réside désormais au 34 Carrer d'Escudellers à BARCELONE "Quoi qu'il ne réside pas dans la capitale conclut OZANAM; cependant la centralisation étant infiniment moins forte en Espagne, il peut, sans sortir de la Catalogne, rendre à l'Oeuvre les plus grands services ". (lettre du 12 Novembre 1845 à MEYNIS Tome III, p.146).

2 - OZANAM témoin d'une nouvelle brèche dans l'unité missionnaire : L'Oeuvre de la Sainte-Enfance.

a) Présentation de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance.

Après l'Oeuvre du Catholicisme en Europe et les comités de Terre-Sainte, l'unité missionnaire de cette première moitié du XIX° siècle affronte une nouvelle épreuve. L'Oeuvre de la Sainte-Enfance, fondée en 1843 par Mgr. de FORBIN-JANSON (1785-1844) pour le rachat des enfants païens, traduit l'élan de l'idée missionnaire,mais ouvre une première fissure dans cette unité.

b) Quelle est la tâche précise de Frédéric OZANAM dans cette affaire ? (Novembre 1845 à février 1846)

Ecoutons les prescriptions que donne le secrétaire du Conseil central de Lyon à son ami OZANAM :

" Il s'agit de remettre au bureau de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance une somme de mille francs contre un reçu du trésorier de ladite oeuvre, stipulé au nom de M. OSCULATI. C'est un italien qui nous fait tenir ces mille francs, en désignant leur destination. Comme d'une part le Conseil veut consciencieusement remplir l'intention du donateur, et que de l'autre il continue à désapprouver une institution qu'il regarde toujours comme un véritable démembrement de l'Oeuvre de la Propagation de la foi, il ne veut pas entretenir de rapports directs qui seraient pris pour une marque d'assentiment. Mais nous vous serions de bien vouloir nous adresser par la poste, tous les avis, circulaires ou brochures que pourra publier l'Oeuvre de la Sainte-Enfance. Nous avons le premier manifeste de Mgr. de CALCEDOINE dans lequel il annonce qu'il a succédé à Mgr. de JANSON comme président."

1) Compte-rendu de 1844 in ANNALES T.XVII p. 161-167 article OZANAM
2) J. CARON précise qu'il s'agit (p.122) d'une erreur de la copie. Il faut lire Taragosse et non Sarragosse, car le prêtre dont il est question y est.

MEYNIS ne le dit pas explicitement dans cette lettre, mais il compte sur la discrétion de Frédéric.
(lettre de MEYNIS à OZANAM,11 novembre 1845, archives LAPORTE cité par Jeanne CARON p.146 T.III des lettres.)

Le 19 Novembre 1845, Frédéric OZANAM répond à son correspondant du Conseil du Midi(1) pour lui annoncer qu'il a le reçu en question; qu'il s'est bien gardé "de n'en dire qui put faire paraitre l'Oeuvre de la Propagation de la foi dans cette affaire". Mais il lui a été demandé de la part de l'agent de la Société de la Sainte-Enfance, le diocèse d'origine de Mgr. OSCULATI. - OZANAM espère que le Conseil de LYON lui fournira les renseignements nécessaires. De son côté, il promet d'envoyer à MEYNIS et aux autres membres, le premier numéro des ANNALES (2) de la Sainte-Enfance qui sera publié le mois prochain. A la fin de sa lettre OZANAM ne cache pas à son ami, sa crainte d'une concurrence très sérieuse entre les Oeuvres de la Sainte-Enfance et de la Propagation de la foi. Cette brèche risque de mettre en cause l'avenir même de la Propagation de la foi. Malheureusement cette cicatrice n'est pas prête de se refermer.

Le 25 Février 1846, Frédéric OZANAM envoie à MEYNIS UN EXEMPLAIRE du N° 1 des ANNALES de la Sainte-Enfance. Ce premier numéro comporte 144 pages, dont une notice nécrologique sur Mgr.de FORBIN-JANSON (p. 4-21) (Cf. le numéro de février 1846).D'autre part OZANAM ne cache pas sa déception face à l'attitude du Conseil de PARIS qui dit-il "na pas montré dans cette circonstance toute la circonspection et toute la fermeté désirables" (1er paragraphe de la lettre du 25 février 1846, lettres T.III p.177).

Ce n'est pas la première fois qu'il est reproché au Conseil central du Nord (3). Déjà pour l'affaire de l'Oeuvre du "Catholicisme en Europe", le Conseil central de LYON a été en désaccord avec le siège parisien. (Cf Mémoire p.5).
Enfin, dans la même lettre OZANAM se réjouit de rendre service à l'Oeuvre de la Propagation de la foi, autrement que par des "missions délicates". Il s'occupe de la notice sur l'Eglise du JAPON que MEYNIS lui a demandé dans sa correspondance du 20 Janvier 1846. "A l'occasion d'une tentative d'implantation des Missions Etrangères aux iles LIEN-KEDU, le comité de rédaction des ANNALES a demandé à Frédéric OZANAM de lui envoyer un petit résumé historique qui servirait à rattacher le passé aux évènements que nous pourrons avoir à annoncer au sujet de la maison du JAPON".
(MEYNIS à Frédéric OZANAM, 20 janvier 1846, archives LAPORTE cité par Jeanne CARON p.177, lettres T.III).

OZANAM espère rendre ce travail dans une huitaine de jours.

3- Les bonnes dispositions de MARMIER pour favoriser l'implantation de la Propagation de la foi en Hongrie (Octobre-Novembre 1846)

a) Un choix délibéré.

A la recherche de nouvelles ressources, la Propagation

1) Autre appellation et nomination pour désigner le Conseil de la Propagation de la foide LYON.
2)Comme l'Oeuvre du Catholicisme en Europe, la Sainte-Enfance possède ses propres ANNALES.
3) Autre appellation pour désigner le Conseil Central de la Propagation de la foi à PARIS.

de la foi souhaite s'implanter en Hongrie. Afin d'y faire parvenir sûrement une documentation sur l'Oeuvre et d'entrer en relations avec l'épiscopat, et notamment l'archevèque Primat, le Conseil central de Lyon a pensé à s'adresser à "une personne que ses affaires ou tout autre motif engageraient à faire un voyage jusqu'en Hongrie". Ce messager pourrait être MARMIER, que Frédéric OZANAM a été chargé de pressentir. (lettre de MEYNIS à OZANAM, le 17 Octobre 1846, Archives LAPORTE, publié par Jeanne CARON p.216 tome III des lettres)-

Pour pressentir quelqu'un, il faut le connaitre, OZANAM connait-il MARMIER ?

Xavier MARMIER (1809-1892), ancien membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, bibliothécaire du Ministère de l'Instruction publique (1841 -1846), puis conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève (1846-1888) est surtout connu pour sa passion des voyages et l'abondate production littéraire qu'il en a tiré. Le 10 avril 1846, il a publié dans le Correspondant (tome XIV 1846 p.59-67), un article intitulé Souvenirs de voyage; GRAN, le prince primat, le clergé lyonnais.

b) OZANAM a rempli sa tâche : MARMIER est disposé à prêter ses services pour l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

" à Dominique MEYNIS *Paris le 11 novembre 1846*

Mon cher Ami

Ce n'est pas sans peine que j'ai pu voir M.MARMIER pour l'entretenir de l'affaire que le Conseil a bien voulu me confier. Enfin ce matin, j'ai trouvé mon homme, et je l'ai trouvé surtout parfaitement disposé à prêter ses services. Il croit à la possibilité d'établir l'Oeuvre en Hongrie, il croit qu'elle y aura de l'appui dans le clergé, des ressources dans la noblesse qui est riche, et peu d'obstacles dans le gouvernement qui ménage beaucoup les vieille libertés de ce pays. Il propose de s'adresser à l'archevèque primat (1) dont il connait les excellentes dispositions ou mieux encore, au secrétaire de ce prélat (2) jeune ecclésiastique plein de zèle et d'intelligence, que M.MARMIER connait très particulièrement et auquel il écrira si l'on veut, pour faire les premières ouvertures. Il demande en conséquence que le Conseil de Lyon veuille bien rédiger une note qu'il se chargera d'envoyer en l'accompagnant des plus vives instances. Je crois qu'on peut se fier entièrement à M.MARMIER : il fait profession ouverte de catholicisme et m'a montré en cette occasion beaucoup d'intérêt pour l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

(lettre du 11 novembre 1846, 1er paragraphe. Tome III des lettres d'AZANAM page 216)

Dans le 2ème paragraphe, Frédéric avertit MEYNIS qu'il assistera, en tant que membre de la Propagation de la foi de LYON, à la séance du mardi 17 Novembre. La famille OZANAM part pour la capitale rhodanienne rendre visite aux SOULACROIX (3) avant d'effectuer un troisième voyage

1) Joseph KUPACSY (1775-1847) archevèque de GRAN de 1839 à sa mort. (Cf. Le Correspondant T.XIV 1846 p.59)
2) Sans doute l'Abbé LIPOVNIZKY, que MARMIER a fréquenté à GRAN et qu'il mentionne longuement dans un article du Correspondant.
3) les beaux-parents d'OZANAM.

en ITALIE. Le 6 décembre 1846; ils embarquent pour GENES, Arrivés à Rome en Janvier 1847, le jeune ménage loue un appartement via FONTANELLA BORGHESE Dès le début de mars, Frédéric obtient une audience avec le nouveau Pape PIE IX. Il l'entretient des progrès de la Société de St-Vincent de Paul et de l'élan remarquable de l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

Les OZANAM rentrent à PARIS le 15 juillet 1847. Au cours de ces 6 mois d'absence OZANAM a interrompu sa correspondance avec le secrétaire du Conseil central de LYON. Cette rupture se poursuit jusqu'en 1849. La dernière lettre que nous possédons est datée du 22 Aout 1849 et est adressée à MEYNIS. Entre-temps, que s'est-il passé ?

Vraissemblablement, rien de particulier. OZANAM a de nombreuses occupations entre la préparation de ses cours de littérature comparée, sa famille et les articles qu'il rédige pour l'ERE NOUVELLE(1) à partir de mars 1848. Du 17 avril 1848, date de parution de son premier article, au 11 janvier 1849, il fait paraitre 65 articles.

4 - La DEMARCHE de Frédéric OZANAM auprès du Comte de FALLOUX (Août 1849).

a) Une affaire diplomatique religieuse :

Depuis 1845, Mgr.GUGLIELMO MASSAIA, capucin italien, vicaire apostolique du pays des GALLAS en ABYSSINIE méridionale, voit ses efforts d'évangélisation se heurter à l'hostilité du clergé copte local. Plaçant ses espoirs dans une aide extérieure, il écrit le 22 janvier 1849 au Conseil lyonnais de la Propagation de la foi, pour le prier "de faire des démarches auprès du gouvernement français, afin de l'engager à prendre possesion d'un point ou deux du littoral de la mer Rouge". Peu soucieux de se compromettre, le Conseil rédige une note sur cette affaire et invite Frédéric OZANAM à la faire parvenir au Ministre des Affaires Etrangères, par l'intermédiaire de FALLOUX (2) "comme un document qui vous est parvenu et qui procède d'une source dont vous êtes sûr.", mais en évitant de nommer l'Oeuvre.
(Archives de la Propagation de la foi, procès-verbaux du Conseil 3 Aout 1849 p.108).

b) Le "Ministère des Affaires étrangères a déjà été occupé de cette question.

Dans sa réponse à Dominique MEYNIS, datée du 22 Août 1849, OZANAM reproche aux membres lyonnais de la Propagation de la foi, de refuser de s'engager à fond dans l'affaire. En restant à tout prix dans l'anonymat, même quand il y va de "l'honneur français et l'honneur chrétien en même temps".

1) Dans le chapitre I de la troisième partie, nous étudierons la contribution de Frédéric OZANAM à l'ERE NOUVELLE et à la démocratie chrétienne.

2) Fidèle dès la première heure à Napoléon III, le Comte de FALLOUX exerce dès 1849 les fonctions de ministre de l'Instruction publique, il prépare sa célèbre loi sur l'enseignement.

" A Dominique MEYNIS *Paris le 21 Aout 1849*

Mon cher Ami,

Remerciez le Conseil de s'être souvenu de moi et d'avoir bien voulu croire encore à mon zèle qui dépasse de beaucoup mon pouvoir. J'ai vu M. de FALLOUX. Mais je n'ai pu le voir seul. Un secrétaire était là et j'ai dû présenter la lettre selon votre désir, sans dire par quelle voie elle m'était parvenue. Mais je ne puis vous dissimuler que ces sortes de renseignements perdent beaucoup de leur autorité quand on en laisse ignorer la source. Du reste le ministère des Affaires étrangères a déjà été occupé de cette question, et l'on m'a promis de lui adresser avec une apostille pressante, la note que vous m'avez transmise. Il s'agit en effet de l'honneur français autant que de l'honneur chrétien. Mais les difficultés me semblent grandes, et les temps ne sont pas héroïques."

(lettres, tome III p. 568)

CONCLUSION de la I ère PARTIE

De 1838 à 1849, Frédéric OZANAM a investi beaucoup de sa personne, a eu recours à ses amis MONTALEMBERT, SAINT-CHERON, CORNUDET, dans l'unique dessein de servir et de défendre l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

A partir de 1846, sa correspondance avec MEYNIS s'estompe quelque peu, non pour des raisons d'animosité personnelle, mais parce que OZANAM est rédacteur à l'ERE NOUVELLE, et qu'il y consacre beaucoup de temps.
(Cf.: troisième partie)

Si OZANAM rend de nombreux services à la Propagation de la foi, il profite aussi de sa situation de coopérateur à la rédaction des Annales pour formuler des avis à l'Oeuvre et à son périodique. C'est le propos de la seconde partie.

Repères chronologiques nécessaires à la compréhension de la première partie.

16 Août 1836 : La Société de St-Vincent de Paut s'implante à LYON.

8 décembre 1836 : OZANAM est officiellement admis au sein du Conseil Central de la Propagation de la foi de LYON.

Août 1838 : Il est choisi comme coopérateur à la rédaction des Annales. A ce titre, il perçoit un traitement annuel de 1.200 francs-or.

16 décembre 1839 : A Lyon, OZANAM enseigne le droit commercial, dans l'actuel musée des Tissus, au 34 rue de la Charité.

27 septembre 1840 : A Paris, Frédéric OZANAM est lauréat du concours pour l'agrégation des facultés.

27 Novembre 1840 : Au cours de sa séance, le Conseil de la Propagation de de la foi de Lyon, annonce qu'OZANAM est sur le point de partir pour Paris.Cependant, il a été convenu qu'il continuera à concourir à la rédaction des Annales et qu'il deviendra le représentant officieux du Conseil de Lyon à Paris.

9 janvier 1841 : Frédéric donne son premier cours de littérature comparée à la Sorbonne, comme suppléant de Claude FAURIEL.

Septembre 1841 : Deuxième voyage d'OZANAM en Italie. A Rome, il est reçu avec sa femme, en audience privée par le Papa Grégoire XVI.

Février 1842 : Les Annales de la Propagation de la foi publient le compte-rendu annuel pour 1841. Pour la première fois depuis 1839, l'article n'est pas d'OZANAM.

23 Novembre 1844 : A la Sorbonne,OZANAM succède à Claude FAURIEL comme titulaire de la chaire de littérature comparée.

26 Février 1845 : OZANAM envoie à MEYNIS le compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation dela foi pour 1844. C'est le dernier compte-rendu qu'il rédige.

Du 6 décembre 1846 au 1er juin 1847 : La famille OZANAM effectue un troisième voyage en Italie.

Juillet 1847 : Publication du livre : Les Germains avant le Christianisme par A.F. OZANAM.

1er janvier 1848 : Membre de l'Académie de LYON.

./.

Repères chronologiques (suite)

29 Février 1848 : OZANAM, MARET et LACORDAIRE fondent le journal l'ERE NOUVELLE.

Avril 1849 : Publication du livre : La civilisation chrétienne chez les Francs par A.F.OZANAM

juillet 1849 : Les Annales publient le dernier article d'OZANAM. Il s'agit d'une étude sur la mission au Japon.

II ème PARTIE

Les rapports de Frédéric OZANAM avec l'Oeuvre de la PROPAGATION de la FOI.

CHAPITRE I

Les désirs de Frédéric OZANAM pour l'Oeuvre de la Propagation de la foi et son périodique.

A - Les souhaits d'OZANAM pour l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

INTRODUCTION

Les dirigeants de la Propagation de la foi, comme les principaux témoins, du père ROOTHAN (1) à OZANAM, ont toujours insisté sur le fait qu'il s'agit, avant tout, de l'Oeuvre des "petits", des "pauvres".

I - Une Oeuvre adressée à tous les catholiques, mais en premier lieu aux "petits", aux "pauvres".

Dans le compte-rendu de 1842 (2), Frédéric OZANAM explique en quoi l'Oeuvre de la Propagation de la foi est une congrégation laïque qui diffère des initiatives d'ancien Régime. *" La France écrit-il p.169, envoyait des Missionnaires jusqu'aux extrémités de l'Asie, et fondait à Constantinople, à Smyrne, dans les îles de l'Archipel, les hospices des R.R.P.P. Capucins, desservis aujourd'hui par des religieux italiens. Plusieurs Princes soutenaient de leurs aumônes et enrichissaient de leurs présents les églises latines de Terre Sainte, et singulièrement le monastère du Saint-Sépulcre, dernière garde laissée sur le sol conquis des Croisades."*

"Cependant poursuit-il, le moment est venu où le concours des simples fidèles s'exercerait non plus seulement par la faveur des

1) Le Père Jean ROOTHAM général des Jésuites.

2)Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1842 in Annales, Tome XV mars 1843 p.169 à 173.

puissants du monde, mais par la charité de tous (1). Ainsi les plus petits et les plus pauvres participeraient à l'honneur d'évangéliser ces empires lointains dont ils ignorent même le nom. L'Oeuvre propagatrice, en poussant des racines plus profondes, jusque dans les entrailles de la Société chrétienne, devrait y trouver une nouvelle sève..."

Cette différence est essentielle, car l'Oeuvre de la PROPAGATION de la foi, doit selon OZANAM "populariser" l'idée missionnaire. La Propagatio de la foi va pénétrer ainsi profondément le monde catholique du XIX° siècle, en invitant plus spécialement les pauvres à participer activement à ce réveil missionnaire. Mais une question se pose :

Pourquoi OZANAM s'adresse-t-il d'abord aux catégories sociales les plus basses ?

Parce qu'il constate que les domestiques, les paysans, les ouvriers, sont les plus généreux. Dans le compte-rendu de 1840, Frédéric observe page 180 que la *"masse de nos recettes est l'épargne du pauvre. C'est le modique sacrifice que fait avec joie l'enfance. C'est le fruit des privations que s'impose le vieillard. Dans quelques paroisses des Hautes-Alpes, les montagnards retranchent une partie de leur frugal repas, afin de payer la dette sainte. Assurément de telles offrandes ne peuvent manquer de plaire à Dieu."*

Dans le tome XI des Annales, page 464, au numéro de juillet 1839, nous pouvons lire : *" Au compte-rendu de l'année 1838, publié dans ce dernier numéro des Annales, se rattachent deux faits bien capables de consoler la piété et de ranimer l'émulation chrétienne. Parmi les Assiciés de la Propagation de la foi, au diocèse de Vannes, on compte dix sections, formées par les petites filles pauvres de l'hôpital de LORIENT : ces enfants prélèvent avec joie, la rétribution hebdomadaire sur les petites épargnes rassemblées à grand peine par leur travail. Cent pauvres pêcheurs de CORNEGLIANO, petit village situé à trois mille de GENES, apportent chaque semaine à leur curé, l'aumône qu'ils savent ménager au milieu de leur détresse. Quant ils le peuvent, il anticipent le paiement de la semaine suivante, dans la crainte que leus moyens ne répondent pas toujours à leurs désirs."*

Cependant, l'Oeuvre de Pauline JARICOT s'adresse à tous les catholiques de bonne volonté. OZANAM lui-même met en pratique ce qu'il écrit dans les ANNALES. En 1842, il informe son correspondant et ami MEYNIS, dans la lettre du 18 Mai, qu'il versera la totalité de la somme reçue pour la publication de l'article sur le Bouddhisme. Cet article avait été refusé par le comité de rédaction des ANNALES (2) mais il fut oublié dans l'Université Catholique (3). De même le 7 janvier 1846, OZANAM écrit : *"Comme il n'y a pas de bonne année sans étrennes, veuillez vous charger des miennes en remettant à la caisse de l'Oeuvre 150 franc des 300 que vous avez l'habitude de m'envoyer à cette époque. Mais si vous voulez que j'accepte le*

./.

1) Dans la troisième partie, nous étudierons l'impact de l'engagement de Frédéric OZANAM dans l'Oeuvre de la Propagation de la foi, sur sa propre pensée. Et d'abord dans sa conception des oeuvres de charité, dans leur participation au renouveau spirituel de la première moitié du XIX° siècle.

2) Nous étudierons l'affaire de ce fameux article sur le boudhisme dans la deuxième partie.

3) L'Université catholique, tome XIII, juin 1842, pages 453 à 462.

reste (1)je vous conjure que je puisse le recevoir en conscience. Je ne puis pas partager le bien des pauvres quand je ne prends aucune peine pour eux; et s'il ne s'agit que de faciles et rares services, vous croyez bien que j'aime assez l'Oeuvre pour m'en acquitter gratuitement ". (lettre du 6 janvier adressée à MEYNIS, tome II p.164).

Le souci d'OZANAM de faire participer, de façon active et régulière, les pauvres à l'Oeuvre de la Propagation de la foi, n'est pas propre à Frédéric, comme il l'a été rappelé dans l'introduction. Mais elle confirme la circulaire de 1835 adressée aux curés, et citée par Jean-Claude BEAUMONT dans les Réveils Missionnaires de France, page 216. "la simplicité de ses moyens la met à la portée de tous les fidèles et l'a rendue plus spécialement l'Oeuvre des classes pauvres. Car il suffit de prières simples, un pater, un ave, avec invocation à Saint François Xavier (2) et d'un don de cinq centimes par semaine, appelé communément le sou hebdomadaire"

Lorsque nous approfondissons les comptes-rendus des Annales qu'OZANAM a rédigé, la correspondance avec Dominique MEYNIS, nous remarquons qu'OZANAM souhaite par dessus tout l'unité et l'universalité d'une oeuvre dont le but est d'encourager, de promouvoir l'action missionnaire de l'Eglise.

II - Préserver l'unité et l'universalité de l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

Dans la première partie du mémoire, nous avions conclu qu Frédéric OZANAM avait beaucoup investi de sa personne, usant de ses connaissances parmi le milieu universitaire et au sein des conférences Saint Vincent de Paul, pour favoriser l'implantation de l'Oeuvre de la Propagation de la foi et préserver son unité. Face à l'Oeuvre du Catholicisme en Europe(3 face auc Comités de Terre Sainte (4), face à l'Oeuvre de la Sainte-Enfance (5), OZANAM s'inquiète pour l'avenir de la Propagation de la foi. Voici un passage de la lettre du 15 juillet 1845 qu'il adresse à MEYNIS. Il insiste sur deux mots : unité et universalité. Selon Frédéric, ce sont les conditions essentielles pour lutter contre les oeuvres concurrentes qui favorisent notamment le développement des missions protestantes.

" Je veux l'unité, l'universalité de l'Oeuvre parce que c'est vouloir sa perpétuité et sa grandeur. J'espère que bientôt ramenée en Espagne par le changement des circonstances,6)introduite en Hongrie et en Autriche par la tolérance qui lui a ouvert la Lombardie (7), répandue en Amérique, il n'y aura plus une province de Catholicité où elle ne

./.

1) Cf. Annaxe I page IV

2)St-François Xavier, surnommé à juste titre l'apôtre des INDES, fut choisi pour patronner l'Oeuvre de la Propagation de la foi.

3)Cf.Mémoire pages 5 à 9

4) CF. Mémoire pages 13 à 22

5) Cf.Mémoire pages 24 à 26

6) Baldomero ESPARTERO s'était emparé en 1840 de la régence en ESPAGNE.En 1843 (23 juillet) il est renversé par un soulèvement militaire et doit s'exiler (Cf.P.RENOUVIN,le XIX° T.I p.182

7) alors province autrichienne.

jette ses racines, et par conséquent, plus une terre infidèle où elle n'étende l'ombre bienfaisante de ses rameaux."
(extrait de la lettre du 15 juillet 1843, Tome III p.475).

OZANAM conclut ainsi le compte-rendu de 1838 page 287 :

"Au milieu de cette immense tâche, la grande unité Romaine domine et fait régner avec elle, l'ordre, la lumière et la vie."

Dans cette dernière phrase, OZANAM ne cache pas son admiration pour le Pape GREGOIRE XVI (1), le pontife soutient vigoureusement la Propagation de la foi, tout en veillant à garder son autonomie, consulte Rome sur la répartition des secours et lui redit sans cesse sa fidélité. Elle est un auxiliaire essentiel de la politique d'expansion du "pape des missions"; elle la rend possible avec les fonds qu'elle sait mobiliser.

GREGOIRE XVI publie une encyclique en sa faveur en 1840, il apprécie son caractère "un" et "catholique" au service de toutes les missions et n'hésite pas à condamner en 1841 l'oeuvre du catholicisme en Europe qui recueillait des fonds pour les missions dans les pays protestants d'Europe (2).

Si Frédéric OZANAM souhaite la grandeur et la perpétuité de l'Oeuvre de la Propagation de la foi, grâce à son unité et à son universalité, il voudrait également que "la plus grande Oeuvre du XIX° siècle en eut aussi le meilleur journal".

B - Les ANNALES de la PROPAGATION de la FOI
Un périodique à la mesure de la cause missionnaire qu'il sert.

Rédacteur de 1838 à 1845, fidèle lecteur des ANNALES jusqu'à la fin de sa vie, OZANAM se montre soucieux de maintenir d'une part, l'optique internationale de la revue, d'autre part d'élever le niveau scientifique de la publication et enfin de donner une publicité plus grande aux articles des ANNALES de la Propagation de la foi, en les insérant, par exemple dans les grands journaux parisiens.

1 - Maintenir l'Optique internationale de la Revue.

Si les ANNALES collaborent activement à la prospérité de l'oeuvre de la Propagation de la foi, tirent entre 1840 et 1845 à 160.000 exemplaires, elles n'en participent pas moins à la rupture de son unité. En effet, comme nous l'avons souligné dans la première partie, aux pages 24, 25 , les Oeuvres concurrentes, que ce soit "le catholicisme en Europe" ou la Sainte-Enfance", publient leurs ANNALES.

D'après les renseignements que livre OZANAM à MEYNIS, dans la lettre du 7 janvier 1846, les ANNALES de la Sainte-Enfance "trouvent beaucoup d'encouragements à l'étranger", notamment à MILAN, MAYENCE, RIO de JANEIRO ./.

1) Pape de 1831 à 1846 après avoir été Préfet de la Sacrée Congrégation de PROPAGANDA FIDE de 1826 à 1831
2) Cf. mémoire page 9

et que les fonds sont suffisamment importants pour que le Conseil de l'Oeuvre s'occupe de la fondation d'un hospice sur la frontière de Chine, pour recueillir les enfants exposés (1).

De même avant sa condamnation par le Pape GREGOIRE XVI, puis sa disparition en 1841, l'oeuvre du Catholicisme en EUROPE a recueilli grâce à ses ANNALES, des fonds pour les missions dans les pays protestants.

- Pourquoi une telle rivalité entre ces trois ANNALES ?

- Principalement, parce qu'elles (les Annales des deux Oeuvres concurrentes) ne trouvent pas en les Annales de la Propagation de la foi, le "porte-parole" objectif du rayonnement mondial des missions catholiques. Elles lui reprochent d'abord d'associer trop systématiquement religion et intérêt français à l'étranger. Ensuite, de ne pas insister suffisamment sur la dimension universelle de la revue. Certes, depuis 1838, les ANNALES sont publiées également en italien, en anglais, en allemand, en flamand, en portugais, en espagnol, mais les langues ne suffisent pas pour traduire à elles seules l'optique internationale du périodique. Ecoutons maintenant les conseils qu'OZANAM donne à MEYNIS :

"Peut-être faudrait-il 1°/ Prendre soin que les traductions des Annales en langues étrangères fussent faites avec plus d'application et qu'elles pussent donner une meilleure idée du désir que nous avons de plaire à nos voisins; 2°/ éviter dans les lettres de nos missionnaires l'expression de ce sentiment bien naturel, qui les porte à réunir les intérêt de la religion et ceux de la France. Je serais bien fâché de le voir effacé de leurs coeurs, mais il n'est pas nécessaire qu'il revienne dans nos pages".

(extrait de la lettre du 7 janvier 1846, 3° paragraphe, se trouvant dans le tome III des lettres d'OZANAM, page 164)

2 - RElever l'intérêt des ANNALES, le rendre solide en augmentant le niveau scientifique de la publication.

Frédéric OZANAM, àla fin de la lettre du 7 janvier, offre àMEYNIS un certain nombre de suggestions en réponse aux membres du Conseil de LYON. Il n'impose pas, ni ne condamne. Il agit en toute simplicité et amitié, pour cette Oeuvre de la Propagation de la foi, dont il n'accepte pour récompense, que le traitement annuel de 600 francs-or (2).

Premièrement, OZANAM souhaite que les ANNALES soient avant tout, une revue qui éveille l'attention, la prise de conscience des lecteurs sur les évènements politico-religieux les plus récents. Frédéric cite en guise d'exemple, le dernier numéro (3) des ANNALES!.

./.

1) Rappelons que l'Oeuvre de la Sainte Enfance fut fondée en 1843 pour le rachat des enfants païens.
2) cf. Mémoire page 5
3) le numéro 104 date de janvier 1846, où sont éditées les lettres des missionnaires Maristes en Océanie, de mars à Août 1844.

"Votre dernier numéro m'a fait un plaisir infini. Cependant on regrette que les correspondances de messieurs les Maristes soient toujours de si vieille date et d'un an en arrière que celles que reçoit le gouvernement. On s'étonne aussi de ne voir rien publier sur la Nouvelle-Zélande où devait se faire sentir l'effort principal de l'apostolat(.....).Dans un moment où l'opinion publique est si préoccupée des affaires du LIBAN (1), tout ce que vous pouvez apprendre par les évêques et les chefs d'ordre serait accueilli avec une pieuse curiosité. Pardon si je me permets ces remarques. Mais vous me les avez souvent demandées; elles vous prouvent d'ailleurs que je lis les ANNALES, avec cette attention, avec cette exigence qu'on n'a que pour les ouvrages de ses amis ".

Ensuite, il désire que le niveau scientifique de la publication augmente. Dans sa correspondance avec MEYNIS, nous retrouvons assez fréquemment, la référence aux lettres édifiantes. Cette publication de la Société de Jésus a connu un grand succès aux XVII et XVIII° siècles. Sa réussite a tenu au fait que les récits de voyage des missionnaires sont insérés dans une présentation géographique, historique, sociologique. D'où la solidité de cette revue "pionnière"(2). Or OZANAM voudrait se placer dans cette même tradition missionnaire de haute culture.

Dans la même correspondance du 7 janvier 1846, il ajoute :

"La partie scientifique, traditions, histoire naturelle, etc... est toujours un peu négligée, c'est une excellente amélioration que de donner, comme vous l'avez fait cette fois, plus d'espace aux nouvelles diverses. Si vous parvenez à pouvoir publier exactement les départs des missionnaires, si vous obtenez plus souvent les statistiques des chrétientés évangélisées, les chiffres des baptêmes et des abjurations, vous relèveriez beaucoup l'intérêt des ANNALES." (quatrième paragraphe de la lettre du 7 janvier 1846, Tome III, p.165)

En quelques sortes, Frédéric OZANAM avaitenvie d'un périodique suffisamment spécialisé, pour servir de base à l'étude de ce que nous appelons aujourd'hui la missiologie.
D'ailleurs, il n'est pas le seul à constater le manque d'intérêt, la mauvaise rédaction des ANNALES. Le 21 juillet 1846, OZANAM rencontre chez son ami Louis de CARNE, un journaliste de l'Univers. Celui-ci a l'intention de faire publier un article contre les ANNALES. Dans la lettre du 24 juillet adressée à MEYNIS, Antoine-Frédéric retient quelques-unes des critiques qui l'ont le plus intéressé et commente : *"Je profite de cette occasion pour vous conter un entretien que j'eus il y a quelques semaines chez M.de CARNE avec un des plus habiles rédacteurs de l'Univers. Cet écrivain pieux et sensé, nous déclara qu'il se proposait de publier prochainement un article contre les ANNALES. Sur notre étonnement, il ajouta qu'il le ferait dans l'intérêt de l'Oeuvre, compromise disait-il par la mauvaise rédaction de ce recueil, et il prétendait n'être en ceci, que l'organe de beaucoup de personnes qui pensaient de même.Nous le poussames à prouver son obligation, et parmi beaucoup de critiques contestables, il en produisit deux qui nous*

./.

1) Depuis 1840 s'est réveillé l'opposition entre Druses et Maronites,exacerbée par l'intervention politique et religieuse des puissances européennes; ainsi GUIZOT s'appuie-t-il sur les Catholiques pour maintenir l'influence française en Orient.Au printemps 1845, les Druses ont ravagé la montagne chrétienne,donnant le signal d'une période ininterrompue de troubles, qui doit culminer avec les massacres de 1860.Sur les débuts de cette période, il faut consulter l'article du Père François de PLOUCHE, préfet apostolique de la Syrie, dans les Annales de la Propagation de la foi, T.XVIII (1846) p.189-192.

2) Cf : l'article de Charles FROSTIN Pouvoir royal et missions lointaines, le personnel missionnaire français aux XVII° et XVIII° siècles in Les Réveils Missionnaires en France,colloque 1980,p.129 à 144.

parurent n'être pas démunie de vérité : 1°/ que les Annales manquaient d'unité, de suite et de lien, et que la rédaction n'y paraissait pas assez, qu'il y faudrait fréquemment des polices géographiques, historiques, mythologiques, littéraires pour servir d'introduction aux lettres des missionnaires et des notes pour luiservir d'éclaircissements; 2°/ que les lettres elles-mêmes ne sont pas toujours découpées avec beaucoup d'attention, que les lacunes s'y laissent apercevoir, et que les fautes de français y restent souvent plus nombreuses qu'il ne convient pour l'honneur de nos correspondants et pour le nôtre. Il fallut bien lui accorder qu'en ces deux points, il ne se trompait pas complètement, mais on lui promettait de vous transmettre ses observations, j'obtins qu'il ne les communiquerait pas au public et qu'il renoncerait à son beau projet de nous attaquer dans l'Univers. J'ai pensé vous être utile, moins encore en empêchant la publication d'un tel article qui aurait surtout nui à son auteur, qu'en vous faisant part des reproches qu'il se proposait d'y développer. Vous verrez s'il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Pour moi, j'ai fait quelques remarques du même genre sur les derniers numéros (1), et je vois que M.SANDIER (2) est à peu près de son avis. Pourquoi les ANNALES où l'on trouve le récit des évènements les plus beaux, les plus touchants, les plus faits pour intéresser l'humanité toute entière, n'ont-elles pas le rang qui devrait leur appartenir dans la littérature religieuse ?
(deuxième paragraphe de la lettre du 24 juillet 1846 Tome III des lettres d'OZANAM p.203 et 204).

Les observations de Frédéric OZANAM sur la rédaction des ANNALES; sont discutées dans la séance du Conseil Central de LYON, le 31 juillet 1846, à laquelle assiste SANDIER, de retour de PARIS. (Archives de la Propagation de la foi de Lyon, procès-verbaux Tome IV 1844-1846,pages 121-122) MEYNIS est ensuite chargé d'adresser une réponse à OZANAM. Dans la lettre du 1°Août, il remercie Frédéric de ses observations sur la rédaction des ANNALES mais lui fait remarquer : "Nous avons une foule de ménagements à garder des susceptibilités à ne pas trop contrarier. Car avant tout, le recueil dont il s'agit, est pour l'Oeuvre un instrument destiné à procurer la plus grande quantité d'aumônes possibles pour les missions". (archives de la Propagation de la foi de Lyon, procès-verbaux Tome IV 1844-1846 p.121).

Dans sa réponse aux inquiétudes du comité de rédaction (3),OZANAM redit qu'il est très souhaitable pour l'avenir même de la revue, que les ANNALES prennent modèle sur les lettres édifiantes des Jésuites, c'est-à-dire de ne faire paraître que les nouvelles qui constituent des documents de première qualité sur la vie quotidienne d'un missionnaire. Les compléments d'information apportés par la géographie, l'histoire où autres précisions ne dénaturent en rien le message évangélique transmis dans la lettre. Au contraire, ils ne peuvent que contribuer à la solidité du récit. Dans la correspondance épistolaire du 8 Août 1846, OZANAM ne répète pas autre chose.

Ecoutons notamment ce passage :

./.

1) Cf. la note N°2de la page 35 - 2èmé partie
2) Trésorier du Conseil central de Lyon de la Propagation de la foi.
3) monopole du Conseil Central de LYON.

"Quant à la part qu'il faut faire aux connaissances profanes, je ne crois pas qu'on ait de meilleurs exemples que ceux des anciens missionnaires, dont les lettres etaient d'abord édifiantes, mais aussi curieuses(1°). Seulement, en fait de curiosité, il ne faut donner que ce qui est vraiment instructif, peu connu, et cependant certain : ce sera toujours bien peu, et la plus grande place restera, comme elle doit rester, à la religion, dans une publication religieuse. Enfin, ce qui peut enrichir les ANNALES, leur donner de l'unité, de la solidité, un certain intérêt scientifique, ce sont les notices, les introductions historiques, les notes, les tables des matières et d'autres moyen dont peut-etre, depuis quelques temps, vous êtes un peu trop avares. Cette partie toute laïque, littéraire, savante, mais rédigée de façon à être comprise de tout le monde, entourerait pour ainsi dire, les pieuses lettres des missionnaires sans les gâter. Ce serait comme le cadre qui vaut bien moins que le tableau, mais qui l'orne et le conserve (.....) *A.F. OZANAM*

(lettre publiée dans le Tome III, pages 210 et 211)

C - Faire connaitre davantage les ANNALES, en diffusant certaines de ses nouvelles dans les journaux Parisiens à grands tirages :

Parmi les désirs de Frédéric OZANAM à l'égard des Annales de la Propagation de la foi, il ne faut pas oublier sa proposition qu'il adresse à MEYNIS, le 26 juillet 1842. Il s'agit de faire des démarches auprès des grands journaux de Paris, pour qu'y soient insérés des extraits de la revue.

"La conversation de M. EDWARD (1) et l'impression qu'à laissé dans les esprits l'extrait du dernier numéro des Annales publié par l'Univers (2) m'ont fait revenir à cette pensée, qui me sollicite depuis longtemps : de donner une publicité plus grande aux nouvelles de la Propagation de la foi. Je prendrai si l'on veut des renseignements, pour savoir à quelles conditions le Conseil de l'Oeuvre pourrait faire insérer dans les meilleurs journaux de Paris, ce qu'il jugerait convenable. Si l'on m'autorisait à prendre ces informations de sa part auprès de l'Union Catholique (3), de la Quotidienne (4) de l'Univers, de la Presse (5) et du Globe (6), je pourrais en arrivant apporter au Conseil, les bases d'un projet facile à réaliser."

(lettre du 26 juillet 1842, in Tome II des lettres d'OZANAM - page 328)

./.

1°) Le titre complet : Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus.

1) Edward, membre de l'Académie des sciences morales et politiques s'est converti peu avant de mourir, le 23 juillet 1842, du protestantisme au catholicisme. (Précision donnée par Jeanne CARON, au bas de la page 328, tome III)

2) Il s'agit d'un article signé JANTET, missionnaire apostolique, sur la mort de cinq martyrs massacrés à NAM-DINH, article reproduit dans l'Univers des 17 et 19 juillet 1842 (idem)

3) L'Union Catholique, journal religieux, politique et littéraire. Ce fut une revue éphémère Novembre 1841-Janvier 1843.-

4) La Quotidienne : organe des ultramontains.

5) La Presse : Le journal d'Emile GIRARDIN existe depuis 1836. Il a atteint un large public grâce à son prix peu élevé.

6) Le Globe : fondé par Pierre LEROUX en 1824, a été en 1831-1832, l'organe des Saint-Simoniens le courant a beaucoup marqué l'étudiant OZANAM.

Dans ce premier chapitre, nous avons pris connaissance des souhaits d'OZANAM envers l'Oeuvre et son périodique.Cependant, il ne s'agit pas de simples suggestions d'ami.Car la réalité est rendue fort délicate, tant par le goût du secret de la Propagation de la foi, que par l'esprit autoritaire et tracassier du conseil de rédaction. Mais Frédéric s'y acquitte avec simplicité, franchise et une charité toute chrétienne. A la différence de ses amis lyonnais qui usent toujours "de ménagements académiques" comme le dit OZANAM, pour lui donner leur jugement sur l'article écrit.

CHAPITRE II

Frédéric OZANAM face à l'esprit autoritaire et tracassier du comité de rédaction (1) des ANNALES!

Introduction

Deux grandes notices ont été plus spécialement les victimes de l'attitude de ce conseil. Il s'agit d'une part de l'interminable article sur le bouddhisme, et d'autre part, du compte-rendu amputé de 1844, publié dans les Annales en mai 1845.

A - L'Interminable article sur le Bouddhisme :

1) Un travail de longue haleine demandé à un spécialiste :

Au début de l'année 1841, Frédéric OZANAM est chargé de préparer un article sur le bouddhisme. Il avait déjà publié plusieurs articles (2) sur les croyances religieuses de l'Inde et de la Chine.C'est donc un spécialiste des questions d'Asie. Toutefois, une telle étude exige du temps, non seulement pour rédiger, mais pour réunir une documentation suffisante. Car, pour OZANAM (ce que comprend difficilement le Conseil de rédaction) tout article de revue, même religieux comme les Annales, doit être conçu dans un esprit scientifique. OZANAM profite de l'occasion qui lui est offerte, pour mettre en pratique ses souhaits, que nous avons présenté dans le premier chapitre. ./.

1) Depuis 1830, l'Oeuvre est dirigée ppar deux conseils centraux, celui deu Nord (à Paris) pour la moitié Nord, Ouest et sud-ouest de la France, celui du Midi (à Lyon) pour la moitié sud-est et est de la France.En théorie, les deux conseils sont égaux en droits, chacun s'occupant de l'extension de l'oeuvre dans son ressort et tous deux devant approuver les décisions importantes et voter en plein accord les secours aux Missions (répartition faite par le Conseil central du Midi approuvé par celui deu Nord, avec de nombreuses navettes s'il n'y a pas accord). Le Conseil central de LYON a gardé la rédaction des Annales et refuse d'y associer PARIS, c'est là la cause essentielle de leur différend.

2)Sur les croyances religieuses de Chine, in Revue Européenne, Tome VII, septembre 1833 p.5-41.
Des doctrines religieuses de l'Inde à l'époque des lois de Manou, in Revue Européenne, T.VII décembre 1833 et janvier 1834, p.384 - 411 et p.513-549.

L'article sur le bouddhisme n'est enfin prêt que le 14 Avril 1842. Entre les quinze mois qui séparent la prise de connaissance du sujet à traiter et la parution du travail, Frédéric a eu d'une part des ennuis de santé, mais il lui a fallu recueillir des informations, notamment des lettres du Père GABET (1) Lazariste, sur la mission de Tartarie.
(Jeanne CARON p.134, Tome II)

Ecoutons d'abord la lettre du 6 avril 1842, qui résume les détails de la méthode suivie par OZANAM. Il se propose même de remanier le texte sur les conseils du comité, au lieu de supprimer des passages.

" *Mon cher Ami* *(A Dominique MEYNIS)*

Voilà bien du temps passé sans vous écrire, et jamais cependant je ne fus plus occupé de l'Oeuvre. Depuis plus de trois semaines, et pendant ces vacances de Pâques, j'ai constamment travaillé à l'interminable article sur le bouddhisme. Il m'a fallu consulter beaucoup de sources, pour rafraichir mes souvenirs un peu usés, et recommencer plusieurs fois la rédaction afin de lui donner une forme qui fut scientifique et cependant claire et surtout édifiante (2). La difficulté était surtout de s'exprimer sur certains points d'une manière qui ne réveillât point chez les lecteurs simples, une curiosité dangereuse, et pourtant qui montrât aux savants, qu'on n'ignorait pas le fond des choses. Je ne sais si j'aurai réussi. J'ai pris les conseils d'un homme de jugement et de piété qui approuve mon travail, et je l'ai presque entièrement fini. Cependant il ne peut partir aujourd'hui même parce qu'il reste à faire une vérification dans les Mémoires de l'Académie de St-Pétersbourg (3) à la bibliothèque de l'Institut qui n'est ouverte que demain.

Je tiens surtout à être inattaquable sur les faits et les citations. Quant à être complet, il n'y faut pas songer. Conformément aux intentions du Conseil, il y en aura pour une vingtaine de pages. Le manuscrit est fort serré afin d'épargner les frais de port. Toutefois le paquet coûtera encore cher , et je vous prie d'avance d'avertir le bureau, de façon qu'il ne soit pas refusé.

J'ai transcrit de mon mieux les noms propres dont je vous recommanderai l'exactitude, soit qu'on imprime la notice, soit qu'on la copie pour l'envoyer à Rome (4)selon qu'on en était d'abord convenu. Du reste il y a encore beaucoup de ratures et je vous demanderai le service amical de me lire d'abord en particulier, afin de pouvoir le faire plus couramment au comité de rédaction; sans quoi je risquerais d'être inintelligible en plus d'un endroit. Si le comité pense qu'il y ait des changements considérables à faire je seraia très empressé à remanier l'article dans le sens qu'on m'indiquera. Si, au contraire, on veut se borner à quelques suppressions j'y souscris par avance. Quand on mettra sous presse, j'aimerai qu'on

1) les lettres du Père GABET ont paru en 1841 dans les Annales de la Propagation de la foi dans le T.XIII, p.512 (adressées au supérieur général de sa congrégation) et OZANAM en a pris connaissance.
2) nouvelle allusion aux lettres édifiantes des Jésuites.
3) Il s'agit des Mémoires de l'Académie Impériale des sciences de St-PETERSBOURG, VI° série sciences politiques, histoire, philosophie, Tome I 1830.
4) Soit à la Congrégation de l'Index, soit à la Congrégation de la Propagande.OZANAM est en relations avec l'Abbé BAROLA qui appartient à l'une et à l'autre.

m'envoyât les épreuves. Vous verrez par les réflexions de la fin que ce travail a aussi pour moi l'intérêt d'une question du moment. J'ai rejeté en note beaucoup de choses qui auraient interrompu la suite du texte, mais que je crois indispensables pour l'impression qu'on se propose de laisser dans les esprits. Il sera bon de les conserver malgré le léger surcroit de frais qu'elles occasionnent.

Il peut sembler singulier que je vous entretienne ainsi d'un écrit encore en portefeuille. Mais d'abord il ne tardera pas à vous parvenir. Vous l'aurez toujours au plus tard dès demain en huit, dansle cas où le peu qui me reste à y faire nepourrait pas s'achever avant ma prochaine leçon ".

(lettres d'OZANAM volume II pages 277 et 278)

2) De recorrection en recorrection, le document est enfin prêt :

La lettre du 14 avril 1842 avertit le secrétaire de la Prppagation de la foi de Lyon que l'article sur le bouddhisme est fini.OZANAM ne cache pas à son ami qu'il lui a semblé utile de retoucher la notice afin qu'elle soit irréprochable sur le plan de la connaissance. Car non seulement il y va (nous l'avons vu), de la qualité des Annales, mais aussi de sa capacité à défier les savants laïcs sur un terrain commun. Selon lui, il y a un seul et unique esprit scientifique accessible à tous les hommes, croyants ou non croyants.

"Permettez-moi de faire observer que les Jésuites n'ont jamais craint de faire connaitre dans les Lettres édifiantes (1) destinées aux fidèles, les doctrines de Confucius qui qemblaient cependant offrir des reprochements et suggérer au premier abord des doutes plus dangereux.

J'ai pris du reste tous les soins pour ne point effrayer les lecteurs, toutes les observations purement scientifiques ont été rejetées en notes. Je désirerais leur conservation, ainsi que des noms transcrits qui se trouvent entre parenthèses dans le texte. Ce sont mes preuves justificatives, et il importe de faire voir aux savants, entre les mains desquels nous pouvons tomber, que nous nous chauffons du même bois qu'eux. On a trop longtemps regardé les catholiques comme étrangers à ces études qu'un pédantisme malveillant semblait vouloir se réserver à lui seul. "

(extrait de la lettre du 14 avril 1842, 2° et 3° paragraphe,Tome II, p.280)

3 - l'UNIVERSITE CATHOLIQUE, un périodique refuge pour un article mal compris où refusé de l'être.

Au début du mois de Mai 1842, Frédéric OZANAM s'incline devant la décision du comité de rédaction de ne pas insérer son article sur le bouddhisme. S'il exprime ses regrets de ne pas être utile à l'Oeuvre de la Propagation de la foi, il discute surtout les objections qui ont empêché la publication.Le Conseil de Lyon a jugé l'article sans avoir au préalable envoyé

./.

1) Par cette nouvelle allusion aux Lettres édifiantes, OZANAM exprime son admiration pour les méthodes apostoliques oratiques en Orient par les Jésuites au XVI° siècle.

une copie, soit à la congrégation de Propaganda fide, soit à la congrégation de l'Index. Or, dans la lettre du 6 avril (1) OZANAM et ses amis lyonnais s'étaient entendus pour procéder ainsi. En fait, ce qui gêne le comité de rédaction c'est la pensée missionnaire de Frédéric. Tout un paragraphe résumé, en quelques sortes, la missiologie "OZANAMIENNE". Elle sera analysée dans la troisième partie. Ecoutons maintenant OZANAM commenter l'ensemble de la décision du conseil :

" *A MEYNIS* *Paris le 3 mai 1842*

Le Conseil de rédaction n'a pas cru devoir insérer l'article sur le bouddhisme. En me l'annonçant mon cher Ami, vous n'aviez pas besoin d'excuses. C'est ici une affaire de conscience, et ce serait se montrer peu chrétien que de s'offenser d'une décision de prudence et de charité. Depuis que j'ai le périlleux honneur de parler et d'écrire, je ne puis penser sans crainte à la responsabilité de la parole. Et quand le cercle de son action s'élargit, quand elle s'adresse à un million d'hommes, qu'elle touche à la fois à la piété des peuples, alors les conséquences deviennent trop lourdes pour la tête d'un seul, et nul ne s'en chargerait sans la garantie d'une autorité supérieure.

Seulement, permettez-moi cette effusion d'une fraternelle franchise. Je ne puis m'empêcher d'éprouver un profond regret en devenant ainsi inutile à l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Cette collaboration me consolait, c'était comme une consécration de ma plume, de ce fragile instrument, si souvent livré à un emploi moins méritoire. J'aimais surtout à écrire le compte-rendu annuel, à jouîr le premier, à faire jouîr les autres de nos progrès et de nos espérances. En quittant Lyon, j'y gardais ainsi des affections sacrées. Maintenant j'ai peur que l'absence n'ait ses torts, que je finisse par ne plus me faire entendre. Ici par exemple, j'avais mûrement médité, rassemblé les matériaux, choisi d'une manière scrupuleuse. J'avais consulté des hommes plus graves et meilleurs. Je comptais bien cependant que des difficultés se présenteraient, que des corrections et des remaniements deviendraient nécessaires, qu'il y aurait même peut-être à prendre les conseils de Théologiens sur l'opportunité de la publication. Mais souffrez que je le dise, les raisons durejet absolu ne me semblent pas concluantes D'un coté vous trouvez les objections trop fortes et les réponses trop peu démonstratives. Or toutes ces analogies du culte lamaîque (2) avec la hiérarchie de l'Eglise ont été exposées et les mêmes explications ont été fournies dans les conférences de Mgr. WISEMAN (3) d'où je les ai presque entièrement traduites (4) Or, ces conférences d'un docteur éminent, professeur à la Sapience (5), évêque aujourd'hui, ont ét prononcées pour des protestants à Rome, sous la surveillance d'une autorité saintement jalouse :

1) Cf. mémoire p.9 2° partie

2) le Lama est un prêtre du Bouddha, chez les Mongols et les Tibétains.

3) Etienne WISEMAN (1802-1865) après avoir fait des études au collège anglais de Rome , en devient le recteur en 1828. Il s'occupe d'études syriaques et hébraîques. En 1835, il reçoit de GREGOIRE XVI, la mission de donner dans l'église du GESU e Maria au Corso (une des principales voies de Rome) des conférences pour la colonie anglaise de Rome. Ce sont les conférences dont il est question. (Rapport Jeanne CARON dans le T.III des lettres p.282)

4) OZANAM parle couramment l'anglais.

5) Université romaine fondée au XIII° siècle. WISEMAN y enseigna avant son retour en Angleterre en 1840.

elles ont été accueillies par les applaudissements de toute la Cour pontificale; on les a imprimées dans trois langues, à des milliers d'exemplaires. On les a répandues en Italie par les Annales des Sciences religieuses, on n'a pas craint de scandaliser ainsi la docilité des fidèles, par une apologie insuffisante (...) C'est l'importance et la convenance du sujet que je défends et non point mon travail. La preuve qu'il est incomplet ou vicieux c'est qu'il n'a pas satisfait la conscience de ses juges. Ce n'est pas la faute de la vérité, mais de celui qui s'en est rendu l'organe. J'aurais donc désiré que le Conseil de rédaction, dans une affaire aussi grâve, se fut entouré de lumières théologiques. Sans consulter à Rome, comme on en était d'abord convenu (1), sans occuper de quelques misérables pages la ~~Soirée~~ Congrégation de la Propagande, on aurait pu s'adresser à LYON même, à Mr. le Curé de Saint-PAUL (2), à Mr. l'Abbé PAVY (3), par exemple, lui soumettre mon article, les lettres à l'appui et les doutes du Conseil. J'oserai exprimer le désir qu'on le fasse encore et je renverrai l'article dans ce but, si on le permet. Du reste je serais prêt à faire toutes les modifications indiquées. Je n'insisterai même pas davantage sur l'insertion. Je ne l'ai fait que par la conviction de son opportunité, parce que d'ailleurs, de ce point capital, dépendent tous les autres, et qu'il s'agit de savoir si les Annales s'élèveront à la dignité des anciennes Lettres édifiantes, où si elles deviendront étrangères au monde savant, inutiles aux progrès légitimes des connaissances humaines, et par la même à la propagation de l'Oeuvre dans les hautes classes de la société."

(extrait de la lettre du 3 mai 1842, T. II des Letres d'OZANAM, p. 281, 282, 283.)

En dépit de ces nombreux reproches, Frédéric OZANAM ne divorce pas pour autant d'avec le siège lyonnais de la Propagation de la foi. Il offre toujours ses services. L'article sur le bouddhisme parait dans le numéro de juin 1842 de l'Université Catholique. Nous étudierons cette notice dans le chapitre II de la troisième partie.

B - Le compte-rendu amputé de 1844 :

Si l'affaire de l'article sur le bouddhisme ne provoque pas une séparation entre OZANAM et le Conseil de la propagation de la foi de Lyon, celle du compte-rendu de 1844 marque la fin d'une période dans l'histoire des relations entre Frédéric et ses amis lyonnais. A partir de 1845, OZANAM ne rédige plus les comptes-rendus des Annales. Certes, il reste au service de l'Oeuvre, mais ses articles se font, à l'avenir, plutôt rarissimes. Entre 1846 et 1849, OZANAM n'écrit qu'une seule notice pour le Conseil de rédaction, celle sur la mission du Japon, qui parait dans les Annales (4) de juillet 1849.

1) Cf. mémoire page 8 (lettre du 6 avril 1842)
2) Jean-François CATTET (1786-1865) frère de Simon CATTET, vicaire général du diocèse de LYON et membre du Conseil de la Prppagation de la foi de Lyon.
3) PAVY, prêtre lyonnais, collaborateur à la revue l'Université Catholique.
4) Mission du Japon, In Annales T.XXI, juillet 1849 pages 217 à 235.

1) Les documents : "matériaux" indispensables à tout article

a- Les préliminaires :

Le 24 Octobre 1844, le secrétaire de l'Oeuvre de la Propagation de la foi de Lyon (1), sollicite OZANAM pour la préparation du compte-rendu de 1844 qui doit sortir dans le numéro du 1er mai prochain des Annales. Le sujet est défini un peu plus tard, de la manière suivante : "Après avoir considéré l'Oeuvre d'une manière générale dans son histoire et dans ses résultats à l'égard des missions; il semble opportun de la faire voir dans son principal moyen d'action sur ses associés : la publication des Annales, qui est elle-même d'ailleurs une bonne oeuvre"
(MEYNIS à Frédéric OZANAM, LE 13 novembre 1844, cité par Jeanne CARON p.44 Tome III des Lettres).

b) La réponse d'OZANAM, ou la lettre du 1er Janvier 1845 :

Frédéric est tout à fait d'accord avec le sujet choisi par le comité de rédaction, mais non sur les raisons du choix qui résulte d'une fissure dans l'unité de l'Oeuvre. Cependant, OZANAM demande à MEYNIS qu'il lui envoie des "matériaux", comme il dit, c'est-à-dire une documentation suffisamment riche pour composer un préambule de qualité, selon une méthode scientifique, avec des exemples précis. Le compte-rendu de 1844 illustre bien ce qui vient d'être énoncé dans le premier chapitre de cette seconde partie, à savoir ses désirs d'une part pour le périodique, et d'autre part pour l'Oeuvre. Que là où se trouve son implantation, la Propagation de la foi, développe la piété et la charité de tous ses associés, suscitées par la lecture des Annales.

"En ce qui concerne l'introduction au numéro du 1er Mai, je ne puis qu'approuver le judicieux avis du Conseil de rédaction; mais j'en déplore le motif, c'est-à-dire la séparation de la Bavière (2) et la haine de la France poussée jusqu'au préjudice de l'Eglise. Le sujet que vous désignez me parait bien choisi et, comme vous dites, les considérations que j'ébauchais dans une dernière lettre (3), retrouveraient facilement leur place. Ce qui manque, et ce que je vous prie de me faire parvenir, ce sont les renseignements, les matériauxx; les lettres d'évêques ou les bulles du Saint-Siège, qui ont particulièrement insisté sur le bien spirituel opéré par l'Oeuvre en Europe. Ce sont surtout les faits qui montreraient les progrès de la piété et de la charité dans tous les lieux où la Propagation de la foi trouve un concours plus efficace, non pas seulement à Lyon et en France, mais en Italie, en Belgique, en Irlande. Ce sont enfin les dons particuliers ou les traits de zèle et de dévouement qui témoigneraient de l'heureuse émotion que la lecture des Annales auraient causées dans les esprits et des semences fécondes qu'elle y aurait laissées. Sans exemples et sans documents, rien n'est plus froid qu'une suite de réflexions gérérales

Tels sont les secours que je vous demande mon cher Ami, j'implore aussi de vos prières ".
(passage de la lettre du 1er janvier 1845, envoyée à MEYNIS, paru dans le Tome III, page 44)

1) Dominique MEYNIS.

2) La Société Bavaroise d'aide aux missions ou Ludwig-Missionsverein, fondée en 1838 est devenue l'année suivante une branche de la Propagation de la foi. Le Roi de Bavière jugeant que les missionnaires et communautés Allemandes sont des favorisés dans l'attribution des crédits, effectuée par une oeuvre Française, prend en juillet 1844, un décret interdisant dorénavant tout rapport entre Ludwig-Missionsverein et le Conseil central de Lyon. Il rattache directement la première congrégation de la Propagande (séance du 16 Août 1844, procès-verbaux T.III 1842-1844, archives de la Propagation de la foi de Lyon).

3) Lettre de Frédéric OZANAM à MEYNIS, du 10 Novembre 1844, ne nous est connue que par la réponsee citée de MEYNIS, du 19 novembre.

2 - OZANAM n'est pas écouté :

Dans sa réponse du 9 janvier, Dominique MEYNIS écrit :
"Aucune bulle du souverain Pontife n'a insisté sur le bien spirituel opéré par l'Oeuvre en Europe, et les évêques dans leurs lettres pastorales, généralement parlant du moins, ne s'en sont pas occupés. Le Comité a donc pensé que c'était à vous, par votre organe, à traiter le sujet choisi exprofesso, en montrant les avantages intrinsèques de la coopération de l'Oeuvre de la Propagation de la foi. Il comprend bien que vous serez dans la nécessité de vous en tenir à des considérations générales, mais il pense que ces considérations prendont sous votre plume des couleurs assez vives pour exciter un véritable intérêt." MEYNIS énumère cependant les avantages spirituels que l'Oeuvre procure à ses associés et joint quelques extraits de mandements épiscopaux relatifs à ce sujet.
(Archives LAPORTE, rapporté par Jeanne CARON au bas de la page 55 du tome III.)

OZANAM accuse réception de la lettre par sa correspondance épistolaire du 29 janvier. Il annonce à MEYNIS qu'il lui déplait de réduire son préambule à des "considérations morales " et non à un message précis, illustré par de bonnes informations.

" Mon cher Ami,

Je viens répondre à votre aimable lettre et rassurer vos inquiétudes (...)Aujourd'hui mes affaires sont à jour, je me suis arrangé pour être libre jusqu'à la fin de février et partager exclusivement tout mon temps entre mon cours et l'article que je vous ai promis. J'y ai déjà songé beaucoup, et je ne puis vous dissimuler combien je trouve fâcheuse l'absence à peu près complète de documents. Je vous remercie du peu que vous m'avez envoyé; je l'ai lu avec empressement, mais je regrette qu'il ait été impossible de rassembler rien de plus. Pour que ce tableau du bien que l'Oeuvre obtient au dehors, il aurait fallu réunir des faits et des détails. C'est ce qui eut donné à mon article de la solidité, et en même temps du mouvement et de la vie. Maintenant, au lieu de ce qui est, nous sommes réduits à décrire ce qui doit être; au lieu d'une notice historique, nous n'avons à développer qu'une suite de considérations morales. C'est un peu un sermon, un mandement, une besogne qui n'est pas tout à fait la nôtre, mais nous ne sommes pas maîtres de mieux faire. Qui sait d'ailleurs si ce premier essai n'inspirera pas à nos correspondants, peut-être même aux vénérables évêques qui s'intéressent à l'Oeuvre, de saisir ce point de vue, de nous faire connaitre les faits qui y rentrent, et de nous prêter ainsi dans peu d'années les éléments d'un tableau plus vif ? Traçons donc premièrement l'idéal, en attendant que nous ayons le réel.

Maintenant, sans pouvoir exposer tout le plan que j'ai cherché à concevoir, ce qui serait long et minutieux, je vous en indiquerai les traits principaux. Je ne négligerai pas les grâces positives comme les indulgences, les prières et les mérites réversibles que l'Eglise assure aux associés. Je n'omettrai pas non plus les avantages même temporels, l'instruction par exemple et les lumières que veut répandre la lecture des Annales, mais je m'attacherai surtout à montrer le bien moral que la pratique de l'Oeuvre peut produire dans les âmes et je réduirai tout à ces trois chefs : la Foi, l'ESpérance et la Charité."
(Passage de la lettre du 29 javier 1845 adressée à MEYNIS,Tome III, pages 55 et 56.)

./.

3 - Un préambule solide sur le plan théologique pour conforter le lecteur des Annales dans sa croyance et sa générosité.

Le 26 février 1845, Frédéric OZANAM envoie à MEYNIS le préambule du compte-rendu pour 1844, fini. Il ne s'est pas contenté comme il l'avait annoncé dans sa précédente correspondance, de rédiger des généralités afin d'accroitre l'ensemble des dons pour l'Oeuvre. Certes, il a accordé une grande place aux avantages temporels, mais il ne s'estpas arrêté là. Frédéric confirme son désir de conforter le lecteur associé à la Propagation de la foi dans sa croyance et sa générosité à partir de trois principes: la Foi, l'Espérance et la Charité (1).

" (...) Le comité de rédaction trouvera peut-être mon article un peu court. Je compte cependant que mon manuscrit donnera 15 à 18 pages. Les deux jours sur lesquels je comptais et qui m'ont manqué m'auraient peut-être permis (2) d'étendre quelques considérations, particulièrement sur la charité. Mais il était dans tous les cas difficile de prolonger beaucoup un travail pour lequel j'avais si peu de faits, si peu de détails,où j'étais réduit à dire beaucoup moins ce qui est, que ce qui doit être. C'était un examen de conscience, et cepandant il ne fallait pas qu'il se tournât en sermon. J'éprouvais un extrême embarras, et je ne m'en serai peut-être pas tiré, sil'Oeuvre même n'était un si beau sujet, qu'il finit toujours par échauffer l'esprit et le coeur. Si j'ai passé rapidement sur les indulgences, c'est que cette matière est plus familière aux lecteurs des Annales. Je tenais davantage à bien poser les principes théologiques sur lesquels je voulais fonder mon raisonnement. En ce qui touche aux trois vertus de Foi, d'Espérance et de Charité, je me suis surtout attaché à ce qui me paraissait répondre au besoin des âmes et combattre les préventions d'un certain nombre de chrétiens. Je me suis appuyé partout sur l'histoire de l'Eglise, afin de donner à mes réflexions plus d'autorité et plus de vie. Le même motif m'a fait citer les paroles de FENELON (3) et de BOURDALOUE J'y ait joint dans les notes les citations de mandements que vous pourrez multiplier. Si je ne les ait point insérées dans le texte, c'est qu'il eut fallu rompre l'enchaînement de mes pensées et donner à quelques parties un développement sans proportion avec l'ensemble. Selon le désir du Comité, j'ai donné une place considérable à l'examen des avantages temporels de l'Oeuvre, et j'espère aussi avoir évité l'inconvénient de toucher aux questions irritantes et de prêter le flanc aux interprétations perfides. Vos conseils m'avaient beaucoup éclairé, la sagesse du Comité fera le reste; je lui livre ces pages avec une entière déférence; il y retranchera, il y retouchera selon son jugement. Je suis trop heureux de pouvoir compter parmi les ouvriers de cette grande et déjà glorieuse entreprise."
(lettre du 26 février 1845, Tome III, pages 61 et 62)

./.

1) le thème sera étudié dans le chapitre I de la troisième partie.
2) Dans la même lettre OZANAM nous dit " qu'il se tenait prêt pour que son article arrivât le 1er mars au Comité de rédaction".
3) Les références à FENELON, Sermon pour la fête de l'Epiphanie, et à BOURDALOUE, sermon sur le zèle, se trouvent aux pages 164 et 165 du compte-rendu de 1844.

4 - Une notice de sept pages au lieu de quinze.

Par une lettre du I7 avril I845, MEYNIS annonce à OZANAM que le comité de rédaction des Annales, puis le Conseil de Paris(1) de l'Oeuvre de la Propagation de la foi , ont réduit de moitié le préambule au compte-rendu de I844. Ainsi amputé, il parait dans les Annales au mois de Mai(2) Au lieu de faire une quinzaine de pages, l'article ne compte plus que sept pages. Le 23 avril Frédéric s'incline devant la décision des conseils de la Propagation de la foi. Pour sa part, il ne se reproche rien, estimant avoir consacré suffisamment de temps à la composition de la notice. Il n'a pas non plus oublié de prendre conseil et de faire lire son texte à deux personnes. Si l'article contient trop de faits passés et pas assez de nouveaux, à qui la faute ? OZANAM reproche enfin au Conseil de Paris de ne l'avoir pas consulté pour lui demander quelques éclaircissements sur sa notice, avant de porter un jugement définitif. Voici le contenu intégral de la correspondance.

" A Dominique MEYNIS *Paris le 23 avril I845*

Mon Cher Ami,

Vous êtes bien charitable et bien obligeant de prendre tant de peines pour m'annoncer la déconvenue de mon pauvre article. Entre vieux amis comme nous, il n'est pas besoin de précautions oratoires, et dans une affaire de charité, il n'y a pas lieu à des ménagements académiques (3). Quand le Conseil veut bien me charger d'un travail, j'y mets assurément tous mes soins. Mais je l'abandonne ensuite sans réserve à ses juges naturels. Je sais qu'une publication dans les Annales n'est point une question de style, mais d'opportunité, qui ne peut être apprécié que par les administrateurs de l'Oeuvre. C'est même ce contrôle qui me rassure en me déchargeant de toute responsabilité, et je serais très effrayé si je devais décider seul de ce qui s'adresse à un million de lecteurs. Quand je considère ce nombre infini de devoirs, d'intérêts, de bienséances dont il faut tenir compte dans un recueil tel que celui-ci, j'aimerais mieux sacrifier trente pages que de froisser une seule susceptibilité.

Cette fois, nous ne nous étions ni vous ni moi dissimulé la difficulté du sujet. J'y ai porté toute l'application dont j'étais capable, pour le fond et pour la forme. J'y ai consacré beaucoup de temps, et croyant encore de me tromper, j'ai lu l'article à deux personnes dont les avis m'ont éclairé sur plusieurs points. Mais je ne me flattais pas d'avoir réussi. Je sentais bien que j'étais tombé d'un côté dans la théologie, de l'autre dans l'histoire, obligé de recourir aux principes généreux et aux exemples du passé, pour supléer à l'insuffisance des faits contemporains. Avant de traiter du bien que l'Oeuvre a fait, nous aurions eu besoin de nous éclairer par des informations prises auprès de nos correspondants. Il n'y a donc rien de mortifiant aux corrections que le comité a jugées nécessaires. Et si le Conseil de Paris y a mis plus de sévérité, je regrette seulement que ces Messieurs ne m'aient pas demandé des explications, qui, peut-être, auraient dissipé leurs scrupules. Il ne me reste que le regret d'avoir

./.

1) Cf. l'astérisque (1) de la page 40 du mémoire (2ème partie).

2) compte-rendu de I844 in Annales n°loo mai I845 p.161-167.

3) Dans cette lettre, OZANAM regrette encore que ses amis Lyonnais, qu'il connait depuis si longtemps, n'entretiennent toujours pas avec lui des rapports simples et directs.

si mal servi l'Oeuvre lorsqu'elle me donne si peu d'occasions de lui être utile. Voisi tantôt six mois que vous laissez chômer votre ambassadeur à Paris. Croyez cependant qu'il me serait bien doux d'entretenir des rapports plus actifs avec la Propagation de la foi qui me rappelle tant de chers souvenirs, et où je vois toujours un des plus grands moyens qu'ait employé la Providence pour le salut du siècle présent. J'y trouve aussi un lien de plus pour me rattacher à cette ville de Lyon que l'absence ne me fera jamais oublier, et à tant d'amis dans le coeur desquels j'espère bien avoir toujours une place.

Adieu, souvenez-vous toujours de votre dévoué,

A.F. OZANAM

(lettres, Tome III, pages 69 et 70)

CONCLUSION de la SECONDE PARTIE :

Avec le Conseil lyonnais de la Propagation de la foi, OZANAM a toujours entretenu des relations franches et amicales. Respectant les décisions du comité de rédaction, pour ou contre l'insertion de ses articles, Frédéric n'a désiré que deux choses pour l'Oeuvre : préserver d'une part son unité et son universalité; relever d'autre part, l'intérêt scientifique des Annales.

IIIème PARTIE

L'impact de l'engagement de Frédéric OZANAM dans l'Oeuvre de la Propagation de la foi, sur sa propre pensée...

CHAPITRE I

Un catholique soucieux de conformer les réalisations charitables aux exigences de sa foi.

A- Un premier exemple : La Société de Saint-Vincent de Paul.

Chez Frédéric OZANAM, double est l'héritage de la pratique de la charité, de l'amour d'autrui. D'abord, il doit de connaitre la visite des pauvres à domicile, à son père, le docteur Jean-Antoine OZANAM médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il se souvient l'avoir accompagné après l'école pour procurer soin et réconfort aux plus démunis. Ensuite, par son frère aîné Alphonse, admis dès 1822 comme membre de la Propagation de la foi, Frédéric a pris conscience dès sa jeunesse du soutien populaire, par le denier hebdomadaire des missions extérieures. Aussi, à peine âgé de vingt et un ans, et déjà préoccupé du sort des pauvres, il fonde à Paris, en 1833, avec Emmanuel BAILLY et cinq étudiants, la Société de St-Vincentde Paul. Trois ans plus tard, il tente la même expérience à Lyon. Il ne s'agit pas dans ce paragraphe de retracer l'historique de l'Oeuvre, mais de retrouver dans les conférences de charité, le discours identique d'OZANAM à celui qu'il donne dans les Annales de la Propagation de la foi.

1 - Le modèle lyonnais.

Le 16 Août 1836 se fonde à Lyon, une conférence Saint-Vincent de Paul.Elle est composée de jeunes gens qui ont pratiqué l'Oeuvre à Paris. Quand il s'agit d'élire un président, les suffragess se portent unanimement sur OZANAM, qui est absent, mais dont on espère le prochain retour dans sa famille. Frédéric OZANAM s'installe en effet à LYON au mois d'Octobre. La période de ses années d'étudiant à Paris, est close.

A la visite des pauvres, les confrères de Lyon développent dans leur zèle charitable, l'instruction religieuse des enfants et l'évangélisation des militaires. Une telle résolution arrive au bon moment, dans une ville de nombreuses garnisons, à une époque où le service de sept ans, soustrait le soldat pour toute sa jeunesse à l'influence familiale, et le place même très à part de la population civile.

./.

"Dans ces communications fréquentes avec le soldat, écrit OZANAM au Conseil général de Paris, le 13 janvier 1838,"nous avons beaucoup appris. Jamais nous n'aurions pu croire combien d'excellents coeurs battaient sous l'uniforme, gardaient encore un tendre attachement à la foi de leur mère, aux impressions de leur première communion, aux bons avis de leur bon vieux curé, aux exemples des vertus de leurs soeurs."

Fidèle aux obligations du réglement nouvellement établi, OZANAM ne manque pas, trois ou quatre fois par an, d'adresser, au Conseil général, le compte-rendu des travaux de laconférence de Lyon(1). En échange des avis, il demande qu'on lui fasse des observations auxquelles il s'engage à se conformer. En réalité, comme le fait remarquer de LANZAC de LABORIE à la page 130 de son article, Le fondateur de la Société de Saint Vincent de Paul : "C'est OZANAM qui de Lyon continue à guider la Société fondée par lui, à prodiguer les exhortations, à suggérer des solutions pour les cas embarrassants". Les preuves sont d'ailleurs nombreuses dans sa correspondance avec François LALLIER, secrétaire général de la Société de Saint Vincent de Paul de 1833 à 1838. Voici un passage de la lettre du 10 Mai 1838 dans lequel OZANAM lui demande de concilier l'humilité avec le dévouement : *"Prenons garde que l'humilité ne soit pas chez les gens de bien le prétexte commode de l'indolence. Quand le Sauveur mourut sur le Calvaire, il pouvait avoir à ses ordres plus de douze légions d'anges, et il n'en voulut pas, il voulut bien cependant que Simon le Cyrénéen, un homme obscur, portât sa croix et contribuât ainsi à la grande merveille de la rédemption universelle."*

(Lettres T.I, éditions 1912 cité par LANZAC de LABORIE p.130)

En fait, dans bien des lettres écrites pendant ce séjour à LYON de 1836 à 1841, OZANAM a voulu tracer "l'esprit de la Société Saint Vincent de Paul". Quel en est le contenu ?

2 - Les conférences de charité et l'esprit d'OZANAM :

a) La visite des pauvres, le souci du prochain n'est pas à sens unique:

La visite des pauvres à domicile constitue aux yeux d'OZANAM, l'oeuvre essentielle des conférences Saint-Vincent de Paul; car elle éveille chez les hommes le souci du prochain et la préoccupation constante de ses besoins. "Nous sommes comme le Samaritain de l'Evangile" écrit Frédéric dans les ceuvres complètes, T.VII p.145 (édition 1861). Elle forme surtout le coeur du visiteur et l'amène insensiblement à se donner de plus en plus, ce qui est le propre d'un véritable amour fraternel. Mais la visite à domicile doit être tout autre chose qu'une simple distribution de secours. Selon OZANAM, si elle ne tend qu'à la remise d'une aumône matérielle, elle perd une grande part de son utilité. Ce qui en fait le prix, c'est sa valeur éducative, surtout envisagé du coté du visiteur. Elle le renseigne sur les causes de la misère, lui apprenant d'une façon générale, que dans la destinée du prolétariat, tout dépend dela vie morale, familiale, religieuse même, de l'organisation du travail.

./.

1) Dans son Essai de Bibliographie chronologique, Eugène GALOPIN signale au lecteur que les rapports sur les Conférences de Lyon du 4 décembre 1836, du 9 février 1837, de décembre 1837, d'avril 1838 et du llavri 1839 se trouvent dans le Bulletin de la Société de Saint Vincent de Paul, au tome LXII d'avril 1910.

Enfin, le visiteur instruit et sanctifié tout à la fois par la fréquentation du pauvre, doit bien se garder de se considérer comme un bienfaiteur. C'est lui l'obligé. Nul n'en n'est plus convaincu qu'OZANAM." *Nous apprendrons, dit-il à ses confrères de Florence en janvier 1853, en visitant le pauvre, que nous y gagnons plus que lui, puisque le spectacle de sa misère servira à nous rendre meilleurs. Nous éprouverons alors pour ces infortunés un tel sentiment de reconnaissance que nous ne pourrons nous empêcher de les aimer. Oh! combien de fois moi-même, accablé de quelque peine intérieure, inquiet de ma santé mal raffermie, je suis entré plein de tristesse dans la demeure du pauvre confié à mes soins, et là, à la vue de tant d'infortunés plus à plaindre que moi, je me suis reproché mon découragement, je me suis senti plus fort contre la douleur, et j'ai rendu grâce à ce malheureux qui m'avait consolé et fortifié par l'aspect de ses propres misères ! Et comment dès lors, ne l'aurais-je pas d'autant plus aimé ? L'effet de la visite; c'est ainsi l'accroissement de la charité qui peu à peu illumine l'âme et la réchauffe."*

(Oeuvres complètes T.VIII p.55 édition 1862)

b) La charité non pour elle-même, mais pour instruire et moraliser les plus défavorisés :

"La charité", écrit OZANAM dans les Oeuvres complètes; T VII p.283 doit s'employer avant tout à instruire et à moraliser, à faire des hommes qui puissent se passer des secours de l'assistance matérielle. Elle étend jusque dans les milieux déshérités le champ des connaissances utiles." Frédéric OZANAM revient à plusieurs reprises sur ce rôle intellectuel de la charité : aussi peut-il être considéré comme l'initiateur au moins en idée, de ce qui a été fait depuis pour l'éducation du peuple. Que ce soit dans les Cercles d'études, les Bibliothèques, les Conférences, etc... Ainsi pour lui, le rôle de la vraie charité c'est, non pas de se rendre indispensable, mais bien plutôt de préparer le pauvre à sa passer de son secours.

Le Comte Albert de MUN, dans le livre où il raconte se propre vocation sociale fait remarquer qu'OZANAM fut plus qu'un devancier : "Il donna le signal de l'action populaire chrétienne".

c) La solidarité chrétienne n'a pas de frontière politique :

Dans une allocution prononcée en 1840 au cours d'un voyage à Paris (et cité par LANZAC de LABORIE p.133) OZANAM rappelle *" les traditions primitives d'une oeuvre fondée , il y a huit ans et qui déjà réunit tant d'hommes de bonne foi,de tous les drapeaux, parce qu'elle n'en a qu'un la croix, qui étend ses bras sur tout l'univers. La Société Saint Vincent de Paul vous offre ce refuge. En entrant dans nos paisibles conférences on laisse les passions politiques à la porte, on se retrouve une fois rassemblés, non pour se combattre, non pour se déchirer, mais pour s'entendre, pour se voir, en quelque sorte par les bons côtés, pour y traiter de questions charitables, capables par cfonséquent de calmer pour un moment toutes les irritations, de faire oublier tous les froissements du coeur. Quand chaque matin, vingt journaux s'occupent d'attiser nos colères, il est bon qu'au moins une fois par semaine, nous allions les apaiser en parlant des pauvres."*

./.

Il est important de noter à la fin de ce paragraphe (A), qu'OZANAM a toujours défendu le caractère apolitique des Oeuvres de charité auxquelles il a activement collaboré. Qu'il s'agisse de Saint vincent de Paul ou de la Propagation de la foi, parce qu'il est l'un des rares catholiques de son époque (1) (sinon le seul) à saisir dès 1836, soit douze ans avant la révolution de 1848, le drame social de lapremière moitié du XIX° siècle. Le propre de lapensée d'OZANAM se trouve dans la conviction que les classes les plus riches doivent s'unir quelles que soit leur appartenance politique, pour prendre en mains l'avenir de la Société et venir en aide aux plus pauvres, rompant ainsi avec leur égoïsme. C'est cette idée qu'il résume dans la lettre qu'il envoie à son ami Louis JANNOT(2) le 13 novembre 1836 en insistant sur le rôle pacificateur de la charité

" (...) Hélas !, si au Moyen Age la société malade ne peut être guérie que par l'immense effusion d'amour qui se fit surtout par Saint-François d'Assise, si plus tard de nouvelles douleurs appelèrent les mains secourables de Saint Philippe de Néri, de Saint-Jean de Dieu et de Saint Vincent de Paul, combien ne faudrait-il pas à présent de charité, de dévouement, de patience pour guérir les souffrances de ces pauvres peuples, plus indigents encore que jamais, parce qu'ils ont refusé la nourriture de l'âme en même temps que le pain du corps venait à leur manquer ? La question qui divise les hommes de nos jours n'est plus une question de formes politiques, c'est une question sociale,(4) c'est de savoir qui l'emportera de l'Esprit d'Egoïsme ou de l'Esprit de Sacrifice ;si la société ne sera qu'une grande exploitation au profit des plus forts ou une consécration de chacun pour le bien de tous et surtout pour la protection des faibles. Il y a beaucoup d'hommes qui ont trop et qui veulent avoir encore; il y en a beaucoup plus d'autres qui n'ont pas assez, qui n'ont rien et qui veulent prendre si on ne leur donne pas. Entre ces deux classes d'hommes une lutte se prépare, et cette lutte menace d'être terrible : d'un côté la puissance de l'or, del'autre la puissance du désespoir. Entre ces armées ennemies, il faudrait nous précipiter, sinon pour empêcher, au moins pour amortir le choc. Et notre âge de jeunes gens, notre condition médiocre, nous rendent plus facile ce rôle de médiateurs que notre titre de chrétien nous rend obligatoire. Voilà l'utilité possible de notre Société de Saint Vincent de Paul (...) "

(Extrait de la lettre du 13 novembre 1836, in tome I des Lettres d'OZANAM, pages 243-244)

Aussi dès les premières journées de 1848, OZANAM comprend mieux que quiconque, l'importance de la question sociale.

Quelques mois avant son départ définitif pour Paris en décembre 1841, Frédéric OZANAM établit une sorte de bilan des huit premières années de la Société de Saint-Vincent de Paul. Dans une lettre (3) adressée à sa fiancée Amélie SOULACROIX, Frédéric est heureux du développement de son oeuvre. Surtout il se réjouit de l'adhésion massive de membres des classes supérieures(pour reprendre les propos d'OZANAM) au sein des premières conférences de charité.

./.

1)Dans le troisième paragraphe du chapitre I, nous nous intéresserons à l'attitude des catholiques face à la révolution de 1848, pour voir si d'autres contemporains d'OZANAM ont eu une attitude similaire à la sienne.

2) Louis JANMOT (1814-1892) peintre lyonnais, élève d'INGRES. On lui doit deux dessins représentant OZANAM à vingt et quarante ans. (Cf.dessin de la première page).

3) Lettre du 1er Mai 1841

4) Les phrases importantes de ce texte ont été exceptionnellement soulignées.

" (...) Je dois pourtant une exception à la journée de dimanche dernier (1), c'était la seconde des quatre fêtes de la Société de Saint-Vincent de Paul. Le matin, une pieuse affluence se pressait autour de l'autel où repose dans sa châsse d'argent, ce glorieux apôtre de la Charité (...) Et à la même heure, trente autres conférences formées sur les points les plus éloignés du pays célébraient la même solennité. Comment ne pas accorder quelque espoir à cette force de l'association, exercéee principalement dans les grandes citées, dans toutes les facultés de droit, à tous les foyers de lumières, sur une génération appelée à remplir les fonctions libérales et les postes influents ?Et si l'immoralité descendit jadis des classes supérieures, des académies, de la magistrature, des chefs militaires, des hommes politiques, dans la bourgeoisie et dans le peuple, ne pouvons-nous pas sans trop de démence, croire que la providence divine nous appelle à la réhabilitation morale de notre patrie, quand huit ans ont suffit pour élever de notre nombre de huit à deux mille, quand plusieurs des nôtres sans le secours de l'intrigue et de la faveur touchent déjà aux positions les plus éminentes dela société, que de toutes parts nous envahissons le barreau, la médecine, les tribunaux, les chaires, qu'une seule de nos conférences est composée de près du tiers de l'Ecole normale et des plus brillants élèves de l'Ecole Polytechnique ? (...) "

(Tome II pages 136 et 137)

B - L'OEUVRE de la PROPAGATION de la FOI : une mutuelle correspondance de charité.

La pensée que FRédéric OZANAM exprime dans les Annales de la Propagation de la foi reste identique à celle exposée dans les conférences de charité.

1) Il n'y a pas deux charités : celle du pauvre de la rue et celle de l'indigène :

Dans le compte-rendu de 1844(2), OZANAM résume parfaitement l'esprit commun à toutes les oeuvres charitables. Ecoutons ce qu'il écrit pages 165-166 : *" Voilà l'ouvrage auquel nous nous associons. A l'exemple du Sauveur, nous commençons à aimer les hommes sans ces liens plus étroits que forme la communauté de race, de patrie et de religion; à en aimer autant que le Sauveur en aima sur la croix (...) En apprenant ainsi à secourir des misères absentes, comment resterions-nous insensibles à celles que nous voyons, que nous touchons, qui nous attendent au seuil de nos portes, dans nos rues, au fond de nos prisons et de nos hôpitaux ?*

Non, l'Oeuvre de la Propagation de la foi en tournant le cours de la charité vers des contrées lointaines, n'ôte rien aux pauvres de nos villes. Quand vous ne savez plus refuser au collecteur qui vient recevoir l'offrande périodique (3), fermerez-vous la porte aux enfants éplorés qui viennent y demander du pain ? Quand de pauvres montagnards des Alpes, quand les pêcheurs de la rivière de Gênes, ou les soldats irlandais des garnisons de l'Inde retranchent sur leur nourriture pour la caisse des missions, ne voyez-vous pas qu'il n'y a rien qu'on n'en puisse attendre ?

1) Il s'agit du dimanche du Bon Pasteur, deuxième dimanche après Pâques.
2) Compte-rendu de 1844 in Annales T.XVII mai 1845, pages 161 à 167
3) Il s'agit du denier ou "sou" hebdomadaire.

L'oeuvre habitue à donner avec régularité, avec intelligence. Elle habitue enfin à pratiquer, non plus d'une façon vague mais en réalité, cette admirable doctrine de la communion des saints qui, en chacun de nos frères, nous découvre un membre de la personne sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ et resserre nos liens en nous rattachant à notre divin chef."

D'autre part, Frédéric OZANAM fait prendre conscience au lecteur des Annales, comme à ses confrères des Conférences de charité, que la charité à un double effet.

2 - Un soutien matériel pour les uns, un soutien spirituel pour les autres.

Dans le compte-rendu pour 1840 (1), page 156, OZANAM parle d'une mutuelle correspondance de charité au sein d'une société de frères :
"....Au reste, nous ne devons jamais l'oublier, la charité ne s'épanche point comme un flot sans retour; elle prendson reflux de ceux qui la reçoivent à ceux qui la dispensent, et s'imposer des sacrifices pour assister nos Missions c'est moins faire une générosité que prêter avec usure. Outre le ciel acquis par nos dons, plus largement encore que par ce verre d'eau froide, qui cependant peut en être le prix, outre la part que nous prenons aux mérites de nos apôtres et de leurs néophytes, outre les salutaires encouragements que nous apportent le récit de leurs combats et le tableau de leurs vertus, nous trouvons une compensationsublime de nos efforts, dans la religieuse gratitude et les fraternelles prières de ces chrétientés nouvelles. Il s'en faut en effet, que les conquêtes de la croix ressemblent à celles du fer : la force dompte et soumet les peuples, elle ne sait les unir; elle peut créer des concitoyens, mais elle ne fait pas des amis; et nous ne voyons que trop souvent les nations qu'elle a rapprochées par ses lois rester désunies par la haine, et déchirer de leurs divisions l'empire qui les rassemble. L'Eglise, au contraire, non moins puissante et plus douce que le glaive, subjugue par la prole et lie par l'amour; multiplier sa famille, c'est pour elle augmenter une société de frères; elle ne manque jamais de confondre dans une seule âme, les peuples qu'elle confond dans une même croyance; et du moment qu'elle les a mêlés ainsi dans l'unité du même coeur, il s'établit entre les uns et les autres , malgré les distances de lieux et les nuances de civilisation qui les séparent, un pieux échange de prières ou de bienfaits, fruit d'une sainte communauté de tendresse tous les âges du christianisme nous offrent ce touchant spectacle, et comme les fidèles des premiers siècles s'envoyaient d'Asie en Europe et d'Europe en Asie, avec le "baiser des saints", l'assurance d'un religieux souvenir, ainsi voyons-nous encore une mutuelle correspondance de charité s'affermir, entre nos vieilles églises et celles que chaque jour elles enfantent sur de lointains rivages. Un même esprit, conclut-il, animant les unes et les autres fait éclore en elles, les mêmes pensées d'amour; et notre coeur ne s'intéresse pas plus à nos frères des nouveaux monde, que le leur ne s'intéresse à nous-mêmes....."

- L'extrait de cet article mérite que nous nous y arrêtions pour quelques remarques à propos du vocabulaire.

1) Compte-rendu de 1840 in Annales T.XIII mars 1841, pages 177 à 181

Quelques Remarques

Si nous lisons attentivement ce document, nous observons dans le langage une évolution qui traduit cette mutuelle correspondance de charité. D'abord à la ligne 11, OZANAM emploie l'adjectif "fraternel" : "les fraternelles prières". Ensuite, ligne 18, ce ne sont plus uniquement les prières qui sont fraternelles,c'est la société humaine toute entière. A la ligne 22, OZANAM parle désormais d'une "sainte communauté de tendresse".Enfin l'auteur place à la fin du texte le mot "amour", ligne 29. Tous les hommes sont animés par "les mêmes pensées d'amour", dont l'origine est sous-entendue divine. Dieu étant pour OZANAM à la source de l'amour humain.

La conviction qu'une conversion spirituelle doit précéder les améliorations sociales, la certitude que l'éducation à tous les âges de la vie,permet d'améliorer le sort du peuple, en un mot son goût pour les oeuvres et les réalisations charitables apparaissent encore mieux dans les articles de l'ERE NOUVELLE au moment de la révolution de 1848.

Comment OZANAM apparait-il dans ses articles, quels sont les sujets qu'il analyse, quelle place tient-il dans les milieux du catholicisme social et de la démocratie chrétienne ? Ce sont toutes ces questions que nous allons étudier dans le dernier paragraphe de ce chapitre 1, pour tenter de dégager l'originalité d'une grande figure du catholicismefrançais du XIX° siècle.

C - L'Originalité de la pensée d'OZANAM, au service d'un quotidien : l'ERE NOUVELLE (avril 1848 - janvier 1849)

Il importe d'abord de rappeler dans cette petite introduction, la place importante qu'OZANAM tient dans les milieux catholiques des années 1840, "époque de renouveau et de vitalité pour le catholicisme" (Christine MOREL p.46 de son article sur l'ERE NOUVELLE). OZANAM participe à la fondation du Correspondant de 1843 où il écrit plusieurs articles. Cette revue ne professe pas de politique sociale déterminée, mais publie parfois des articles sociaux, dont les auteurs sont aussi bien légitimistes, comme Amédée HANNEQUIN, que des conservateurs, comme le Comte Franz de CHAMPAGNY, ou des libéraux sans appartenance politique, comme le Baron de MONTREUIL. Sans entrer en relations avec toutes ces personnes, il ne peut pas les ignorer, et retrouve d'ailleurs certaines d'entre elles au Cercle Catholique, association fondée quelques années avant la parution du Correspondant, pour permettre aux jeunes de se cultiver dans un bon esprit, et aux catholiques de divers milieuxx de se rencontrer. Par ses articles, par les conférence données au Cercle, OZANAM jouit d'une influence certaine dans ce milieu.

./.

1) L'engagement réaliste de Frédéric OZANAM en 1848 :

Au début du mois de février 1848, l'ex-professeur LENORMANT, rédacteur en chef du nouveau Correspondant, insère dans le numéro du 10 février, un article d'OZANAM intitulé : Les dangers de Rome et ses espérances. Cet article est le résumé d'un discours que Frédéric a prononcé au Cercle catholique quelques mois auparavant.

a) Un document qui fait sensation :

Depuis son audience avec le Souverain Pontife en mars 1847, OZANAM ne cache pas son admiration pour les réformes libérales entreprises par Pie IX. Frédéric observe au cours de son troisième voyage en Italie que l'évêque d'Imola fait régner à l'intérieur de ses Etats, un climat nouveau : une amnistie générale libère les condamnés politiques, le pape accepte de recevoir tous ceux qui ont une requête à lui présenter; la censure est abolie, des clubs se fondent. Mieux encore, le Pape créé une Consulte qui groupe vingt-quatre notables admis à délibérer en matière législative, administrative et militaire. Leur rôle reste cependant purement consultatif. Il introduit un laïque au ministère de la Justice dans le gouvernement romain. A l'égard du mouvement national italien, le Souverain Pontife engage avec les princes, des négociations qui doivent aboutir à un resserrement des liens entre les Etats, première étape d'une diminution de l'influence autrichienne dans la péninsule, obtenue par des moyens pacifiques. OZANAM, non seulement expose, mais justifie la politique pontificale, en expliquant que Pie IX ne souhaite pas uniquement la délivrance de l'Italie, mais aussi une réconciliation, voire une alliance nouvelle entre la religion et l liberté, le christianisme etla démocratie (le mot apparait dans l'article p.435). C'est une démarche qu'OZANAM qualifie d'exemplaire, dans une période où religion et politique sont, comme en France, à ce point imbriquées. OZANAM invite les catholiques français à suivre le Pape en passant délibérément du côté du peuple :"Passons aux barbares" car "Dieu aime, dit-il, la pauvreté qui fait la force, qui ne marchande ni son sang, ni ses sueurs, à qui l'avenir appartient. Ecoutons maintenant le passage de l'article le plus caractéristique de la pensée de Frédéric, et qui soulève chez de nombreux catholiques, et non des moindre, MONTALEMBERT par exemple, de vives protestations.

"... Pendant que nous croyons Pie IX voué sans réserve aux intérêts de son peuple, c'est pour nous qu'il travaille, c'est pour la chrétienté, c'est pour l'avenir du genre humain. Depuis trois siècles, la civilisation chrétienne est inquiétée, quelquefois arrêtée dans sa démarche par une question formidable. Il s'agit de concilier la religion avec la liberté. Les hommes ne veulent pas,ils ne peuvent pas choisir entre ces deux choses qu'on leur dit incompatibles. De là, l'angoisse de tant d'esprits et les secrets combats de tant de coeurs. Que n'avons-nous pas souffert de ces déchirements, tous tant que nous sommes de catholiques zélés pour les libertés modernes ! Combien de fois ne nous reprochât-on pas les espérances de notre jeunesse, et la confiance que nous avions de rapprocher et d'unir deux principes ennemis ? Combien de fois ceux qui ont le malheur de ne pas croire nous prédirent-ils que tôt ou tard les anathèmes du Vatican démentiraient nos illusions ?

./.

Toutefois, nous savions bien que le Vatican ne condamnerait jamais, ni la doctrine de Saint Thomas d'Aquin sur les droits des peuples, ni les exemples des Papes du Moyen-Age, ces fléaux des tyrans. Mais nous étions loin de croire que la Providence nous réservât à l'un de ces moments où la politique sacrée de l'Eglise se déclare par de grands coups....."
"..... "Maintenant qu'elle a vieilli auprès de la couche funèbre, et qu'elle a pourvu à la dignité des obsèques, la Papauté se tourne du côté de la démocratie, de cette héroïne sauvage, dont le P. VENTURA parlait, du côté de ces Barbares des temps nouveaux, dont elle ne dissimule ni les instincts violents, ni la dureté de coeur. Mais elle y voit premièrement le grand nombre, le nombre infini mêmequ'il faut reconquérir et sauver; en second lieu, la pauvreté que Dieu aime, la pauvreté qui fait la force, qui ne marchande ni son sang, ni ses sueurs, à qui l'avenir appartient. Voilà pourquoi la Papauté passe du côté des Barbares.....
....." que le pontificat moderne entraîne aussi les catholiques français dans la voie qu'il ouvre. Sacrifions les répugnances et les ressentiments pour nous tourner vers cette démocratie, vers ce peuple qui ne nous connait pas. Poursuivons-le, non seulement de nos prédications, mais de nos bienfaits; aidons-le, non seulement de l'aumône qui oblige les hommes, mais de nos efforts pourobtenir les institutions qui les affranchissent et les rendent meilleurs. Passons aux Barbares, et suivons Pie IX.

A.F. OZANAM

(Le Correspondant, T.XXI, 1848 pages 433-434-435)

L'intégralité de l'article se trouve à la page I de l'annexe III.

b) Les réactions ne se font pas attendre.

Le journal L'Univers de Louis VEUILLOT est prompt à la critique.

La réaction des légitimistes ne surprend pas OZANAM(1). Ce qui l'inquiète davantage, c'est la non compréhension de son mot d'ordre, par les catholiques les plus modérés (hormis MARET, de SAINT-SEINE (2)),tel Théophile FOISSET, directeur du Correspondant. Il a de peine à saisir et plus encore à admettre les voies où OZANAM semble vouloir l'engager. Mais Frédéric demeure sincère avec lui-même et s'explique sans se rétracter. Car il est persuadé qu'il exprime, au fond, le sentiment de nombreux catholiques "fatigués de la politique étroite, violente de l'Univers, comme de la politique impopulaire et découragée du Correspondant", précise sa pensée dans une longue lettre où il s'efforce de convaincre FOISSET. Cette lettre est un précieux document, témoin de l'originalité de la pensée d'OZANAM comme catholique social. Frédéric pousse très loin son point de vue. Pour que l'Eglise aille au peuple, il faut qu'elle soit affranchie de toute tutelle gouvernementale. C'est ce qu'OZANAM appelle la délivrance de l'Eglise par la sécularisation de l'Etat (ligne 30) à l'exemple de ce que vient d'entreprendre Pie IX dans ses Etats. Une telle affirmation remet en cause le Concordat de 1801 et anticipe ce qui se produira en 1905. Mais, aux yeux d'OZANAM, une telle séparation est nécessaire afin de vivre en actes, l'Evangile. Parce que c'est dans le peuple qu'il trouve les restes de la vraie foi (ligne 40).

1) Cf. la lettre du 22 Février 1848 à FOISSET, mémoire p.60 lignes 7 -8 ./.
2) idem. ligne 15

OZANAM décrit également, avec une parfaite clairvoyance, les causes profondes de la révolution de 1848, en évoquant la non participation du peuple aux affaires publiques (ligne 36), c'est une allusion au suffrage censitaire alors en exercice, et le manque de garantie pour le travail.

" *A Théophile FOISSET* *Paris le 22 février 1848*

Monsieur et Cher Ami,

...Premièrement, soyez assuré que l'article dont il s'agit n'était point pour moi une affaire littéraire et d'amour-propre, mais une affaire de coeur et de conscience. Je savais que ma sincérité déplairait, je n'aime pas les orages, je n'ai cédé qu'au besoin de remplir un devoir, persuadé que nos amis faisaient fausse route. M. LENORMANT à mis une bonne grâce parfaite à insérer mon travail, il m'a demandé le sacrifice de quelques expressions que j'ai corrigées, il n'avait pas d'objection particulière contre les barbares. Néanmoins je m'attendais aux plaintes et aux remontrances. Elles arrivent en foule du côté des légitimistes. Mais d'un autre côté, je reçois les adhésions les plus complètes de bien des catholiques zélés, fatigués de la politique étroite, violente de l'Univers, comme de la politique impopulaire et découragée du Correspondant. Vous savez que M. MARET pense comme moi et va au-delà de moi. Mais vous ne savez pas que mon article est la réduction d'un discours prononcé au Cercle, dont j'ai atténué les expressions, bien loin de les aggraver, et qui eut l'approbation du vénérable M. DESGENETTES, de M. de SAINT-SEINE (1), et de beaucoup de gens de votre connaissance. Hier encore, le P. LACORDAIRE me répétait qu'il partageait toutes nos opinions et qu'il s'étonnait seulement qu'on put les trouver hardies. Enfin, vous-mêmes, Monsieur et cher Ami, vous pensiez comme moi le 2 octobre, je le vois bien et je m'en félicite; ne puis-je pas espérer que vous n'avez pas changé d'avis, et que j'ai encore la douceur d'être d'accord avec vous ?

Alors c'est moi qui me suis mal exprimé et je le crois, puisque vous ne me comprenez pas. Quand je dis "passons aux barbares", je ne dis pas de penser aux radicaux(2) à ces radicaux dont on s"occupe et dont on s'effraie beaucoup trop, encore bien moins des radicaux suisses(3) pour lesquels je n'ai pas le moindre goût et qui me font l'effet d'une aristocratie d'aubergistes et de maîtres de postes...

..."Je crois voir le souverain pontife consommer ce que nous appelions de nos voeux depuis vingt ans, la délivrance de l'Eglise par la sécularisation de l'Etat, passer du côté des Barbares, c'est-à-dire de la démocratie, parce qu'il sort du camp des rois, des hommes d'Etat de 1815, pour aller au peuple. Et en disant passons aux Barbares, je demande que nous fassions comme lui, qui au lieu d'épouser les intérêts d'un ministère doctrinaire (4) ou d'une pairie effrayée (5), ou d'une bourgeoisie égoïste

1) Benigne-Etienne LE GOUZ, marquis de SAINT-SEINE (1805-1866) fait partie du milieu catholique dijonnais qui groupe LACORDAIRE, FOISSET et contribue financièrement à la fondation du second Correspondant en 1843 (Remarque Jeanne CARON p.378, T.III des Lettres)

2) La Gauche démocrate-socialiste opposée à la Droite conservatrice ou parti de l'Ordre.

3) Il s'agit du mouvement Le National créé en 1838 et qui regroupe les cantons dits libéraux c'est-àdire partisans d'un Etat fédéral unitaire en opposition aux cantons conservateurs qui veulent le maintien d'un Etat fédéral aux associations libres.

4) Ministère GUIZOT

5) Dignité des membres de la Chambre des Pairs ou Chambre haute.

nous nous occupions du peuple qui a trop de besoins et pas assez de droits, qui réclame avec raison une part plus complète aux affaires publiques, des garanties pour le travail et contre la misère, qui a de mauvais chefs, mais faute d'en trouver de bons, et qu'il ne faut rendre responsable, ni de l'Histoire des Girondins (1), qu'il ne lit pass, ni des banquets, où il ne dîne pas (4). C'est dans ce peuple que je vois assez des restes de foi et de moralité pour sauver une société dont les hautes classes sont perdues.

(Passage de la lettre du 22 février, in Tome III des Lettres d'OZANAM, p.378 et 379, soit à l'avant-veille de la révolution).

2 - La contribution de Frédéric OZANAM à "l'ERE NOUVELLE" et à la démocratie chrétienne.

Parmi les premiers décrets libérateurs adoptés par le gouvernement provisoire (Cf.le repère chronologique p.2 de l'annexe III), se trouve en deuxième place la liberté de presse et de réunion. Aussi la presse parisienne et provinciale connait-elle en 1848, un essor extraordinaire. A côté des feuilles volantes de toutes opinions, naissent à Paris des journaux plus sérieux comme Le Peuple Constituant, de LAMENNAIS, et un quotidien au nom évocateur, l'ERE NOUVELLE. Malgré la brièveté de son existence (15 avril 1848-1 avril 1849), il reste le premier organe de la démocratie chrétienne. L'Ere Nouvelle est une étape importante dans l'histoire de la presse catholique au XIX° siècle, et dans l'histoire du catholicisme, car elle fut mis en oeuvre par des hommes aussi connus que le Père LACORDAIRE, l'Abbé MARET et Frédéric OZANAM. Grâce aux recherches de Christine MOREL sur l'Ere Nouvelle, parues dans la revue d'Histoire de l'Eglise de France (janvier -Juin 1977), nous connaissons bien la participation d'OZANAM dans ce quotidien.

a) Les circonstances de la fondation de l'Ere Nouvelle :

C'est le changement de régime qui est déterminant dans la création du nouveau quotidien. Devant l'urgence de la situation, il faut un journal capable d'éclairer la pensée des catholiques devant le régime républicain, de populariser l'idée d'une réconciliation du christianisme et de la liberté, de défendre celle d'une démocratie chrétienne. Il ne doit pas non plus négliger les intérêts de l'Eglise et de la religion.: "Le Père LACORDAIRE fonde un nouveau journal pour la défense des intérêts religieux " écrit OZANAM à DUFIEUX, le 6 mars 1848 (3).Contrairement à ce qui s'est passé lors de la Révolution de Juillet, aucun acte de grave vandalisme n'a révélé l'hostilité envers l'Eglise. Les anecdotes abondent pour témoigner de la sympathie qui entoure le clergé de Paris : l'épisode bien connu (Cf. l'illustration ci-contre) de la bénédiction par les curés des arbres de la liberté, est une preuve de cette entente.Les catholiques rassurés devant de telles attitudes, ne veulent surtout pas gâcher cette chance qui s'offre à eux.

./.

1) Livre d'Alphonse de Lamartine qui vient de paraître en 1847

2) allusion à la campagne des banquets qui prépare les esprits à la révolution de 1848

3) Tome III des Lettres p.386

Pourtant, il existe un quotidien catholique, l'Univers, et une revue, Le Correspondant. Mais l'Univers de Veuillot, d'opinion légitimiste, pleure encore trop le régime déchu et reste irréconciable avec le peuple. Quant au Correspondant, OZANAM est aussi, comme ses amis, très déçu de sa ligne de conduite dans les afaires de Suisse (1) et d'Italie : "Toujours le même penchant à rétrécir les questions, à exclure, à excommunier quiconque ne pense pas de même sur tous les points."(Frédéric OZANAM à LALLIER, le 31 décembre 1848, archives LAPORTE, cité par MOREL p.26 de l'article)

OZANAM est bien placé pour en parler. N'oublions pas que c'est dans le Correspondant qu'il a publié le texte qui se termine par la formule "Passons aux Barbares" et qui a provoqué beaucoup d'agitations dans la rédaction. La fondation de l'ERE NOUVELLE eut lieu entre le 25 et le 29 Février 1848. Si l'histoire retient surtout le nom de LACORDAIRE, qui prend au départ la direction du journal, parmi les fondateurs, l'initiative revient à l'Abbé MARET et à OZANAM "sans oublier, dit Christine MOREL p.26, les jeunes gens du Cercle Catholique dont l'enthousiasme fut sans soute déterminant dans la décision de fonder l'ERE NOUVELLE."

b) Du Père LACORDAIRE à l'Abbé MARET, où la divergence des catholiques dans leur consentement à la république.

Comment se présente la rédaction de l'ERE NOUVELLE sous la direction de LACORDAIRE ? D'un côté, le Père LACORDAIRE, Prosper LORAIN et Charles de COUX apparaissent comme les éléments les plus modérés. En face, Charles SAINTE-FOI, Henri GOURAUD, Jean-Paul TESSIER, Frédéric OZANAM et l'Abbé MARET, plus jeunes sont aussi plus ardents.

Dans les premiers jours de la République, LACORDAIRE, comme la quasi unanimité des catholiques, est rempli d'enthousiasme. Dans son sermon de carême du 27 février, il se réjouit de l'alliance visiblement scellée par les évènements, entre la Religion et la République. Outre ses fonctions de directeur du journal, il accepte de se laisser porter candidat à l'Assemblée Constituante dans la circonscription de Paris, sur une liste composée de membres modérés du gouvernement provisoire et de buchéziens (2) comme COURBON et BUCHEZ lui-même. D'un caractère sujet à l'emballement, LACORDAIRE est en fait partisan de la monarchie constitutionnelle, mais s'est rallié au nouveau régime, parce qu'il ne trouve en lui rien de contraire au christianisme. Après quelques jours passés à l'Assemblée Nationale, ému par l'irruption de l'Assemblée, le 15 MAi, il voit autrement la situation.
" *Je ne pouvais siéger hors de la démocratie, et cependant je ne pouvais accepter la démocratie telle que je la voyais. Les convictions de mon esprit et mes engagements de position m'entrainaient d'un côté, les réalistes présente sous mes yeux, m'en éloignaient (3)* " Il démissionne de sa charge de député le 18 mai 1848, affirmant qu'il ne peut mener de front ses occupations politiques et journalistiques. Dans l'ensemble cette démission est mal comprise, même parmi ses collaborateurs à l'ERE NOUVELLE, tel OZANAM qui déplore :

./.

1) OZANAM fait allusion au Sonderbund, assosiation séparatiste des sept cantons suisses catholiques (Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zug, Fribourg, Valais).Formée en 1846, contre le gouvernement fédéral, avec l'appui secret de l'Autriche.
2) cf.Mémoire p.68
3) LACORDAIRE à Mme de PRAILLY, 28 Mai 1848 dans P.FESCH, LACORDAIRE journaliste, Paris 1897 p;86 rapporté par Ch.MOREL p.37

"le mauvais exemple de ce digne Père LACORDAIRE, qui arrivé à l'Assemblée aux applaudissements des catholiques, nous abandonna tout à coup, sans autres motifs, que ceux énoncés dans sa lettre, par un incroyable sentiment de son impuissance ". (1)
La démission d'Henri LACORDAIRE marque une rupture au sein du Conseil de rédaction de l'Ere Nouvelle. Elle est aussi le symbole de la fin de la République unie et fraternelle. Le début du vaste reflux des catholiques aristocrates vers l'ordre et la conservation sociale commence avec les violences de Mai et Juin 1848 (Cf.repère chronologique de l'annexe III p.2). La majorité des catholiques comme LACORDAIRE, sont inquiets de l'évolution politique. Une démocratie, même tempérée par la religion, une république, même chrétienne suffisent pour opposer le Dominicain (2) à OZANAM et à MARET. Au contraire, OZANAM, dès les évènements de février, est confiant et repousse l'éventualité d'un retour à la Terreur comme en 1793 : "Il n'y a pas de risque de recommencer la Terreur de 93, on ne recommence rien dans l'histoire" (3). Il est persuadé de l'intervention directe et manifeste de la Providence dans la chute brutale de Louis-Philippe, ce qui donne une caution divine à la République. Relativement peu intéressé pr le problème des institutions, il accorde à la question sociale, la primauté sur la question politique Etablir la République sans se préoccuper de réformes sociales lui parait vain et dangereux. Par son article ; Les dangers de Rome et ses espérances, il a indiqué sa préférence pour la démocratie, et à ses yeux, la République est le gouvernement le plus propre à se réaliser.

"Derrière la révolution politique, il y a une révolution sociale. Derrière la République qui n'occupe guère les gens lettrés, il y a les questions qui intéressent le peuple, pour lesquelles il s'est battu : les questions du travail, du repos et du salaire. Il ne faut pas croire qu'on puisse échapper à ces problèmes. Si l'on pense qu'on satisfera le peuple en lui donnant des assemblées primaires, des Conseils législatifs, des magistrats noueaux, des consuls, un président, on se trompe fort, et avant dix ans ce sera à recommencer (4)"

Cette analyse clairvoyante rejoint celle qu'OZANAM formule déjà en 1836 lorsqu'il écrit à son ami JANMOT, le 13 novembre. Dans sa pensée , la devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité, est indissolublement liée à l'Evangile.

" La révolution de février n'est pas pour moi un malheur public auquel il faut se résigner, c'est un progrès qu'il faut soutenir. J'y reconnais l'avènement temporel de l'Evangile exprimé par ces trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité ".

(Programme électoral (5)

Le 1er septembre 1848, un éditorial : "A nos abonnés" annonce le départ officiel de LACORDAIRE et fait connaitre le nom du nouveau directeur l'Abbé MARET.

./.

1) Frédéric OZANAM à LALLIER, le 23 mai 1848, Tome III des Lettres p.430
2) LACORDAIRE a l'ordre de Saint-Dominique
3) OZANAM à DUFIEUX, le 6 mars 1848, Tome III des lettres p.384
4) idem. Tome III des Lettres p.384

5) Candidat à LYON pour les élections de l'Assemblée constituante, OZANAM n'est pas élu.

C - OZANAM rédacteur de l'ERE NOUVELLE.

La part importante prise par OZANAM dans la fondation de l'Ere Nouvelle n'est pas due à une vocation journalistique : "J'ai fait de la politique comme j'ai fait le service de la garde nationale, pour le besoin du moment" écrit-il à son ami LALLIER après la disparition du journal (1). Le devois qu'il fait aux catholiques de participer aux affaires publiques et donc à la vie poliique, demeure la raison essentielle de son action, renforcée par l'urgence de la situation. Se lancer dans une telle avanture est d'autant plus méritoire que d'autres obligations ne manquent pas de l'occuper : que ce soient ces cours en faculté, le service de la garde nationale, la Société de Saint-Vincent de Paul. Dans sa jeunesse, il a écrit dans plusieurs journaux catholiques, la Revue Européenne, la Tribune catholique, l'Univers, et donné des articles au Correspondant fondé en 1843, mais (sauf pour ses écrits du début 1848) les sujets traités concernent essentiellement l'histoire et la littérature, et non l'actualité politique et sociale.

OZANAM écrit beaucoup à l'Ere Nouvelle : du 17 avril 1848 au 11 janvier 1849, il fait paraître 65 articles, tandis que LACORDAIRE n'en donne que 10 et MARET 43 (souvent beaucoup plus longs il est vrai). Des trois fondateurs, c'est donc lui qui apporte la contribution la plus importante au journal. Ses articles se partagent essentiellement en deux grands thèmes la question italienne et la question sociale. Chargé officiellement de la première, il publie 23 articles, parmi lesquels Christine MOREL compte ceux sur le divorce, qui déffendent aussi l'idéal d'une république chrétienne et sociale (2). MOREL a classé en une troisième catégorie des contributions diverses : 6 articles de politique intérieure, un article de politique extérieure sur Jérusalem, 4 notices nécrologiques, un compte-rendu d'ouvrage et une description de la réception de son ami Jean-Jacques AMPERE à l'Académie française.

La production journalistique d'OZANAM ne se répartit pas régulièrement au cours des mois. En Mai 1848, il écrit 17 articles.C'est l'apogée de son travail.L'activité reste soutenue en Juin et Juillet (9 et 11 articles) puis baisse brutalement en Août, pour reprendre un peu en septembre, et surtout en Octobre où il publie 7 articles au cours de ce dernier mois. A partir de Novembre 1848, elle devient insignifiante et cesse totalement après le 11 janvier 1849 (Cf.l'annexe III p.4).

En classant par thèmes la fréquence de ses articles, Christine MOREL remarque, que pour la question italienne, la majorité des articles d'OZANAM est concentrée entre avril et juillet 1848, dont un tiers pour le seul mois de mai, époque des mouvements succités à Rome par l'allocution consistoriale de Pie IX. (3). A partir d'Août 1848, alors que la situation empire rapidement à Rome, le nombre de ses articles baisse considérablement. (cf.l'annexe III p.4)

La courbe de ses articles sur la question sociale comprend deux époques de productions intenses : les mois de juin (qui correspond aux émeutes sociales) et d'Octobre, peu après le départ de LACORDAIRE.

1) Frédéric OZANAM à LALLIER le 12 avril 1849, T.III des Lettres p.502

2)La liste des articles d'OZANAM publiés dans l'Ere Nouvelle se trouve dans l'annexe III p.3

3) Pie IX y refuse de déclarer la guerre à l'Autriche, à la grande déception des patriotes italiens.

./.

Notons enfin que les 4/5° des articles d'OZANAM paraissent en première page. Cette prédominance montre qu'il écrit des articles de fond, qui sans être à proprement parler des éditoriaux, n'ont pas moins une grande importance politique.

Après avoir résumé la participation de Frédéric OZANAM à la rédaction de l'ERE NOUVELLE, étudions de plus près l'originalité de sa pensée, à partir de ses articles, sur la question sociale.

D -- Un catholique libéral qui insiste beaucoup sur les bienfaits de la Charité.

Si nous relevons tous les articles d'OZANAM traitant de la question sociale (1), la plupart révèlent le goût pour les oeuvres et les réalisations charitables, la conviction qu'en aimant les pauvres, qu'en portant le souci du prochain, une conversion spirituelle est possible pour eux. L'assistance aux pauvres doit précéder les améliorations sociales. Frédéric est aussi certain que l'éducation à tous les âges de la vie, permet d'améliorer le sort du peuple. Nous allons analyser trois articles parus dans l'Ere Nouvelle qui illustrent ce qui vient d'être dit.

1) Premier article : De l'assistance qui humilie et de celle qui honore.

Dans ce texte, OZANAM veut convaincre ses lecteurs que le propre de la Charité est de ne pas mesurer les sacrifices, quand la détresse d'autrui est réelle. Il voudrait provoquer chez les plus riches, des élans généreux pour le soulagement des classes pauvres.

" Notre pensée, écrit-il, est de commencer et d'entretenir parmi les chrétiens une agitation charitable. Je m'étonne de la quiétude de tant d'honnêtes gens qui, le lendemain des journées de février, auraient de grand coeur abandonné la quart de leur fortune pour sauver le reste, et qui, venant à croire que la Providence les tient quittes, cette fois, commencent à mesurer moins généreusement leurs sacrifices. A une oeuvre d'assistance, je convie donc les favorisés de la fortune, mais a une oeuvre d'assistance qui honore l'assisté, bien loin de l'humilier. Serait humiliante l'assistance qui prendrait l'homme par en bas, par les besoins terrestres seulement, qui ne s'attacherait qu'aux souffrances de la chair. Mais l'assistance honore quand elle prend l'honne mar en haut, quand elle s'occupe premièrement de son âme, de son éducation religieuse, morale, politique, de tout ce qui l'affranchit des passions et d'une partie de ses besoins, de tout ce qui le rend libre, de tout ce qui peut le rendre grand."

(L'Ere Nouvelle, le 22 octobre I848)

./.

(1) Ils sont soulignés d'un trait noir Cf. l'annexe III p.4

2 - Second article : De la charité légale.

C'est à une sorte de croisade charitable qu'OZANAM convie d'abord les prêtres, ensuite les "favorisés de la fortune", à une croisade qui ne tende pas seulement au soulagement des misères individuelles, mais au progrès social. Nul ne croit plus fermement que lui au progrès, comme à une suite logique, nécessaire du christianisme." *On vous doit cette justice, dit-il aux prêtres, dans un appel éloquent, que vous aimez les pauvres de vos paroisses, que vous accueillez charitablement l'indigent qui frappe à votre porte et que vous ne le faites pas attendre s'il vous appelle au chevet de son lit. Mais le temps est venu de vous occuper davantage des autres pauvres qui ne mendient, qui vivent ordinairement de leur travail et auxquels on n'assurera jamais de telle sorte le droit au travail, ni le droit à l'assistance qu'ils n'ont besoin de secours, de conseils et de consolation. Le temps est venu d'aller chercher ceux qui ne vous appellent pas, qui relégués dans les quartiers mal famés, n'ont peut-être jamais connu, ni l'Eglise, ni le prêtre, ni le doux nom du Christ."*

(L'Ere Nouvelle, le 5 novembre 1848)

3 - Troisième article au titre révélateur : De l'aumône.

OZANAM fait appel à toute son éloquence pour réhabiliter et venger la charité chrétienne. Dans sa campagne de presse de l'Ere Nouvelle, OZANAM met en garde les utopistes qui sont persuadés qu'une société humaine peut faire régner la justice sociale entre tous les hommes, sans qu'il soit besoin de faire la charité. Profond dans sa foi, confiant en la Providence, OZANAM affirme que toute collectivité est basée sur une assistance réciproque entre les hommes. Dieu l'a voulu ainsi.

"Quand vous dogmatiserez contre la charité, fermez du moins la porte aux mauvais coeurs, qui sont heureux de s'armer de vos paroles contre vos importunités. Mais surtout fermez la porte aux pauvres, ne cherchez pas à leur rendre amer le verre d'eau que l'Evangile veut que nous leur portions. Nous versons le peu que nous avons d'huile dans leurs blessures, n'y mettez pas le vinaigre et le fiel. Non, il n'y a pas de plus grand crime contre le peuple que de lui apprendre à détester l'aumône, et que d'ôter aux malheureux la reconnaissance, la dernière richesse qui lui reste, mais la plus grande de toutes, puisqu'il n'est rien qu'elle ne puisse payer... Surtout ne croyez pas ceux qui réprouvent l'aumône comme un des plus défavorables abus de la société catholique, comme une consécration de l'inégalité, comme un moyen de constituer le portriciat de celui qui donne, l'ilotisme de celui qui reçoit. Oui, sans doute, l'aumône oblige le pauvre, et quelques esprits poursuivent en effet l'idéal d'un état où nul ne serait l'obligé d'autrui, où chacun aurait l'orgueilleux plaisir de se sentir quitte envers tous : où tous les droits et les devoirs sociaux se balanceraient comme les recettes et les dépenses d'un livre de commerce. C'est ce qu'ils appellent l'avènement de la justice substituée à la Charité : comme si toute l'économie de la Providence ne consistait pas dans une réciprocité d'obligations qui ne s'acquittent jamais; comme si un fils n'était pas l'éternel débiteur de son père, un père de ses enfants, un citoyen de son pays, et comme s'il y avait un seul homme assez malheureux, assez abandonné, assez isolé sur la terre, pour pouvoir se dire en se couchant le soir, qu'il n'est l'obligé de personne ! "

(L'Ere Nouvelle du 24 décembre 1848)

./.

N'est-ce pas le programme même des Conférences de Saint Vincent de Paul et de l'Oeuvre de la Propagation de la foi ?

Afin que l'étude consacrée à l'engagement de Frédéric OZANAM dans l'Ere Nouvelle soit complète, il parait interessant de faire une synthèse sur l'attitude des catholiques sous la IIème République, pour savoir si d'autres laïcs chrétiens l'ont suivi courageusement dans sa ligne de pensée.

3)- Les catholiques et la seconde République :

Cette question a été étudiée par Pierre PIERRARD dans son livre 1848... Les pauvres, l'Evangile et la révolution, Desclée 1977. "Si on aborde le monde des laïcs chrétiens" écrit P.PIERRARD p.38, onconstate, au début de la seconde République, une quasi unanimité dans le consentement au nouveau régime. Mais les violences de Mai et Juin 1848 ramènent bientôt les aristocrates soucieux vers le Comte de Chambord et l'Eglise de l'ordre." Cette attitude est particulièrement révélatrice chez les catholiques sociaux à tendance légitimiste et aux catholiques intransigeants.

a) Les catholiques sociaux à tendance légitimiste et les intransigeants ou les "républicains du lendemain"

1/ Les catholiques sociaux à tendance légitimiste :

Nombreux sont les "républicains du lendemain", les convertis (au moins en paroles) de la dernière heure. Ilswoientbien que la Monarchie de Juillet, en favorisant le profit capitaliste, a développé le paupérisme prolétarien. Leur chef, Armand de MELUN (1807-1877) note dans ses Mémoires "On allait enfin s'occuper de ce qui nous semblait le but principal et dominant de la politique : de l'amélioration du sort du peuple devenu souverain, des meilleurs moyens, non de faire disparaître, mais au moins de diminuer la souffrance et la misère". Mais les premièrs manifestations populaires, dont celle du 15 Mai contre l'Assemblée constituante, les rétablissent vers leur premier penchant politique : la monarchie constitutionnelle Henri LACORDAIRE appartient à cette catégorie de catholiques qui préfèrent rester conservateurs plutôt que la naissance d'une république envisageant des réformes solides et profondes.

2/ Les catholiques intransigeants :

Si OZANAM est déçu par le rapide changement d'attitude des catholiques modérés, à partir de juin 1848, il n'est pas étonné du comportement des amis de Louis VEUILLOT. Il n'a pas caché sa méfiance à leur égard dans sa lettre à FOISSET du 22 février. Le rédacteur de l'Univers n'adhère pas vraiment au nouveau régime qui a pour Ministre de l'Instruction publique (il démissionne le 8 juillet), un Hippolyte CARNOT, défenseur de l'Université, et qui maintient proscrites les congrégations et corporations religieuses non autorisées. Chez les catholiques libéraux, les attitudes sont très nuancées.

./.

chrétiens. Il se retrouve pratiquement seul avec son ami MARET. Deuxièmement, sans être qualifié de socialiste, ses idées rejoignent celles des buchéziens.

Tout en menant ce qu'il estime le bon combat, OZANAM souffre beaucoup de la division des catholiques qui s'accentue depuis l'élection à la présidence de la République, le 10 décembre 1848 (Cf.Annexe III p.1), de Louis-Napoléon BONAPARTE. Il est très affecté de la campagne menée par VEUILLOT et MONTALEMBERT contre l'Ere Nouvelle. La vente du journal aux légitimistes (1) lui porte un grand coup. C'est la fin d'une expérience, et plus encore, d'une espérance. De 1849 à sa mort, le 8 septembre 1853, OZANAM se refuse désormais à prendre une part active à la vie politique française.

CHAPITRE II

La place de la mission extérieure, comme contacts du christianisme avec d'anciennes civilisations.

Si la pensée d'OZANAM sur la question sociale est originale par rapport à la majorité des catholiques de son époque, sa réflexion sur la place de la mission extérieure, comme contacts du christianisme avec d'anciennes civilisations est également novatrice.

A - Toute société humaine a reçu la même révélation divine.

1/ Un Dieu en trois personnes, où les vestiges de la Sainte Trinité chez les religions traditionnelles :

OZANAM croit que le monothéisme se trouve à l'origine de toutes les religions. Elles conservent selon lui, les traces de la révélation faite par Dieu à l'homme. C'est cet axiome de départ qu'OZANAM démontre dans tous ses écrits. Qu'il s'agisse des articles des Annales, de ses deux livres consacrés aux Germains (2) ou son cours sur la civilisation au V° siècle, publié après sa mort, dans les Oeuvres complètes en 1856. *"Si l'humanité a quelque mission sacrée à remplir ici-bas, elle a dû la connaitre à toutes les heures de son existence, elle a dû connaitre elle-même, son origine et sa fin, les lois de la vie et les espérances de la mort, elle a dû savoir toutes ces choses sans effort et sans incertitude, sous peine de rester inactive et de perdre dansles controverses séculaires le temps qui lui fut donné pour marcher à ses destinées immortelles. C'est pourquoi, lorsqu'une obscurité profonde environna l'humanité déchue, deux rayons lui restèrent et formèrent la colonne lumineuse qui devait la guider dans la vie. Ces deux rayons venaient de Dieu;*

./.

1) Le 1er juin 1849; Cf.Annexe III p.1

2) Les Germains avant le Christianisme, paru en juillet 1847, 428 pages
La civilisation chrétienne chez les Francs, publié en avril 1849, 560 pages.

mais l'un luisait au-dedans, c'était la conscience; l'autre brillait au dehors, c'était la tradition. Toutes les sciences morales ne sont que le reflet de ces deux rayons secourables, le développement de ces deux données premières " (Mélanges : Religion, philosophie, politique, jurisprudence, discours, voyages, 2ème édition 1859 T.I p.396)

La première composante de la révélation primitive dans les sociétés traditionnelles, se trouve dans la croyance en un Dieu suprême, créateur de tout ce qui vit sur terre et dans le ciel. Cette divinité souveraine, spirituelle, ne peut être représentée. Elle n'a pas de nom particulier. C'est le Très-Haut, le Puissant. *"Je crois distinguer, reconnaitre dans les traditions du Nord, écrit OZANAM p.80 "des Germains avant le christianisme", la croyance en une divinité souveraine dont le nom désigne une nature spirituelle, qu'aucune image ne peut figurer, aucun temple contenir. C'est une trinité qui paraît dans les trois chefs des Ases : Odin, Vili et Ve; dans les trois personnages divins adorés à Upsal : Thor, Odin et Freyja : Donar, Wodan et Saxrot ".*

Frédéric OZANAM aboutit aux mêmes observations, en ce qui concerne les croyances religieuses de l'Inde et du Japon. Il existe un dogme défiguré de la Sainte Trinité. Ches les Indous les trois divinités suprêmes, ne formant qu'un même esprit supérieur, se nomment Brahma, Vichnou et Siva." *Dans les traditions du Japon, on y trouve une religion connue sous le nom de SINTO, où les souvenirs défigurés de la révélation primitive se reconnaissent encore...KUNITOKO-DATSY-NO-MIKOTO, l'esprit supérieur est le premier des dieux. Deux autres le suivent de près et forment avec lui une triade puissante, intelligente et parfaitement pure " (Mission du Japon, in Annales, T.XXI, juillet 1849,p.219)*

Si le point de vue de Frédéric OZANAM prend sa source dans le traditionnalisme (1) il exprime aussi un jugement sur la manière dont on apprécie les soi-disants sauvages. Pour OZANAM, l'homme des sociétés traditionnelles et orientaless est profondément religieux. Ce n'est pas un animal, il a une âme aussi grande que celle d'un catholique fervent. Les historiens des religions, tels MIRCEA ELIADE parlent de "l'homo religious" ou homme religieux. Mais au XIX° siècle une telle conviction est tout à fait d'avant-garde. Comment des indigènes peuvent-ils croire aux vestiges de la Trinité, avant d'avoir été évangélisés?
C'est à ce blocage mental que se heurte le Comité de rédaction des Annales de la Propagation de la foi, en refusant de publier en mai 1842, l'article sur le bouddhisme(2) ou en hésitant pendant trois ans et demi (mars 1846-juillet 1849), avant de faire paraître la notice sur la mission du Japon.(3) Or, c'est cette objection que discute OZANAM, entre-autre, dans la lettre envoyée à MEYNIS, le 3 mai 1842, au sujet du texte sur le Bouddhisme.

./.

1) Doctrine philosophique selon laquelle on doit se fier en matière religieuse, morale ou politique, à la tradition, c'est-à-dire au consentement universel qui perpétue la révélation initiale, plutôt qu'à la raison.

2) L'article sur le Bouddhisme se trouve en intégralité page VI de l'annexe III.

3) Cf. Annexe III page V.

D'une autre part, vous vous inquiétez de ces vestiges de la Sainte Trinité chez les religions païennes, parce que vous n'en apercevez pas tant chez les Juifs. Mais n'en diriez-vous pas autant de l'immortalité de l'âme ? Vous savez bien que les incrédules ont fait grand bruit de n'avoir pas trouvé ce dogme aussi énergiquement formulé dans les écrits de Moïse que dans ceux de Platon." (Lettres T.II p.282).

La seconde composante de la révélation divine est le récit du péché originel et le jugement dernier.

2 - Les souvenirs confus du péché originel et le jugement des âmes:

Frédéric constate que les religions traditionnelles font référence dans les textes sacrés, à un âge d'or placé tout au début de la création du monde où tout était parfait. C'est l'image même du paradis terrestre. Se sachant pécheur et mortel, l'homme des sociétés archaïques sait qu'il sera jugé après sa mort, sur les actes bons ou mauvais accomplis sur terre.

"Voici ce que rapportent les vieux récits des bouddhistes répétés dans les poèmes sacrés :" la terre restera longtemps déserte; seulement les génies (1) des régions supérieures la visitaient dans leurs jeux. Un jour, il arriva qu'ils eurent faim; ils s'approchèrent d'un arbre et en cueillirent les fruits dont la saveur, pareille à celle de l'amande, enivra leurs sens. Mais quand ils voulurent retourner au ciel, ils avaient perdu leurs ailes. Alors leur nature s'apesanti. La race prisonnière en se propageant se dégrada, et l'existence du genre humain ne fut qu'une longue décadence. Elle se divise en quatre périodes ou yougas. Durant la première période, le terme normal de la vie est de 80.000 ans, de 10.000 ans pendant la seconde, de 1.000 pour la troisième de 100 pour la quatrième, qui la verra diminuer jusqu'à sept. Ainsi se précipite toujours plus rapide, l'heure de la mort. Mais les destinées humaines se continuent au-delà. Le corps (serira), tiré des quatre éléments y retourne pour rentrer dans le jeu sans fin de leurs combinaisons. L'âme (brana), particule détachée de l'âme universelle, épurée ou souillée par les vertus et les crimes d'ici-bas, est introduite selon ses oeuvres dans les demeures célestes qu'Indra gouverne, ou dans le séjour des supplices que Yama prépare aux méchants." (Essai sur leBouddhisme p.455)

Aux pages 80 et 81 des "Germains avant le christiannisme" OZANAM fait la même remarque à propos des croyances des peuples de Germanie : *"Dans les dogmes primitifs des Germains, je découvre aussi un âge d'or, où tout vivait en paix, jusqu'à ce que le crime d'une femme introduisît le désordre et la mort. Ici peut-être se rattachent d'autres souvenirs : l'arbre symbolique planté au centre de la terre, le principe du mal prenant la figure su serpent, le déluge où la première génération de méchants fut détruite. Tout aboutit au jugement des âmes, et à l'autre vie, sanctionnant les devoirs de celle-ci."*

./.

(1) Les génies sont des divinités secondaires à mi-chemin entre le dieu suprême et les hommes. Si le Dieu supérieur est lointain, habitant quelque part dans le ciel, les génies ont eux, une demeure précise. Ils ont aussi une forme déterminée, souvent un visage humain.

OZNAM conclut ainsi les traits communs à toutes les religions anciennes, p.456 de l'Essai sur le Bouddhisme : "...Dans ces éléments retenus par la mémoire des hommes, ne serait-il pas permis de reconnaitre comme un souvenir défiguré du Père Céleste, dont ils ne voyaient plus la face (...)Au milieu de la confusion des dogmes professés aux quatre coins du monde, ce qu'il y a d'universel et de permanent, c'est la tradition légitime de l'humanité, telle qu'elle fut consignée dans la Genèse pour ne s'effacer jamais."

Si les religions des primitifs conservent quelques restes de la révélation du Dieu unique, elles abaissent l'idée de ce même Dieu, en lui prêtant la figure de l'homme et ses faiblesses. Là se trouve la différence majeure entre l'animisme et le christianisme. Ce dont a conscience OZANAM.

3 - "Le paganisme : le démon qui prend la place de Dieu ".

Frédéric OZANAM définit ainsi le paganisme, p.457 de l'Essai sur le Bouddhisme : "Le paganisme,c'est le démon prenant la place de Dieu". Dans son cours, professé à la Sorbonne en 1852, sur la civilisation au V° siècle (1), il consacre la quatrième leçon à une étude sur le paganisme. Aux pages 112 et 114 du livre,OZANAM expose le principe malfaisant de l'idôlatrie. "...Le principe malfaisant du paganisme travaillait d'un côté à éteindre dans l'homme la raison, en la séparant de la vérité souveraine dont elle emprunte ses clartés. Tandis que tout l'effort de la religion devrait être d'arracher l'esprit humain aux distractions des sens, et lui donner l'essor et de lever devant lui tous les voiles qui lui dérobent le monde intelligible; le paganisme au contraire le détourna de la région des idées, en promettant de lui faire trouver Dieu dans la région des sens. D'abord il le lui montra dans la matière même dont il divisait les forces cachées : les Romains adoraient les eaux des fontaines, ils honoraient des pierres, des serpents, et tous les fétiches accoutumés des barbares. Jusqu'ici du moins, l'homme adorait une puissance inconnue et qu'il croyait plus grande que lui. Sa seconde et plus coupable ereur fut de s'adorer lui-même, et quand il se connaissait faible et mauvais, d'avoir divinisé l'humanité. Les prêtres du paganisme, ses sculpteurs et se poêtes, prêtèrent à la nature divine les traits de l'homme, et par conséquent ses faiblesses.De là ces fables qui mettaient dans le ciel les passions de la terre, de là l'idôlatrie dont on ne connait pas assez les délires.D'un autre côté le paganisme pervertissait la volonté humaine en la détournant du souverain bien par deux passions : la terreur et la volupté.L'homme a besoin de Dieu, et cependant il a peur de Dieu; il en a peur, comme des morts, comme de l'autre vie et de toutes les choses invisibles.Il y est invinciblement attiré, et cependant il les fuit, il en évite même la pensée; et cette peur qui l'éloigne de sa fin dernière est l'origine de tous ses égarements. Au premier aspect, le paganisme ne semble qu'une religion de terreur : en défigurant l'idée de Dieu, il n'avait réussi qu'à la

./.

1) Le cours d'OZANAM sur la civilisation au V° siècle a été publié dans les Oeuvres complètes en deux tomes en 1856. Ce livre est préfacé respectivement par le Père LACORDAIRE et Jean-Jacques AMPERE de l'Académie française.

rendre plus obscure, plus menaçante, plus accablante pour l'imagination des hommes. La nature qu'il proposait à leurs adorations, leur apparaissait comme une force aveugle, sans autre loi que ses redoutables caprices qui faisaient éclater la foudre ou trembler la terre, et qui se révélaient dans les phénomènes volcaniques de la campagne romaine. De là encore les délires de la magie, qui n'étaient qu'un effort désespéré de l'homme pour résister à des divinités violentes et pour es vaincre, non par le mérite moral de la prière et de la vertu, mais par la force physique de certaines opérations et de certaines formules." ... "Quand l'idée de Dieu qui est la lumière de l'intelligence, s'est éteinte jusqu'à ce point, comment tous les dogmes primitifs ne s'obscurcissent-ils pas ? s'interroge OZANAM dans la notice sur la mission au Japon, page 220.

Tel est l'état où le christianisme trouve les esprits. Quelle est la tâche des missionnaires ? Pour OZANAM, il faut qu'ils raffermissent les vérités ébranlées en y mettant l'enchainement logique qui saisit les intelligences. Il faut séparer courageusement le vrai du faux, le bien du mal; comme il a fallu la puissance du créateur au commencement pour séparer la lumière des ténèbres. A la fin du premier paragraphe de ce chapitre II, nous pouvons nous demander pourquoi OZANAM a poussé ainsi l'étude des religions des sociétés primitives ? Principalement pour deux raisons :

- Tout d'abord, pour montrer qu'il n'existe pas de société humaine primitive au sens absolu du terme. Tous les peuples sans exception, ont une culture. Leurs croyances se rejoignent. Ce qui prouve bien que tous les hommes ont été à la ressemblance de l'unique vrai Dieu.

- Ensuite pour expliquer quelles doivent être les méthodes d'apostolat des missionnaires. Comme l'écrit OZANAM dès la première page de son article sur le Bouddhisme : *"Les propagateurs de l'Evangile n'ont point, comme ceux de l'Alcoran (1) envahi la terre, tête baissée, et sans souci des croyances qu'ils rencontraient sur leur chemin. Les conquêtes pacifiques de la parole se sont faites par la réfutation, et conséquemment par la connaissance de l'erreur. Saint-Paul devant l'Aréopage (2) rappelle les vers d'Aratus (3) et l'autel du Dieu inconnu; les Pères ne dédaignent pas de descendre dans les ténèbres de la théosophie grecque pour en éclairer les impostures; les missions des dernier siècles nous ont rapporté les livres de Confucius (4). Aujourd'hui que la Propagation de la foi s'accomplit par les prières et les aumônes de toute la chrétienté, il faut que tous connaissent l'intérêt, le but, l'obstacle. C'est seulement des impies et des pervers qu'il est écrit : "ils ne savent pas ce qu'ils font" . Appelés à prendre parti dans la lutte, ils nous importe d'apprendre de quoi il y va pour la gloire de Dieu et pour le salut de l'humanité." (page 453 -54)*

Frédéric OZANAM a tout à fait conscience que sa pensée sur la manière d'évangéliser est très loin de faire l'unanimité parmi ses contemporains. *"C'est d'ailleurs une nouveauté d'absoudre l'idôlatrie, de justifier jusqu'à ces images obscènes que les anciens adoraient, dit-on, dans une innocente simplicité."* (Germains avant le christiannisme, p. 87)

./.

1) Alcoran ou Coran
2) colline d'Athènes, à l'ouest de l'Acropole.
3) ARATUS ou ARATOS, poête et astronome grec(III°siècle av.J.C,mort en 213), auteur d'un célèbre poème sur les Phénomènes, traduit en latin par Cicéron.
4) OZANAM fait allusion à la méthode missionnaire du Jésuite Mathieu RICCI qui en 1583 traduit le livre des Odes (CHE-KING),premier ouvrage de CONFUCIUS.

B - Une méthode missionnaire fondée sur l'adaptation :

1 - L'apport supplémentaire du Christianisme sur les religions traditionnelles.

Selon OZANAM le Dieu du christianisme se révèle comme vérité; comme bonté. Ce sont ces deux principes qu'il développe dans les deux premières leçons de la civilisation au V° siècle. Ces deux chapitres sont intitulés : Du progrès dans les siècles de décadence.

a/ Comme vérité

Comme vérité, Dieu attire l'homme par la foi.
Dansl'ordre surnaturel, le vrai révélé à la foi constitue le dogme. Le dogme ne change pas. La foi conserve la vérité ainsi révélée, elle la médite, elle la commente. L'ordre surnaturel domine l'ordre naturel, il l'éclaire, le féconde, le règle. En second lieu, Dieu attire l'homme comme bonté par l'amour.

b/ Comme bonté

La Bible présente généralement le Dieu suprême comme Père plus miséricordieux que vengeur.De même l'homme créé à son image doit aimer son prochain sans se lasser. A lapage 23 de la Civilisation au V° siècle, OZANAM écrit : " *L'amour devient le principe du progrès dans les institutions sociales. L'ordre de la société repose sur deux vertus : justice et charité. Mais la justice suppose déjà beaucoup d'amour; car il faut beaucoup aimer l'homme pour respecter son droit qui borne notre droit et sa liberté qui gêne notre liberté. Cependant la justice a des limites, la charité n'en connait pas (...) C'est le travail des temps chrétiens de faire vivre dans les âmes et pénétrer dans les institutions deux sentiments, sans lesquels il n'y a ni charité, ni justice : je veux dire le respect de la liberté et le respect de la vie humaine. Le christianisme reconquiert la liberté de l'homme, non d'un seul coup, mais pied à pied. Il rend premièrement à l'esclave, la conscience, qui fait de lui, non plus une chose, mais une personne, qui lui donne des devoirs et par conséquent des droits. C'est détruire le fondement même de l'esclavage".*

Frédéric Ozanam considère ce second point comme la grande différence, en théorie, entre les croyances des sociétés anciennes et la société chrétienne. Le missionnaire doit, dans ses méthodes d'apostolat, adapter le contenu des Evangiles aux croyances religieuses, en insistant particulièrement sur les deux points que nous venons d'étudier.

2 - Une ouverture d'esprit mettant en contact l'Evangile et les religions: un modèle de référence pour les méthodes d'apostolat : Saint François Xavier et la Compagnie de Jésus.

Même si la pensée missionnaire de Frédéric OZANAM est hardie et courageuse, on ne peut pas parler de "missiologie OZANAMIENNE" au sens propre du terme. OZANAM a déjà des devanciers. Ce sont les missionnaires

./.

de la Compagnie de Jésus. Il les admire beaucoup. En premier lieu, pour les nombreux éléments d'information contenus dans les Lettres édifiantes et curieuses, que Frédéric cite comme modèle de référence au Conseil de la Propagation de la foi de LYON (Cf. deuxième partie). Ensuite, pour l'effort missionnaire, facteur fondamental du courant spirituel missionnaire de la compagnie.

a/ La perspective missionnaire des Jésuites.

L'ouverture d'esprit à la diversité est le premier souci missionnaire des Jésuites. Les correspondances épistolaires apportent aux européens des connaissances dans le domaine profane et religieux. Dans ce dernier, c'est l'Inde qui retient surtout l'attention avec ses castes, ses croyances, qu'il s'agisse des oracles, des démons, des idoles, des dieux, etc.... La lettre sur la littérature sacrée indienne, datée de 1740, est pour l'époque, remarquable par l'ampleur de son information et la précision de ses données. En revanche, les lettres édifiantes parlent peu de l'Islam.

Les Jésuites ont également à coeur d'amener en contact dans leur activité missionnaire, l'Evangile et les religions. C'est cet aspect qu'OZANAM apprécie le plus en eux. Les problèmes d'adaptation ont été innombrables, à commencer par la traduction des mots de la Révélation chrétienne dans les différents idiomes. Ces questions délicates se posent d'abord à la conscience religieuse et morale, et au jugement pratique des missionnaires, mais elles ne tardent pas à être critiquées par les autorités de l'Eglise (surtout au XVII° et XVIII° siècles), et par des corps savants d'Occident.

Le grand mérite des Jésuites fut d'attaquer le problème missionnairee sous un angle nouveau, en s'intégrant dans la culture, dans les mœurs des sociétés anciennes, et non pas en leur imposant un autre univers mental. En s'imprégnant des écritures sacrées, en apprenant la (ou les) langue du pays, ses coutumes, en abordant les hommes à partir de leurs préoccupations les plus profondes, les chances de conversion sont plus grandes. Mais c'est aller au-devant de situations complexes et de discernements peu faciles. Par exemple, dans " La forêt du monde religieux de l'Inde", jusqu'où va le trésor humain authentique, acceptable ? Quel visage de l'Evangile offrir qui puisse le rendre accessible sans le défigurer ? Le culte des ancêtres est-il de nature civique et morale, ou de nature religieuse ? Si la religion traditionnelle a son clergé , peut-on établir des éléments de ressemblance entre les Bonzes du Thibet par exemple, et les prêtres de l'Eglise catholique ? entre la liturgie bouddhiste et romaine ? sans les fondre dans un même moule ? Toutes ces questions mettent en jeu des interrogations d'ordre théologique et philosophique. Ce qui nécessite pour les jésuites une formation solide à l'Université Grégorienne fondée en 1551 par Ignace de LOYOLA.

b/ François- XAVIER, une référence pour OZANAM.

"C'était une contrée où toutes les erreurs semblaient réunies, relate OZANAM, page 223 de la notice sur le Japon,

./.

pour opposer à la vérité une résistance désespérée, c'était chez un peuple fier de ses lumières, de ses institutions, et pénétré de mépris pour les coutumes étrangères, que le christianisme devait pénétrer, ne fut-ce que pour un temps, et pour l'accomplissement de cette parole "Allez et enseignez toutes les nations". Mais une entreprise si difficile voulait un grand ouvrier. Le 15 Août 1549, Saint-François Xavier aborda au port de Cangoscima et ouvrit la mission du Japon, sous les auspices de la Sainte Vierge Marie."

Sans analyser en détails la méthode missionnaire de François XAVIER, il est interessant de remarquer qu'il base tout son apostolat sur deux principes : La proclamation du Credo, en insistant sur la trinité de Dieu et sur sa miséricorde; tout cela en termes concrets, simples et dans leur langue.

François Xavier expose à Ignace de LOYOLA ses méthodes missionnaires dans les villages du Travancore (1)

Cochin, 27 Janvier 1545

En fait de nouvelles de cette région de l'Inde, je vous fais savoir comment Dieu Notre-Seigneur a poussé, dans certain royaume où je me trouve, une multitude de gens à se faire chrétiens. Voici ma méthode. Lorsque j'arrivais dans les villages des infidèles qui m'appelaient pour se convertir au christianisme, je rassemblais tous les hommes et enfants dans un même lieu et, commençant par la proclamation du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je leur faisais faire trois fois le signe de la Croix et invoquer les trois Personnes, en confessant un seul Dieu. Je récitais ensuite Je confesse à Dieu, puis le Credo, les commandements, le Pater Noster, Ave Maria et Salve Regina. Toutes ces prières, je les ai traduites, il y a deux ans, dans leur langue (2), et je les sais par coeur. Revêtu d'un surplis, je récite à haute vois les prières dans l'ordre que je viens de dire. Au fur et à mesure, tous les répètent, les grands comme les petits. Les prières terminées, je leur donne dans leur propre langue une explication simple des articles de la foi et des commandements de la loi."
(page 76 du livre Saint François Xavier et la rencontre des religions.)

A Ternate où François Xavier est passé en venant d'AMBOINE en Août-septembre 1546, il expose le symbole des apôtres ou Credo, en montrant que tous les hommes sont des créatures de Dieu. Les demi-dieux où génies n'existent pas. La force physique ne peut s'assimiler à la force divine.

./.

1)Etat de l'Inde, situé dans l'extrême sud du Deccar,baigné par le golfe d'Oman.
2) le malayalam parlé en Travancore, est parent du tamoul employé sur la côte de la Pêcherie.

" Ternate, Aout-septembre 1546

Chrétiens, réjouissez-vous d'entendre et apprendre comment Dieu en créant a tout fait pour le service des hommes. C'est par amour qu'il nous a créés. Il a d'abord créé le ciel et la terre (1), les anges, le soleil, la lune et les étoiles, le jour et la nuit, tout ce qui porte des feuilles et des fruits, les oiseaux et les bêtes qui vivent sur terre, la mer et les fleuves, les poissons qui habitent les eaux. Et quand toutes ces choses ont été créées, il a enfin fait l'homme à son image et à sa ressemblance."
(page 85 du même livre.)

---

1) Dans son explication du credo, François Xavier procède de façon méthodique, comme dans les livres sacrés des religions traditionnelles, mais dans un esprit d'évolution pour aboutir à l'homme, créature supérieure.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Si Frédéric OZANAM a des précurseurs sur la manière de mettre en rapport l'Evangile et les religions traditionnelles, il n'en n'a pas dans sa définition du mot "charité". Pour lui, la charité n'a d'abord pas de frontière géographique . Elle ne se limite ni aux missions outre-mer, ni à la visite du pauvre à domicile. Ensuite, elle n'est pas à sens unique. L'amour que l'on porte au prochain est réciproque. Nous lui offrons un soutien matériel, il nous procure un réconfort moral. Enfin, venir en aide aux plus défavorisés, c'est être missionnaire d'une autre façon. Par l'amour qui complète l'aumône, nous essayons de ramener ou d'éduquer l'indigent à la foi.

CONCLUSION GENERALE

Qui est Frédéric OZANAM ? un laïque, un saint ? Vraissemblablement les deux à la fois. Mais encore ?

En premier lieu c'est un esprit curieux au service de sa foi. Comme universitaire, professeur de littérature comparée, OZANAM se passionne pour l'étude des langues. Que ce soient celles des populations d'Europe du Nord ou du sous-continent indien. Mais une langue est ou a été parlée par des hommes.Aussi, il lui a plu d'étudier les civilisations correspondantes. A côté du caractère purement scientifique de ses recherche nous découvrons un OZANAM croyant qui cherche dans les religions des sociétés anciennes, des éléments communs au christianisme, dont l'origine ne peut provenir que du même Dieu.

En second lieu, sans qu'il soit considéré comme un voyant, Frédéric OZANAM a le don de la clairvoyance. Lorsque les évènements de 1848 éclatent, OZANAM comprend vite que la justice sociale, notamment le droit au travail, préoccupe davantage le prolétariat que le suffrage universel. *"C'est de savoir qui l'emportera de l'esprit d'Egoïsme ou de l'esprit de sacrifice "* écrit-il en 1836 à Louis JAMNOT. Concernant les Oeuvres de charité, dont la Propagation de la foi, OZANAM saisit rapidement le lien qui se tisse entre le denier hebdomadaire et la popularisation de l'idée missionnaire.

Sa confiance entière en la Providence, son réel amour pour les pauvres, son esprit missionnaire, font de lui un intermédiaire entre Jean-Marie AMPERE et le Curé d'ARS.

ANNEXES :

A la première partie :

ANNEXE I - pages : I. II. III. IV. V. VI -

A la seconde partie :

ANNEXE II - (Compte-rendu de 1844)

A la troisième partie :

ANNEXE III - pages : I (article du correspondant) II. III.
. IV. V (notice sur le JAPON) -
. VI. (Essai sur le Bouddhisme) -

Liste des comptes-rendus annuels de l'Oeuvre de la Propagation de la foi écrits par OZANAM

Mai 1839 Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1838 in Annales tome XI pages 283 à 287 et 464.

Mai 1840 Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1839 in Annales tome XII pages 211 à 217.

Mars 1841 Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1840 in Annales tome XIII pages 177-181.

Mars 1843 Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1842 in Annales tome XV pages 169 à 173.

* Mai 1844 Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1843 in Annales tome XVI pages 177 à 196.

Mai 1845 Compte-rendu de l'Oeuvre de la Propagation de la foi pour l'année 1844 in Annales tome XVII pages 161 à 167.

D'après Eugène GALOPIN

Essai de bibliographie chronologique;

* Le compte-rendu de l'année 1843 est particulier, car il dresse l'état général des missions en 1844. C'est pourquoi il sera inséré dans la liste des articles qui décrivent l'état général des missions catholiques, une année considérée.

SEANCE du 27 Novembre 1840

Mr.OZANAM coopérateur à la rédaction des Annales.

"Elle s'ouvre par les prières d'usage, sont présents : MM TERRET, vice-président, DESGEORGES, PERRET, DE JESSE, BONNET, SANDIER.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté avec quelques modifications. Le secrétaire du conseil fait part d'une conversation qu'il a eue avec Mr.OZANAM, collaborateur des Annales (1) sur le point de partir pour Paris. L'absence n'empêchera pas ce littérateur de continuer à concourir à la rédaction du recueil que l'Oeuvre publie, et s'engage à fournir annuellement au moins deux articles notables, et de plus à entretenir avec le Conseil une correspondance assez suivie pour l'informer de tout ce qui pourrait intéresser l'Oeuvre dans les rapports avec les savants de la capitale, que ses fonctions de professeur multiplient naturellement.

Pour ces divers sujets, une allocation annuelle et fixe paraitrait convenable. Le Conseil prend en considération les divers motifs exposés par Mr.OZANAM et arrête que, les honoraires qui lui seront attribués, en échange des services dont il vient d'être question, seront de 600 francs-or, par année. "

(extrait du volume des Procès-verbaux du 3 janvier 1840 au 30 décembre 1842, page 71).

1) Principal collaborateur des Annales depuis Août 1838, OZANAM percevait une indemnité annuelle de 1200 francs-or. Son installation à Paris ayant modifié la situation, il avait été convenu qu'à partir du 1er décembre 1840, il ne toucherait plus que 600 francs-or au double titre de rédacteur extraordinaire (deux "articles notables" par an) et de représentant officieux du Conseil de Lyon à Paris.

(archives de la Propagation de la foi de Lyon, procès-verbaux 1840-1842, séance du 27 Novembre 1840, page 71)

SEANCE du 11 décembre I840

Elle s'ouvre par les prières d'usage. "Sont présents MM. DE VERNA président, CARRAUD, DESGEORGES, TERRET, BONNET, DE JESSE, SANDIER. Des doutes s'étant élevés dans l'esprit de plusieurs membres du Conseil, sur la question de savoir si leur solidarité pour la dette de Mr. COSTE n'était point telle qu'ils ne dussent tenir compte à l'Oeuvre, de la perte résultant de la faillite de ce débiteur. Le Conseil a voulu s'en rapporter au jugement du tribunal composé de MM. BEAUJOLIS, CHOLLETON, CATTET curé de Saint-Paul, MAGNEVAL, OZANAM, dont l'avis a été négatif sur tous les points.

Le Conseil arrête que les pièces relatives à cette affaire, seront déposées dans les archives de l'Oeuvre.

(archives de la Propagation de la foi de Lyon, procès-verbaux du 3 Janvier I840 au 30 décembre I842, page 74).

SEANCE du 14 décembre I84I

Elle s'ouvre par les prières d'usage. "Sont présents : MM. DE JESSE président, DARTIGUES, DESGEORGES, TERRET, BONNET, SANDIER.

Paris, le ll décembre I84I : Mr. OZANAM rend compte de ses premières démarches pour la mission dont il a été chargé et pense qu'il conviendrait de lui envoyer une lettre pour la Reine, qui sera priée de remettre au Roi les médailles de la Propagation. - On enverra la lettre demandée.

(archives de la Propagation de la foi de lyon, procès-verbaux du 3 janvier I840 au 30 décembre I842, page ll7).

Liste des articles se rapportant directement aux Missions.

- Amériques :

Juillet 1839 Missions d'Amérique-Etats-Unis (diocèse de Vincennes dans l'Illinois) in Annales tome XI n°115, juillet 1839, pages 379 à 382.

Janvier 1840 Missions d'Amérique-Etats-Unis et Texas(établissement de Messieurs les Lazaristes) in Annales tome XII n° 118,janvier 1840, pages 28 à 30.

- Asie :

Septembre 1839 Missions d'Asie - Diocèse d'Ispahan en Perse in Annales tome XI n°116,septembre 1839,pages 501 et 502.

Novembre 1839 Géographie sacrée de l'Inde in Annales tome XI n°117 novembre 1839 pages 579 à 590.

Mars 1840 Missions d'Asie - Géographie sacrée de l'Indochine in Annales tome XII n°119, mars 1840 pages 115 à 123.

Mars 1844 Missions des îles NICOBAR dansl'Océan Indien in Annales tome XVI n°93, mars 1844 pages 117 et 118.

Juillet 1849 Mission du Japon in Annales tome XXI, juillet 1849 pages 217 à 235.

D'après GALOPIN

Essai de bibliographie chronologique

Articles dressant l'état général des missions catholiques une année donnée.

juillet 1840 : Etat général des missions pour l'année 1840 in Annales tome XII, juillet 1840, pages 305 à 365.

Mai 1844 Compte-rendude l'Oeuvre de la Propagation de la foi de l'année 1843, présentant l'état général des missions en 1844, in Annales tome XVI mai 1844 pages 177 à 196.

D'après GALOPIN,
Essai de bibliographie chronologique;

Séance du 22 juillet 1842

La séance s'ouvre par les prières d'usage. Sont présents DE JESSE, président, DARTIGUES, DESGEORGES, TERRET et SANDIER. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Le président demande au Conseil, s'il ne conviendrait pas de faire l'histoire de l'origine et des progrès de l'Oeuvre de la Propagation de la foi, pour satisfaire aux demandes qui sont faites à ce sujet, et pour empêcher toute erreur. Le Conseil comprenant la nécessité de cet historique et voyant la difficulté qu'il y aurait à en tracer les bases à l'avance, décide, que l'on demandera un travail sur ce sujet, qu'il sera revu par le comité de rédaction et soumis ensuite à l'appréciation du Conseil central. Le Conseil émet en même temps le voeu que l'on puisse s'en occuper le plutôt possible pour avoir le temps d'examiner ce récit qui devra paraître dans la livraison des Annales du mois de mai prochain. Le secrétaire en chef devant s'absenter, le Conseil décide qu'il sera utile de faire assister à ces délibérations l'agent comptable, qui, étant plus ancien que le secrétaire adjoint et ayant par conséquent une plus grande connaissance de ce qui concerne l'Oeuvre, pourra aider celui-ci dans l'expédition des affaires qui se présenteront.

(Archives de la Propagation de la foi de Lyon, procès-verbaux tome II 1840-1842, pages 177 - 178).

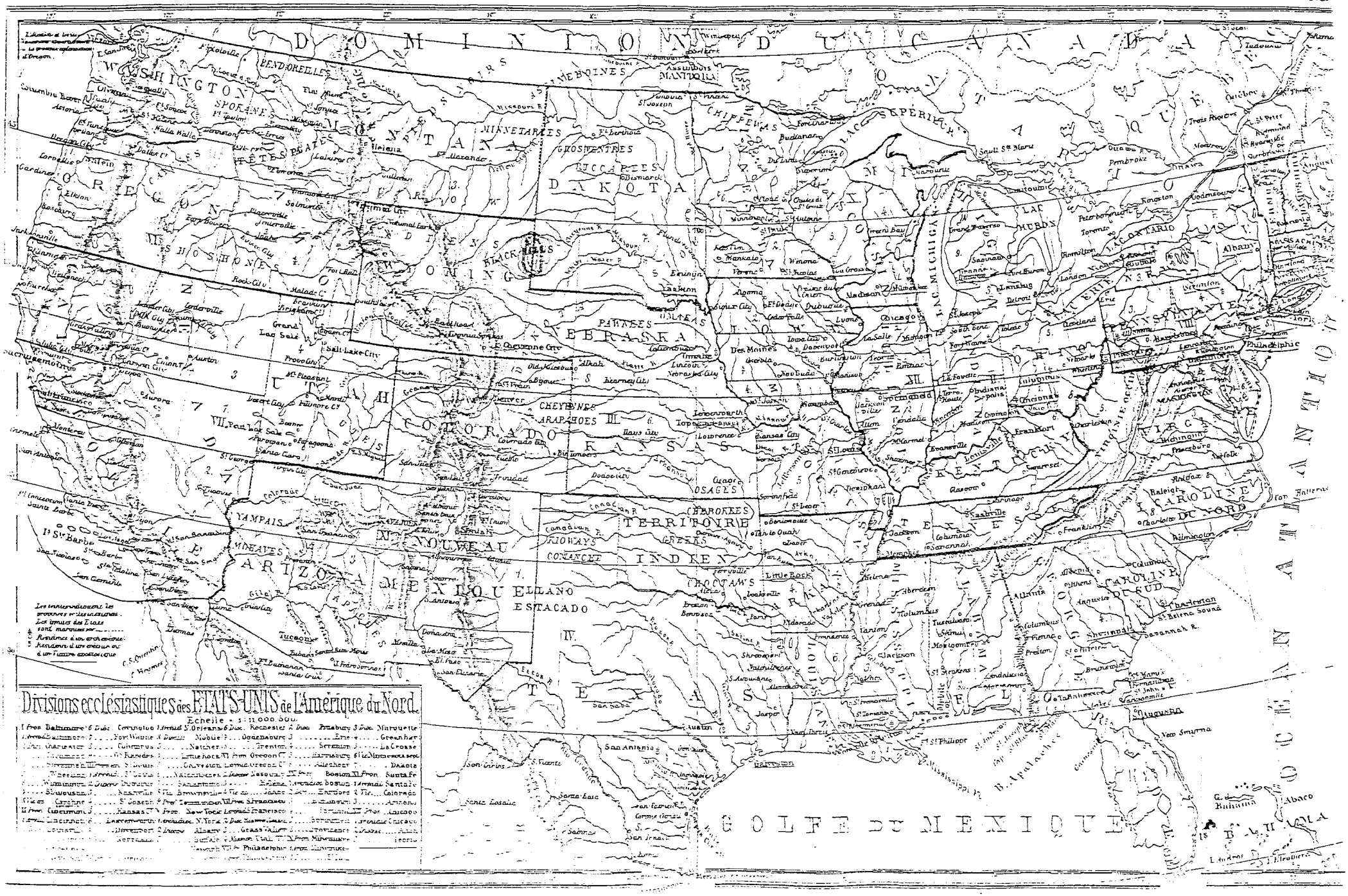
Divisions ecclésiastiques des ETATS-UNIS de l'Amérique du Nord.
Echelle 1:11.000.000.
DOMINION DU CANADA
WASHINGTON
OREGON
MONTANA
DAKOTA
WYOMING
NEBRASKA
COLORADO
KANSAS
NOUVEAU MEXIQUE
ARIZONA
TEXAS
MINNESOTA
IOWA
MISSOURI
ARKANSAS
LOUISIANE
MISSISSIPPI
ALABAMA
GEORGIE
FLORIDE
CAROLINE DU NORD
CAROLINE DU SUD
TENNESSEE
KENTUCKY
VIRGINIE OCCID.
PENSYLVANIE
NEW YORK
MICHIGAN
LAC MICHIGAN
LAC HURON
LAC SUPÉRIEUR
LAC ONTARIO
LAC ERIE
GOLFE DU MEXIQUE
Bahama
Abaco

brûlée. Je répondis qu'à mon départ les sauvages n'avaient pas encore dépassé la hauteur qu'on appelle aujourd'hui *la Pointe des Missionnaires*, à cause de notre demeure dans cet endroit; j'ajoutai que j'allais y retourner avec mon cheval. Tous les officiers me représentèrent que ce serait de ma part une imprudence inexcusable, que je m'exposais à me faire tuer en pure perte. On me proposa un canot pour aller à bord de *l'Uranie*, où je trouvai le Père François de Paule et le frère Gilbert qui étaient dans les plus vives inquiétudes à mon sujet, me sachant au milieu des ennemis. Le frère Zénon, qui était resté au presbytère, en était heureusement parti quelques minutes après moi. Ce fut vers quatre heures du soir que le feu fut mis à notre maison; l'incendie dura jusqu'au matin. La chapelle et le reste furent brûlés le jour suivant. La guerre avec les insurgés continue toujours : qui sait quand elle finira?

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« François-d'Assise Caret, *Miss. apost.* »

L'espace nous manque pour annoncer les derniers Mandements publiés en faveur de l'Œuvre : nous nous empresserons de les faire connaître dans le prochain Numéro.

Lyon, impr. de J. B. Pélagaud.

Annexe à la IIème PARTIE

COMPTE-RENDU

DE 1844.

Lorsque des hommes pieux s'unissent pour une œuvre charitable, il en résulte deux biens : celui qu'ils se proposaient de faire à autrui, et celui qu'ils se font. Ils ne voyaient d'abord que des pauvres à secourir, des malades, des affligés, des pécheurs; et ils découvrent tout à coup que Dieu même est avec eux, et ils s'en aperçoivent au surcroît de lumière et de chaleur qui se répand dans leurs âmes. Aussi n'est-il pas sans intérêt d'étudier le travail intérieur que l'Œuvre de la Propagation de la Foi doit faire en nous-mêmes, et en cela nous pensons bien moins entreprendre son éloge que chercher à réchauffer notre zèle.

La foi est le premier besoin des âmes, et comme il n'y a pas de vertu plus nécessaire, il n'y en a pas de plus combattue. Il a toujours été laborieux et difficile de croire ce qui ne flatte point, ce qui veut des privations et des sacrifices. C'est pourquoi la Providence n'a jamais cessé de susciter des docteurs pour défendre le dogme dans les écoles et dans les chaires. Mais en même temps elle a ménagé au plus grand nombre des hommes une sorte de dé-

monstration qui les touche davantage, celle des faits et des exemples. L'Œuvre de la Propagation de la Foi donne à ceux qui lisent ses Annales deux spectacles instructifs. — D'un côté, elle nous montre l'erreur à tous les degrés, avec toutes ses conséquences, chez de grands peuples où elle a pu se produire sans contrainte et sans détours. On voit d'abord l'hérésie dans ces villes populeuses des Etats-Unis où chaque secte a son temple, épiscopaliens, presbytériens, quakers, anabaptistes. Ailleurs, sur les ruines de ces vieilles cités d'orient, si longtemps célèbres par leurs grands Evêques et leurs conciles, on voit le schisme réduit au dernier abaissement. En même temps, on peut apprendre chez les nations mahométanes combien devient stérile le dogme même de l'unité de Dieu, corrompu par l'imposture, déshonoré par une société qui repose sur la violence, l'esclavage et la polygamie. Plus loin, le paganisme est encore maître des belles contrées de l'Inde et de la Chine; il y règne avec tout l'éclat qu'il eut chez les peuples fameux de l'antiquité. Il a des écoles, une littérature, des arts qui le servent, des lois qui le gardent. Mais sous ces beaux dehors son vrai génie se trahit par les sacrifices humains et par le meurtre des enfants nouveau-nés. Un pas de plus; et si l'on parcourt les archipels de la mer du Sud, on y trouvera la dernière dégradation de la nature humaine dans ces fêtes sanglantes où le vainqueur dévore le vaincu. A mesure qu'il y a plus d'égarement dans les intelligences, le désordre est plus profond dans les mœurs. Dieu n'a pas permis que le mal restât caché sous les prestiges de la doctrine, il le pousse à bout dans la pratique, et le contraint de se faire juger par ses œuvres.

La vérité nous donne un spectacle bien différent. Chaque Mission est un combat dont nous devenons les témoins. Le christianisme y trouve tous les ennemis qu'il a

jamais eus; il y trouve aussi tous les genres de luttes. Il n'y a pas de controverses soutenues par les apologistes de l'Eglise qu'il ne faille recommencer, soit pour confondre les éternelles variations du protestantisme, soit pour démêler les subtilités grecques, soit afin de percer les nuages de cette métaphysique ténébreuse où l'idolâtrie orientale s'enveloppe. Et s'il s'agit de ces peuples barbares où la parole évangélique n'a pas de doctrines à vaincre, quel effort ne faut-il pas pour pénétrer dans des esprits opprimés sous les sens, et tirer enfin l'intelligence immortelle de cette chair et de ce sang qui l'étouffaient? Il n'y a pas non plus de pénitences, de luttes contre la nature, entreprises par les solitaires, par les moines qui convertirent la moitié de l'Europe, qu'on ne voie se renouveler dans la vie héroïque de ces Missionnaires, volontairement exilés, errants sur des mers menaçantes, dans les forêts, sous un ciel meurtrier, parmi des chrétiens pusillanimes qui s'effraient de leur présence au milieu des infidèles qui épient leur passage. Qu'ils envieraient souvent, s'ils pouvaient rien envier ici-bas, le frugal repas de l'anachorète, la sécurité de sa cellule et la liberté de ses cantiques! Mais comme l'épreuve décisive est celle des persécutions, elle se répète aussi dans tous les siècles. Ce sont de nos jours les prisons du Tong-King toujours pleines, les confesseurs de la Chine mourant de faim dans les déserts, et les échafauds relevés dans les villes de Corée, afin que le témoignage du sang ne cesse pas. Ainsi aucune sorte de combat ne s'interrompt dans l'Eglise, ni celui de la parole, ni celui de la mortification, ni celui du martyre. Tout ce qu'elle fut aux époques successives de son histoire, elle l'est encore. Elle montre souverainement son immortalité par ce pouvoir qu'elle a de toujours souffrir, de toujours mourir, sans jamais s'éteindre. Elle montre aussi sa fécondité; car enfin, tant de sueurs et de sang ne demeurent pas stériles : en dépit des

résistances, la conquête chrétienne s'étend et s'affermit. Dans ces vastes empires d'Asie où les mandarins font fouler aux pieds le crucifix, des néophytes chaque jour plus nombreux s'agenouillent autour de cette image chère et sacrée. Les écueils de l'Océanie qui n'étaient fameux que par les naufrages des navigateurs, voient fleurir avec la civilisation moderne les vertus des premiers âges. Ainsi, selon l'admirable langage de Fénélon : « La source des « bénédictions divines ne tarit point.... Par l'accomplis- « sement de sa promesse, Jésus-Christ montre qu'il tient « dans ses mains immortelles les cœurs de toutes les na- « tions et de tous les siècles (1). » Voilà comment Dieu nous fait connaître la puissance de la vérité. Il sait que les cœurs droits ne résistent pas à ce genre de leçon. Ouvrez la célèbre lettre des fidèles de Lyon sur le martyre de saint Pothin et de ceux qui l'accompagnèrent. Il y avait dans la ville des chrétiens timides. Mais quand ils eurent vu leurs frères traduits devant le juge, et qu'ils eurent entendu leurs confessions et leurs réponses ; alors, disent-ils, leur foi s'affermit, ils firent gloire de s'avouer en public, et de confesser hautement le Sauveur. Les mêmes scènes continuent sous nos yeux. Le prétoire n'est pas fermé, les haches sont encore sanglantes : nous avons entendu les interrogatoires de nos frères, nous avons assisté à leurs tourments, à leurs glorieux supplices. Ne sentirons-nous pas une foi plus ardente se réveiller dans nos cœurs ; et, fiers du triomphe des nôtres, ne nous écrierons-nous pas aussi : « Nous sommes chrétiens ! »

En assistant, en prenant part à ces combats de l'Eglise pour le service de Dieu, à ces morts victorieuses, à ces

(1) Fénélon, *Sermon pour la fête de l'Epiphanie.*

confessions intrépides des néophytes, à tant de sacrifices et de vertus, il faut bien tôt ou tard qu'on ait honte de soi-même et qu'on veuille aimer Dieu davantage ; on s'attache plus tendrement à cette bonté éternelle qu'on voit sans cesse occupée à solliciter les hommes, sans cesse repoussée par la haine et le mépris. On finit par se pénétrer de cette sainte passion si énergiquement exprimée par Bourdaloue, lorsqu'il montre « les intérêts de Dieu remis « en nos mains tellement que nous en devons être les ga- « rants, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque alté- « ration et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre « à nous, puisque le dommage qu'ils éprouvent n'est que « l'effet et une suite de notre infidélité... Quand vous « travaillez pour vous-mêmes, continue-t-il, comme vous « êtes vous-mêmes petits, quoi que vous fassiez, tout est « petit, tout est borné, tout est réduit à ce néant insé- « parable de vos personnes et de vos états. Mais quand « vous vous intéressez pour Jésus-Christ, tout ce que vous « faites a je ne sais quoi de divin (1). » Ce n'est pas, en effet, une vaine formule que cette invocation : « Saint Fran- « çois Xavier, priez pour nous. » Invocation qui rappelle la mémoire de cet homme à qui l'amour divin ne laissait pas de repos. Ce denier recueilli chaque semaine, c'est une coopération à la rédemption du monde par le sang de Jésus-Christ. Voilà l'ouvrage auquel nous nous associons. A l'exemple du Sauveur, nous commençons à aimer les hommes sans ces liens plus étroits que forme la communauté de race, de patrie et de religion ; à en aimer autant que le Sauveur en aima sur la croix. Chez ces peuples pervers, maudits par les voyageurs ; parmi ces tribus can-

(1) Bourdaloue, *Sermon sur le Zèle.*

nibales dont on nous a raconté les horribles festins, nous ne voyons plus que des âmes immortelles, souverainement dignes de pitié et de dévouement. En apprenant ainsi à secourir des misères absentes, comment resterions-nous insensibles à celles que nous voyons, que nous touchons, qui nous attendent au seuil de nos portes, dans nos rues, au fond de nos prisons et de nos hôpitaux? Non, l'Œuvre de la Propagation de la Foi, en tournant le cours de la charité vers des contrées lointaines, n'ôte rien aux pauvres de nos villes. Quand vous ne savez plus refuser au collecteur qui vient recevoir l'offrande périodique, fermerez-vous la porte aux enfants éplorés qui viennent y demander du pain? Quand de pauvres montagnards des Alpes, quand les pêcheurs de la rivière de Gênes, ou les soldats irlandais des garnisons de l'Inde retranchent sur leur nourriture pour la caisse des Missions, ne voyez-vous pas qu'il n'y a rien qu'on n'en puisse attendre?

Que sera-ce si, nous élevant à des vues plus hautes et plus dégagées des pensées de la terre, nous regardons où vont nos offrandes. Elles prennent le même chemin que nos prières. Elles vont dans ces trésors de Dieu, où l'obole de la veuve est comptée, où un verre d'eau n'est pas perdu, où nul ne donne tant, qu'il ne reçoive bien davantage. Nos faibles mérites vont s'y confondre avec ceux des Apôtres, des Martyrs, de tant de catholiques souffrants, persécutés. Entre eux et nous tout est commun : nous avons une fleur dans toutes leurs couronnes; il n'y a pas une de leurs larmes que les Anges recueillent qui ne prie au ciel pour nos péchés, qui ne fasse descendre la miséricorde sur nos têtes et sur nos maisons. Nous ne sommes oubliés dans aucune de leurs supplications; ils ont appris à prier pour nous en voyant chaque année, au temps de la commémoration des morts, leurs prêtres monter à l'autel pour les Associés défunts de la Propagation de la Foi.

Les Pères du dernier concile américain de Baltimore s'unissent aux Evêques de la Chine et de la Corée, afin de nous bénir (1). Rien ne peut résister à cette sainte conspiration. Si la moitié de l'Europe au XVIe siècle tint ferme contre les tentatives de la réforme et contre ses violences, peut-être fut-elle secourue plus qu'elle ne le pensa par ces nombreux Missionnaires italiens, français, allemands, portugais, espagnols, qui portaient la foi dans les deux mondes. Peut-être le salut de plus d'un peuple fut-il décidé par l'immolation volontaire de ces milliers de chrétiens qui mouraient au Japon, ou par la prière innocente de ces pauvres sauvages du Canada qui sortaient de l'eau baptismale. Et maintenant que nous voyons se fonder tant d'Eglises nouvelles, les chrétientés se multiplier sur toutes les côtes de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, dans toutes les îles de l'Océanie, ne semble-t-il pas qu'en allumant autour de nous tant de foyers de charité, la Providence veuille réchauffer enfin nos vieilles Eglises qui se refroidissaient.

Et c'est nous Associés de la Propagation de la Foi qui sommes choisis pour être les artisans de ce dessein. Quand, dans les chantiers d'un port, des manœuvres se courbent sur le bois qu'ils ajustent, combien peu comprennent l'importance de leur travail! Cependant ces bois rassemblés formeront le navire qui portera sur toutes les mers le pavillon de la patrie entouré de souvenirs et de gloire. Ainsi nous sommes les manœuvres, et nos aumônes sont les faibles moyens que Dieu veut bien employer pour former et mettre à flot la barque de l'apostolat. Mais cette barque porte l'étendard de la croix; et avec lui toute la lumière et toute la civilisation du monde.

(1) Lettre des Pères du deuxième Concile de Baltimore. Lettres de Nosseigneurs, le Vicaire apostolique de Siam et l'Evêque de Capse.

Annexe à la III ème PARTIE

Page I

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.

RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,
SCIENCES,
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

TOME VINGT ET UNIÈME.

PARIS
LIBRAIRIE DE SAGNIER ET BRAY,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 61.
1848

LES DANGERS DE ROME

ET SES ESPÉRANCES.

Quelques amis ont bien voulu m'encourager à proposer mes sentiments sur la condition présente du beau pays que j'ai visité il y a quelques mois. Je n'étais allé chercher en Italie que le repos, et les monuments plus instructifs que les livres. J'y ai passé mon temps dans les catacombes, dans les vieilles basiliques chrétiennes, dans les archives. Je n'y portais ni l'habitude, ni le goût des études politiques : je n'en reviens pas avec l'ambition de juger les événements, encore moins de les prédire. Mais comment traverser ces villes, autrefois si oisives, aujourd'hui si agitées ; comment passer par des rues pavoisées de drapeaux, devant des portes couvertes d'inscriptions en l'honneur de « Pie IX libérateur » ; comment entendre les cris d'un peuple sans prendre garde, sans s'intéresser à son réveil? Je me suis mêlé à cette foule passionnée, mais croyante, je l'ai suivie aux premières fêtes de la liberté, qui étaient aussi celles de la religion. En même temps j'ai eu l'honneur d'approcher quelques-uns des grands citoyens dont la modération sera la sauvegarde des réformes italiennes. Enfin Dieu m'a fait la grâce de voir de près, d'entretenir ce grand Pape, sous lequel nos neveux nous envieront d'avoir vécu, qu'ils nous reprocheront peut-être de n'avoir pas assez connu, pas assez aimé. Maintenant je viens dire ce que j'ai appris, en évitant de m'engager dans des discussions qui voudraient plus d'espace et de temps, mais en me gardant bien d'étendre à d'autres que moi la responsabilité de mes impressions. Je le ferai avec défiance de moi-même, avec une liberté à laquelle il faudra peut-être pardonner beaucoup, mais avec cet esprit de fraternité qui rassemble les rédacteurs

du *Correspondant* pour la défense d'une même cause sacrée, sans les lier au service des mêmes opinions humaines.

Il ne s'agit pas de renouveler ici les débats de la tribune et de la presse et de discuter les droits et les torts du gouvernement français. Il ne s'agit même pas de l'Italie entière : je ne connais pas de plus grande faute, lorsqu'on touche aux questions italiennes, que de confondre dans un même jugement des populations différentes d'intérêts et de mœurs. Je m'arrête aux affaires de Rome qui sont aussi les nôtres. Depuis quelque temps, le découragement a gagné les rangs des catholiques. La chute des sept cantons pouvait jeter les esprits dans l'affliction : elle les a jetés dans la terreur. On a trop oublié que ce n'est pas à Fribourg, mais à Rome, que se livre la bataille décisive; ou bien on n'a plus tourné du côté du Saint-Siége que des regards effrayés. On a vu le radicalisme entrant bannières déployées et des têtes au bout des piques dans les cours profanées du Vatican. Je me propose de répondre à ces inquiétudes que je respecte, et de faire connaître de mon mieux quels me paraissent les dangers, quels me semblent les sujets d'espérance.

L'œuvre réformatrice de Pie IX, dont nous verrons bientôt la grandeur, rencontre deux sortes de dangers : de la part de ceux qui ne veulent point de changement et de la part de ceux qui en veulent trop de ceux qui repoussent les réformes et de ceux qui les précipitent, du côté des rétrogrades et du côté des impatients. Parlons d'abord des rétrogrades, précisément parce qu'on les a peut-être trop oubliés, trop ménagés depuis quelque temps. Je leur fais d'ailleurs un honneur qu'ils méritent, puisqu'ils ont pour eux la force et les cent mille baïonnettes des Autrichiens.

Il faut être juste envers la maison d'Autriche ; elle a eu ses jours de gloire ; elle a porté la vaillante épée de Rodolphe de Habsbourg, de Charles-Quint, de don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante ; elle a couvert pendant trois cents ans les frontières de la chrétienté menacées par les infidèles. Mais cette maison a fait deux mauvais héritages. Elle a recueilli l'héritage de Joseph II, de cette politique funeste qui fit du Christianisme un moyen de gouvernement (*instrumentum regni*), et de la religion catholique, comme on la nomme dans les actes officiels, une *religion impériale et royale d'Etat*. C'est à cette école que le cabinet autrichien devait apprendre l'art d'humilier

le clergé par les fonctions de police où il prétend le réduire, d'efféminer le peuple par les plaisirs, par les fêtes sensuelles prodiguées sur les théâtres de Vienne, grâce auxquelles cette ville est devenue un séjour enchanté, mais grâce auxquelles aussi elle compte deux enfants naturels sur trois naissances. Telle est l'Autriche, et voilà à quel titre elle prétend exercer la tutelle de la Lombardie, où, sur vingt-neuf naissances, on n'en compte qu'une d'illégitime; faire l'éducation de ces Italiens qui valent mieux qu'elle, qu'elle prétend traiter en enfants et qu'elle traite en esclaves. Elle a en effet recueilli un second legs non moins dangereux que le premier; elle a accepté la succession des Henri IV et des Frédéric II, des empereurs Gibelins, de ces faiseurs d'anti-papes. C'est de leur chef qu'elle prétend sur l'Italie un empire, ou du moins, comme elle le répétait naguère dans un document presque officiel, « une influence nécessaire à sa sûreté. » Elle cherche à se faire pardonner cet empire par les bienfaits dont elle accable, dit-elle, les provinces lombardes. Ces bienfaits nous sont connus; ils ressemblent à ceux dont on comble les gens de Vienne. Ils consistent à multiplier les plaisirs faciles, à pourvoir de danseuses séduisantes les théâtres de la Scala et de la Fenice. C'est en effet une vieille pratique d'enivrer les hommes de voluptés pour les endormir, et d'embaumer les nations pour les enterrer. Quoi qu'il en soit de cette prospérité matérielle que la Lombardie paie bien cher, si de quatre-vingts millions d'impôts qu'on y lève quarante seulement s'y dépensent, il reste à savoir ce que fait l'Autriche pour le bien intellectuel et moral, ou plutôt ce qu'elle ne fait pas contre lui; ce qu'elle tente de séductions et de violences contre les esprits qui sortent de la timidité et de la médiocrité prescrites; ce qu'elle inflige d'humiliations inutiles à des sujets soumis! Pourquoi, depuis trente ans, en pleine paix, jour et nuit, ces canons insolemment braqués devant le palais des doges de Venise et contre le dôme de Milan? Qu'on vante ensuite les libertés municipales du royaume Lombard-Vénitien, les conseils communaux, les députations provinciales chargées de présenter à l'empereur les vœux des peuples! Nous savons maintenant ce que signifie le pompeux mensonge de ces institutions, qu'il est défendu d'invoquer. Il y a six semaines, Venise présentait une de ces pétitions respectueuses permises par les lois; quinze jours après un homme que toute l'Italie honore, un homme éminent, revenu à Dieu par la voie du malheur, M. Tommaseo, était arrêté pour avoir

obtenu, par un appel éloquent, les cinq cents premières signatures. Peut-être les portes de sa prison se rouvriront-elles en présence des événements nouveaux. Mais nous reconnaissons déjà cette politique toujours habile à mettre la main sur les plus gens de bien, sur les bons citoyens qu'elle redoute seuls, sauf à laisser échapper les émeutiers qui la servent.

Assurément une puissance capable de ces excès, capable des massacres de la Gallicie, pouvait beaucoup entreprendre contre la papauté. Aussi elle s'y était prise de longue main. Dès le règne de Grégoire XVI, tandis que l'Autriche contrariait au Vatican les premières mesures projetées pour le bien et la paix des peuples, ses agents semaient avec profusion, dans les villes de la Romagne, les pamphlets incendiaires, où l'on irritait les espérances trompées, où l'on comparait un mauvais gouvernement des prêtres la sagesse de l'administration lombarde, où l'on remontrait aux sujets pontificaux le grand avantage qu'ils auraient de passer sous un drapeau laïque, fût-il celui de l'aigle à deux têtes. Quand l'étoile bienfaisante de Pie IX parut au milieu de ces nuages habilement soulevés, jugez ce qu'elle dut exciter de colères. C'est l'honneur du XIXe siècle et le bienfait de ses lumières qu'on n'ait pas recouru aux traditions du vieil empire et essayé d'un anti-pape. Mais, ne pouvant faire un autre Pontife, on osait tout contre celui que Dieu avait fait. Je ne parle pas des intrigues diplomatiques assiégeant les antichambres où elles ont leur place; je parle des émeutes suscitées dans les provinces, sous prétexte de la cherté des grains, et à la tête desquelles se trouvaient toujours, par un hasard fatal, des étrangers, des sujets, des amis de l'Autriche. Tout le monde savait à Rome quelles mains les soudoyaient, quels conseils armaient et soulevaient dans Faenza les débris du parti qu'on nommait grégorien. Enfin, quand on a reconnu l'impossibilité de vaincre le courage du Pontife et le dévouement de son peuple, il a fallu recourir au dernier argument des rois. L'artillerie impériale s'est avancée lourdement sur le pavé de Ferrare, et personne n'a oublié en quel langage insultant les officiers qui la commandaient ont signifié au cardinal-légat les volontés de leur maître. Ces violences outrageaient le droit; elles faisaient bien plus en provoquant le désordre. Chaque pas de l'Autriche en Italie, depuis six mois, a été comme un défi et comme le signal d'une de ces scènes de trouble que la liberté italienne se faisait hon-

neur de n'avoir pas connues. Quand l'Autriche entrait à Ferrare, éclataient à Rome les terreurs paniques de juillet ; quand elle mettait le pied à Modène, Livourne avait les coupables tentatives de janvier ; lorsqu'enfin elle s'emparait de Naples, sinon par ses soldats, du moins par ses conseils, toute la Sicile se levait. Oui, j'ai hâte de le dire, si c'étaient des mortiers et des canons timbrés des armes napolitaines, au blason de Bourbon, qui tiraient sur les palais et les couvents de Palerme, c'était la diplomatie étrangère qui y mettait le feu. Et maintenant qu'elle se console de n'avoir pas réussi à écraser la révolte dans les rues ! Elle est parvenue à faire donner ce mauvais exemple d'une concession arrachée par la violence, d'un souverain vaincu, non par l'amour, mais par la colère de ses sujets. A Dieu ne plaise qu'elle ait réussi à déchaîner une révolution indisciplinée qui pourrait provoquer un jour son intervention (la justifier jamais), et lui servir de prétexte pour forcer enfin cette frontière si glorieusement défendue par la pacifique intrépidité de Pie IX !

Malheureusement la politique autrichienne trouve à Rome, où je vais désormais me renfermer, deux sortes d'auxiliaires. Les premiers sont dans le corps de la place, c'est-à-dire dans les emplois. Il était impossible au génie même de Pie IX de renouveler d'un seul coup tout le personnel des fonctionnaires publics. Il devait espérer beaucoup de la bonne foi d'un grand nombre, beaucoup du temps et du succès qui finissent par convertir les plus obstinés. Ni la sagesse, ni la charité ne lui permettait une rupture qui eût brisé tous les rouages du gouvernement et bouleversé la fortune de cent mille familles. Il fallait donc souffrir la présence de bien des hommes accoutumés à vivre d'abus, à considérer les mauvaises pratiques comme des traditions inviolables, et le bien public comme le leur. De là le mauvais vouloir de quelques officiers du palais, désolés des nouveautés présentes, et pensant trop bien de Sa Sainteté pour ne pas croire qu'elle saisisse tôt ou tard l'occasion de retourner au bon régime d'autrefois. Ce sont ceux qui élèveraient, s'il leur était possible, un mur entre Pie IX et son peuple, qui se désolent de le voir sortir à pied et recevoir les placets des premiers venus ; c'est eux qu'on entend dire que le Pape est trop bon, trop accessible aux réformateurs étrangers, aux libéraux italiens, qu'il a l'oreille trop facile aux projets des utopistes comme aux applaudissements de la foule, et qu'enfin il importe de le bien entourer.

De là aussi, dans tous les rangs de l'administration, cette armée d'employés qui ont combattu les premières réformes, par l'inaction bien plus formidable que l'opposition, qui les étouffaient dans le silence des bureaux, bien plus dangereux que les clameurs de la presse, violant jusqu'au secret des lettres du souverain Pontife, interceptant les avis qui pouvaient prévenir un désordre et supprimer un péril. C'est ainsi qu'en décembre dernier les agents subalternes de la police, avertis dès la veille de la fâcheuse manifestation qui devait fêter la chute de Lucerne, ne firent rien pour épargner au peuple cette erreur, au Pape cette affliction. Il faut de semblables trahisons pour faire comprendre toute l'amertume d'une parole prononcée par un homme qui a l'honneur d'appartenir au service personnel du souverain Pontife. On lui disait : « Que Pie IX doit être heureux de se sentir si aimé ! — Oui, répondait-il, mais en même temps il est si haï »

Il faut bien avouer, quoi qu'il en coûte, que les autres auxiliaires de l'Autriche à Rome sont des hommes trompés par leurs doctrines, je veux dire les absolutistes de tous pays, et par conséquent du nôtre. Rome s'est toujours fait gloire de l'hospitalité qu'elle donne aux défaites honorables, aux vaincus, aux blessés des combats politiques. Elle n'a pas communément sujet de s'en repentir ; la plupart des familles réfugiées font l'édification de la ville éternelle par la dignité de leurs mœurs et par l'abondance de leurs aumônes ; mais elles se trouvent liées envers l'Autriche par des circonstances qu'elles déplorent, et dont il ne leur appartient pas de rompre l'enchaînement. Elle ont d'ailleurs conservé une horreur traditionnelle, une terreur bien excusable de tout ce qui rappelle, de près ou de loin, le bruit des révolutions. Leur tort, j'aime mieux dire leur méprise, c'est de semer l'alarme hors même de leur parti, de faire des émeutes de salons plus funestes à la considération d'un gouvernement que les émeutes de la rue ; c'est, enfin, d'entretenir des correspondances qui circulent et portent l'inquiétude avec elles. On a eu la témérité de répandre que la santé du Pape était menacée d'une maladie d'esprit et l'Église d'un grand malheur. Maintenant, à n'en croire que les plus discrets, Pie IX a cessé d'être maître chez lui ; son gouvernement ne résiste plus à la sédition qui le déborde ; ses actes ne sont désormais que des concessions qu'il faut s'attendre à voir révoquées, lorsque le Pontife, re-

couvrant sa liberté, aura pu s'enfuir dans ce paradis terrestre qu'on nomme le royaume Lombard-Vénitien. Non, je ne voudrais pas dire qu'on a osé appeler le Vicaire de Jésus-Christ « un Robespierre en tiare ; » mais tous les jours je l'entends nommer le Louis XVI de la Papauté, et ceux qui le désignent ainsi ne pensent pas l'honorer, mais le blâmer assurément, et tout au plus le plaindre.

Pour répondre à tant d'alarmes, il faut voir ce qu'il y a de péril du côté de ceux que je qualifie d'impatients, et parmi lesquels je distingue des fractions bien séparées, des intentions bien diverses. Quelques-uns, trompés par les souvenirs glorieux du moyen-âge, rêvent la souveraineté temporelle du Pape sur l'Italie délivrée par les armes, et Rome recommençant à déposer les tyrans. Ce sont les nouveaux Guelfes, ce sont ceux qui écrivent sur les murs, dans les quartiers solitaires, comme je l'ai lu au mont Aventin : « *Viva Pio Nono, re d'Italia.* » D'autres, en plus grand nombre, rêvent les chartes d'Angleterre ou de France, ne s'apercevant pas que l'Italie, cette mère de toutes les libertés, a mieux à faire que de s'attacher à des institutions étrangères. Il y a aussi des esprits chimériques qui ne peuvent se tenir en repos s'ils n'obtiennent dans les vingt-quatre heures l'exécution de leurs impraticables programmes. Enfin viennent les carbonari impénitents, les factieux incorrigibles ; et, quand on connaît Rome, on sait combien sont peu nombreux ceux que la clémence de Pie IX n'a pas achevé d'arracher aux erreurs de leur jeunesse. C'est beaucoup d'en compter cent cinquante, ayant sans doute à leur disposition ces désœuvrés, ces malintentionnés, écume des grandes villes, ces gens ingouvernables qu'on trouve partout, qui font la difficulté, mais aussi le mérite des gouvernements.

Voilà les différences dont j'ai cru tenir compte en réunissant les impatients sous un nom qui peut-être semblera trop doux, mais par lequel je ne veux rien dissimuler de leurs torts.

Le premier est leur souveraine injustice envers la mémoire de Grégoire XVI. Le règne de Grégoire XVI peut n'être pas celui d'un grand homme d'Etat : c'est le règne d'un prince profondément savant, ami des lettres, protecteur des arts, qui a bâti et peuplé des musées, qui a lié d'honorables relations avec l'Orient, qui a commencé à porter la réforme dans la procédure judiciaire. Son pontificat est celui d'un Pape hardi pour la défense et la propagation de la foi. Il ne faut pas oublier qu'en présence des ruines fumantes de la

Pologne, quand toutes les royautés constitutionnelles se taisaient, Grégoire XVI osa seul protester hautement, publiquement, en plein consistoire, contre les emportements de l'empereur du Nord. Il faut se rappeler qu'il fit ouvrir à deux battants les portes de son palais à l'hérésiaque Basilienne et qu'un an après, il refusait au persécuteur la moitié des honneurs que Rome a coutume de rendre aux voyageurs couronnés. Enfin les chrétiens se souviendront que Grégoire XVI a fondé plus de soixante évêchés dans les deux mondes ; et, dans bien des siècles, les Eglises alors florissantes de l'Amérique, de la Chine et de l'Océanie, honoreront les années de son règne comme la date de leur glorieuse naissance.

La seconde faute du parti qui nous occupe, c'est d'avoir soulevé l'opinion publique contre la Compagnie de Jésus. Il y a beaucoup d'iniquité à rendre un Ordre entier responsable de l'hésitation, des imprudences, des témérités même de quelques-uns de ses membres, surtout quand la nouveauté des événements surprenait et divisait les esprits, quand le clergé et la noblesse n'avaient pas encore pris leur parti sur des réformes si bienfaisantes, mais si peu attendues. Il y a beaucoup d'ingratitude à méconnaître en un jour une société qui depuis trois siècles a servi non-seulement la foi, mais la science, mais la littérature nationales, lorsqu'elle compte encore des théologiens tels que Perrone, des savants comme Secchi, Marchi, Pianciani, qui font honorer le nom italien dans toute l'Europe. Il y a surtout, comme on l'a dit éloquemment, un funeste présage à inaugurer l'ère de la liberté par des proscriptions. L'Eglise peut s'offenser de ces tentatives pour abolir par la violence une institution consacrée par ses lois : cependant on ne doit pas s'effrayer outre mesure des cris proférés dans les rues de Gênes et de Rome. Il faut mieux connaître l'Italie, les vieilles et ardentes rivalités qui divisent les ordres religieux, le clergé régulier et séculier, qui entretiennent une polémique éternelle entre les différents ordres religieux. D'ailleurs quand l'écrivain qui se donnait pour l'historiographe officiel des Jésuites a eu le malheur d'attaquer la politique de Pie IX, on a pu s'attendre à d'injustes, mais inévitables représailles. La querelle est descendue des couvents et des cercles dans les rues, elle a pris un langage odieux et menaçant. Mais si les clameurs dont on s'est alarmé avaient au delà des Alpes le même sens qu'à Paris ou à Berne, elles n'y seraient pas répétées par tant de prêtres, par tant de

moines passionnés, mais non pas apostats, par un peuple bien moins jaloux de ses droits que de ses croyances. Dans cet égarement de l'opinion je vois beaucoup d'erreur et de colère; je n'y découvre rien qui ressemble à de l'impiété, à un affaiblissement du Christianisme; j'y reconnais bien moins de crime contre la religion que contre la liberté.

Enfin les impatients se sont donné le tort d'une alliance inconsidérée avec les passions du faux libéralisme. Chaque parti a besoin d'alliances. Pendant que les uns cherchaient la force dans les baïonnettes autrichiennes, les autres ont cru la trouver dans le journalisme et les clubs des contrées voisines. Ils ont fait un mauvais choix qui les a exposés à des jugements bien sévères. On les a rendus solidaires de leurs nouveaux alliés, et tous les jours, par exemple, on entend accuser le mauvais esprit de la presse romaine. Pourtant j'en suis les débats avec cet attachement invincible qu'on rapporte de Rome pour tout ce qui la touche. Je vois des journaux voués à la défense du gouvernement et du clergé, comme la Gazette et le *Labaro;* plusieurs soutiennent honorablement leur rôle d'indépendance et de modération, comme le *Felsineo* et la Bilancia; d'autres, tels que le *Contemporaneo*, trahissent quelquefois leur inexpérience par une opposition intempérée. Jamais on n'y apercoit la trace de cette hostilité secrète contre l'ordre religieux et civil, jamais on n'y surprend ces insinuations détournées contre les dogmes et les institutions catholiques qui, en d'autres pays, trompent si facilement l'œil et les ciseaux des censeurs. On a pu regretter quelquefois le silence concerté des feuilles romaines sur des questions irritantes; assurément on ne leur reprochera pas de se taire quand il s'agit de l'indépendance, de la dignité du Saint-Siége. Naguère encore le *Contemporaneo* réfutait avec une rare éloquence l'erreur d'un grand écrivain français qui a vu dans la Papauté, non la garantie, mais l'obstacle des libertés italiennes. Et n'est-ce pas la presse de Rome qui, depuis plus d'un an, va porter chaque jour à toutes les extrémités de l'Europe, non-seulement les actes publics de Pie IX, mais tout ce qu'elle peut surprendre de sa vie privée, du secret de ses vertus et de ses bienfaits, et qui le livre malgré lui à l'amour et à l'admiration de l'univers? Sans doute, il ne faut pas méconnaître le danger du journalisme italien; mais c'est en Toscane qu'il faut le chercher. Personne n'ignore qu'un esprit habile et orné, mais orné surtout des dons funestes du XVIIIe siècle, que l'auteur de la tragédie

d'Arnaud de *Brescia* prête son patronage à la rédaction de l'*Alba* et cherche à ranimer les rangs éclaircis du parti anti-papal. Heureusement ce mauvais exemple n'entraine pas le reste des journaux toscans, où percent bien quelques restes de l'ancienne jalousie de Florence contre Rome, où l'on trouve souvent la liberté républicaine de Dante, mais en même temps toute l'ardeur et toute la sincérité de sa foi. Je n'oublie pas l'accusation principale qu'on adresse à la presse italienne comme au peuple romain : il s'agit des applaudissements qui accueillirent la victoire de la Diète et la chute de Lucerne. Mais tous les témoins oculaires savent que l'ovation décernée au consul suisse, à Rome, fut l'œuvre de deux cents personnes entraînant sur leurs pas une nuée d'oisifs et d'ignorants qui croyaient porter des félicitations au nouveau sénateur Corsini, et qui furent tout ébahis de se voir arrêtés sous le balcon d'un étranger. Quand le souverain Pontife n'avait pas voulu intervenir dans la lutte, quand il n'y voyait qu'une querelle politique, ainsi qu'il le déclarait naguère dans la même note officielle où il protestait contre des excès détestables, les Italiens ont pu juger autrement que nous. Ils ont été trompés par l'imprudente alliance des sept cantons avec l'Autriche, dont le drapeau semble destiné à porter malheur à tout ce qu'il ombrage. Le complaisant langage des feuilles lucernoises pour les oppresseurs de la Lombardie devait rallier à la Diète les populations italiennes des Grisons et du Tessin, et par elles le reste de la Péninsule. Ce que les écrivains de Rome ont dénoncé dans la guerre civile de Suisse, ce qu'ils ont applaudi, c'était la défaite du cabinet de Vienne et l'humiliation de sa diplomatie.

Voilà les reproches encourus par le parti des impatients. Au fond leur erreur principale est de vouloir trop tôt et trop à la fois; c'est de vouloir en deux ans ce qui sera peut-être l'œuvre de cinquante. Leur impatience tient surtout à la crainte de perdre un Pontife inespéré, un prince dont la terre n'était pas digne. Lorsqu'on a entendu ces longs cris de *Viva Pio Nono!* et avec quel accent tendre et suppliant ils sont répétés, on y reconnait autre chose qu'une acclamation banale: on y reconnait une ardente prière pour la prolongation de cette vie à laquelle sont suspendues les destinées de l'Italie et du monde. Ces peuples naïfs, ces peuples enfants, si vous voulez, tremblent toujours que le Ciel ne leur reprenne leur père, et avec lui leurs libertés. Ils se hâtent de tout obtenir de Pie IX, comme s'ils ne de-

vaient rien attendre de ceux qui le suivront. C'est en quoi ils se trompent assurément. Quand la Providence suscite un grand homme qui vient ouvrir une ère nouvelle, elle prend soin de l'honorer en le faisant un long cortége de successeurs qui marchent dans la même voie. Que si l'on s'inquiète des fêtes bruyantes, des processions un peu tumultueuses qui troublent trop souvent la paix du *Corso* et la solitude du Quirinal, qu'on se représente néanmoins qu'il s'agit d'une population habituée à vivre en plein air, comme les Romains et les Grecs sur le Forum et l'Agora. Souvent, en des jours moins agités, j'ai vu des rassemblements de six cents hommes sur les places publiques; ils étaient là pour jouir de leur ciel si pur, pour respirer l'air si doux: lorsque l'*Angelus* sonnait, ils se découvraient pour le réciter ensemble. Quand le libéré vient à passer sur ces places, il n'est pas étonnant qu'elle y trouve beaucoup de monde pour l'accompagner. Sans doute les gens de bien feront sagement de contenir les manifestations populaires, et de ne pas permettre que les cris du dehors troublent les conseils de la Papauté. Mais si répréhensibles que soient l'indiscrétion des demandes et la violence des cris, n'est-il pas honorable pour un peuple qu'on n'ait pas d'autre reproche à lui faire après vingt mois de liberté et un siècle d'abus? N'est-il pas admirable que pas un cheveu ne soit tombé de la tête de qui que ce soit? que pas un palais n'ait eu ses portes enfoncées, ses écussons brisés, chez une nation si violente, dans un pays où les ressentiments passent pour implacables et les vengeances pour de sdevoirs? La révolution française s'ouvrait aussi sous de rassurants auspices : le 4 mai 1789 la religion présidait à l'ouverture des états généraux; mais en juillet l'émeute promenait déjà les têtes sanglantes de Foulon et de Bertnier, et en octobre Louis XVI revenait de Versailles, on sait avec quel cortége! Que dirai-je de ce que nous avons vu, des émeutes de 1831, de 1832, de 1834, et aussi des massacres de Madrid? Rendons grâce à Dieu d'avoir épargné à la ville éternelle de si funestes spectacles. La foi du peuple romain l'a gardé des mauvais exemples d'autrui et de ses mauvais penchants. Le sang des martyrs, fondateurs de toutes les libertés, qui a baigné cette terre, lui a valu jusqu'ici le privilége de s'affranchir sans avoir fait couler d'autre sang chrétien.

Je crois fermement que l'avenir réserve à Pie IX des embarras plus sérieux. Je le crois pour la gloire de ce grand Pape. Dieu n'a pas coutume de susciter de tels hommes pour des difficultés ordinaires. Si celui-ci n'avait à triompher que de cet enthousiasme, de cet empressement de la foule, dont si peu de princes ont le bonheur de se plaindre, sa mission semblerait trop facile : elle tiendrait moins de place dans l'histoire. Sa barque aurait passé sur des eaux bien tranquilles. Attendons-nous aux tempêtes; mais ne craignons point, comme les disciples de peu de foi : le Christ est dans la barque, et il n'y dort pas, il n'a jamais si bien veillé qu'aujourd'hui.

Pour l'heure présente le plus grand danger serait de prendre l'alarme qu'on nous donne, ce serait de la semer nous-mêmes, de la communiquer aux Italiens. Songeons au mal que leur ferait la mauvaise opinion de la France, à l'inquiétude qu'elle peut jeter dans les gouvernements, aux défiances qu'elle entretiendrait chez les gouvernés. Gardons-nous de contrister le grand cœur de Pie IX, qui regarde quelquefois du côté des Alpes, de ce côté où ses prédécesseurs n'avaient qu'à se tourner pour faire lever des armées au cri de « Dieu le veut! » N'aurait-il pas lieu d'accuser l'hésitation des catholiques français? Je sais qu'on nous a glorieusement défendus de ce reproche. Il est vrai que l'épiscopat a donné un éclatant exemple, que le clergé a payé de sa bourse, qu'il a su lever sur son indigent patrimoine un nouveau denier de saint Pierre. Mais nous, simples croyants, avons-nous compris la grandeur de la cause qui demandait nos cœurs à défaut de nos bras? Interrogeons-nous tous : trouvons-nous dans nos entrailles, trouvons-nous pour Rome ces cris que nous avons eus pour Lucerne? Ne tournons-nous pas vers le Vatican des yeux irrésolus? Ah! laissons ces craintes, laissons ces pensées décourageantes à ceux qui ont le malheur de ne pas croire, aux hommes d'Etat, qui ne peuvent reconnaître à la Papauté le secret qu'ils n'ont pas eu de réconcilier le pouvoir et le peuple; laissons-les aux ennemis du Catholicisme, affligés de la gloire renaissante du souverain Pontificat comme d'un démenti donné à leurs dédains, et inconsolables de voir le monde ramené par l'amour à une religion dont ils avaient fait depuis si longtemps les funérailles.

On connaît maintenant les raisons de craindre; il me reste à exposer les motifs d'espérer. La première de ces espérances, la plus forte, la plus douce, et que je voudrais voir maîtresse de tous les cœurs, c'est celle qui repose sur la personne même du Pape. Et je ne

parle ici ni des promesses divines, ni de l'indéfectibilité du Saint Siége; je reste dans le domaine temporel, sans oublier, mais sans invoquer les considérations théologiques.

Quand Dieu veut faire germer dans le monde chrétien de grands événements, il commence par y semer des saints. Il y a quelques années, un prédicateur qui a le don des paroles inspirées, évangélisant la jeunesse à Notre-Dame, et jetant sur l'Europe moderne un regard attristé, s'écriait : « Mon Dieu, donnez-nous des saints! Il y a si longtemps que nous n'en avons vus! » Soyons contents, le Ciel a fait plus que nous ne demandions. Il a fait asseoir sur la chaire de saint Pierre un saint, tel que peut être le monde n'en avait pas vu depuis le pontificat de Pie V. Je ne le dis pas seul, je le dis avec Rome, la ville la plus croyante, mais peut-être aussi la plus médisante de l'univers; et cependant la médisance des langues romaines, impitoyable pour les Papes et les cardinaux, n'a pu trouver de prise sur la jeunesse d'un Pontife qu'elle a vu, laïque, mêlé à la foule élégante des salons et destiné au service militaire. Cette pureté fait encore l'admiration, non des dévots seulement mais de tous, chez un peuple qui a des passions violentes, mais qui aime à les voir vaincues. Pourquoi répéter ce que chacun sait de la charité de Pie IX, de ses premières années de sacerdoce ensevelies dans l'obscurité d'une œuvre de patronage, puis de tant d'institutions bienfaisantes où il mit la main, à Spolète, à Imola, passant ainsi successivement par l'école de saint Vincent de Paul et par celle de saint François de Sales? C'était bien le Pontife qu'il fallait à un siècle qui, de toutes les vertus chrétiennes, n'honore plus guère que la charité et ne se rend qu'à l'ascendant des bonnes œuvres. Ils ne s'y trompaient pas les bonnes gens de la maison de Tata Giovanni, les anciens élèves de Mastaï, le jour où, l'entendant proclamer sur le balcon du Quirinal, ils s'écriaient hors d'eux-mêmes : « C'est notre Pape! c'est le Pape des pauvres! » En effet, ce Pape est bien resté le leur. Il n'a pas dédaigné de visiter leurs veuves dans les greniers, et leurs enfants dans les écoles. On l'a vu à l'hospice des Pèlerins s'agenouiller devant un vieux prêtre allemand et lui laver les pieds. En même temps, pour solenniser la Semaine-Sainte, et malgré l'épuisement des finances, il distribuait d'immenses aumônes et déchargeait de la patente les contribuables taxés à moins d'une piastre, c'est-à-dire les plus gênés et les plus nombreux. Sa piété est celle de ces belles âmes

mystiques dont on croit la race éteinte. Ceux qui attendaient un Pontife sans préjugés, qui espéraient de lui l'abolition du monachisme, du célibat ecclésiastique, ont dû être bien surpris d'avoir affaire à un homme d'oraison, à un prêtre qui verse des larmes en célébrant, à un évêque qui visite les couvents à toute heure du jour et de la nuit, prêche ses curés, donne la communion au peuple, monte en chaire pour recommander le jeûne et proscrire le blasphème. Quoi de plus petit aux yeux du monde que ces fonctions! Et cependant c'est en rentrant dans ces attributions pastorales, un peu effacées jusqu'ici par les devoirs politiques, c'est en se montrant évêque de Rome plus encore que prince, qu'il a commencé à gagner les âmes. L'opinion populaire lui attribue déjà des miracles. Cette sainteté qui illumine sa noble et douce figure domine toute sa vie et passe dans tous ses actes. Comme elle fait la meilleure partie de son autorité, elle devient aussi le principe de ses réformes. On s'est beaucoup mépris sur les intentions de Pie IX. Les uns l'ont pris pour un souverain faible, vaincu par la popularité; les autres pour un politique habile, subjugué par les lumières de son siècle. Mais lui, dans l'épanchement de l'amitié, il avouait qu'en publiant l'amnistie il n'avait songé qu'à rendre à Dieu beaucoup de cœurs égarés par les haines politiques. Et l'on connut qu'il ne s'était point trompé lorsque, peu de semaines après un grand nombre d'amnistiés, réunis dans la basilique de saint-Pierre-aux-Liens, y communièrent ensemble, comme pour publier leur retour à une religion si clémente. De même, l'institution de la garde civique, qui a eu l'honneur d'étonner et d'inquiéter la moitié des cabinets européens, fut surtout dans la pensée du Pape une mesure énergique contre le désœuvrement, c'est-à-dire contre la plus grande plaie morale de l'Italie. En mettant sous les armes la foule des oisifs dont les villes et les campagnes sont encombrées, en les soumettant à la fatigue des exercices, à la discipline militaire, il ne les arrachait pas seulement aux tentations de la paresse, il les formait au travail. On croyait qu'il songeait à se donner des soldats, il s'occupait surtout de faire des citoyens. Il en est ainsi du reste; et, tandis qu'on discute à l'étranger si le Pape perdra le souverain ou si le Pape sauvera le souverain, la vérité est que le Pape pousse le souverain. Et quand donc avait-on vu jusqu'à ce jour un prince dans la pleine possession de ses droits se dépouiller volontairement, sans provocation, malgré l'opposition, malgré les remon-

trances des cours voisines alarmées d'un si mauvais exemple? C'est au pied de l'autel et dans la prière qu'un homme trouve le secret de cette force contre soi-même et contre le monde entier. La conscience seule est capable de ces nouveautés si hardies; et Pie IX n'a peut-être pas de gloire plus grande, il n'a pas fait de révolution plus signalée que d'avoir supprimé l'ancienne séparation entre la conscience morale et la conscience politique, d'avoir aboli cette doctrine de la raison d'Etat que le concile de Trente avait énergiquement flétrie, mais que trois cents ans de royauté avaient affermie sur tous les trônes.

La sainteté est toujours grande devant Dieu; elle devient surtout puissante sur les hommes quand elle est soutenue d'une belle intelligence et d'un ferme caractère. Sans parler de cette éloquence dont le Pape Pie IX a reçu le feu sacré, dont la chaleur contenue anime ses paroles et les fait tomber toutes frémissantes de ses lèvres; je m'arrête à un don plus rare et moins partagé, à la sagesse que ses institutions révèlent. On a beaucoup répété le mot de concessions. Les exemples, cependant, ne manquent pas pour en fixer le sens. Voyez les actes arrachés au roi de Naples par la juste colère de la Sicile: tout y trahit la hâte d'échapper à l'émeute qui rugit au dehors; tout y montre l'imitation précipitée des institutions étrangères. Voilà des concessions! Mais quand, au contraire, une réforme politique s'appuie à la fois sur les anciennes lois et les mœurs nouvelles; quand tout y est calculé pour le besoin du pays, pour son génie, pour ses faiblesses, il faut bien y reconnaître un dessein mûri par l'étude et non pressé par la peur. C'est en effet le caractère des principales fondations de Pie IX, du nouveau sénat de Rome, par exemple, et de la consulte d'Etat. Les esprits étrangers à l'histoire d'Italie ont pu s'étonner de voir au Capitole un conseil municipal composé de cent personnes, dont quatre ecclésiastiques seulement et quinze grands propriétaires. En présence d'une organisation si démocratique, on s'est souvenu avec inquiétude de tout ce que la Commune de Paris suscita de désordres. Il suffisait d'interroger l'histoire du moyen-âge pour trouver dans Rome une puissante représentation populaire, pour reconnaître que toute la force de l'Italie fut dans ses Communes, qu'elle n'eut jamais d'institutions plus nationales, plus traditionnelles, et par conséquent plus conservatrices et que c'était enfin par les municipalités qu'on pouvait commencer

l'éducation politique des citoyens avec plus d'espoir et moins de péril. La consulte d'Etat a des racines semblables dans le passé; elle rappelle un corps consultatif créé par un autre Pape illustre, par Nicolas V, il y a quatre siècles, mais que Pie IX a renouvelé, sécularisé, en l'animant de cette vie qu'il donne à tous les ouvrages de ses mains. Voilà le sceau de l'étude, la marque de l'intelligence; il reste à parler du caractère.

Pie IX a pris soin, ce me semble, de prouver à toute l'Europe la liberté, la fermeté, la persévérance de ses résolutions. Il déroule lentement des desseins mûris dans la méditation et la prière. Ceux qui connaissaient l'ancien évêque d'Imola savent quels désirs de réforme il nourrissait; avec quel empressement et quelle candeur, se rendant au conclave, il recevait les pétitions et les plaintes des Romagnols, promettant de les appuyer auprès du Pape futur. Le lendemain du jour où il fut salué souverain Pontife, Rome entière attendait l'amnistie: il la fit attendre un mois; il ne voulut pas que le pardon parût arraché par l'entraînement d'un jour de fête, encore moins par l'inquiétude d'un premier jour de règne. Personne n'y comptait plus quand, le 16 juillet 1846, le décret, affiché sur les places, ravit le peuple de surprise et de joie, et l'amena tout entier, ivre de reconnaissance, sous les fenêtres du Quirinal. Que de fois, durant l'hiver dernier, n'ai-je pas entendu les Romains accuser la lenteur de ces deux lois sur la garde civique et sur l'organisation du sénat, qui, à les en croire, pouvaient seules leur ouvrir la terre promise de la liberté! Elles ne parurent, cependant, qu'en juillet et en octobre, mais empreintes d'une vigueur qui ne laissa plus regretter ces retards. La création du conseil des ministres, promise au mois de juin, ne fut accomplie que le 29 décembre; mais cet acte, dont on commence à comprendre le bienfait, porte dans ses quatre-vingt-dix-huit articles tout une réforme administrative. C'est une parole favorite du Pape, « qu'il veut marcher comme la tortue, lentement, mais toujours. » Ne pensez pas qu'il s'arrête; nous venons d'apprendre peut-être la plus décisive de toutes ses mesures, celle qui devait sceller l'alliance entre la souveraineté ecclésiastique et la liberté séculière; le glaive a été remis en des mains laïques, et le ministère de la guerre confié au comte Gabrielli, à un vieux soldat de Napoléon. Qu'est-ce enfin que cette excellente institution des auditeurs auprès de la consulte d'Etat et auprès du con-

seil des ministres, sinon l'établissement de deux écoles ouvertes à la jeunesse laïque et à tous les progrès légitimes de l'avenir? si l'on trouve que ce soit trop peu, si l'on s'afflige des ménagements que Pie IX garde encore pour des susceptibilités honorables, pour de vieux services, si l'on se plaint de sa mansuétude, qui hésite à multiplier les destitutions, qu'on se souvienne qu'il n'est pas permis au Pape d'être le Pape d'un parti, le Pape des impatients, non plus que le Pape des rétrogrades. Il faut bien qu'il soit le Pape de l'Autriche elle-même, et les Italiens ne devraient pas oublier les reproches que Dante met dans la bouche de saint Pierre contre les Pontifes qui ont fait deux parts du peuple chrétien :

> Non fu nostra' ntenzion ch'a destra mano
> De nostri successor parte sedesse,
> Parte dall' altra del popol cristiano !

Sans doute c'est le caractère de Pie IX d'unir à une volonté toujours maîtresse d'elle-même une sensibilité exquise, prompte à se trahir par tous les signes de la tristesse et de la joie ; une douceur extrême qui recule devant les mesures de rigueur, rien de cette roideur qui passe pour de la force, ni de ce mépris des hommes qu'on prend pour le mépris de la popularité. Mais je trouve la même tendresse de cœur, la même hésitation, la même facilité apparente à s'abattre et à se relever, dans les plus héroïques Pontifes du moyen-âge, et par exemple dans Grégoire VII. Il y a d'admirables lettres de Grégoire VII à Didier, abbé du Mont-Cassin, où ce grand Pape confie à son ami toutes les terreurs, toutes les défaillances de son âme, écrasée sous le fardeau du pontificat. Dans ce siècle de fer où Dieu l'a mis, « la vie lui est un ennui et la mort désirable. » Son découragement touche presque au désespoir. Et plus tard, quand lui aussi met la main à l'œuvre des réformes, les impatients se plaignent de sa mollesse. Les Saxons soulevés lui écrivent, ils le pressent pendant quatre ans, ils lui reprochent d'hésiter à déposer un empereur couvert de crimes. L'histoire a fait justice de leurs reproches. Mais assurément je ne connais rien de plus touchant que cette adorable faiblesse qui n'est autre chose que la bonté, rien de plus beau que ces cœurs fidèles qui sont soutenus par de grands devoirs. Dieu fait bien mieux voir sa main dans l'œuvre de ces hommes, non de bronze, mais de chair, qu'on croit toujours prêts à succomber. Les contempo-

rains les accusent de timidité : la postérité s'étonne de leur hardiesse.

Telle est la première de nos espérances. Il reste à indiquer rapidement les autres.

Et d'abord je ne croyons pas que le Pape soit seul, comme on l'a trop répété. Les grands princes finissent tôt ou tard par susciter de bons citoyens. Entre les impatients et les rétrogrades Pie IX a su se former un entourage de conseillers intelligents et fidèles, aussi résolus pour la défense du pouvoir que pour le progrès des institutions. Il les a trouvés dans le Sacré-Collége, dans ce corps envers lequel on n'est pas assez juste, qui en deux jours et sans l'intervention des cabinets a su faire un Pape réformateur, qui lui a donné des ministres tels que Gizzi et Ferretti, des représentants intrépides comme Ciacchi à Ferrare, populaires comme Amat à Bologne; enfin, des lumières comme Mai et Mezzofanti. La noblesse romaine, un moment surprise, s'est ralliée en partie autour d'une politique qui l'arrache à l'ennui du désœuvrement, et les fils de princes, sous les épaulettes de laine, ont marché dans les rangs de la garde civique. Il faut bien reconnaître aussi quelques garanties de sécurité dans la consulte d'Etat, puisque ces vingt-quatre membres sont choisis sur une triple liste formée pour la première fois par les gouverneurs des provinces : Pie IX n'a pas ouvert les portes du Vatican à une poignée de factieux. Enfin, l'œuvre pacifique de Rome a ses appuis d'un bout à l'autre de l'Italie, dans ce grand nombre d'hommes éminents qui font l'honneur d'un pays moins épuisé qu'on ne croit. Pendant que la ville sainte s'émeut ou se calme sous l'éloquente parole du P. Ventura promulguant devant le catafalque d'O'Connell la charte des libertés chrétiennes, pendant que les ardeurs de la presse romaine sont tempérées par le patriotisme patient d'Orioli et du marquis d'Azeglio, Florence, Turin, Milan, Venise ont trouvé des voix qui ont droit à la confiance du pays et au respect de l'étranger. Je ne parle pas des deux souverains qui ont eu le mérite plus grand qu'on ne pense de suivre une initiative dont ils ne recueillaient pas l'honneur et dont ils partageaient courageusement les périls. Mais qui pourrait approcher sans émotion le noble Gino Capponi? Dieu l'a frappé en lui ôtant la vue; mais, au lieu du jour terrestre, il lui a donné ces clartés de l'intelligence qui en font un des flambeaux de la Toscane. Comment ne pas honorer le savant comte Balbo, qui saluait il y a quatre ans les *Espérances de l'Italie;* le marquis de Cavour, dont

le nom est resté cher aux lecteurs du *Correspondant* ; Tommaseo, Cantù, et tant d'autres, faits pour rassurer les inquiétudes, soit par l'élévation de leur rang, soit par la gravité de leur caractère, par le éclat de leurs talents ou de leurs bonnes œuvres, fidèles à la foi de leur berceau, ou ramenés à elle par le même chemin qui y ramena les glorieux prisonniers du Spielberg? Il y a là plus que les garanties du cens et de la capacité, plus que des intentions honnêtes, il y a des doctrines : il y a une philosophie chrétienne devenue le ressort et en même temps la règle du mouvement politique. Les fausses philosophies de la France et de l'Allemagne ont été arrêtées au pied des Alpes par l'autorité de ces penseurs trop peu connus, Galuppi, Rosmini, Gioberti : Gioberti, qui a fait un dernier livre souverainement regrettable, sévèrement et justement jugé, mais dont j'aime à penser qu'il n'eût jamais tracé les pages s'il avait pu croire qu'on en ferait des placards incendiaires. Toutefois les catholiques n'oublieront point ses longs services ; ils se souviendront que, dans son *Introduction à la philosophie*, Gioberti a défendu le dogme de la création par une métaphysique dont on ne méconnaîtra ni la vigueur ni la solidité. Ils se souviendront de l'excellent traité *du Bien et du Beau*, et enfin de ce livre de la *Primauté des Italiens*, où l'on peut trouver beaucoup à contester, mais où l'on s'étonne de lire, tracé huit ans d'avance, tout le programme de la réforme italienne : le Catholicisme, principe de toute la grandeur de l'Italie, point de salut hors de la Papauté, la liberté impossible sans le concert des princes et des peuples, la réforme et non la révolution. Oh ! si ma voix pouvait monter assez haut pour être entendue de cet homme illustre, je le conjurerais pour sa gloire, pour son pays qu'il aime mieux que la gloire, de désavouer ceux qui profanent son nom en l'associant à des cris de désordre, de ne pas permettre qu'il serve à protéger les passions violentes, ni qu'on le mêle à rien de ce qui pourrait tromper la postérité quand elle jugera les grands noms d'aujourd'hui.

Mais le plus ferme soutien du Pontife réformateur, c'est, après Dieu, le peuple. Les habiles répètent souvent que le malheur de Pie IX est de travailler sur le vide, de manquer d'une classe moyenne intéressée tout à la fois à la durée et au progrès des institutions. Premièrement, la classe moyenne ne manque point dans les grandes villes romaines, quoiqu'elle y compte plus de lettrés que de parvenus, quoiqu'elle y soit moins renforcée qu'ailleurs d'industriels et de

financiers. Ensuite, il faudrait savoir s'il n'est pas heureux qu'il y ait quelque part sur la terre un lieu où toute la puissance ne soit pas aux nouveaux mains qui remuent l'or. Sans doute la bourgeoisie de Rome a pu se laisser entamer par le déisme du XVIIIe siècle, comme autrefois par l'athéisme du XVIe. Cependant le petit nombre d'esprits ébranlés a du moins la sagesse de comprendre que sans Pape la ville des Césars, la ville des ruines et de la fièvre, descendrait au sixième rang parmi les cités d'Italie, et redeviendrait ce qu'elle fut au temps du schisme d'Avignon, une ville de dix-sept mille âmes. Mais le gouvernement pontifical trouve une base autrement solide dans les populations, qu'il ne faut pas juger par les modèles des ateliers de peinture, ni par les cochers de la place d'Espagne : il s'agit de ces hommes des faubourgs, de ces paysans du Latium et de la Sabine, violents, mais jaloux de l'honneur de leurs familles, mais fiers de leurs traditions héroïques, inébranlables dans leurs croyances. Ne les comparez pas aux Français de 1793, qui, dites-vous, avaient encore fait leurs pâques en 1789. A Dieu ne plaise que je veuille déprécier mon pays ! mais les Italiens n'ont pas été travaillés par trois cents ans de calvinisme, de jansénisme, de rigorisme. On ne leur fit jamais de leur conscience un fardeau, de leurs églises des prisons dépouillées et blanchies. La religion, qui n'épargne pas leurs vices, quoiqu'on l'ait trop dit, ne trouble pas leurs fêtes : elle les consacre ; elle contient le grand nombre dans la limite des joies permises ; elle est la consolation, l'honneur, l'amour de tant de milliers d'hommes, qui ne se passeraient pas plus de leur foi que de leur soleil. Aussi, lorsque naguère une proclamation coupable couvrait les murs de Livourne, les factieux qui l'avaient dictée, sachant à qui ils avaient à faire, demandaient avant tout des prières publiques. A Cagliari, une longue procession de prêtres et de moines, chargés des châsses des saints, accompagnait jusqu'au port la députation qui porta au roi Charles-Albert les vœux de la Sardaigne. Palerme s'est battu pendant huit jours au cri de : *Vive sainte Rosalie !* Ces peuples rappellent les affranchis du moyen-âge : ils ne tiendront leur liberté pour assurée qu'autant qu'ils en auront pris le diplôme sur l'autel. A Rome, les passions les plus irritées respectèrent toujours la personne du Vicaire de Jésus-Christ. Quelques années avant la mort de Grégoire XVI, le bruit se répandit un jour que le Pape, effrayé du mécontentement public, songeait à quitter la ville ; sa voiture traversait le *Trastevere ;*

dix mille hommes se précipitèrent à sa rencontre. « Saint Père, disaient-ils, vous ne partirez pas, et nous vous défendrons. » C'était la Papauté qu'ils honoraient dans ce vieillard calomnié, comme elle qu'ils aiment, qu'ils sont heureux de voir triomphante en la personne de Pie IX. J'ai été témoin de ces transports, de cette foie de la multitude se pressant sur son passage et se disputant sa bénédiction ; j'ai entendu ces acclamations passionnées et familières pour celui qu'ils nomment « leur père très-amoureux, leur évêque adoré ». Le même entraînement se communiquait aux provinces, chez des populations qui ne devaient probablement jamais connaître de leur souverain que le nom. Jusque dans les montagnes d'Ombrie, j'entendais les gens des campagnes, les pâtres attardés le soir, s'appeler, se répondre et se reconnaître par le cri : *Viva Pio Nono!* Puissent les esprits divisés, fatigués, égarés dans l'obscurité des fausses doctrines, se reconnaître et se rapprocher aussi à ce cri, devenu le mot d'ordre de la fraternité chrétienne !

Au lieu de reprocher aux Italiens la naïveté quelquefois puérile de leur enthousiasme, défions-nous d'une sagesse qui n'aurait que des craintes, et souvenons-nous que l'espérance est une vertu. Mais que faut-il espérer ? Deux choses : l'une dans l'intérêt de l'Italie, l'autre pour la chrétienté tout entière.

Il y a longtemps que l'Italie passe pour morte. Le XVIIIe siècle s'était appliqué à établir que chez cette nation sacerdotale toute vie avait cessé par la faute de la Papauté et du monachisme. En 1815, les hommes d'Etat mirent la morte au tombeau, en scellèrent la pierre et y posèrent des gardes. Les poëtes étaient venus visiter cette sépulture, lord Byron et Lamartine y avaient pleuré dans des vers immortels cette Italie, « à qui le Ciel fit le présent fatal de la beauté, dont l'œil si doux est voilé de larmes et de honte, victorieuse ou vaincue, toujours esclave ! » Assurément tout semblait leur donner raison : l'insolence des conquérants étrangers, l'indifférence apparente des populations conquises, une société désarmée par le plaisir, une jeunesse amollie, passant ses jours aux genoux des femmes. Il semblait que cette admirable contrée ne fût plus qu'un lieu d'oisiveté et de sommeil ; tout au plus y entendait-on le bruit des musiciens, le son des voix et des instruments. Pie IX est venu, comme le Christ vint auprès de la fille de Jaïre ; il a chassé, lui aussi, les joueurs de flûte et les pleureuses, et, prenant par la main la belle vierge, il a dit à

l'Europe étonnée : « Cette fille n'était pas morte, elle dormait. » Plusieurs lui en sauront mauvais gré : il y aura des politiques qui s'inquiéteront de compter une nation, par conséquent une difficulté de plus. Il y aura des désœuvrés qui s'affligeront de ne plus trouver un lieu sur la terre où l'on ne soit réveillé par le tambour, poursuivi par les échos de la tribune et de la presse. Sans doute il est regrettable que la Providence n'ait pas créé le plus beau pays du monde pour y promener le spleen de quelques riches, et vingt-six millions d'hommes pour recruter de chanteurs et de danseuses les théâtres italiens de Vienne et de Paris. Pour nous, qui n'avons pas les mêmes sujets de plainte, espérons que l'Italie ressuscitée ne s'endormira plus. Il fallait l'intervention de la Papauté, d'une puissance spirituelle agissant par des moyens spirituels, pour décider le réveil des esprits. Pie IX a engagé l'Italie dans cette voie du progrès chrétien, qui est pour elle la seule route de la gloire et de la postérité. Il lui a appris, et ce sera peut-être un jour le plus grand trait de ce grand Pape, il lui a appris, pour la première fois depuis quinze cents ans, à finir ses querelles sans y appeler les étrangers. Il a signé pour elle un acte d'union qui rappelle le temps héroïque d'Alexandre III et de la ligue lombarde, qui prépare l'avénement d'une nouvelle confédération italienne. Il lui a donné l'exemple du calme au dedans, de la dignité au dehors. Espérons qu'elle suivra ces leçons, qu'elle saura fixer la pensée du Pontife dans des institutions durables, qu'elle retrouvera ce génie pratique des vieux Romains, ce sens droit qui est le maître des affaires humaines. Ainsi l'Italie donnera un spectacle nouveau, une preuve de plus, une preuve consolante, pour l'Irlande, pour la Pologne, pour toutes les contrées vendues, mutilées, écrasées par leurs maîtres, que les nations chrétiennes ne meurent jamais. C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas assez.

Pendant que nous croyons Pie IX voué sans réserve aux intérêts de son peuple, c'est pour nous qu'il travaille, c'est pour la chrétienté, c'est pour l'avenir du genre humain. Depuis trois siècles, la civilisation chrétienne est inquiétée, quelquefois arrêtée dans sa marche par une question formidable. Il s'agit de concilier la religion avec la liberté. Les hommes ne veulent pas, ils ne peuvent pas choisir entre ces deux choses qu'on leur dit incompatibles. De là l'angoisse de tant d'esprits et les secrets combats de tant de cœurs. Que n'avons-nous pas souffert de ces déchirements, tous tant que nous sommes de catho-

liques zélés pour les libertés modernes! Combien de fois ne nous reprocha-t-on pas les espérances de notre jeunesse et la confiance que nous avions de rapprocher et d'unir deux principes ennemis? Combien de fois ceux qui ont le malheur de ne pas croire nous prédirent-ils que tôt ou tard les anathèmes du Vatican démentiraient nos illusions? Toutefois nous savions bien que le Vatican ne condamnerait jamais ni la doctrine de saint Thomas-d'Aquin sur les droits des peuples, ni les exemples des Papes du moyen-âge, ces fléaux des tyrans. Mais nous étions loin de croire que la Providence nous réservât à l'un de ces moments où la politique sacrée de l'Eglise se déclare par de grands coups.

L'Eglise, pour reprendre une belle pensée du P. Ventura, se trouve dans une situation qui, dans cinq cents ans d'ici, marquera peut-être une des grandes époques de l'histoire, qui exercera la pénétration des philosophes et des publicistes. Elle se revoit au point où elle fut au commencement du VIIIe siècle. Alors elle était en présence de cet ancien empire qu'elle aimait à cause de Constantin et de Théodose et dont elle honorait la vieillesse. Depuis trois cents ans, l'Occident obéissait aux Barbares, et les sages d'alors pouvaient reprocher à la Papauté de méconnaître le présent, de s'enchaîner au passé, à ce trône vermoulu des Césars byzantins dont les marches pliaient sous le poids des eunuques et des courtisanes. Le Pape saint Martin s'était laissé enlever de Rome, promener comme un criminel dans les rues de Constantinople, traîner par les pieds, la tête sur les pierres qu'il ensanglantait. Les empereurs iconoclastes armaient des flottes pour aller brûler les côtes de cette Italie qui les supplaient de la défendre contre les violences des Lombards. Et cependant les Papes persévéraient dans leur fidélité. Ils donnaient un utile exemple de patience, de respect pour les droits vieillis; ils montraient combien c'est une chose formidable et à laquelle il faut se résoudre lentement que de rompre avec un pouvoir antique, avec un principe d'ordre, même ruiné par ses propres excès. Mais le moment vint où la tyrannie avait comblé la mesure. Léon-l'Isaurien menaçait d'envoyer à Rome et d'y faire briser les statues des apôtres Pierre et Paul. Alors le Pape Grégoire III lui écrivit : « Essayez. Essayez de « toucher aux images des saints apôtres, et vous verrez les hommes « du Nord venir venger les injures de l'Eglise; car voici que les Bar- « bares adoucissent leurs mœurs, et vous, prince d'un peuple poli, « vous retournez à la barbarie. » En même temps, il envoyait une ambassade à Charles-Martel pour lui offrir le titre de patrice et de protecteur de l'Eglise. Charles-Martel, cependant, n'était qu'un homme de guerre, peu respectueux pour les immunités ecclésiastiques. La Papauté le savait; mais elle avait pressenti tout ce qu'il y avait de vigueur et de sève généreuse dans cette race carlovingienne. Et à la fin du siècle, Léon III, consommant la rupture avec l'ancien empire, couronna Charlemagne. La situation présente est semblable. La Papauté a vu, d'un côté, la monarchie absolue, respectable par ses souvenirs, mais perdue comme se perdent tous les pouvoirs, par ses fautes, par le scandale de ses mœurs, par l'usurpation des droits de Dieu, par ses entreprises sur les consciences. Elle la voyait comme un grand corps dont l'esprit se retire, et néanmoins elle lui restait attachée, ainsi qu'à un mourant dont elle faisait respecter les derniers jours, malgré le blâme des impatients qui s'étonnaient de tant d'obstination. Maintenant qu'elle a vieilli auprès de la couche funèbre, et qu'elle a pourvu à la dignité des obsèques, la Papauté se tourne du côté de la démocratie, de cette héroïne sauvage dont le P. Ventura parlait, du côté de ces Barbares des temps nouveaux, dont elle ne se dissimule ni les instincts violents, ni la dureté de cœur. Mais elle y voit premièrement le grand nombre, le nombre infini des âmes qu'il faut reconquérir et sauver; en second lieu, la pauvreté que Dieu aime, la pauvreté qui fait la force, qui ne marchande ni son sang ni ses sueurs, à qui l'avenir appartient. Voilà pourquoi la papauté passe du côté des Barbares.

Mais les Papes du VIIIe siècle trouvèrent en France leurs plus hardis auxiliaires; ils en tirèrent des milliers d'hommes héroïques pour aller évangéliser les Barbares du Nord, pour leur donner, non la foi seulement, mais des lois, des villes et des écoles. Que le pontificat moderne entraîne aussi les catholiques français dans la voie qu'il ouvre. Sacrifions les répugnances et les ressentiments pour nous tourner vers cette démocratie, vers ce peuple qui ne nous connaît pas. Poursuivons-le, non-seulement de nos prédications, mais de nos bienfaits; aidons-le, non-seulement de l'aumône qui oblige les hommes, mais de nos efforts pour obtenir les institutions qui les affranchissent et les rendent meilleurs. Passons aux Barbares, et suivons Pie IX.

A.-F. Ozanam.

Repères chronologiques relatifs à la Révolution de 1848 et à l'Ere Nouvelle.

10 Février 1848 : Frédéric OZANAM publie dans le Correspondant, le texte d'une conférence prononcée au Cercle catholique et qui se termine par la formule suivante : "Passons aux Barbares et suivons Pie IX".

22 Février 1848 : OZANAM envoie une lettre à son ami FOISSET, directeur du Correspondant pour la justification de son article paru huit jours auparavant.

24 Février 1848 : Abdication de Louis-Philippe; formation d'un gouvernement provisoire, dont font partie LAMARTINE et LEDRU-ROLLIN.

25 Février 1848 ; proclamation de la République.

26 Février 1848 : Création des Ateliers nationaux; premier train des décrets libérateurs (abolition de la peine de mort en matière politique, liberté de presse et de réunion, abolition de l'esclavage dans les colonies...)

29 Février 1848 : Naissance de l'Ere Nouvelle, premier journal démocrate-chrétien. Henri LACORDAIRE en est le directeur.

5 Mars 1848 : Instauration du suffrage universel masculin.

8 Mars 1848 : La garde nationale est ouverte à tous.

23 Avril 1848 : Elections pour l'Assemblée nationale constituante (880 sièges: 500 modérés, 300 royalistes, 80 socialistes ou démocrates).

10 Mai 1848 : Le gouvernement provisoire cède la place à une Commission exécutive de cinq membres, dont LAMARTINE et LEDRU-ROLLIN. CAVAIGNAC devient ministre de la guerre; Hippolyte CARNOT reste ministre de l'Instruction publique.

15 Mai 1848 : Manifestation populaire contre l'Assemblée.

18 Mai 1848 : LACORDAIRE démissionne de sa charge de député. De la démission du Dominicain, date la véritable rupture au sein de l'Ere Nouvelle;

21 Juin 1848 : Dissolution des Ateliers nationaux.

23-26 Juin 1848 : Révolte et écrasement des ouvriers parisiens. CAVAIGNAC prend en mains le pouvoir exécutif.

8 juillet 1848 : Démission d'Hippolyte CARNOT.

3 septembre 1848: La direction du journal l'Ere Nouvelle passe à l'Abbé MARET.

./..

Repères chronologiques (suite)

4 Novembre 1848 : Vote de l'ensemble de la constitution de la seconde République : une Assemblée législative (3 ans) et un président (4 ans mais non immédiatement rééligible) élus au suffrage universel.

15-16 Novembre 1848 : Révolution romaine. Pie IX se réfugie à GAETE.

10 décembre 1848 : Election de Louis-Napoléon BONAPARTE à la présidence de la République.

20 Décembre 1848 : Démission de CAVAIGNAC. FALLOUX devient ministre de l'Instruction publique et des cultes.

11 Janvier 1849 : Parution dans l'Ere Nouvelle du dernier article de Frédéric OZANAM.

1er Avril 1849 : l'Ere Nouvelle est vendue au légitimiste LA ROCHEJAQUELEIN.

13 Mai 1849 : Elections pour l'Assemblée législative (715 députés : 450 du "Parti de l'Ordre", 65 modérés, 200 montagnards ou socialistes.)

1° Juin 1849 : Incapable de redonner un "lustre à son nom", le nouveau journal disparait sans gloire.

19 Juin 1849 : Restrictions à la liberté de réunion et d'expression.

1° Juillet 1849 : Prise de Rome par l'expédition française conduite par le Général OUDINOT. La république romaine disparait. Le Pape est rétabli dans ses Etats.

Annexe à la III ème PARTIE Page III

ANNEXE

Liste des articles d'Ozanam, de Maret et de Lacordaire parus dans « L'Ère nouvelle »

Articles d'Ozanam.

Cette liste a été établie grâce à la collection de *L'Ère nouvelle* qui appartenait personnellement à Ozanam et sur laquelle Mme Ozanam a signalé quels étaient les articles de son mari. Cette collection est conservée dans les archives Laporte.

		1848
1. *Pie IX et son siècle,*	n° 3,	17 avril
2. *Fête nationale,*	n° 7,	21 avril
3. *Du danger des voix perdues,*	n° 8,	22 avril
4. *Les deux républiques,*	n° 9,	23 avril
5. [*Mickiewicz*], [71]	n° 10,	24-25 avril
6. [*Prédication du Père Giuliani*],	n° 11,	26 avril
7. *Fête de Pie IX à Tunis,*	n° 15,	30 avril
8. *Ce que nous sommes,*	n° 17,	1 mai
9. *Le clergé italien et la révolution italienne,*	n° 18,	3 mai
10. *La Convention et l'Assemblée nationale. 1792 et 1848.*	n° 23,	8 mai
11. *Événements de Rome. Allocution de N.S. Père le Pape Pie IX,*	n° 25,	10 mai
12. *L'Italie et le pouvoir temporel du Pape,*	n° 26,	11 mai
13. [*Réponse à L'Univers*],	n° 27,	12 mai
14. *Loterie charitable du clergé de Chaillot,*	n° 28,	13 mai
15. *Les dangers de l'Italie,*	n° 30,	15 mai
16. *De la modération dans la victoire,*	n° 33,	18 mai
17. *Académie française. Réception de M. Ampère,*	n° 35,	20 mai
18. [*Fête de la Concorde*],	n° 37,	22 mai
19. *Affaires d'Italie,*	n° 38,	23 mai
20. [*Nouvelle réponse à L'Univers*],	n° 38,	23 mai
21. *Rome,*	n° 41,	26 mai
22. *Le Comité central de Lyon et les Frères de la Doctrine chrétienne,*	n° 41,	26 mai
23. *Événements de Naples. Nouvelles contradictoires,*	n° 44,	29 mai
24. *Affaires de Rome. Pie IX et la guerre de l'indépendance italienne,*	n° 45,	30 mai

71. Nous avons mis entre crochets les articles publiés sans titre dans le journal et auxquels nous avons donné un titre.

D'après Ch Morel "L'Ère Nouvelle"

Annexe à la III ème PARTIE Page IV

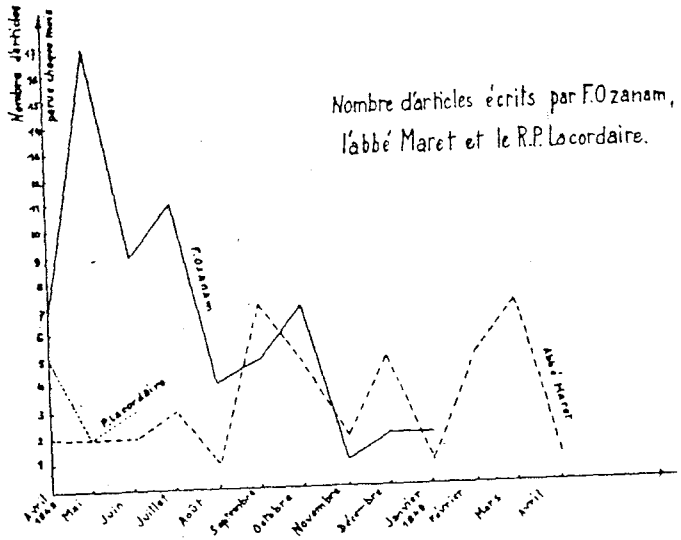

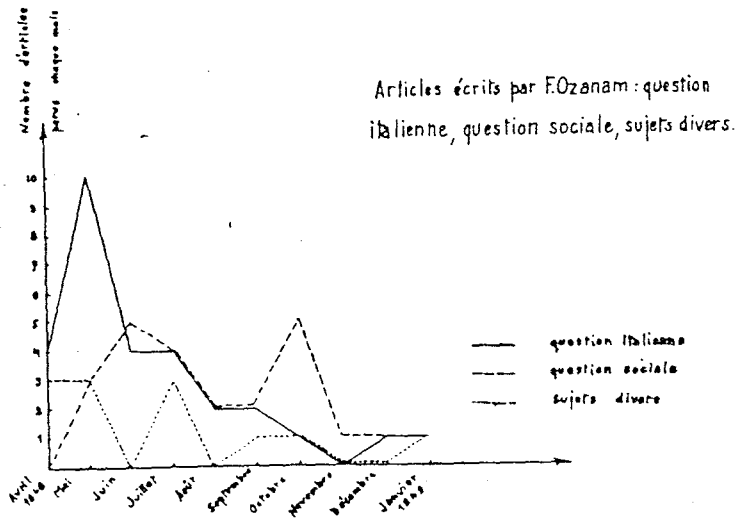

D'après Ch. MOREL "L'Ère Nouvelle"

25. *Du divorce,* n° 51, 6 juin
26. *Affaires d'Italie,* n° 52, 7 juin
27. *Du divorce,* 2e art., n° 53, 8 juin
28. *Du divorce,* 3e art., n° 55, 10 juin
29. *17 juin. Anniversaire de l'élection de Pie IX,* n° 62, 18 juin
30. *Nouvelles étrangères. Italie,* n° 63, 19 juin
31. *Le Pape et les deux libéralismes,* n° 66, 22 juin
32. *Les coupables et les égarés,* n° 72, 28 juin
33. *Où étaient les ouvriers de Paris pendant le combat,* n° 74, 30 juin
34. *Rome et l'Italie,* n° 75, 1 juillet
35. *Affaires de Rome,* n° 77, 3 juillet
36. *Mort de M. de Chateaubriand,* n° 79, 5 juillet
37. *Aux insurgés désarmés,* n° 82, 8 juillet
38. *Obsèques de M. de Chateaubriand,* n° 83, 9 juillet
39. *Situation à Rome,* n° 86, 12 juillet
40. *Jérusalem,* n° 88, 14 juillet
41. *Les origines du socialisme,* n° 92, 18 juillet
42. *[Du rôle exagéré de l'État],* n° 92, 18 juillet
43. *De la pacification de l'Italie,* n° 94, 20 juillet
44. *Le livre du Pasteur, d'Hermas,* n° 99, 25 juillet
45. *Les origines du socialisme,* 2e art., n° 118, 13 août
46. *De la politique qui peut sauver l'Italie et de celle qui la perdait,* n° 123, 19 août
47. *[Correspondance particulière de L'Ère nouvelle],* n° 131, 27 août
48. *Les origines du socialisme,* 3e art., n° 131, 27 août
49. *Ballanche,* n° 139, 4 septembre
50. *Venise,* n° 140, 5 septembre
51. *Les origines du socialisme,* 4e art., n° 147, 12 septembre
52. *Aux gens de bien,* n° 151, 16 septembre
53. *Affaires d'Italie,* n° 155, 20 septembre
54. *A nos lecteurs,* n° 173, 8 octobre
55. *Les causes de la misère,* n° 180, 15 octobre
56. *De l'assistance qui humilie et de celle qui honore,* n° 187, 22 octobre
57. *Visite de Mgr l'archevêque de Paris au faubourg Saint-Antoine,* n° 189, 24 octobre
58. *Souscription pour Venise,* n° 191, 26 octobre
59. *Nécrologie [du peintre Alexandre Leblanc],* n° 191, 26 octobre
60. *Des dangers de la charité,* n° 194, 29 octobre
61. *De la charité légale,* n° 200, 5 novembre
62. *Pourquoi le Pape est à Gaëte,* n° 244, 20 décembre
63. *De l'aumône,* n° 248, 24 décembre

2e année 1849

64. *Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements du siècle de Louis XIV.* Compte rendu, n° 9, 10 janvier
65. *Aumônes pour notre Saint Père le Pape,* n° 10, 11 janvier.

Annexe à la IIIème Partie

Bayonne ; Bonnard, de Lyon; et Marizieu, de Langres. Ces sept Missionnaires appartiennent à la Congrégation des Missions étrangères.

Se sont embarqués à Toulon, à bord de *l'Achéron*, samedi, 17 février 1849 :

1° Mgr Bessieux, du diocèse de Montpellier, Vicaire apostolique des deux Guinées, Evêque de Callipolis *in partibus infidelium* ; Mgr Kobès, du diocèse de Strasbourg, Coadjuteur du Vicaire apostolique des deux Guinées, Evêque de Modom, *in partibus infidelium*; M. Clément, prêtre du diocèse de Saint-Dié ; M. Poussot, prêtre du diocèse de Saint-Dié ; M. Duby, prêtre du diocèse de Strasbourg; M. Luiset, prêtre du diocèse d'Annecy (Savoie); M. Lairé, diacre du diocèse de Reims; M. Peureux, diacre du diocèse de Saint-Dié;

2° Trois Frères: Louis Démarchez, du diocèse d'Amiens ; Jules Pineau, du diocèse du Mans; Amand Martin, du diocèse de Coutances;

3° Six Sœurs de l'Immaculée Conception, de Castres.

Les Evêques, Prêtres et Frères sont tous de la *Congrégation du Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie.*

Mgr le Vicaire apostolique se rendra avec plusieurs de ces prêtres dans son ancienne Mission du Gabon, qu'il a choisie pour sa résidence.

Mgr le Coadjuteur restera à Dakar, dans la Sénégambie, avec les autres Missionnaires et les Frères.

Pour les six religieuses, deux sont destinées à compléter le cadre de leur maison de Dakar ; les quatre autres iront commencer un établissement au Gabon.

Lyon, Imp. de J. B. Pélagaud.

Page V

MISSIONS DU JAPON.

Au moment où la civilisation chrétienne cerne pour ainsi dire toute l'Asie, et vient de forcer les portes de la Chine, quand les Missions catholiques, redoublant d'efforts, pénètrent jusqu'au fond de la Mongolie et de la Corée, on se demande si l'Eglise ne reprendra pas possession de ces îles du Japon qui lui donnèrent, il y a deux siècles, tant de saints et de martyrs. Il semble que le temps est venu d'espérer, en voyant, de nos jours, et les pavillons européens franchir impunément le blocus de ses ports, et nos Missionnaires pousser leurs intrépides reconnaissances jusqu'aux îles Liou-Kiou, voisines et tributaires du Japon, et le Saint-Siége appeler de nouveau un Evêque à ce poste périlleux et lointain, appel que Rome ne fait jamais sans avoir le pressentiment de la conquête. C'est dans la prévision de cet avenir, et pour aider nos lecteurs à saisir dans le passé le germe des événements qui se préparent, que nous retracerons, dans une courte notice sur l'empire japonais, les progrès miraculeux que le christianisme y fit pendant quatre-vingts ans, jusqu'à ce qu'il parut s'éteindre dans une persécution sans exemple. Peut-être dans ces souvenirs où l'on ne découvre d'abord que des sujets de découragement et de douleur, démêlerons-nous des espérances que la Providence semble confirmer aujourd'hui,

qu'elle met la main d'une manière si manifeste aux affaires de l'Orient.

Le Japon se compose d'un groupe d'îles qui s'étend du 126e au 148e degré de longitude orientale, et du 29e au 47e de latitude septentrionale. Du côté de l'est, il est baigné par l'Océan Pacifique : à l'ouest un bras de mer le sépare de la Corée et de la Tartarie chinoise. Les écueils et les tempêtes qui défendent ses côtes, favorisent cet isolement jaloux où le retient la politique de ses princes et de ses faux prêtres.

Les géographes divisent l'archipel japonais en deux parties : 1° l'empire proprement dit, formé des trois grandes îles de Niphon, de Sikokf, de Kiou-Siou, avec un grand nombre de petites qu'il serait trop long de nommer; 2° les pays conquis ou tributaires, qui comprennent Jeso, les Kouriles méridionales, et le sud de l'île Tarrakaï. Ces terres, à peine entrecoupées par des détroits faciles à franchir, occupent un espace d'environ 400 lieues de long sur une largeur moyenne de 50, présentant à peu près deux fois la superficie des îles Britanniques. Des calculs dont on ne peut garantir la rigoureuse exactitude, portent la population à 25 millions d'hommes. Un si grand peuple ne pouvait demeurer oisif sous un climat qui n'est ni assez doux pour assoupir l'activité humaine, ni assez rude pour la décourager. Aussi, le travail des siècles y a produit toutes les institutions, tous les arts, toutes les industries qui caractériseraient une civilisation complète, s'il pouvait y avoir des sociétés complètement civilisées sans la vérité chrétienne, sans la justice chrétienne, seules capables de régler les intelligences et de discipliner les cœurs.

Aussi loin qu'il est possible de remonter dans les traditions du Japon, on y trouve une religion connue sous le nom de *Sinto*, où les souvenirs défigurés de la ré-

vélation primitive se reconnaissent encore, au milieu des erreurs par lesquelles toutes les nations païennes ont cherché à satisfaire leurs imaginations déréglées, et à justifier leurs vices. C'est ainsi qu'un livre sacré des Japonais représente, à l'origine du monde, les éléments flottant dans le chaos, et un esprit s'élevant au-dessus de l'abîme pour le féconder. Cet esprit, appelé *Kuni-toko-dat-sy-no-Mikoto* est le premier des dieux. Deux autres le suivent de près et forment avec lui une triade puissante, intelligente et parfaitement pure. Mais au-dessous d'eux on voit paraître quatre dieux et quatre déesses qui montrent déjà toutes les faiblesses de l'humanité. Le dernier de ces couples, penché, dit-on, sur le pont du ciel, considérait un jour l'Océan; et la pensée leur vint de remuer le fond des eaux avec une pique de pierre précieuse; et quand ils la retirèrent, il en tomba quelques gouttes d'écume qui furent les premières îles du Japon. Séduits par la beauté des lieux, le dieu et la déesse y descendirent, ils y donnèrent le jour à plusieurs enfants en qui l'essence suprême devait s'altérer encore, jusqu'à ce qu'elle se divisât à l'infini en la personne de huit cent mille divinités inférieures adorées sous le nom de Kamis.

Mais par suite de cette infirmité de l'esprit humain, qui, devenu esclave des sens, ne supporte plus la pensée des choses spirituelles, les Japonais n'adorent pas la trinité pure et intelligente qu'ils placent au plus haut des cieux; ils n'offrent point de sacrifices aux quatre premiers couples divins, les croyant trop au-dessus de la terre pour s'occuper de ses habitants; ils réservent tous leurs hommages aux divinités qu'ils nomment terrestres, et qu'ils supposent nées sur le sol même de leurs îles, issues du même sang que leurs princes, chargées de pourvoir à leurs besoins et à leurs plaisirs. A ce titre, ils ho-

norent premièrement *Ten-sio-daï-sin*, la grande déesse nationale regardée comme l'aïeule de la maison régnante; ensuite ses deux frères *Patsman* et *Jebisu*, l'un devenu le dieu de la guerre, l'autre celui des navigateurs et des marchands; puis un nombre infini d'empereurs, de héros, de princesses, dont les aventures composent une mythologie aussi féconde que celle des Grecs, et aussi coupable, puisqu'on y sent partout ce génie cruel et voluptueux, ce goût du sang et de la chair qui fait le fond de tous les paganismes. De là les idoles monstrueuses dont les temples sont peuplés : des statues gigantesques armées de trente-six bras pour menacer et pour punir, frappent d'épouvante une nation considérée comme l'une des plus puissantes et des plus sages de toute l'Asie.

Quand l'idée de Dieu qui est la lumière de l'intelligence, s'est éteinte jusqu'à ce point, comment tous les dogmes ne s'obscurciraient-ils pas? Sans doute les Japonais professent l'immortalité de l'âme, mais ils désarment pour ainsi dire ce dogme de ses terreurs salutaires, en décernant les honneurs divins aux empereurs après leur mort, sans distinction des bons et des mauvais, en laissant dans une incertitude complète le sort éternel du commun des hommes, en n'imposant aux pécheurs d'autre peine que d'arriver un peu plus tard au séjour de la félicité. Détournés de l'éternité, les esprits n'ont plus de pensées que pour le temps; et voilà pourquoi toutes leurs prières se réduisent aux satisfactions de la vie présente, et toute leur morale religieuse se borne à la pureté extérieure du corps qui plaît aux dieux dispensateurs des biens temporels. Ils voient les signes de la faveur divine dans la prospérité, dans la force; d'où ils tirent ces trois conséquences communes à toutes les fausses religions, de traiter les femmes en créatures maudites, de repousser

avec horreur les indigents comme des coupables atteints de quelque mystérieux anathème, et de ne jamais se présenter dans les temples des dieux avec le cœur attristé par le malheur, de peur, disent-ils de se rendre désagréables à ces êtres parfaitement heureux. Chose merveilleuse! Rien n'est plus faible que l'homme livré à lui-même, rien n'est plus pauvre et plus souffrant; et cependant rien n'égale son mépris pour la faiblesse, la pauvreté et la souffrance.

En même temps que le paganisme trouve ces appuis dans les mauvais instincts de la nature humaine, il en cherche d'autres dans l'organisation oppressive de la société. Depuis l'an 660 de Jésus-Christ qui ouvre les annales authentiques du Japon, ce grand pays forme une monarchie théocratique dont le chef, appelé Daïri, passe pour le descendant, l'héritier et l'égal des dieux. Longtemps le Daïri, prêtre et roi, entouré d'une nombreuse hiérarchie sacerdotale, régna sans partage sur un peuple accoutumé à révérer ses volontés comme des oracles du ciel. Mais à la fin du XIIe siècle de notre ère, un officier chargé par le monarque de faire rentrer dans le devoir les vassaux révoltés de l'empire, refusa de déposer ses armes victorieuses, et retint la plénitude du pouvoir militaire qu'il transmit à ses descendants avec le titre de Seogoun. Le Seogoun dispose souverainement des forces et des finances du pays, en laissant le nom et l'appareil de la souveraineté au Daïri dont il se déclare le premier sujet, le défenseur et le gardien. Il le garde en effet sous une escorte nombreuse, loin des affaires et des regards du peuple, dans la ville sacrée de Myaco. Pour lui, il range sous son gouvernement une foule de princes héréditaires qui se partagent le territoire. La distinction des rangs est maintenue par des règles sévères, par des titres pompeux soutenus d'un cérémo-

nial compliqué. Mais à tous les degrés on retrouve cet esprit tyrannique des sociétés païennes, qui n'a du respect ni pour la vie ni pour la conscience des hommes. Le supérieur ordonne sans jugement, sans procédure la mort de ses inférieurs, et celui qui a reçu l'ordre de mourir, met son orgueil à l'exécuter de ses propres mains en se fendant le ventre. De telles institutions politiques devaient produire un droit civil aussi injuste qu'elles. La polygamie est consacrée par l'exemple du Daïri. La loi autorise le commerce des esclaves : chaque maître use des siens comme d'une chose vénale, et dispose de leur sang aussi bien que de leurs sueurs.

Et cependant, afin de montrer par un illustre exemple que la prospérité matérielle, la science, le génie même ne suffisent pas pour faire le bonheur des peuples, cette nation, dégradée par l'idolâtrie, a des villes de quatre cent mille âmes, des ports magnifiques, des routes, des ponts et des canaux qui entretiennent l'activité sur tous les points du territoire. Elle produit des ouvrages d'art que l'Europe admire. Rien ne surpasse la beauté de ses soieries et de ses porcelaines. L'imprimerie, introduite au Japon depuis six siècles, y propage chaque année près de huit mille publications ; des écoles florissantes entretiennent la passion des lettres ; l'histoire, la philosophie, la poésie remplissent de leurs compositions de nombreuses bibliothèques, et toutes les grandes villes ont des théâtres. Il est vrai que la Chine a beaucoup fait pour l'éducation des Japonais. Elle leur a donné leur alphabet, les premiers modèles de leur littérature, et quelques-unes de leurs industries. Mais elle leur a fait payer cher ces bienfaits en portant chez eux le culte de Bouddha. Cet autre paganisme est venu dresser ses autels à côté de l'antique superstition nationale. Rien n'est plus tolérant que les idoles, et il ne

leur en coûte pas d'admettre auprès d'elles de nouveaux dieux. On sait que les Romains ouvraient leur Panthéon aux divinités des nations vaincues. De même auprès de Myaco s'élève un temple où trois cent trente mille images grandes et petites reçoivent l'encens et les prières. Les bonzes fraternisent avec les prêtres des Kamis ; et les mêmes pèlerins qui sont allés porter leurs offrandes au sanctuaire de *Ten-sio-daï-sin*, se rendent aussi en un lieu où les sectateurs de Bouddha pensent trouver la rémission de leurs péchés. Là, on les place dans une balance suspendue sur un précipice : ils y commencent leur confession à haute voix. Si les bonzes qui les écoutent remarquent de l'hésitation ou des réticences dans l'aveu, ils retirent les contre-poids, et les coupables sont précipités dans l'abîme. D'autres pénitents se jettent, la pierre au cou, dans les fleuves, ou se font écraser sous les roues des chariots qui servent à promener les images sacrées. Il n'y a pas de peuple idolâtre, si poli qu'il soit, où l'on ne trouve le sacrifice humain, comme pour signaler le règne de l'esprit du mal, duquel il est écrit : « Qu'il est homicide depuis le commencement. »

C'était dans une contrée où toutes les erreurs semblaient réunies pour opposer à la vérité une résistance désespérée; c'était chez un peuple fier de ses lumières, de ses institutions, et pénétré de mépris pour les coutumes étrangères, que le christianisme devait pénétrer, ne fût-ce que pour un temps, et pour l'accomplissement de cette parole : « Allez et enseignez toutes les nations. » Mais une entreprise si difficile voulait un grand ouvrier.

Le 15 août 1549, saint François Xavier aborda au port de Cangoxima et ouvrit la Mission du Japon, sous les auspices de la sainte Vierge Marie, mais sans autre assistance humaine que deux religieux et trois néophytes. Les commencements furent dignes de l'apôtre des Indes. Il pré-

cha sur les places publiques de Cangoxima, d'Amanguchi, et de Figen, au milieu d'une foule immense, étonnée de la sainteté de sa personne et de sa doctrine. S'il ne fut pas écouté dans la ville de Myaco, alors désolée par la guerre civile, il parut avec honneur devant le roi de Bungo, confondit devant lui les bonzes, et convertit l'un d'eux, à la suite duquel cinq cents personnes demandèrent le Baptême. Sa parole était confirmée par des miracles éclatants, tels que Dieu en a souvent permis pour seconder l'Evangile chez les peuples où il pénètre pour la première fois. C'est vers ce temps que Xavier écrivait, dans l'effusion de sa charité : « Je suis vieux, je suis tout « blanc, et cependant je me sens plus robuste que « jamais. Car les peines qu'on se donne pour instruire « une nation raisonnable, qui aime la vérité, qui veut « sincèrement son salut, réjouissent profondément le « cœur. » Au bout d'environ trois ans, il comptait au Japon plusieurs milliers de chrétiens. Il laissa à d'autres mains le soin de recueillir cette moisson déjà blanchissante, et s'éloigna afin de porter le christianisme en Chine. La mort ou plutôt l'immortalité bienheureuse l'attendait au seuil de ce grand empire. Il expira dans l'île déserte de Sancian, mais après avoir montré par un exemple glorieux comment la foi pouvait forcer l'entrée de ces vastes monarchies de l'Orient qu'on avait si longtemps crues impénétrables.

Son ouvrage ne perit point avec lui : tout ce que la Compagnie de Jésus avait de plus intrépides Missionnaires briguaient l'honneur d'évangéliser le Japon. C'est alors que les vaisseaux du Portugal y portèrent ces prêtres héroïques, Torrez, Fernandez, Vilela, Almeida, que la posterité oublie trop, mais qui ont travaillé pour Dieu, plus juste que la posterité. Des hommes savants, éloquents, énergiques, en mesure de parvenir aux premiers

honneurs de leur patrie, n'hésitaient pas à passer les mers, à s'exiler pour la vie chez un peuple inhospitalier, souvent dépouillés par les pirates, traqués par les bonzes, cachés dans les cavernes, errants dans les neiges dont l'hiver couvre les plaines du Japon, sur les eaux dangereuses qui séparent ses îles, souvent poursuivis de huées et de pierres, lorsque pour la première fois ils essayaient avec hésitation, dans une langue mal connue, d'annoncer à la multitude ces vérités étranges : « Heureux « les pauvres ! Heureux ceux qui pleurent ! » Toutefois comme le nombre de ceux qui pleurent est toujours le plus grand, beaucoup étaient touchés d'un enseignement si contraire à l'impitoyable doctrine de leurs bonzes, et bientôt les Missionnaires ne suffirent plus à l'empressement des néophytes qui assiégeaient leurs oratoires. Ainsi commencèrent les belles chrétientés de Firando, d'Omura, de Nangazaqui, où revivait la ferveur de la primitive Eglise, avec la même austérité chez les pénitents, la même pureté chez les vierges, la même charité chez tous. L'entrainement général commençait à ébranler quelques-uns des grands. Des hommes de guerre, des magistrats bravaient les préjugés de leur nation pour se déclarer hautement les serviteurs d'un Dieu né dans une étable et mort sur une croix. Mais rien n'égala l'exemple que donna le roi de Bungo dont la conversion fit la joie de l'Eglise, et qui, dans la suite, accablé d'adversités et d'humiliations, au moment où tout semblait conjuré pour troubler sa foi, prononçait solennellement ces belles paroles. « Je jure en votre présence, Dieu puissant, que « quand tous les Pères de la Compagnie de Jésus, par le « ministère desquels vous m'avez appelé au christia- « nisme, renonceraient eux-mêmes à ce qu'ils m'ont « enseigné ; quand je serais assuré que tous les chrétiens « d'Europe auraient renié votre nom ; je vous confes-

« serais, reconnaîtrais, et adorerais, m'en dût-il coûter « la vie, comme je vous confesse, reconnais et adore pour « le seul vrai et tout-puissant Dieu de l'univers. »

« Au bout de cinquante ans de prédication, le nombre des chrétiens s'élevait à dix-huit cent mille. Le Saint-Siège leur avait donné un Evèque. Cent trente religieux de la Compagnie de Jésus portaient l'Evangile par toutes les provinces de l'Empire, et plusieurs d'entre eux pénétrèrent jusque dans l'île d'Ieso et dans la Corée. Bientôt les ordres de Saint-François, de Saint-Dominique, de Saint-Augustin voulurent partager les fatigues d'un apostolat si glorieux. Le culte était devenu public ; les grandes villes avaient des oratoires, des hopitaux desservis par des confréries de miséricorde, quelquefois des écoles, des colléges, des noviciats. Déjà les Missionnaires élevaient un observatoire à Ozaca et formaient à Myaco une académie pour initier ce peuple intelligent à tous les travaux du génie européen. On disait publiquement que des gens si éclairés sur ce que l'univers a de plus caché, ne pouvaient être accusés d'ignorance en fait de religion. Ainsi la science servait la foi. Comme le roi de Bungo, ceux d'Arima et d'Omura avaient reçu le baptême. Une ambassade de ces trois princes fut chargée de porter à Rome l'hommage public du Japon. Le 23 mars 1585 les ambassadeurs firent leur entrée dans la ville éternelle, au son des cloches, et au bruit du canon. Le pape Grégoire XIII reçut avec un émotion profonde les prémices d'une nation qui semblait si près du royaume de Dieu. Ce grand événement toucha toute l'Europe; l'Espagne et l'Italie rivalisèrent de prévenances pour les illustres étrangers. La république de Venise chargea le fameux Tintoret de faire leurs portraits pour les placer parmi ceux de ses doges ; et l'historien de Thou voulut écrire le récit de leur voyage.

Cependant la Mission du Japon n'avait pas manqué de ces épreuves qui mettent le sceau de Dieu à toutes les œuvres saintes. Les bonzes n'avaient jamais cessé d'exciter contre les chrétiens la politique des princes et la crédulité des peuples. La fureur des passions païennes éclatait par des actes violents ; elles n'attendaient que le prétexte d'une persécution générale. Longtemps la prudence des Missionnaires et de leurs disciples conjura le péril : ce furent, il faut bien le dire, les fautes des Européens qui déchaînèrent la tempête sur ces heureuses chrétientés.

Avec les prédicateurs de l'Evangile, les marchands portugais étaient venus s'établir dans les ports du Japon; et si la conduite de quelques-uns honorait le christianisme aux yeux des infidèles, d'autres les étonnaient par leurs désordres, et les irritaient par leur déloyauté. A ces premières causes de défiance vinrent s'ajouter les rivalités des colons espagnols des îles Philippines, leurs tentatives pour introduire leur commerce de gré ou de force, et enfin l'imprudence d'un de leurs pilotes. Cet homme débattant une affaire difficile avec des officiers japonnais, pensa les intimider en leur vantant la puissance du roi son maître qui, disait-il, envoyait d'abord des prêtres aux nations barbares pour les convertir, et ensuite des soldats pour les soumettre. De tels propos recueillis par la malveillance des païens, devaient éveiller des soupçons terribles. Vers le même temps, la compagnie Hollandaise des Indes commençait à pousser ses intreprises jusqu'aux extrémités de l'Orient ; ceux qui en étaient les chefs portaient dans le cœur toutes les passions du protestantisme naissant, avec la haine de l'Espagne dont ils venaient de secouer la domination, avec les grands intérêts d'un commerce qui ne pouvait fonder ses comptoirs que sur la ruine des établissements rivaux. Leurs émissaires abor-

dèrent au Japon ; ils s'appliquèrent à entretenir les craintes des grands par les complots vrais ou faux qu'ils prétendaient découvrir entre les néophytes et la cour de Madrid. Cette odieuse politique les conduisit jusqu'à livrer aux Japonnais deux religieux castillans qu'ils trouvèrent sur un vaisseau capturé par un de leurs corsaires, et qui furent brûlés vifs. Toutefois il ne faut accuser aucune nation des torts ni des crimes de ses représentants. Alors comme aujourd'hui la Hollande comptait une nombreuse population catholique qui eut horreur de ces perfidies. Les protestants même en rougirent, et l'un d'eux, l'historien Kœmpfer exprima hautement son indignation.

Aux premiers bruits de l'orage grondant sur leurs têtes, les chrétiens s'étaient préparés au martyre par la prière, par la pénitence et l'aumône. Jamais ils n'avaient plus hautement confessé leur foi ; les hommes couraient se faire inscrire avec leur famille sur les listes dressées par les magistrats ; les femmes de qualité travaillaient d'avance aux habits qu'elles voulaient porter le jour du sacrifice, pour paraître avec plus de solennité et de décence ; les plus jeunes enfants se rejouissaient d'accompagner leur mère. Enfin, le 30 décembre 1596 le souverain du Japon, renonçant à tous les ménagements qu'il avait d'abord gardés, rendit une sentence de mort contre six Religieux de l'ordre de Saint-François, trois de la Compagnie de Jésus, et dix-sept laïques, dont trois enfants au-dessous de quinze ans, « pour avoir prêché la loi chrétienne « contre la défense du prince. » Le 5 février 1597, les martyrs furent conduits sur une des collines qui dominent la ville de Nangazaqui, ils y trouvèrent une foule innombrable, et vingt-six croix dressées pour leur supplice. Quand ils y furent attachés, et qu'on commença à les élever, l'un d'entre eux entonna le cantique de Zacharie : « C'est maintenant Seigneur, que vous renverrez votre

« serviteur en paix. » Tous les autres le continuaient encore lorsque frappés à coups de lances par les bourreaux, ils allèrent achever leur chant dans le ciel.

Un spectacle si nouveau ravissait d'admiration tout ce qu'il y avait de gens de cœur parmi les païens. Ils se sentaient pressés de connaître une Religion qui savait s'emparer ainsi de la conscience humaine, pour la rendre invincible à toutes les faiblesses de la nature et à toutes les violences des tyrans. Le nombre des conversions se multiplia si fort qu'en l'année séculaire 1600, elles se montèrent à plus de trente mille. Le temps qui suivit fut plus calme ; le sang coulait, mais par intervalles et dans un petit nombre de provinces. Ce fut seulement en 1614, que la persécution générale éclata pour ne plus s'éteindre. Un édit impérial exilait tous les prédicateurs de l'Evangile, ordonnait la destruction des églises, et enjoignait, sous peine de mort, à tous ceux qui avaient embrassé le christianisme, de retourner au culte des dieux du pays. En exécution de ces ordres, plusieurs Missionnaires furent conduits à Nangazaqui et jetés sur les vaisseaux espagnols et portugais ; en même temps, les enquêtes judiciaires commencèrent sur tous les points de l'empire. Une armée de dix mille hommes entra dans le royaume encore tout chrétien d'Arima. On dressa dans les villes des enceintes de palissades où les néophytes étaient poussés par troupes. Là, on les foulait aux pieds, on les accablait de bastonnades, on leur brisait les jambes entre des pieux de bois ; mais l'horreur des tortures ne faisait qu'animer les courages. Quand les juges, las de tourmenter les serviteurs de Dieu, les envoyaient à la mort, des processions les accompagnaient au lieu de leur sacrifice avec des cierges et des fleurs. Les martyrs prêchaient au peuple du haut des croix et des bûchers. On vit une femme à demi-

brûlée ramasser des charbons et les mettre en couronne sur sa tête pour se déclarer l'épouse du Christ couronné d'épines. En vain les satellites essayaient de dérober à la piété publique les restes de ces illustres morts ; on les recueillait dans l'or et dans la soie, en attendant que leurs noms fussent solennellement inscrits au catalogue des Saints.

Cependant les récits qui parvenaient en Europe trompaient tristement les espérances que l'ambassade japonaise avait fait concevoir. Et les princes catholiques, occupés à se disputer quelques lieues de frontières, n'essayèrent rien pour ces chrétientés lointaines persécutées en haine d'eux ! Mais l'Eglise ne les oubliait pas, elle faisaient pour eux des levées. Dans ses écoles et dans ses sanctuaires, la perspective du martyre multipliait les vocations. Aucune ne fut plus éclatante que celle de Charles Spinola, qui, appelé par sa naissance, par son savoir, à tous les honneurs de l'Etat ou de l'Eglise, s'arracha aux sollicitations de sa famille, pour se vouer à l'apostolat du Japon. Pris en route par un corsaire anglais, jeté dans les prisons de la Grande-Bretagne, arrêté par des maladies et des traverses qui eussent ébranlé les plus fermes résolutions, il avait enfin le pied sur le sol japonais. Il y passa seize ans dans des travaux inouïs, surchargé de l'administration temporelle et spirituelle des Missions, jusqu'à ce qu'il tomba entre les mains des persécuteurs, fut conduit à la mort avec vingt-trois religieux, et expira dans les flammes en confessant Dieu à la vue d'un peuple immense (1).

(1) « Spinola, du haut de son bûcher, aperçoit Isabelle Fernandez, l'épouse du Portugais dans la maison duquel il a été saisi. Un doux souvenir frappe son cœur, et il demande à cette mère où est son petit Ignace. C'était le fils d'Isabelle que, quatre années auparavant, le Jésuite avait

A la suite de ce grand Missionnaire, paraissent les Pères de Costanzo, Pacheco, Carvalho, Mastrilli, Maczinoky, sortis des plus nobles maisons du Portugal, de l'Italie et de la Pologne, pour aller mourir sur une terre païenne du supplice des esclaves; puis des religieux de tous les ordres, des prêtres japonais, et un nombre infini de chrétiens de tout sexe et de tout âge, qui lassaient la fureur des bourreaux. L'impuissance du fer et du feu avait fait imaginer des tortures nouvelles, on forçait, pour ainsi dire, toute la nature à tourmenter les serviteurs de Dieu. On les plongeait dans des bains de glace où ils rendaient le dernier soupir ; on les descendait lentement au fond des cratères volcaniques du mont Ungen où bouillonnaient des eaux sulfureuses ; il y en avait qu'on suspendait la tête la première dans un fossé : ils y éprouvaient des douleurs inouïes, et que la mort ne terminait souvent qu'au bout de douze jours. Mais pourquoi rappeler ces luttes héroïques dont l'histoire doit être familière à tous les chrétiens? L'Eglise n'est pas ingrate : elle a mis le P. Spinola et ses compagnons à côté de saint Cyprien, de saint Laurent, de saint Irénée, et les Martyrs du Japon, avec leurs noms barbares, lui sont aussi chers que ceux des trois premiers siècles qui lui conquirent l'empire romain.

Mais la violence de la persécution ne pouvait em-

baptisé, la veille même de son arrestation. Isabelle soulève l'enfant qui, comme tous les chrétiens, est couvert de ses plus beaux vêtements, et elle dit : « Le voilà, mon Père, il se réjouit de mourir avec vous. » Puis, s'adressant au petit Ignace : « Regarde, continue-t-elle, celui qui t'a fait enfant du bon Dieu, celui qui t'a révélé une vie mille fois préférable à celle que nous allons laisser. Mon fils, implore sa bénédiction pour toi et pour ta mère. » Ignace se met à genoux, il joint ses petites mains, et, déjà presque entouré de flammes, le confesseur, éprouvé par vingt années de tribulations, bénit ce martyr au berceau...» (*Histoire de la Compagnie de Jésus, tome III, page* 192.)

porter d'un seul coup des chrétientés qui avaient de si profondes racines. En 1638 les chrétiens étaient encore si nombreux dans le royaume d'Arima, que poussés à bout par l'excès des cruautés, trente-sept mille d'entre eux prirent les armes et se saisirent de la place forte de Ximabara. Bientôt cette ville fut investie par toute l'armée impériale, qu'elle eût peut-être tenue en échec jusqu'à la conclusion d'un traité favorable aux chrétiens, si un navire hollandais ne fût venu prêter assistance aux infidèles, en foudroyant de son artillerie les malheureux assiégés. Ainsi périrent les faibles restes d'un peuple catholique, au milieu de l'indifférence des princes européens. Peu de temps après, la marine portugaise, découragée par la capture des derniers Missionnaires qu'elle avait portés au Japon, refusa de s'exposer désormais à des dangers inutiles. Un petit nombre de prêtres japonais entretenaient encore les dernières étincelles de la foi dans l'ombre et dans le silence. Mais ce clergé indigène n'avait pas d'évêque qui pût en assurer la perpétuité par des ordinations nouvelles : les vétérans du sacerdoce mouraient sans successeurs. En 1666 une commission d'enquête fut établie dans toutes les villes e dans tous les villages de l'empire, pour s'enquérir de la croyance de chaque famille. On ordonna qu'une fois tous les ans, les habitants de chaque maison fouleraient aux pieds les images du Christ et de la Vierge. En même temps défense fut faite aux Japonais, sous peine de la vie, de quitter le pays, et pour en interdire l'accès aux chrétiens étrangers, on fit peindre des croix sur le débarcadère de tous les ports, en sorte que nul ne pût pénétrer dans le Japon, sans fouler le signe du salut, c'est-à-dire, sans faire acte public d'apostasie.

Si nous nous sommes arrêtés à cette page, la plus douloureuse peut-être de l'Histoire ecclésiastique, à ce ré-

cit d'une chrétienté fondée avec tant d'éclat et ruinée en si peu de temps, c'est que dans le spectacle même de sa ruine, nous apercevons un premier motif de croire à sa renaissance. Premièrement, nous voyons un grand peuple, le mieux doué peut-être de toute l'Asie, et qui n'est pas arrivé sans doute à ce degré de puissance et de lumière sans avoir quelque mission providentielle à remplir. Nulle part le christianisme ne trouva un plus glorieux accueil; jamais, depuis les premiers siècles, il n'avait suscité plus de vertus et de dévouements. Tant de mérites ne peuvent être perdus devant Dieu qui tient compte aux fils de la piété de leurs pères. Cependant comment douter que leurs derniers vœux sur la terre, leur première intercession dans le ciel n'aient été pour les enfants qu'ils laissaient en péril de perdre la foi, pour leurs frères endurcis dans l'erreur, pour leurs persécuteurs et leurs bourreaux? Et lorsqu'un petit nombre de justes a plus d'une fois suffi pour sauver des nations coupables, comment croire que des milliers de martyrs, conjurés depuis deux cents ans pour fléchir la justice divine, ne finissent pas par lui arracher tôt ou tard le salut du Japon?

Jusqu'ici rien n'est changé dans la condition religieuse du Japon : les lois qui en ferment l'accès aux étrangers, ne se sont point relâchées de leur rigueur. La compagnie Hollandaise des Indes occupe à Nangazaqui un comptoir resserré dans un îlot sous le feu des batteries du port, et sous la surveillance d'une police ombrageuse. Chaque année, quand le vaisseau expédié de Batavia arrive chargé de marchandises européennes, l'équipage est désarmé et traité en prisonnier de guerre, pendant que les ventes et les échanges se font par le ministère d'interprètes qui prêtent serment de n'accorder aux étrangers aucune sorte d'amitié ni de confiance. Mais c'est préci-

sément l'excès de ces précautions humiliantes qui ne permet pas de croire à leur durée, quand les peuples chrétiens se font respecter par toute l'Asie, et que la Chine ouvre en frémissant ses ports à ceux qu'elle appelait les Barbares de l'Occident. S'il en fallait croire les dernières relations, les Japonais commenceraient à revenir de leur mépris pour l'Europe. Plusieurs de leurs princes apprennent, dit-on, le hollandais, et cherchent à s'instruire dans nos sciences et dans nos arts. Peut-être cette curiosité en conduira-t-elle quelques-uns à s'enquérir de la Religion qui fait au fond toute la supériorité des nations européennes. Et une telle conjecture ne paraîtra pas dénuée de consistance, si l'on se rappelle qu'en 1820 des Japonais vinrent acheter à Batavia des livres de théologie et de liturgie catholique.

Enfin, si Dioclétien se fit décerner le titre d'exterminateur du christianisme (*Nomine Christianorum deleto*), et si cependant avec toute l'habileté de ses jurisconsultes et toute la puissance de ses légions, il ne parvint pas à arracher la croix d'une seule de ses provinces, il est difficile de supposer qu'une entreprise où échouèrent les empereurs romains, ait été menée à bout par les Daïri du Japon. Leurs menaces n'ont pas même toujours réussi à fermer l'entrée du pays aux Missionnaires européens. En 1709, un prêtre italien, M. de Sidoti, se fit jeter, par un navire de Manille, sur la côte japonaise. Arrêté aussitôt après son débarquement, il fut conduit à Jedo où il resta emprisonné pendant plusieurs années, et mourut enfin d'une mort cruelle après avoir fait un grand nombre de prosélytes. Plus tard une tentative du même genre eut lieu sans qu'on ait su avec quel succès : et qui peut dire si parmi les religieux espagnols des îles Philippines, il ne s'en est pas trouvé d'assez intrépides pour s'introduire sur quelques points mal gardés de l'archipel japonais, et pour y chercher la couronne de l'apostolat, sans autres témoins que Dieu et ses Anges? Voilà comment le christianisme paraît s'être maintenu, au moins à l'état de doctrine secrète, au fond de quelques provinces, s'il faut en croire les récits des Coréens qui fréquentent les mers du Japon. Et en effet, toute l'inhospitalité de ce grand empire ne peut empêcher ses pêcheurs de communiquer avec ceux des côtes voisines, et c'est assez pour que le christianisme porté à Rome par un pêcheur, ne désespère pas de rentrer à Nangazaqui et à Myaco. Deux voies lui sont indiquées : d'une part, la Corée, cette terre consacrée il y a dix ans par de si glorieux martyrs, compte déjà vingt mille chrétiens, dont les catéchistes pourront avant peu préparer aux Missionnaires les moyens de toucher aux côtes du Japon. D'un autre côté l'Evangile vient de rentrer dans les îles Liou-Kiou, depuis longtemps soumises à l'empire japonais auquel une chaîne d'îlots les rattache. Peut-être ne faut-il plus que les prières des Associés de la Propagation de la Foi pour pousser la barque qui portera de nouveaux successeurs de saint François Xavier sur ces rivages encore tout pleins de son nom. Et alors que ne doit-on pas attendre d'un pays où la religion chrétienne ne se présentera plus en étrangère, mais comme la foi héréditaire de tant de familles dont les descendants vivent encore; lorsqu'elle aura à rappeler aux peuples tant de souvenirs familiers en même temps qu'héroïques, et qu'autour de la croix du Sauveur elle leur montrera les images de leurs ancêtres morts pour lui!

—

Annexe à la III ème Partie Page VI 405

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

Numéro 78. — Juin 1842.

Sciences Physiques.

COURS DE PHYSIQUE SACRÉE.

MOISE EXPLIQUÉ PAR LES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, OU RÉFUTATION, PAR LES FAITS ET LA SCIENCE, DU PANTHÉISME MATÉRIALISTE.

CINQUIÈME LEÇON [1].

1° Résumé. — 2° Pourquoi les végétaux ont été créés avant le soleil et les animaux. — 3° Exposition des versets 11 et 12 du premier chapitre de la *Genèse*, et des questions qui y sont contenues. — 4° Que l'hypothèse des générations spontanées est insoutenable; que les lois de la matière ne peuvent avoir produit les végétaux, puisqu'au contraire elles tendent à détruire les corps organisés; et qu'il faut nécessairement admettre une puissance créatrice. — 5° Que les végétaux ont été créés adultes, complets et propres à se reproduire. — 6° Que les espèces ont été créées individuellement. — 7° Que les végétaux sont en harmonie avec tout le reste de la création. — 8° Qu'il y a un plan et des types d'organisation végétale, conçus et exécutés.

1° Nous avons prouvé, dans notre dernière leçon, que ni les systèmes neptuniens, ni les systèmes plutoniens, ni enfin les systèmes astronomico-chimiques, ne pouvaient rendre compte de la création de la terre; tandis qu'au contraire la logique, les grands faits de la science, démontraient que Dieu avait dû nécessairement créer la terre dans son état complet, propre à être habitée, puisque c'était là son but. Nous avons établi précédemment que l'univers étant en tout harmonieusement combiné, tous les êtres divers qui le composent ont dû logiquement être créés dans leur ordre de nécessité à l'harmonie universelle, et au but final de la création, qui est l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, pour contempler l'univers, en comprendre les lois, et par là s'élever jusqu'à Dieu, pour le louer et le bénir au nom de toute créature. Dans ces principes, nous avons étudié la création complète de la terre, l'harmonie universelle de la lumière, et nous arrivons, toujours en suivant le texte de l'écrivain sacré, à l'œuvre du troisième jour, la création des végétaux.

2° La terre est créée, et les eaux se sont retirées en un seul lieu, en laissant le sol imprégné de sels nombreux, résultat nécessaire de la vaporisation des eaux; ce sol est donc merveilleusement préparé, non seulement pour fournir aux végétaux un séjour, mais encore pour leur offrir, avec une abondante profusion, la nourriture et les substances né-

[1] Voir la IVe leçon au n° 76 ci-dessus, p. 243.

jeunes gens crient : *Vivat Gallia regina!* — A quoi il répond : *Vivat Germania mater!* Et après s'être salués de la main, ils s'éloignent et se perdent de vue. Cette rencontre et ce vivat étaient à coup sûr faits pour laisser au voyageur français une impression agréable, mais je lui conseille, s'il veut être dans le vrai, de ne pas trop compter sur la généralité du sentiment qui inspira la politesse du *regina Gallia*.

La France, sans doute, est aimée dans les provinces de la rive gauche; mais cette amitié, il faut bien le dire, car avant tout il faut éviter les chimères, est craintive, restreinte et conditionnelle.

L'esprit de ces populations, qui sont allemandes encore par les habitudes, par la langue, par les constans et incessans efforts de la domination prussienne et par le rêve doré d'une Germanie libre, compacte, indépendante, l'esprit de ces populations penche toutefois vers la France par trois motifs, par trois désirs. Le premier, qui est tout politique et ne préoccupe par conséquent qu'un petit nombre de têtes, voudrait voir remplacées par les libres institutions françaises les institutions raides et despotiques de la Prusse. — Le second, qui est commercial et industriel, soupire après le magnifique débouché et le riche échange de produits qu'amènerait la réunion. — Mais ces deux premiers intérêts politique et commercial ne sont rien quant au nombre des individus qu'ils émeuvent auprès du troisième, qui est le motif religieux. La religion, et la religion seule, voilà, il ne faut pas s'y tromper, ce qui pourrait donner à la France la majorité, et, je crois, l'immense majorité, dans les provinces rhénanes.

Ces provinces sont, comme la Belgique leur voisine, avant tout catholiques, et c'est ce dont M. V. Hugo ne dit pas un mot dans son ouvrage, ce qu'il ne soupçonne même pas. En passant dans un petit village des bords de la Meuse, apercevant au-dessus de la porte de l'église cette assez singulière inscription : « Les chiens hors de la maison de Dieu, » il s'amuse à répondre que s'il était le digne curé de ce village, il penserait qu'il est plus urgent de dire aux hommes d'entrer qu'aux chiens de sortir. — Si M. Victor Hugo était, non pas curé, ce serait beaucoup trop demander assurément, non pas catholique, ce que nous lui souhaiterions toutefois du plus profond de notre cœur, et dans l'intérêt de son âme, et dans l'intérêt de son génie et de sa gloire ; — mais s'il était seulement touriste consciencieux et s'enquérant sur son chemin de choses sérieuses, il saurait qu'il n'est pas nécessaire dans ces heureuses et morales contrées de dire aux hommes d'entrer dans les églises; qu'ils y entrent bien d'eux-mêmes, et que partout, nef et bas-côtés y sont encombrés d'une multitude nombreuse, compacte, serrée, non pas de bonnes femmes seulement, mais de tout une population virile, paysans, bourgeois, garnison, écoles, aussi pressés autour de la modeste chaire du village, que la foule à Notre-Dame de Paris quand s'y fait entendre un grand prédicateur.

Voilà ce qu'il saurait s'il avait pris la peine de s'en informer, et voilà ce qu'il est plus important qu'on ne pense de ne pas oublier, c'est que c'est surtout au catholicisme que sont dues dans toute cette contrée les vives sympathies pour la France. On peut être certain que plus la province est catholique, et anti-protestante par conséquent, plus aussi la domination de la Prusse lui est odieuse, et plus l'idée de la France sourit dans l'avenir. Mais cette France, libératrice des consciences, qu'ils rêvent et qu'ils espèrent, ces hommes bons, honnêtes, pieux, croyez-vous que ce puisse être une France irréligieuse et voltairienne, une France telle que travaille à nous la faire une littérature insensée et moqueuse qui s'en va, comme les vents mauvais, desséchant tout et détruisant tout devant elle, à tort et à travers? oh! celle-là ils la détestent, ils la repoussent, ils en ont peur; ils auraient horreur de s'exposer à la contagion de ces mauvaises mœurs et de ces détestables doctrines. Mais la France qu'ils veulent, celle dont ils partageraient avec ardeur et sans restriction le généreux élan, c'est celle que nous voulons nous-mêmes, et à laquelle nous sommes bien déterminés à consacrer, tant que nous aurons un souffle de vie, nos faibles efforts, c'est une France morale, sûre, religieuse, sur laquelle on puisse compter avec confiance, et telle que l'avenir nous la réserve peut-être....

Et, convenez-en, monsieur Victor Hugo, ce serait une noble tâche, ce serait un beau rôle pour ces hommes de génie qui tiennent le sceptre de la pensée et marchent brillans à la tête des nations, les conduisant comme la nuée lumineuse du désert, que de travailler à rendre notre France aussi grande par la solidité et la vertu des principes, qu'elle l'est par l'intelligence et la gloire, de lui assurer ainsi la confiance et l'amour des nations, de la moraliser pour la rendre puissante; ce serait une sainte et noble tâche, digne à coup sûr de remplir magnifiquement tout une vie de grand écrivain; et à qui eût-elle semblé plus naturellement réservée qu'au sublime poète qui, en 1823, disait de Voltaire avec une si sainte et si juste indignation : « Hélas! l'ingrat a « profané la chasteté de la muse! Le « transfuge ne s'est pas souvenu que le « trépied du poète a sa place près de « l'autel. »

Baron de C.

ESSAI SUR LE BOUDDHISME.

Il y a dans le monde une religion qui règne sur 170 millions d'hommes, et qui n'est pas le Catholicisme; qui est professée dans cinq empires, quatre royaumes, et de nombreuses provinces, et qui s'étend des bords du Volga jusqu'à la mer du Sud, retranchée, pour ainsi dire, aux dernières extrémités de l'Orient. L'idolâtrie, chassée successivement de l'Europe, de l'Asie occidentale, du nord de l'Afrique, du littoral américain, réduite partout ailleurs à se réfugier parmi des tribus barbares et des peuples sans nom, semble avoir ramassé là ses dernières forces pour ses derniers combats. Elle y a conservé un sacerdoce, des écoles, une civilisation faite à son image; elle s'appuie sur la puissance publique de plusieurs grandes nations. — Depuis plus de trois cents ans cette religion résiste à tous les efforts de l'apostolat. Les prodiges de saint François Xavier, le sang des martyrs de Yedo, la science des missionnaires de Péking, la voix de plusieurs milliers de prédicateurs, les vœux de l'Église universelle n'ont fait qu'ébranler sa tyrannie séculaire. Elle se défend avec l'énergie du désespoir par la terreur et les supplices. C'est elle qui, à l'entrée des ports du Japon, place le crucifix sous le pied des marchands, qui publie ses édits de persécution dans les villes du Tonquin et de la Chine, qui, en trois ans, a fait périr trois évêques et plus de vingt prêtres sortis du milieu de nous; et qui chaque jour conduit à la mort les néophytes enchaînés dans des cages de fer. — Cette religion se nomme le Bouddhisme[1].

On a jugé convenable d'en parler ici pour l'accroissement du zèle des missions étrangères parmi les classes lettrées. Le prosélytisme chrétien s'est toujours rendu compte de ses œuvres. Les propagateurs de l'Evangile n'ont point, comme ceux de l'Alcoran, envahi la terre, tête baissée, et sans souci des croyances qu'ils rencontreraient sur leur chemin. Les conquêtes pacifiques de la parole se sont faites par la réfutation, et conséquemment par la connaissance, de l'erreur. Saint Paul, devant l'Aréopage, rappelle les vers d'Aratus et l'autel du Dieu inconnu; les Pères ne dédaignaient pas de descendre dans les ténèbres de la théosophie grecque pour en éclairer les impostures; les missions des derniers

[1] Les tables comparatives des populations donnent les évaluations suivantes :

	Malte-Brun.	Hassel.	Balbi.
Population tot. du globe	655,000,000	958,000,000	737,000,000
Bouddhistes.	150,000,000	315,000,000	170,000,000
Autres religions paiennes ..	160,000,000	245,000,000	207,000,000

Le bouddhisme est répandu dans les empires de Russie, de Chine, du Japon, d'Annam et l'empire birman, les royaumes de Siam, de Nepaul, de Corée, de Lieou-Kieou, dans l'île de Ceylan, le Dékan, le Thibet, etc.

siècles nous ont rapporté les livres de Confucius. Aujourd'hui que la propagation de la foi s'accomplit par les prières et les aumônes de toute la chrétienté, il faut que tous connaissent l'intérêt, le but, l'obstacle. C'est seulement des impies et des pervers qu'il est écrit : « Ils ne savent ce qu'ils font. » Appelés à prendre parti dans la lutte, il nous importe d'apprendre de quoi il y va pour la gloire de Dieu et pour le salut de l'humanité.

L'exposition complète du Bouddhisme, comme celle de toutes les fausses doctrines, peut n'être pas sans inconvénient. Il peut se faire que ses fables, entourées de tous les enchantemens de la poésie, sous un beau ciel, parmi des spectacles rians, ne soient pas toujours dépourvues de grâces. Ses dogmes, coordonnés par une philosophie trompeuse, en auront reçu une apparence de grandeur qui leur ferait pardonner par les esprits faibles. Mais l'idolâtrie antique eut aussi ses poètes et ses sages. Leurs prestiges ne scandalisèrent pas la raison droite et ferme des premiers chrétiens. Ils savaient, et nous n'ignorons point, que l'art et le raisonnement sont des voiles d'emprunt à l'usage de tous les mensonges qui veulent se cacher. D'ailleurs il est mieux de ne point méconnaître la puissance du mal; la foi n'a pas besoin de déprécier ses ennemis : elle ne les craint pas. — Peut-être aussi quelques analogies extérieures entre le culte de Bouddha et le culte véritable étonneront d'abord la piété des lecteurs. Cependant si elles existent, mieux vaut les expliquer que de les dissimuler, surtout si l'explication est glorieuse. Le christianisme n'a pas peur des faits, quels qu'ils soient : il sait bien que, tôt ou tard, les conséquences reviendront à lui. Ici comme ailleurs, par les travaux de la science, l'objection s'est changée en apologie. Souvent la nature et l'histoire, superficiellement consultées, donnèrent des réponses douteuses; mais interrogées une seconde fois et de plus près, elles rendirent toujours un oracle conforme aux oracles éternels.

Rien n'est plus illustre que l'antique civilisation de l'Inde.

Dans ces vastes et belles contrées régnait depuis de longs siècles la religion de Brahma. Des livres vénérés, sous le nom de Védas, en conservaient le dépôt. La caste sacerdotale des brahmes en faisait observer les lois et les rites; mais entre les adorateurs des divinités diverses et souvent rivales de l'Olympe indien, des querelles s'élevèrent : de l'interprétation des écritures, des controverses naquirent : il en résulta plusieurs sectes. L'une d'elles entraîna les esprits par l'ascendant d'une réforme hardie : ce fut le Bouddhisme. Il retint cependant de son origine beaucoup de traditions. C'est par là, par sa mythologie que nous commencerons; nous traiterons ensuite de ses préceptes et de sa hiérarchie; et nos recherches finiront par les doctrines philosophiques dans lesquelles se résument ses enseignemens.

I. Voici ce que rapportent les vieux récits des bouddhistes répétés dans les poèmes sacrés : — « Au commencement tout était vide. Seul existait celui qu'on nommé Adi-Bouddha, c'est-à-dire la première intelligence. Il voulut, d'un qu'il était, devenir plusieurs : cette volonté personnifiée fut Dharma, et de leur union naquit Sanggha, troisième personne de la triade suprême. Au-dessous d'elle paraissent deux générations de dieux (les cinq Dhjani-Bouddhas [1] et les cinq Bodhi-Satvas); ensuite vient la triade inférieure (Trimourti) : Brahma, Vichnou et Siva, représentant le triple pouvoir de créer, de conserver, de détruire [2]. Du sein du chaos, figuré comme un œuf immense, s'échappe la création. Vingt-sept cieux hiérarchiquement superposés, habités par quatre classes de divinités inégales, dominent le système du monde. Le mont Mérou en est le pivot; le sommet touche au ciel et devient le séjour destiné aux âmes des justes. Les quatre faces verticales du rocher gigantesque sont formées de cristal, de rubis, de saphir et d'émeraude. A la moitié de la hauteur, et aux deux côtés opposés, le soleil et la lune (Sourya et Tchandra) tournent sans cesse, distribuant le jour et la nuit. Autour des racines de la montagne rayonnent sept promontoires et quelques îles, demeures terrestres du genre humain, qu'enveloppe l'Océan. Plus bas, enfin, les enfers (Patalas), dont les cercles brûlans s'enfoncent à d'incommensurables profondeurs. Des essaims de génies et de démons peuplent ces espaces : il y en a pour l'air et les vents, pour l'eau et le feu. Les astres ont leur culte, la terre se fait adorer comme la mère commune (Prithvi); toutes choses s'animent, et toutes se divinisent.

« Or la terre resta long-temps déserte; seulement les génies des régions supérieures la visitaient dans leurs jeux. Un jour, il arriva qu'ils y eurent faim; ils s'approchèrent d'un arbre et en cueillirent les fruits dont la saveur, pareille à celle de l'amande, enivra leur sens. Mais quand ils voulurent retourner au ciel, ils avaient perdu leurs ailes. Alors leur nature s'appesantit. La race prisonnière en se propageant se dégrada, et l'existence du genre humain ne fut qu'une longue décadence. Elle se divise en quatre périodes (Yougas). Durant la première période, le terme normal de la vie est de 80,000 ans, de 10,000 pendant la seconde, de 1000 pour la troisième, de 100 pour la quatrième, qui la verra diminuer jusqu'à sept. Ainsi se précipite toujours plus rapide l'heure de la mort. Mais les destinées humaines se continuent au-delà. Le corps (Sarira), tiré des quatre élémens, y retourne pour rentrer dans le jeu sans fin de leurs combinaisons. L'âme (Prana), particule détachée de l'âme universelle, épurée ou souillée par les vertus et les crimes d'ici-bas, est introduite selon ses œuvres dans les demeures célestes qu'Indra gouverne, ou dans le séjour de supplices que Yama prépare aux méchans. Mais au bout d'un nombre de siècles déterminés, elle recommencera une autre existence sous des formes nouvelles, montant ou redescendant à travers les degrés de la création, jusqu'à ce qu'arrivée en haut, dégagée de l'alliage mariel, elle rentre dans la substance incréée dont elle fut l'émanation passagère.

« Cependant, pour guider les hommes dans ce passage, la divinité s'y manifeste d'une façon visible; c'est pourquoi cinq grandes incarnations s'accomplissent successivement. Ces mystérieux personnages portent tous le nom de Bouddha [1]. La quatrième est celui qu'adore l'Asie. L'époque incertaine de sa naissance flotte entre le 14e et le 7e siècle avant l'ère chrétienne. L'Inde fut sa patrie : sa famille régnait dans la cité de Magadha. Des prodiges entourèrent son berceau; les génies du ciel le reçurent venant au monde; de nobles vierges prirent soin de son enfance. Quand il se promenait seul à l'ombre des arbres, la multitude se rassemblait pour contempler ses trente-deux beautés. En vain une épouse douée de trente-deux perfections lui fut choisie, il s'enfuit au désert pour méditer sur les quatre grandes douleurs d'ici-bas : naissance, vieillesse, maladie et mort. Là, durant six ans, il vécut dépouillé des pompes royales, repoussant les tentations impudiques. Sa vertu étonna les bêtes de la solitude; l'éléphant furieux venait se coucher à ses pieds; le roi des singes lui apportait des figues et du miel sauvage, et se tua un jour en sautant de plaisir [2]. Des disciples plus graves environnèrent l'anachorète divin. Il reçut le

[1] Voici les noms des cinq Dhjani-Bouddhas : Vairotchana, Akchobhya, Ratnasambhava, Amitabha, Amogha-Siddha. — Les cinq Bodhivatsas sont : Samantabhadra, Vadchra pani, Ratna pani, Padma pani, Visva pani.

[2] Voici les documens qui ont servi de base à ce travail :

1° *The Catechism of the Shamans, translated by Neumann;*

2° *Hogdson, Sketch of Buddhism*, *Transactions of the London royal Asiatic Society*, t. II;

3° Colebrooke, *Essai sur la Philosophie des Hindous*, 5e essai;

4° Schmidt, *Ueber einige grundlehren des Buddhaismus;* deux mémoires dans la 6e série des Mémoires de l'Académie royale de Saint-Pétersbourg, t. I;

5° *Conférences* de Monseigneur Wiseman, 11e conférence;

6° *Une lettre* de Monseigneur Cao, vicaire apostolique d'Ava;

7° *Lettres* de M. Gabet, lazariste, sur la conversion d'un jeune Lama.

[1] Les cinq Bouddhas humains (Manuchi Buddha) portent les noms suivans : Kurkutchanda, Kantchana, Kasiapa, Sakiamouni, Maitreya. Chacun d'eux correspond à l'un des Bouddhas du ciel et au Bodhisatva du même rang. C'est pourquoi le culte de Sakiamouni se partage avec Padma pani et Amitabha; le premier, honoré surtout chez les Tartares, et le deuxième, au Japon.

[2] Une autre fable rapporte que Sakiamouni ayant

titre de Sage de la maison de Sakia : Sakia-Mouni. Les temps étaient venus : sollicité par les dieux et les peuples, il prit la route de Bénarès, la ville sainte, pour s'y mettre en possession du trône primitif des docteurs. Alors commence son enseignement public. Devant une foule immense, il proclamait des lois qui n'étaient plus l'ancienne loi; ses disciples, assis autour de lui, écrivaient ses leçons. Après avoir vaincu dans une solennelle dispute les adorateurs du feu, et publié les dix préceptes de sa morale, il vit sa parole portée au-delà des montagnes et des mers. Arrivé à sa quatre-vingtième année, il s'éloigna des siens, et prenant tout-à-coup des proportions colossales, posant un pied sur l'île de Ceylan, l'autre sur la presqu'île de Malacca, il disparut. Les hommages des nations le suivirent : l'Inde le célèbre sous le nom de Gôtama; les habitans de Siam l'appellent Somono-Kodom ; c'est le dieu Fo des Chinois; et jusqu'aux frontières de la Russie européenne, les hordes mongoles promènent les images de Bourkan-Bakchi. Il serait trop long de les décrire. Quelquefois Bouddha est représenté avec sept têtes. Cette multiplicité n'étonnera point, si l'on considère qu'il a déjà parcouru par la métempsychose plusieurs vies antérieures; que, selon sa parole, « si l'on « amoncèle les ossemens de ces corps « morts dans le péché, ils dépasseraient « le volume des planètes, et que les ruis- « seaux de sang répandus par ses décapita- « tions successives formeraient une mer[1]. »

« Le règne du dieu durera cinq mille ans, jusqu'au jour où Maitreya, le cinquième révélateur, viendra fermer le dernier âge du monde. Cette destruction (Pralaya) sera le prélude d'une création nouvelle. Soixante-et-onze alternatives de créations et de destructions forment la grande période où l'esprit humain se perd dans des siècles sans nombre, et qui n'est qu'un jour pour la divinité. Mais si la divinité a des jours, ils se succèdent, se multiplient, et lui font une existence finie elle-même, qui semble devoir s'évanouir dans les ténèbres éternelles[1]. »

Il est temps de nous arrêter, en demandant pardon d'avoir laissé ces fables prendre place dans des pages catholiques destinées à des usages plus saints. Toutefois, au milieu du chaos de la fiction, la lumière se laisse apercevoir, ne fût-ce que par éclairs. La triade indienne se répète dans les religions diverses des Germains, des Slaves, de l'Égypte et de la Grèce. Dans ces traits retenus par la mémoire des hommes, ne serait-il pas permis de reconnaître comme un souvenir défiguré du Père céleste, dont ils ne voyaient plus la face, comme un vestige de l'auguste mystère de la Sainte-Trinité, entrevu peut-être dans les révélations du Paradis terrestre? Le récit de la chute originelle rappelle les fruits empoisonnés par lesquels, selon les livres persans, périt le couple primordial ; il reproduit aussi l'histoire de la boîte de Pandore, et les traces partout vivantes d'un âge d'or perdu. Enfin, la nécessité d'une incarnation divine, douloureux aveu de notre impuissance et de notre culpabilité, qu'est-elle autre chose que le dogme fondamental de toutes les croyances? Toute l'antiquité crut à des dieux sauveurs : Osiris, Apollon furent adorés sous ce titre. Les peuples, dans leur impatience, ne savaient pas attendre Celui qui devait venir. Au milieu de la confusion des dogmes professés aux quatre coins du monde, ce qu'il y a d'universel et de permanent, c'est la tradition légitime de l'humanité, telle qu'elle fut consignée dans la Genèse pour ne s'effacer jamais. — Mais si les religions païennes conservent quelques restes de la vérité primitive, elles se l'approprient pour la déshonorer. Ainsi, tandis que la doctrine bouddhiste semble supposer

recueilli l'un des insectes qui habitaient sa longue barbe, l'enveloppa d'un lambeau de soie, le déposa dans un creux d'arbre, et le nourrit tout un hiver.

[1] La couleur noire et les cheveux frisés qu'on donne communément à Bouddha ne témoignent point d'une origine africaine. La couleur est symbolique; elle est attribuée comme emblème à plusieurs divinités de l'Inde. La frisure est une des 32 conditions de la beauté.

[1] L'exposition qui précède est surtout empruntée aux traditions du Nepaul. Les autres sectes ne connaissent point Adi Bouddha, et leurs récits offrent de notables différences. Mais partout la même histoire du premier péché. Le voyageur Bergmann l'a retrouvée chez les Kalmouks.

l'unité d'un Dieu suprême, elle consacre toutes les puissances de la nature, tous les atomes de la matière par un grossier fétichisme. Pendant qu'on proclame la trinité de Brahma, Vichnou et Siva; le dernier de ces trois est un pouvoir destructeur et corrupteur, déification de la mort et de la volupté. Celui qui se fit adorer avec les attributs de Siva est le même qui prend la figure de Bouddha. Sa fabuleuse existence semble une parodie du Messie futur; mais il se trahit par l'absurdité et l'infamie. On le reconnaît dans ces idoles monstrueuses à plusieurs têtes, à plusieurs bras, aux gestes menaçans, aux luxurieuses attitudes. Il se révèle encore par l'odieux emblème (Lingam) inscrit au frontispice de ses pagodes et suspendu sur la poitrine de ses adorateurs. C'est lui qui fut le serpent au jardin de délices, lui qui sema l'ivraie parmi le bon grain; l'esprit de ténèbres qui se couvre du vêtement lumineux des anges. La science des mythologies démontre ce qu'enseignent les premiers élémens de la foi : que le paganisme, c'est le démon prenant la place de Dieu.

II. Si le bouddhisme, par ses fables, se rattachait à la religion de Brahma, il s'en éloignait, au contraire, par ses institutions. D'une part, en prescrivant les offrandes non sanglantes, il supprimait les holocaustes; il renversait les autels de l'antique liturgie, où avait coulé le sang humain. Il considérait le sacerdoce comme une vocation personnelle, non plus comme un privilége héréditaire : il ruinait ainsi le système des castes, et confondait ensemble les quatre familles des prêtres, des guerriers et des esclaves. Ces deux bienfaits n'étaient peut-être que le résultat de l'indignation tardive de l'esprit humain contre une tyrannie trop long-temps supportée, quelque chose de pareil à ce que fit Socrate à Athènes, Zoroastre en Perse, Confucius en Chine. C'est aussi à ces lueurs ranimées de la conscience mourante, que s'expliquent les dix préceptes de la morale de Bouddha. « Tu ne « tueras pas une créature vivante. — Tu « ne déroberas pas. — Tu ne seras pas « dissolu. — Tu ne mentiras point. — « Tu ne boiras point de liqueurs fortes. « — Tu ne te parfumeras pas les che- « veux du sommet de la tête. — Tu n'é- « couteras pas des chants immondes. « — Tu ne t'asseoiras sur aucun lit « large et élevé. — Tu ne mangeras pas « après le temps du repas. — Tu n'auras « pas en ta possession des figures de « métal précieux. » Assurément, il y avait peu de moralité sérieuse dans des maximes qui entremêlaient ainsi sous une égale consécration des devoirs éternels et des observances arbitraires. A l'ombre de ces apparentes rigueurs, on verra bientôt quelles réalités pouvaient trouver place.

D'abord la doctrine réformatrice fut accueillie avec un transport unanime : le cri d'affranchissement se répéta des cimes neigeuses du Caïlasa, jusqu'au cap Comorin, et la statue de Bouddha fut inaugurée dans les sanctuaires souterrains d'Ellore, parmi celles des anciennes divinités. Mais la caste sacerdotale, menacée dans son existence, souleva les intérêts des princes et le fanatisme des populations. Après de longues guerres civiles, le bouddhisme, refoulé sur tous les points de l'Hindostan, déborda sur les contrées environnantes, où déjà ses émissaires s'étaient répandus. Ceylan l'avait reçu dès son avénement; la péninsule Indo-chinoise l'accueillit ensuite : la Chine et le Japon envoyèrent au devant de lui de solennelles ambassades. Dans ces deux empires, il s'allia par une transaction facile avec les superstitions locales et le culte officiel. Au nord et à l'ouest, il envahit les pays de Kachmir et de Kaboul : les pères de l'Église connaissaient des Samanéens à Bactres[1]. Dans l'ardeur de leur prosélytisme naissant, les disciples de la religion nouvelle la portèrent jusque chez les singes, ces anciens amis de leur dieu. Les traditions affirment que la mission réussit. — Mais, au milieu des vicissitudes inégales que la secte parcourut, il lui restait un point fixe autour duquel tournaient ses destinées. Bouddha semblait avoir quitté la terre. Cependant, il ne cesse point d'y être présent, non par voie d'inspiration et d'assistance, mais par une incarnation per-

[1] Samanéen, de Sama, qui signifie indifférence pour désigner l'apathie absolue, vertu idéale de disciples de Bouddha.

pétuellement visible et perpétuellement renouvelée. Jusque vers le 7e siècle de notre ère, elle s'accomplit en la personne des *patriarches illustres* de l'Inde. Après la proscription et l'exil, elle se continua chez les *maîtres de la doctrine*, qui résidèrent à la cour des souverains de la Chine et de la Tartarie. Au 3e siècle, elle se transmit aux grands Lamas du Thibet. Avec cette dernière phase, commence une organisation nouvelle. Le pontife en qui le dieu réside règne dans la ville sacrée de Lassa. Un conseil de lamas supérieurs l'entoure, au-dessous duquel se rangent les patriarches préposés au gouvernement des provinces, et la foule des prêtres, divisée en plusieurs ordres. Des monastères rassemblent ceux qui se vouent au célibat, connus, selon la diversité des lieux, sous les dénominations diverses de Lamas, de Bonzes et de Talapoins. La forme régulière de leurs temples est celle d'un hémisphère, que surmonte une pyramide à treize degrés, terminée en flèche : l'autel s'élève au fond; des lampes brûlent alentour; et plusieurs fois le jour, le chant à deux chœurs retentit dans l'enceinte sacrée [1].

Ces ressemblances inattendues, poussées jusqu'aux derniers détails, jusqu'à la confession auriculaire, le baisement des pieds et l'usage du chapelet, ne pouvaient manquer d'étonner les premiers observateurs. Leurs rapports émurent les esprits; l'impiété s'en prévalut; elle en fit une sorte de scandale scientifique. Elle publia qu'elle avait trouvé le berceau du Christianisme sous la robe des grands lamas. Mais une érudition plus grave a répondu à ces allégations et résolu tous les doutes. Dès les premiers siècles, le Thibet semble évangélisé par les missions des Nestoriens, dont le patriarche, du fond de la Perse, envoyait des évêques au Malabar et aux frontières de la Chine. L'inscription chrétienne trouvée dans l'une de ses villes en rend témoignage. Cette première culture put laisser des traces en des contrées où le bouddhisme n'avait pas encore fixé son siége principal. Jusqu'à l'année 1260, le Maître de la doctrine n'avait cessé de résider auprès des princes chinois, avec le titre de précepteur de l'empire; mais sans autre privilége que d'ajouter une sorte d'éclat religieux à la cour impériale, à peu près comme les derniers califes de Bagdad dans la servitude honorée où s'éteignit leur gloire. Mais quand se fut élevée la puissance des Mongols, elle comprit aussi que toute autorité vient d'en haut, et chercha une consécration de plus dans l'alliance d'un pontificat universellement reconnu. Khoubilaï, petit-fils de Djenguiz-Khan, appela le sage en qui reposait alors l'esprit de Bouddha; il lui donna la souveraineté temporelle du Thibet; il lui conféra aussi l'investiture spirituelle avec le sceau d'or et de jaspe, et les titres, jusqu'alors inouïs, de Dalaï-Lama, de prince de la grande loi, de chef universel de la religion jaune. — Or, vers le même temps (1245), les hordes mongoles, précipitées sur l'Europe, après avoir dévasté la Russie et la Pologne, s'étaient trouvées arrêtées aux frontières de l'Allemagne par les armes chrétiennes. Le génie des papes avait organisé la résistance, il conçut la pensée de faire plus, et d'aller chercher ces barbares jusque dans leurs déserts pour les convertir. D'humbles religieux de saint François, la besace sur l'épaule et un bâton à la main, allèrent visiter la cour guerrière des Khans. Des ambassadeurs tatares parurent à Rome et au deuxième concile de Lyon. Un archevêque établit son siége dans la ville de Kara-Koroum. Les cérémonies sacrées se célébrèrent sous la tente des nomades. Beaucoup embrassèrent l'Evangile. Un plus grand nombre en confondirent les pratiques avec leurs coutumes nationales. Entourés du spectacle imposant de nos cérémonies, mis en rapport avec la hiérarchie de l'Eglise, témoins de l'ascendant que ces institutions exerçaient autour d'elles, les prêtres bouddhistes y recoururent pour couvrir l'indigence de leur doctrine, appelée tout-à-coup à des destinées inattendues. Ils reproduisirent les formes extérieures, les dignités, le costume, ce qui pouvait tromper les yeux des peuples enfans. En sorte que désormais argumenter des analogies du culte lamaïque contre la divine origine du Christianisme, c'est à peu près comme si, des souvenirs de la Bible épars dans le Coran, on voulait conclure que Moïse fut le plagiaire de Mahomet [1].

Mais il y a trois choses qui ne se contrefont pas : ce sont la foi, l'espérance, et la charité. Là où elles manquent, l'illusion des ressemblances n'est pas longue. L'unité rêvée par le bouddhisme ne se réalisa jamais : quatre-vingt-seize sectes divisent ses nombreux millions d'adeptes. Ces rites si vantés, qui n'ensanglantent jamais le sanctuaire, dégénèrent en une grossière mécanique. Dans la plupart des temples, des cylindres tournent sans cesse, mis en mouvement par un courant d'eau. Ils renferment quelques pages, et quelquefois les tomes entiers des livres saints. Aux jours plus solennels, un guéridon, chargé de cent huit lampes pour représenter les cent huit volumes des leçons de Bouddha, tourne dans le même sens. La prière, en se présentant ainsi sous les regards des dieux complaisans, décharge les hommes du soin onéreux de la parole et de la pensée. En effet, l'anéantissement des volontés et des intelligences, résultait de cette impitoyable interprétation de la faute originelle, qui suppose une décadence mathématiquement progressive, et qui fait peser une loi de fer sur le monde désespéré. Devant ce fatalisme impie, toute morale s'évanouit. D'un autre côté, la présence perpétuelle de la divinité dans le corps du prêtre, conduit à l'idolâtrie personnelle, avec une rigueur de conséquences qui dépasse tous les délires de Néron, de Commode et d'Héliogabale. Les immondes reliques du grand Lama vont parer le cou des rois; et à côté de lui, règne une autre idole vivante. C'est la prêtresse souveraine qu'on appelle Djordjipamo (*la sainte mère de la truie*), incarnation de Bhavani, la plus voluptueuse déesse du Panthéon indien. Au fond du palais qu'elle habite, dans une île du lac Yamithso, elle reçoit les honneurs suprêmes; elle ne sort pas sans que tous les fronts s'inclinent devant elle, et de nombreux couvens d'hommes se trouvent sous sa direction. Cette apothéose est l'expression des mœurs thibétaines, qui consacrent la polyandrie, le plus honteux désordre des sociétés terrestres, parce qu'il suppose l'absence complète du dernier sentiment qui s'éteignit dans le dernier asile moral de l'humanité, la pudeur dans le cœur des femmes. D'autres âges et d'autres cieux ont connu des vices devant lesquels la science chrétienne se voile la face. Le bouddhisme seul a consacré cette ignominie sous la protection des lois. Ainsi se manifeste en lui le second caractère des religions païennes : la dégradation systématique de la créature raisonnable, la ruine de toute liberté, la sinistre jalousie d'un esprit qui aime à fouler aux pieds l'image divine; en un mot, l'empire de Satan et l'esclavage du genre humain [1].

[1] Le Dalaï-Lama réside au monastère de Botala, non loin de la capitale du Thibet. Le temple a 312 pieds de hauteur; les bâtimens qui l'entourent contiennent plus de 10,000 cellules. Les tours et les obélisques revêtus d'or et d'argent, les statues de métaux précieux y sont sans nombre. Dans le voisinage, se trouvent quatre grandes écoles avec autant de temples célèbres; l'un d'eux est desservi par 3000 lamas. (Balbi, *Géographie*.)

En écrivant ces descriptions, nous sommes contraints d'employer les mots de la langue ecclésiastique chrétienne, les seuls qui puissent traduire approximativement les termes occidentaux. Nous le faisons avec peine et douleur; mais nous protestons au nom de la science comme au nom de la foi, que sous l'identité de l'expression reste la différence infinie des choses, et que le monastère, le prêtre, le sacrifice, ces choses saintes du catholicisme n'ont rien de commun avec les rites puérils, les imposteurs et les attroupemens sacriléges des bouddhistes.

[1] Ces explications données par M. Abel Rémusat, développées dans la 11e conférence de Monseigneur Wiseman, ont ruiné les hypothèses impies de Volney, qu'on n'a pas osé reproduire depuis.

[1] La discussion ne saurait mieux se conclure que par l'énergique jugement de M. Frédéric Schlegel. « La ressemblance qu'on veut bien trouver entre les deux religions n'est pas réelle; elle est comme celle de l'homme au singe, quoique le singe n'ait aucune affinité, aucune sympathie organique avec l'homme, et quoiqu'il en approche seulement comme une parodie imaginée en haine du chef-d'œuvre de la création. On peut, au contraire, poser en principe que plus une religion essentiellement fausse a de rapports extérieurs avec la vraie, alors que sa tendance intérieure et spirituelle en diffère totalement, plus aussi cette religion est contraire à la vérité... La confusion et la complication de leurs récits mythologiques, la fatigante obscurité de leur métaphysique consignée dans une foule de livres, montrent

III. Mais l'Asie contemplative et rêveuse se plaît toujours aux spéculations philosophiques. Nulle religion n'y parut sans qu'une métaphysique en sortît. La raison subit sans peine l'esclavage de tous les dogmes, pourvu qu'on lui laisse l'orgueilleuse liberté des commentaires. Aussi les cent huit volumes des paroles recueillies de la bouche ds Bouddha, livrées à la méditation des docteurs et à la discussion des écoles, se sont multipliés jusqu'au nombre de six mille. Des sanctuaires entiers sont destinés à leur garde; et l'immense collection forme la charge de plusieurs chameaux. Pourtant, ces écrits développent une seule maxime, qui seule aussi résume l'ensemble des croyances populaires et du gouvernement sacerdotal : c'est *l'identité de la substance sous la variété des phénomènes*. Ils l'expriment ainsi, quand, loin du vulgaire, dans la solitude des pagodes, ils initient les jeunes Lamas au secret de leurs obscures doctrines.

« Au-dessus des génies et des démons « que la foule adore, il n'existe, disent-« ils, qu'un seul Bouddha véritable. En « lui, il y a unité; car l'intelligence su-« prême renferme tout ce qui est invisi-« ble, immuable, perpétuel. Il y a plu-« ralité; car elle s'individualise tempo-« rairement dans les divinités inférieu-« res. Ses premières émanations sont les « cinq Bouddhas célestes (Dhjani), types « radieux des cinq Bouddhas de la terre « (Manuchi). Chacun de ces derniers, « après avoir rempli sa terrestre mis-« sion, va s'évanouir dans le sein de l'im-« mensité. Mais sa vertu (Bodhi-Satva) « lui survit, et demeure comme une puis-« sance distincte dans une région plus « basse du ciel, jusqu'à l'accomplisse-« ment des temps prescrits. — Le ponti-« ficat, image de la suprême intelligence, « obéit au même sort. Un même esprit « s'y perpétue sous la figure passagère « des patriarches. En présence du Dieu « s'anéantit la différence et la succession « des personnes. La condition du reste « des mortels est semblable. La loi n'a « que des préceptes négatifs. Elle inter-« dit le meurtre d'un insecte; elle n'or-« donne rien, elle ne permet rien, pas « même d'aimer. Le parfait Samanéen « est celui qui arrive au calme absolu. « Il faut qu'il se fasse pareil à un homme « privé des quatre membres, qu'il pense « sans qu'il paraisse penser, qu'il agisse « sans qu'il paraisse agir, et qu'il s'iden-« tifie à la doctrine de l'anéantissement. « A vrai dire, la prière, les cérémonies, « les devoirs appartiennent à un état im-« parfait, celui de l'action (Pravritti). « C'est par l'inaction (Nirvritti) que l'âme « brise ses liens, échappe à la fatalité « de la métempsychose, et qu'elle par-« vient au souverain bien, qui est l'iner-« tie éternelle par la cessation de la per-« sonnalité. Tout homme est un Boud-« dha captif qui cherche à rentrer dans « l'infini.—Enfin le monde extérieur par-« court aussi de longues vicissitudes: mort « et renaissance, créations et ruines, om-« bres qui passent, magie (Maïa) qui trom-« pe. L'univers est un principe unique, « un Boudha voilé sous les apparences « de la matière qui est illusion. Mais, tôt « ou tard, le voile se déchire, les choses « sensibles disparaissent, les existences « passagères, même celles qui semblaient « divines, prennent fin. Alors, après la « destruction successive de tous les at-« tributs, de tous les actes, de toutes les « formes, il ne reste plus dans l'espace « vide qu'une seule chose, le repos (Nir-« vana). Or, comme ce qui n'a point d'at-« tributs ne saurait se définir, on peut « dire que le repos c'est le néant; et les « sages cherchant à se rendre compte de « ce dernier terme où se perdent leurs « pensées, se divisent entre eux, et dis-« tinguent quatre manières d'entendre « le néant et dix-huit espèces de vide [1]. « Bouddha lui-même conclut ses ensei-« gnemens par cet axiome solennel : Ma « religion consiste à concevoir l'incon-« cevable conception; ma religion consiste « à marcher par l'inaccessible chemin; « ma religion consiste à proférer l'inef-« fable parole; ma religion consiste à « pratiquer l'impraticable pratique. »

Arrivé à ces conclusions, le système se caractérise : à ce degré de généralité, il est bien connu dans les annales de la philosophie. On le nomme le panthéisme [1], et on le réprouve comme détruisant la connaissance de Dieu, de l'humanité, de la nature. De la nature d'abord, dont il nie la réalité, et qui est pour lui comme un rêve sans réveil. De l'humanité ensuite, car, d'une part, il l'exalte par une mensongère apothéose, il légitime ses vices en les représentant comme des instincts sacrés; et d'autre part, il la rabaisse en la soumettant à un inflexible destin, en lui refusant la liberté, la conscience, par conséquent la distinction du bien et du mal; par conséquent aussi, l'immortalité rémunératrice ou vengeresse. Mais surtout il efface la notion de Dieu. Car si Dieu est tout, s'il est à la fois lumière et ténèbres, vie et mort, incapable de produire hors de lui, il cesse d'être Puissance. S'il se joue dans l'illusion et dans l'erreur, s'il n'a pas fixé l'ordre de l'univers, s'il inspire le délire des insensés, comme la sagesse des savans, il cesse d'être Intelligence. S'il anime toutes les volontés et qu'il se manifeste tour à tour par la vertu et par le crime, s'il trouve son repos dans l'indifférence absolue, il cesse d'être Amour. Enfin, s'il est la substance commune de tous les phénomènes contraires, le sujet unique de toutes les qualités incompatibles, en sorte qu'on n'en puisse affirmer aucune, il s'ensuit cette conséquence blasphématoire que Dieu n'est rien.

Le bouddhisme n'a fait que la pousser jusqu'au bout; mais toutes les écoles panthéistes la cachèrent dans leur sein. Les réformateurs du Thibet ne font que répéter les leçons des Brahmes. Ce sont les enseignemens mystérieux des prêtres de Thèbes et de Memphis. La philosophie grecque les recueillit, l'école païenne d'Alexandrie en hérita. Les mêmes opinions tentèrent de s'introduire dans la théologie chrétienne par les gnostiques, par Scot Érigène, David de Dinant, Amaury de Chartres; et, contraintes de reculer sous l'anathème de l'Église, elles se réfugièrent dans les écrits de Giordano Bruno et de Spinosa. Elles ont reparu à la faveur des systèmes métaphysiques de l'Allemagne; elles ont menacé quelque temps d'envahir la science, les arts, les mœurs. Elles sont arrêtées encore par ce qui reste de bon sens et de moralité dans la société européenne. Mais des voix éloquentes les ont signalées comme le plus grand péril religieux de nos jours.

Or, cette doctrine, toujours présente sous des formes diverses, est vraiment l'âme du paganisme de tous les temps et de tous les lieux. Le culte des astres et des fleuves, des bêtes et des plantes, l'adoration de la matière, acceptée, expliquée par les sophistes, aboutit au panthéisme. Réciproquement la déification de toutes choses, prise au mot par le peuple qui ne s'accommode point de subtilités, qui n'adore pas des idées abstraites, se résoud dans le fétichisme. Ce sont deux façons de comprendre le même dogme, avec une même morale d'orgueil et de volupté. C'est toujours l'idolâtrie. — Il y a donc une tradition de l'erreur comme une tradition de la vérité. Il y a un dessein soutenu qui, depuis le commencement, s'oppose aux conseils divins. Il y a plusieurs assauts, mais une seule guerre, et l'ancien ennemi n'a pas changé : les moyens sont les mêmes. Le bouddhisme a recommencé les persécutions des Césars. Devant les proconsuls du Tonquin et de la Chine, on a vu dresser, d'une part, les idoles et les autels avec l'appareil des sacrifices; de l'autre,

assez la direction perverse de la philosophie des bouddhistes, qui, par une trompeuse dialectique et par une série d'abstractions insensées, n'aboutissent qu'au néant. C'est pourquoi les critiques judicieux les déclarent athées. » (*Philosophie de l'Histoire*, 5e leçon.)

[1] Ce n'est pas ici le lieu de discuter quel sens réel attachent les bouddhistes aux mots de néant et de vide. Il semble impossible que l'intelligence, dans son dernier aveuglement, aille chercher dans ce qui n'est pas la cause de ce qui est. L'explication la moins insensée est celle qui traduit le néant par l'inconnu, ce qui devient synonyme dans la pratique.

[1] On a voulu, par d'habiles distinctions, contester ce résultat. Cependant Schmidt lui-même est obligé de citer comme le premier axiome du Bouddhisme celui qui se rend ainsi : « Les trois mondes sont vides; le Sansara et le Nirvana ne diffèrent point. » Or, le Sansara, c'est le cercle de la vie terrestre, l'empire de l'illusion, la nature, le relatif, le contingent, le périssable. Au contraire, le Nirvana, c'est le calme souverain, l'apathie éternelle, ce qui n'a ni accidens, ni différences, le nécessaire, l'absolu. Si l'on représente ces deux termes comme identiques, il est impossible de formuler plus audacieusement l'équation, la confusion de l'univers et de Dieu.

les chevalets, les verges, les charbons ardens et les haches des licteurs. L'apostolat catholique a reparu sous des noms nouveaux dans les prétoires, dont il sait le chemin. Les actes des martyrs se sont rouverts pour les Pothin, les Maurice, les Cécile de l'Orient. Ou plutôt, ces actes ne furent pas interrompus. La scène sanglante ne se ferme jamais, elle se déplace. — En même temps, les prêtres de Bouddha, pour étayer l'édifice de l'imposture, recourent aux théories par lesquelles Julien l'Apostat cherchait à soutenir les superstitions croulantes de l'empire romain; et ces théories sont les mêmes que reproduit l'impiété moderne : ce qui suffit pour nous donner la mesure des progrès et de la civilisation qu'elles nous préparent. Le missionnaire aux prises avec eux s'étonne de retrouver, sous d'autres termes, dans leur discussion subtile, les argumens agités autour de nous. La controverse n'a pas changé de terrain. Ainsi ces luttes héroïques, dont nous sommes les spectateurs lointains, s'agrandissent par une admirable solidarité avec celles de tous les siècles. Elles nous instruisent et nous sollicitent par la communauté d'intérêt. Peut-être, en nous voyant ainsi engagés dans un même danger, aux deux extrémités du monde, nous qui prions, et eux qui meurent, nous nous appuierons les uns sur les autres avec plus d'espérance, plus de charité, et, par un dernier effort, nous ferons se déclarer le ciel. Qui sait alors si la chute du dernier boulevard du paganisme ne se ferait pas heureusement ressentir dans l'univers entier? si une ère plus glorieuse ne commencerait pas pour le Christianisme? et si la lumière de la foi, en remontant vers les derniers rivages de l'Asie, n'achèverait pas le tour du monde, pour nous revenir plus brillante par l'Occident?

Il est vrai que le monde bouddhiste, ébranlé dans son antique sécurité, se voit aujourd'hui menacé de deux côtés, par les armes de la Grande-Bretagne, par les frontières toujours grandissantes de l'empire de Russie. Mais les ministres anglicans qui suivent dans les bagages, et à distance respectueuse, les bayonnettes de l'Angleterre, opèreront peu de résultats parmi des peuples dont l'imagination et la sensibilité veulent autre chose que les arides liturgies du protestantisme. Des tentatives plus sérieuses s'essayent vers le nord. A Pe-King, auprès de la cour impériale, sous le titre d'ambassade russe et sous prétexte de bon voisinage, réside une mission schismatique, présidée par un archimandrite, et qui semble avoir succédé aux honneurs officiels qui entourèrent jadis les missionnaires de la Compagnie de Jésus. C'est là une des espérances de cette Église grecque, forte de sa fidélité au plus grand nombre des dogmes, de l'antiquité de sa hiérarchie, de la majesté traditionnelle de ses pompes, et qui rêve une chimérique universalité par les armes de ses tsars. Mais Dieu ne bénit pas l'apostolat du glaive. Le Catholicisme a compris ses droits avec d'autres moyens. Si la propriété s'acquiert par la sueur, la royauté appartient au sang. L'Église a pris possession, par les six pieds de terre qu'il a bien fallu donner à chacun de ses morts. Le schisme et l'hérésie pourront s'emparer des grandes cités de la Chine, mais ils ne pourront pas y creuser les fondations de leurs temples, sans rencontrer les corps de nos martyrs.

A. Ozanam.

PIERRE SAINTIVE;

PAR LOUIS VEUILLOT, AUTEUR DES PÈLERINAGES EN SUISSE [1].

Nos lecteurs connaissent les *Pèlerinages de Suisse*, un de ces rares ouvrages, écrits sous l'inspiration de la piété et de la foi chrétiennes, avec une verve et un entraînement qui en font une lecture des plus attrayantes. *Pierre Saintive* ne le cède en rien aux *Pèlerinages*. C'est, sous une autre forme; le même esprit, la même foi, le même talent, et nous ne craignons pas de lui prédire aussi le même succès [2].

Les livres de M. Veuillot sont de ceux qui séduisent dès l'abord, puis captivent l'attention et se font lire jusqu'au bout sans fatigue ni contention d'esprit. Il en est peu de plus propres à intéresser les jeunes gens et à leur faire aimer la religion comme une mère douce et dévouée. Tous les ans on imprime une foule d'ouvrages qui, sous le nom de *keepsakes*, sont donnés en cadeau à toutes sortes de personnes, particulièrement aux femmes et aux enfans. Pas un, peut-être, n'est sans reproche. Sous l'attrait de la poésie et du récit, ils cachent des périls sérieux pour l'âme. Rien d'impur sans doute ne s'y remarque : on les repousserait; mais ils sont pleins d'émotions factices et de peintures passionnées qui, en excitant l'imagination, alanguissent et énervent le cœur. Les *Pèlerinages* et *Saintive* offrent tous les avantages, tous les agrémens de ce genre d'ouvrages, et ils n'en ont pas les dangers. Ils nous plaisent singulièrement, à nous, vieux chrétiens, qui avons conservé la foi de nos premiers jours, et pour qui c'est un si grand bonheur, en ces temps d'indifférence et d'oubli, d'ouvrir nos rangs à de nouveaux frères. Converti de Rome en 1839, converti par le cœur plus encore que par l'intelligence, M. Veuillot a fait passer dans ses livres son âme tout entière. Pour lui, tout est changé dans la nature et dans l'homme, depuis que la foi a illuminé son entendement et qu'il possède le calme et la paix au degré possible sur cette terre. Qu'il voyage ou qu'il discute, qu'il raconte ou qu'il se laisse aller à la rêverie, chacun des objets qui le frappent, chacune des impressions qu'il éprouve le ramène vers le Dieu si long-temps oublié, et lui sont une occasion de témoigner de sa reconnaissance et de son amour pour l'éternelle vérité qui le fortifie de ses enseignemens et le console par ses espérances. Les pensées chrétiennes ne l'abandonnent jamais, et sont la source de ses plus nobles inspirations comme de ses plus douces joies. Elles répandent sur ses ouvrages un charme inexprimable. Après les avoir lus, on veut les relire encore. On est si heureux de rencontrer une âme comme on a rêvé tant de fois d'en aimer, qu'on ne peut se détacher d'elle : c'est plus qu'une amie, c'est une sœur.

Une des qualités distinctives de M. Veuillot, est la clarté, la limpidité du style. Il exprime avec autant de facilité que de bonheur les sentimens et les idées qui abondent sous sa plume. On pourrait lui reprocher parfois d'être un peu négligé; mais ce négligé a toujours un air de distinction qui le fait oublier, et l'on ne songe qu'à suivre le fil de ces eaux claires et transparentes. Ce n'est pas au

[1] 1 vol. petit in-18; Paris, chez Olivier Fulgence, rue Cassette, 8.

[2] *Les Pèlerinages en Suisse*, dont un de nos collaborateurs, M. Dumont, a rendu compte dans *l'Université Catholique* (VIIIe vol., p. 73), sont à leur *quatrième édition*. Succès mérité, car il était impossible d'être plus neuf en parlant de la vieille Suisse. L'admirable nature des Alpes, les souvenirs de l'antique Helvétie, l'histoire de ses grands hommes, la physionomie de ses villes examinées au point de vue chrétien, ont fourni à l'auteur un sujet inépuisable. Il est impossible de rien lire de plus délicieux que la visite à la chartreuse de la Part-Dieu et la prière du soir au chalet de Molèson, de plus vrai que l'esquisse comparée de Genève et de Fribourg, de plus spirituel que les moqueries à l'adresse des voyageurs anglais ou des protestans du pays de Berne, de plus touchant que ces appels à ceux que M. Veuillot nomme « les bien-aimés compagnons de son passé. »